This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

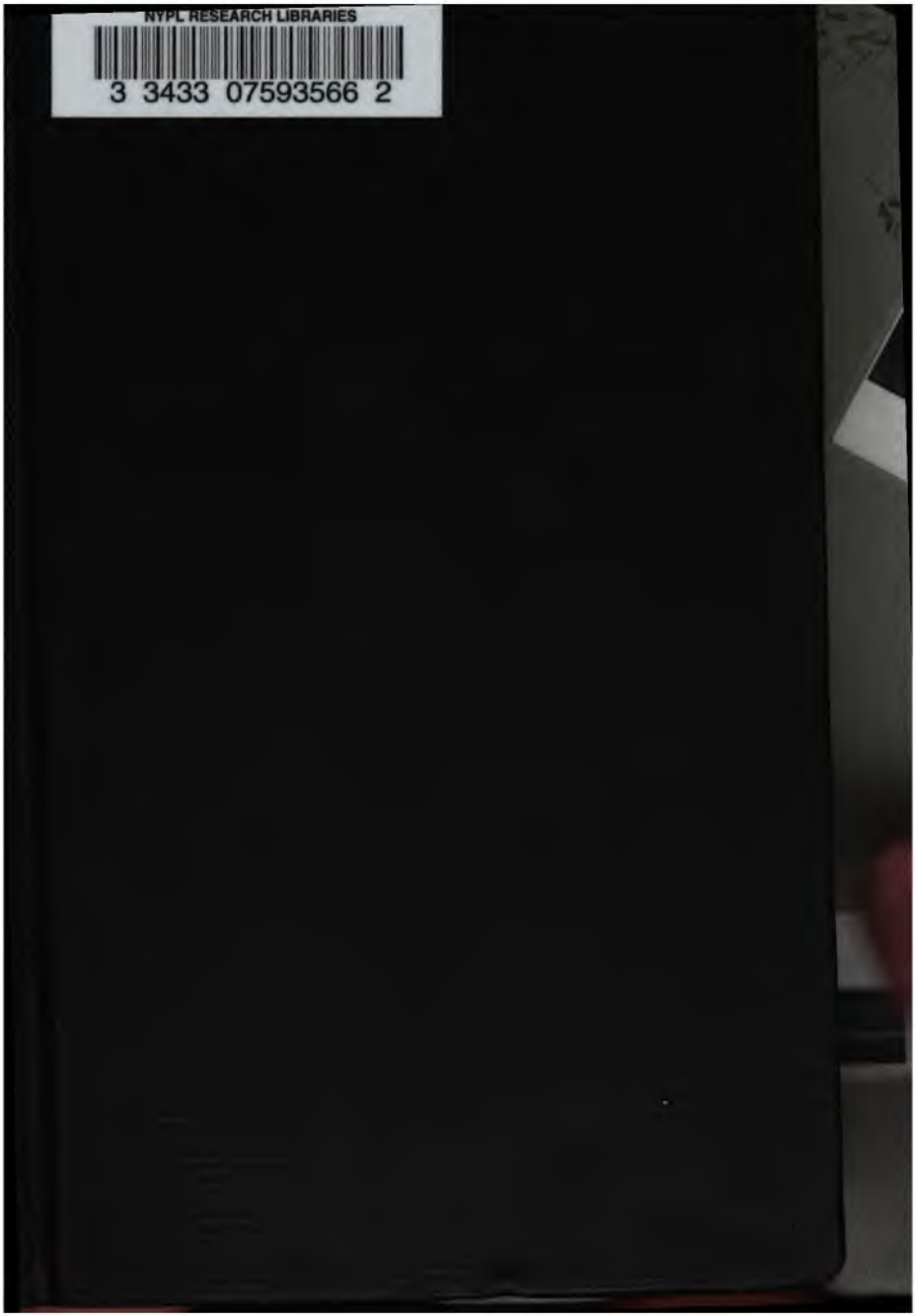
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07593566 2

The
ion Sterne Collection.
Presented
loving remembrance
By his Wife
to the
York Public Library.
enox & Tilden Foundations

ÉTUDES

SUR

LES RÉFORMATEURS

IMPRIMERIE DE L. TOINON ET Cie, A SAINT-GERMAIN

ÉTUDES

SUR LES

RÉFORMATEURS

OU

SOCIALISTES MODERNES

SECONDE PARTIE

LA SOCIÉTÉ ET LE SOCIALISME
LES COMMUNISTES — LES CHARTISTES — LES UTILITAIRES
LES HUMANITAIRES — LES MORMONS

PAR

M. LOUIS REYBAUD

MEMBRE DE L'INSTITUT (ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES)

Ouvrage qui a obtenu en 1841 le grand prix Montyon
décerné par l'Académie française

—

TOME SECOND

—

Septième édition

Précédée d'une nouvelle Préface, du Rapport de M. Jay, membre de l'Académie française, et de celui de M. Villemain, secrétaire perpétuel.

PARIS
GUILLAUMIN ET Cie, LIBRAIRES
Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes
du Dictionnaire de l'Économie politique,
du Dictionnaire universel du Commerce et de la Navigation, etc.
14, RUE RICHELIEU, 14

1864

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
245731
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.
1902

ÉTUDES

SUR

LES RÉFORMATEURS

CHAPITRE PREMIER

LA SOCIÉTÉ ET LE SOCIALISME [1]

Statisticiens. — Romanciers. — Utopistes.

Depuis quelque temps, il s'élève contre la société un concert de récriminations et d'anathèmes. Chaque jour un champion nouveau lui adresse un défi, tantôt au nom des lettres, tantôt au nom de la science. Les détracteurs de l'ordre social abondent; ils font tant de bruit que peu d'écrivains osent en prendre la défense. De la civilisation actuelle on ne veut voir que les défauts; on oublie les bienfaits qu'elle a répandus sur le monde. La manie de l'imitation empire encore cet état de choses, et la passion l'envenime. De là tant de lamentables calculs et de descriptions abjectes. A lire ce qui s'écrit, il semble vraiment que les efforts des générations, le travail des siècles, n'ont

1. Écrit en 1843.

abouti qu'à transformer le globe que nous habitons en un vaste dépôt de mendicité ou une léproserie immonde.

Au fond de ces déclamations, un même sentiment se retrouve; il s'agit d'alléger la responsabilité individuelle de tous les torts que l'on impute au régime social. Naguère on admettait que l'homme doit porter la peine de ses fautes; on veut aujourd'hui que ce soit la société. La société, voilà le grand coupable. Elle a pour mission de procurer aux êtres qu'elle régit un bonheur sans nuages et sans limites : quand elle y manque, il faut lui demander des comptes sévères. Ainsi les termes du programme sont renversés. Pour l'individu, plus de responsabilité; le devoir collectif a effacé le devoir personnel. L'homme n'est tenu à rien depuis que la société est mise en demeure de pourvoir à tout; c'est elle qui est chargée de toutes les invectives comme de toutes les réparations, et par une singulière loi d'équilibre, on se montre d'autant plus exigeant d'un côté que l'on est plus accommodant de l'autre. On autorise la dépravation des éléments sociaux et l'on demande une société parfaite.

L'antiquité n'a pas commis une semblable méprise. Ce qu'elle a eu d'abord en vue, c'est l'homme : elle s'est adressée à la conscience individuelle plutôt qu'à la conscience sociale; elle a cherché une responsabilité effective, sérieuse, et non une responsabilité abstraite, illusoire. Les grands esprits, dans l'ordre philosophique et religieux, n'ont pas un instant hésité sur ce point; c'est sur l'éducation de l'individu qu'ils *ont fondé* le perfectionnement de l'espèce. Les for-

mules les plus célèbres de l'éthique ancienne intéressent directement l'homme, le prennent à partie, pour ainsi dire. Le *connais-toi* de Socrate, l'*abstiens-toi* d'Épictète, sont des conseils de morale personnelle, des règles de conduite précises. Le christianisme, à son tour, parle au cœur humain d'une manière directe; il ne s'inquiète ni des torts de la civilisation, ni des imperfections de la société. Dans le schisme même, personne ne se paye d'une aussi mauvaise défaite. Pélage et Abailard, en exagérant le libre arbitre, Priestley, en inclinant vers la loi de la nécessité, les antinoméens et les déterministes, le Koran empreint de tant de fatalisme, le dogme païen qu'assombrit l'expiation, tous les cultes, comme tous les systèmes, proclament la responsabilité de l'homme, sans faire jamais au milieu dans lequel il vit une part trop grande, sans y puiser les éléments d'une justification aussi dangereuse que commode.

C'est là que se trouve la vérité, non ailleurs : tout autre point de vue laisse la passion sans frein, la conscience sans autorité. Aucune société ne résisterait à un régime où le sentiment du devoir personnel s'affaiblirait devant l'intervention d'on ne saurait dire quelle tutelle collective. La civilisation actuelle est le fruit de l'éducation lente et successive de l'homme : la loi du devoir a élevé l'individu, et par conséquent l'association humaine. Sans doute cette loi n'a jamais eu une application complète, et bien des infractions en altèrent la vertu. Il n'en est pas résulté, cela est vrai, des sociétés irréprochables; mais le bien qui s'est produit dans le cours des temps émane de ce

mobile, et on ne saurait lui imputer le mal qui couvre encore la terre. L'imperfection de l'homme n'accuse que l'homme : pour qu'il atteigne l'idéal où il doit aspirer, il ne faut amoindrir ni sa liberté ni sa responsabilité. Il y a plus de respect pour la dignité de sa nature chez ceux qui consentent à le voir malheureux par sa faute et régénéré par l'épreuve d'un combat intérieur, que chez ceux qui lui arrangent un bonheur forcé, et, pour ainsi dire mécanique, obtenu sans effort, partant sans mérite. La part de l'individu doit être grande dans la direction que prend sa destinée. Si la société en fournit quelques éléments, il appartient à l'homme de se les approprier, de les dompter quand ils sont rebelles, de ne point en abuser quand ils sont favorables.

Dans la pratique, cette confusion est pleine de dangers; elle autorise une grande partialité envers les faiblesses et les crimes des individus. Le mal n'excite plus dès lors de haines vigoureuses; on le regarde comme un produit fatal de la civilisation et excusable à ce titre. C'est ainsi que le sens moral s'affaiblit dans les classes élevées comme dans les classes inférieures. La chimère d'une perfectibilité exclusivement collective, ne laisse pas aux vertus privées un rôle suffisamment digne et nécessaire; elle les traite comme une superfétation, presque comme un préjugé. Le bien peut s'accomplir sans cela; l'exercice en est facultatif et arbitraire. L'impulsion sociale couvre et renferme tout; le bon et le mauvais sont emportés, confondus dans une sorte de mouvement fatal et aveugle. Le vice a une excuse; la vertu n'a plus de sanction.

Voilà où aboutit invinciblement tout système qui tend à justifier l'homme aux dépens de la société, et qui sacrifie des garanties réelles à des combinaisons imaginaires. On ne saurait plus évidemment quitter la proie pour courir après l'ombre.

Les censeurs systématiques de la société abondent tous, sciemment ou à leur insu, dans cette déception. En l'accusant outre mesure, ils tendent à la dégrader davantage; en la chargeant de toutes les iniquités, de toutes les misères, de toutes les douleurs d'ici-bas, ils nous préparent des douleurs, des misères, des iniquités plus grandes. Ils placent l'effort ailleurs qu'il ne faudrait, et, s'abusant sur le symptôme, ils font prendre le change sur le remède. Pour couvrir cette agression d'un prétexte spécieux, volontiers ils se retranchent derrière l'intérêt qu'inspirent les classes laborieuses, et s'en déclarent les défenseurs. A ce titre, et comme cela arrive dans presque toutes les causes, on les voit briller aux dépens de la partie. Certes, aucun mandat n'est plus respectable que celui-là, quand il s'exerce dans la limite des réformes possibles, et n'est pas plus un déguisement de la vanité. Rien au monde n'est plus digne d'attention que ces classes laborieuses dont les jours s'écoulent dans un travail sans trêve, jusqu'au repos de la tombe. Ce sont les bras de ces hommes qui procurent aux classes aisées des jouissances pleines de raffinements, et il est, hélas! trop vrai que plusieurs de ces malheureux peuvent ressentir les atteintes de la faim près des gerbes qu'ils ont récoltées, manquer de vêtements au milieu des riches tissus qu'ils ont ourdis. Le dénûment et

la misère n'ont pas disparu d'ici-bas, malgré l'influence de la civilisation : il y a encore plus d'une blessure à guérir, plus d'un besoin à satisfaire. A ce point de vue, la poursuite d'améliorations nouvelles est non-seulement légitime, mais encore obligée. Les cœurs y sont enchaînés, l'intérêt même le commande. Seulement, il ne faut pas imiter les enfants dont parle Plutarque, et essayer, comme eux, de sauter au delà de notre ombre. La loi de l'humanité est d'aller en avant ; mais c'est précisément parce que cette marche doit être longue, qu'elle ne doit point avoir le caractère d'un tour de force, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'une course au clocher.

La société a encore beaucoup à stipuler pour l'homme, cela est vrai, mais à la condition que l'homme ne s'abandonnera pas. Aucun effort d'ensemble ne pourrait l'élever ni à la grandeur morale, ni au bien-être physique, s'il n'y travaillait lui-même constamment et sans relâche. Ici encore, la loi du devoir personnel est la seule qui soit féconde et intelligente. Dans l'état de tutelle où vivent quelques classes de la société, l'une de leurs plus grandes garanties est dans l'honneur et le désintéressement des classes qui disposent de l'empire. L'idéal de ce régime, où le plus grand nombre abdique au profit de quelques-uns, serait que le pouvoir s'exerçât un peu plus dans l'intérêt de ceux qui, implicitement ou formellement, le délèguent, et beaucoup moins pour le bénéfice particulier de ceux qui en sont investis. On parle de progrès social, celui-ci serait le plus urgent à réaliser. Plus de dévouement et de meilleurs mo-

dèles dans les rangs élevés, afin d'amener plus d'aisance et de répandre plus de moralité dans les rangs inférieurs, voilà une formule plus courte et plus sérieuse que ne le sont les formules chimériques. Elle ne sera pas plus obéie que les autres, et peut-être faut-il en accuser ceux qui ont combattu, sous divers prétextes, l'autorité du devoir. L'égoïsme humain ne saurait capituler que devant une forte éducation de l'âme et un travail intérieur qui conduisent au détachement et à l'abnégation. Quelques âmes d'élite ont seules une générosité instinctive : pour les autres, c'est le fruit du temps et de l'exemple. Il est triste de dire que l'école des grands dévouements se perd et que celle du calcul personnel gagne chaque jour du terrain. On a rendu la bride aux penchants : ils vont où la nature les emporte.

Il est donc de l'honneur de l'écrivain de ne pas déserter la défense des classes laborieuses : la déclamation a rendu le terrain difficile ; mais on peut reprendre les choses où elles étaient avant les écarts de l'exagération et la fièvre des utopies. C'est une mission si sainte qu'elle se relèvera sans peine du tort qu'on lui a fait et des déviations qu'on lui a imprimées. Quand on étudie le problème avec quelque maturité d'esprit, on y découvre une foule de détails par lesquels déjà le bien pourrait se réaliser. Il ne s'agit pas sans doute de métamorphose complète, de changement à vue ; ces prétentions doivent être abandonnées aux rêveurs. Mais dans un coup d'œil rapide sur les souffrances sociales, peut-être est-il possible de ramener l'*attention* sur quelques données, sinon

neuves, du moins utiles et inspirées par le plus simple bon sens. La misère, le vice et le crime, ces trois fléaux, semblent être pour longtemps les accessoires obligés de toute civilisation humaine. C'est le fruit des passions : les passions n'abdiquent pas. Il ne reste dès lors qu'à chercher des remèdes partiels, des moyens d'atténuation, tout en faisant, comme l'on dit, la part du feu. Telle est la pensée de la récapitulation qui va suivre.

Avant de l'aborder, il est convenable pourtant d'écarter une accusation préliminaire qui a été souvent reproduite. On a dit et répété que la misère et le crime sont un produit fatal de la civilisation, destiné à s'accroître en raison directe de l'activité industrielle d'un peuple et des victoires que le génie humain remporte sur la nature. C'est là une erreur gratuite. Évidemment on déprécie le temps présent au profit du temps passé, et la difficulté des moyens de vérification donne des forces à cette méprise. En effet, les éléments historiques manquent lorsqu'on veut examiner avec quelque précision ce qu'était, dans les siècles antérieurs, la condition des classes laborieuses. La statistique est une science toute moderne; on en abuse aujourd'hui, on n'en usait pas assez autrefois; on veut tout prouver actuellement avec les chiffres; jadis personne ne songeait à cette preuve. Diverses raisons, soit politiques, soit administratives, s'opposaient d'ailleurs à ce que les calculs pussent être invoqués avec suite et avec autorité. La diversité du régime provincial troublait l'unité des documents, et la censure royale en restreignait forcément l'u-

sage. De là une lacune inévitable dans l'histoire économique du pays et une brèche ouverte aux amateurs d'hypothèses.

Cependant, à l'aide de l'observation la plus superficielle, on peut suppléer à l'absence des documents et s'assurer que la misère, loin de grandir avec la civilisation, tend au contraire à diminuer devant une aisance chaque jour accrue et les issues nouvelles que se fraye le travail. Il serait trop douloureux de penser que le progrès social, cette idole du temps, ressemble à ces divinités indiennes qui ne marchent vers le temple qu'en écrasant à chaque pas, sous les roues de leur char, un plus grand nombre de victimes. Cela n'est point; les sociétés modernes ont été calomniées; elles sont au-dessus des sociétés anciennes, comme intelligence, comme bien-être. Si, par misère, on entend ce mal moral qui se traduit au dehors par des exigences inquiètes, une soif immodérée de jouissances et les appels d'une ambition déréglée, oui, certes, notre époque est en proie à cette misère et les classes ouvrières ne sont pas les seules qui s'en trouvent atteintes. Chez elles, comme dans toute la hiérarchie de la société, se manifestent ces prétentions à l'empire, inévitables dans un temps où tout le monde veut commander et où personne ne se résigne à obéir. Quand de toutes parts chacun semble malheureux de sa position et cherche à se faire une meilleure place, pourquoi les classes laborieuses n'éprouveraient-elles pas le même vertige? Telle est la misère du temps, et au milieu des flatteries dont ils sont l'objet, *il est surprenant* que les ouvriers ne s'en

1.

soient pas ressentis d'une manière plus profonde. Mais si par misère on entend ce mal physique qui se manifeste par des habitudes dégradées et la privation des premières nécessités de la vie, non, il n'est pas exact de dire que notre siècle est là-dessus plus mal partagé que les siècles antérieurs : c'est le contraire qui est vrai.

Il suffit pour s'en assurer de jeter un coup d'œil sur les annales des générations humaines. Certes, comme dépravation, l'antiquité a laissé loin d'elle les temps modernes. Fondé sur les sens, le paganisme avait dû faire aux sens une part très-ample, et c'est l'un des cultes qui ont osé élever la prostitution à la hauteur d'un rite religieux. Les lupercales, les bacchanales, les mystères de la bonne déesse, n'étaient autre chose qu'une débauche organisée et s'exerçant, sous l'œil des prêtres, avec un débordement périodique. Plus près de nous, divers schismes scandalisèrent l'Église par d'étranges dérèglements. Carpocrate et Prodicus en donnèrent l'exemple dans les premiers siècles de notre ère, et après eux des sectes nombreuses, comme les Picards, les Vaudois, les frères de l'esprit libre, les dulcinistes, les fossariens, les multipliants, les floriants, dont parle Philastre, ne craignirent pas de couvrir leurs dissolutions du voile d'un fanatisme religieux. Les turlupins allèrent plus loin encore; ils eurent des grandes prêtresses et parodièrent les écarts de l'idolâtrie. Ainsi la débauche avait pris asile à côté du sanctuaire d'une manière ouverte, profanation qui a été épargnée à notre temps. Les ravages qu'elle faisait dans les autres classes n'étaient

pas moindres. Une sorte de magistrature burlesque avait été imposée, dans le moyen âge, à la prostitution, et le roi des ribauds n'eût pas échangé son sceptre égrillard pour une souveraineté plus morale. Les usages de l'époque autorisaient cette licence, et la langue même, telle qu'on la retrouve dans Rabelais, trahit cette liberté des mœurs par la liberté de l'expression. Les siècles suivants ne dérogèrent point, et il suffit de citer le règne de Louis XV pour donner la mesure du dérèglement où étaient arrivés nos pères. En ce genre, il sera difficile de les surpasser.

Voilà pour la licence des mœurs. Quant à la misère des classes nombreuses, il faut se souvenir de ce qu'étaient les ilotes et les prolétaires dans le monde ancien [1]. L'esclavage ajoutait encore à ces douleurs un chapitre dont chaque jour les pages s'effacent. Dans l'ère moderne, ce fut la féodalité qui se chargea de reproduire sous une autre forme les servitudes du régime romain. On parle de l'assujettissement dans lequel les maîtres peuvent tenir les ouvriers; mais que l'on compare ce joug à celui du vasselage d'autrefois, plein de brutalités et de caprices, ne respectant ni la liberté ni la dignité de l'homme, disposant de lui comme d'une machine, et ne lui laissant pas même la jouissance des fruits de son travail! Qui voudrait aujourd'hui, même parmi les plus malheureux journaliers, retourner à cette condition qui faisait du serf une sorte de propriété mobilière? Au lieu de regarder

1. « L'histoire de la civilisation depuis la chute de l'empire romain, a dit avec raison M. Charles Dunoyer, n'est, à proprement *parler, que l'histoire de* l'avancement des classes laborieuses. »

toujours en avant de soi, que l'on jette plus souvent un coup d'œil en arrière : on y puisera, en contemplant le chemin parcouru, la patience nécessaire pour achever l'étape laborieuse qui nous est assignée. Toute génération a eu un contingent de peines et de joies; notre lot est meilleur que celui de nos aïeux, et nous préparons à nos enfants, il faut l'espérer du moins, une existence plus heureuse que la nôtre. En fait de misère, qui en a plus essuyé que les populations du moyen âge, en butte à des famines incessantes, décimées par la guerre, foulées par les partis armés, ravagées par la peste, ruinées par les exactions arbitraires! Même plus près de nous, et dans ce que l'on nomme le grand siècle, on voit éclater des plaintes que l'histoire officielle ne mentionne pas. Derrière le luxe de Louis XIV se cachent les privations de tout un peuple. Un seul homme a osé élever la voix; c'est Vauban : aussi, malgré ses services, mourut-il dans la disgrâce du souverain. Vauban avait le cœur aussi grand que le génie : quand il se fut assuré du mal, il ne craignit pas de le dévoiler. Dans un passage du *Projet de dîme royale,* Vauban constate que la classe des privilégiés se réduisait de son temps à dix mille familles opulentes ou aisées sur vingt-deux millions d'âmes! Un autre écrivain de ce règne, Boisguillebert, aussi judicieux et aussi sincère que Vauban, confirme la triste statistique de ce dernier et ajoute : « Bien que la magnificence et l'abondance soient extrêmes en France, comme ce n'est qu'en quelques particuliers et que la plus grande partie est dans la dernière indigence, cela ne peut compenser la perte que fait

l'État pour le grand nombre [1]. » Si la misère a sévi sous un roi comme Louis XIV et avec un ministre tel que Colbert, au milieu du silence des factions et de la sécurité intérieure, qu'on juge de ce qu'elle devait être quand le pays était mis au pillage par des mercenaires ou envahi par la soldatesque ennemie. Certes, la matière de tableaux larmoyants abondait dans ces périodes fécondes en calamités; il ne leur a manqué qu'une chose, des statisticiens.

L'amélioration du sort des classes laborieuses est donc un fait qui ressort du moindre rapprochement historique. On peut même, dans les témoignages contemporains, en découvrir la marche et en constater le mouvement. L'un des plus consciencieux observateurs des phénomènes industriels, M. le docteur Villermé, a recueilli à ce sujet, dans les manufactures, des aveux précieux de la part des plus vieux ouvriers, de ceux qui, ayant vécu sous deux régimes, ont pu faire l'expérience personnelle de l'un et de l'autre. Tous ils avouent que leur classe est aujourd'hui mieux logée, mieux meublée, mieux vêtue. Le drap dans les habillements a remplacé la grosse toile. On rencontre moins qu'autrefois des pieds et des jambes nus; les sabots deviennent rares, les souliers les ont remplacés. Quand arrive un jour de fête, cette population des ateliers se confond par sa mise avec la classe bourgeoise, et semble en être une variété. L'alimentation est plus substantielle et plus abondante; enfin, et c'est là une preuve décisive, la vie moyenne

1. *Détail de la France sous Louis XIV.*

s'est accrue, et, dans l'intervalle d'un demi-siècle: on l'a vue s'élever de trente-cinq à quarante ans. On peut ajouter à ces divers indices le succès des caisses d'épargne et les réserves considérables qu'elles assurent désormais à l'ouvrier. Plus on ira, plus la situation de cette intéressante classe se dépouillera de ce qu'elle peut avoir de précaire. Avec l'aisance viendront la dignité, l'esprit d'ordre et de conduite, la tempérance, la régularité des mœurs. Le bien engendre le bien, comme le mal engendre le mal. Déjà cette amélioration graduelle serait plus sensible et plus manifeste si, dans la voie du bien-être, les besoins ne s'accroissaient pas toujours en raison des jouissances, et si toute satisfaction n'était pas immédiatement suivie d'un désir nouveau. Que d'objets, autrefois de luxe, sont devenus pour l'ouvrier des objets de première nécessité; que de raffinements auxquels jamais il n'aurait cru atteindre et qui sont aujourd'hui à sa portée! Cependant cela ne suffit pas, car il est dans le caractère de l'homme de prétendre toujours à plus qu'il ne possède. De là cette plainte éternelle qui ne cessera qu'avec l'humanité, et qui est aussi vieille que le monde.

Sous bien des rapports les sociétés antérieures étaient donc en arrière de la société actuelle; c'est un fait désormais hors de doute. Il y a eu dans le cours des siècles une suite d'acquisitions lentes qui composent le lot de notre temps. Les civilisations se forment comme les terrains d'alluvion : chaque âge y contribue et laisse plus qu'il n'a reçu. L'homme s'est ainsi ennobli de deux manières, moralement par une éduca-

tion chaque jour plus répandue, matériellement par un bien-être qui sans cesse tend à s'accroître. Le pouvoir, concentré d'abord dans quelques mains, s'est disséminé de manière à intéresser la classe moyenne admise à en régler l'exercice. Évidemment ce sont là des progrès, et, à ce spectacle, toute imputation de décadence tombe d'elle-même.

Le rôle du passé étant ainsi déterminé, il ne reste plus qu'à compter avec l'époque actuelle. En le faisant, il importe de se séparer de l'école de l'exagération et de s'étudier à en éviter les données et le langage. Quand on traite de semblables matières, on ne saurait y apporter ni trop de sagesse ni trop de sang-froid. La défense des classes laborieuses ne peut pas, ne doit pas être délaissée, quoique des amis dangereux l'aient singulièrement compromise. Seulement il devient essentiel de faire des réserves très-explicites et d'assigner à ces questions des limites raisonnables. Aussi ne sera-t-il fait ici aucune concession ni à l'utopie, ni au roman, ni même à la statistique : les améliorations lointaines font toujours du tort aux améliorations prochaines, et il y a du bénéfice à se tenir en garde contre des chimères. Cette réserve exprimée, on peut se demander où en est notre siècle, pour ces trois plaies sociales, le vice, le crime et la misère, qui rongent surtout les couches inférieures de la société ? Est-il quelques mesures immédiates à prendre, quelques topiques certains que l'on puisse appliquer à de tels maux? Ce sont là des questions dignes de quelque intérêt.

Quand on parle du vice, la prostitution se présente

en première ligne : c'est de toutes les plaies sociales, celle qui affecte le plus douloureusement la pensée et qui porte aux mœurs l'atteinte la plus profonde. Un écrivain [1] a rendu au public le triste service de l'initier aux mystères et aux souffrances de cette vie d'abjection. Les détails de cette déplorable statistique sont connus, trop connus peut-être. Une seule chose peut consoler d'un aussi affligeant tableau, c'est que la société ne pousse personne dans ce monde de la dépravation. Les chutes y sont, à peu d'exceptions près, volontaires; elles ne doivent être imputées qu'aux mauvais penchants de la victime ou aux séductions de ces odieuses créatures qui spéculent sur le déshonneur. Peut-être cette question de la prostitution n'a-t-elle jamais été envisagée avec assez de rigueur. On admet trop facilement que c'est un fléau nécessaire, et que le seul devoir de l'autorité est d'en régler pour ainsi dire l'exercice. On la montre comme régnant sur toute la surface du globe, à l'ombre d'une tolérance universelle. Lutter contre elle semble une entreprise pleine de dangers; on aime mieux lui donner une organisation savante, la cantonner, faire des sacrifices réguliers à ce minotaure. Ce système, que l'on croit inattaquable, est précisément ce qui prêterait le plus à une discussion. Il n'est pas vrai d'abord que la prostitution soit partout tolérée et autorisée; elle ne l'est pas dans les pays musulmans ni dans plusieurs villes de la Suisse, où aucun inconvé-

1. *De la Prostitution dans la ville de Paris*, par M. Parent-Duchâtelet.

nient ne résulte de cet état de choses. Sans doute il est difficile de combattre le concubinage et les liaisons irrégulières, mais si l'action publique est impuissante pour la répression des vices, si elle ne peut imposer aux citoyens ni la continence, ni la réserve, elle n'est pas tenue à organiser le déréglement et à donner des garanties au désordre.

Le régime suivi actuellement a un autre écueil bien plus grave, c'est d'autoriser l'exploitation en matière de débauche. La police accorde, en effet, une sorte de sanction à ce trafic abject qui se pratique dans les maisons de tolérance. Elle les classe et les patente, elle leur reconnaît une vie presque légale. Quoi de plus dangereux, et quelle prime donnée au pervertissement! Ce sont là autant de foyers de séduction que l'on crée, autant d'écoles d'infamie. L'établissement une fois fondé, il faut qu'il marche, qu'il se recrute, et nul moyen ne répugne aux créatures qui président à ces spéculations. Liées par un contrat léonin, les victimes se débattent en vain sous cette horrible étreinte; elles doivent tout à l'entreprise, leur santé, leur pudeur, leur temps; l'entreprise ne leur doit que le vêtement et la nourriture. Contrat odieux! et la police lui donne une sorte de valeur en brevetant l'exploitation. Vraiment, c'est trop de condescendance. Que la prostitution directe soit soufferte, puisqu'on ne peut l'empêcher, et que les natures vicieuses disposent d'elles-mêmes, mais qu'on abolisse la prostitution indirecte, la prostitution en commandite, collective et enrégimentée. On dira que l'*usage* a consacré cet abus, mais l'u-

sage maintenait aussi les jeux publics, et pourtant ils ont disparu sans inconvénient réel et au grand avantage de la moralité publique. Dans l'un et l'autre cas, l'objection la plus sérieuse a été la crainte de sortir de la notoriété pour entrer dans la clandestinité, et de voir des maisons dangereuses et ignorées de la police remplacer des maisons assujetties à une surveillance assidue. Quant au jeu, l'expérience a prouvé que cette appréhension est chimérique : pourquoi n'en serait-il pas de même pour la prostitution? D'ailleurs, c'est là un risque que l'on peut courir en tout état de cause : quand le vice aurait moins de sécurité, la morale n'y perdrait rien.

Si de la région du vice on passe dans celle du crime, on y rencontre cette lie sociale, déshonneur de la civilisation et fléau des grandes villes [1]. Au premier rang figure la série innombrable des escrocs et des filous, déprédateurs redoutables et tacticiens consommés ; puis vient la classe qui ne se fie pas seulement à l'adresse pour la perpétration du vol, et qui va jusqu'à l'effusion du sang. Les forçats et les réclusionnaires libérés sont presque toujours les auteurs de ces meurtres qui ne s'exécutent pas isolément, mais en participation, pour ainsi dire. Chaque bande a un chef, des éclaireurs, des recéleurs, enfin toute une organisation mystérieuse et une hiérarchie régulière. Le partage du butin se fait avec une conscience qui étonne de la part de pareilles gens. Des cafés, des magasins de vins, des cabarets, connus de

1. *Des classes dangereuses de la société*, par M. Frégier.

nient ne résulte de cet état de choses. Sans doute il est difficile de combattre le concubinage et les liaisons irrégulières, mais si l'action publique est impuissante pour la répression des vices, si elle ne peut imposer aux citoyens ni la continence, ni la réserve, elle n'est pas tenue à organiser le déréglement et à donner des garanties au désordre.

Le régime suivi actuellement a un autre écueil bien plus grave, c'est d'autoriser l'exploitation en matière de débauche. La police accorde, en effet, une sorte de sanction à ce trafic abject qui se pratique dans les maisons de tolérance. Elle les classe et les patente, elle leur reconnaît une vie presque légale. Quoi de plus dangereux, et quelle prime donnée au pervertissement! Ce sont là autant de foyers de séduction que l'on crée, autant d'écoles d'infamie. L'établissement une fois fondé, il faut qu'il marche, qu'il se recrute, et nul moyen ne répugne aux créatures qui président à ces spéculations. Liées par un contrat léonin, les victimes se débattent en vain sous cette horrible étreinte; elles doivent tout à l'entreprise, leur santé, leur pudeur, leur temps; l'entreprise ne leur doit que le vêtement et la nourriture. Contrat odieux! et la police lui donne une sorte de valeur en brevetant l'exploitation. Vraiment, c'est trop de condescendance. Que la prostitution directe soit soufferte, puisqu'on ne peut l'empêcher, et que les natures vicieuses disposent d'elles-mêmes, mais qu'on abolisse la prostitution indirecte, la prostitution en commandite, collective et enrégimentée. On dira que l'*usage* a consacré cet abus, mais l'u-

taverne qu'il fréquente, on peut épier le libéré, observer quelles relations il entretient, deviner quels desseins il nourrit. Quand un attentat se commet, il est rare que la police ne mette pas sur-le-champ la main sur les coupables. Des indices certains la guident, et elle agit. Rien de mieux que cette rapidité dans la répression; c'est déjà une garantie précieuse pour la sécurité publique. Mais serait-il impossible d'obtenir plus souvent ce résultat par des mesures préventives, et d'empêcher l'exécution du crime en intervenant à propos? Si la loi n'autorise pas l'arbitraire, même vis-à-vis des hommes qui conspirent contre la société, la police, sans sortir du cercle légal, a néanmoins des moyens d'action sur les chefs de bande, sur les malfaiteurs les plus audacieux. Ils sont, en leur qualité de libérés, soumis aux servitudes de la surveillance, et comme tels ils peuvent être exilés des résidences où ils deviennent trop dangereux. Peut-être serait-il convenable aussi d'emprunter à la police de Londres quelques détails d'organisation d'une efficacité éprouvée. Les combinaisons y sont en général prises dans le sens préventif; on y voit l'intention arrêtée d'apporter des obstacles aux délits et aux crimes. Il est vrai que, chez nos voisins, ce service est établi sur la plus grande échelle, et qu'il emploie un personnel imposant; mais, pour tout ce qui touche à la sécurité et à la moralité publiques, il faut savoir se défendre de mesures incomplètes et d'économies mal entendues [1].

1. Cette réforme a été en partie réalisée par une notable augmentation du personnel de la surveillance.

la police et objets d'une surveillance particulière, sont des points où ces malfaiteurs se donnent rendez-vous pour préparer leurs attentats. Un vol est considéré comme une affaire que l'on propose, que l'on négocie, et dans laquelle une prime est réservée à celui qui en fournit l'idée et le plan. Une fois en campagne, la bande prend des dispositions pour déjouer les embûches qu'on pourrait lui tendre et se mettre à l'abri des surprises. Chacun a un poste assigné, une fonction, une consigne, et en cas d'alerte, la troupe entière se réunit pour opposer plus de résistance ou se retirer en meilleur ordre. Ce sont de véritables campagnes entreprises contre la société, et dans lesquelles la stratégie et la tactique jouent un rôle essentiel. L'art du vol a, comme l'art de la guerre, de grands capitaines et des généraux illustres. C'est ordinairement la voix du bagne qui confère ces hauts grades, et cette investiture est rarement méconnue au dehors.

Dans cette organisation savante du crime, il y a quelque chose qui étonne, c'est qu'on ne puisse pas prévenir des actes préparés dans des lieux publics et d'une manière aussi peu mystérieuse. Latéralement à ces bandes de malfaiteurs, la police entretient, avec une judicieuse vigilance, des brigades de surveillants qui, au moyen de certaines affinités et de la connaissance de l'argot en usage parmi les criminels, peuvent suivre jour par jour, presque heure par heure, les habitudes, les moyens d'existence, les projets, les démarches de cette population dépravée. Depuis le *garni infect dans lequel* il s'abrite le soir, jusqu'à la

part et s'y élever, d'échelon en échelon, jusqu'à l'échafaud. Ainsi, une première faute devient irréparable, et l'abîme appelle l'abîme. Ce malheureux, une fois entré dans un milieu corrompu, n'aura plus ni la vertu ni la force d'en conjurer les atteintes; la contagion le gagnera, il oubliera ses habitudes pour prendre celles des détenus, il s'initiera aux beautés de l'argot à l'usage des malfaiteurs; il entendra chaque jour les récits édifiants des héros du crime; il saura comment ils conduisent leurs opérations, quelles ruses ils emploient pour déjouer la surveillance, quels complices ils rencontrent, quels lieux ils fréquentent. Triste, mais inévitable éducation contre laquelle peu de condamnés savent se défendre, et dont les résultats se manifestent clairement dans les tableaux des récidives?

A cette situation fâcheuse il n'est qu'un seul remède, c'est l'isolement. On a, dans ces derniers temps, compromis cette mesure par des applications politiques. C'est une faute; il fallait conserver à l'emprisonnement solitaire le caractère qui lui appartient, et en faire exclusivement une arme contre les malfaiteurs. De l'avis des esprits les plus éclairés et des observateurs les plus réfléchis [1], nul moyen n'est plus efficace pour nettoyer les étables du crime. La déten-

1. *Du Système pénitentiaire aux États-Unis*, par MM. A. de Tocqueville et G. de Beaumont. Quelques essais d'emprisonnement cellulaire ont eu lieu et malheureusement ont été abandonnés. On a cédé sur ce point à des préventions plutôt qu'à des opinions réfléchies. L'accroissement des récidives n'a fait que continuer et prendre des proportions alarmantes. La transportation même n'a *pas suffi pour* modifier sensiblement ces résultats (1864).

Nul argent ne saurait être mieux placé que celui-là, et ce que l'on ajoute à la surveillance est autant d'épargné au budget des prisons et aux allocations pénitentiaires.

C'est vers ce dernier point que l'on doit surtout appeler l'esprit de réforme. Depuis que le régime des bagnes et des maisons de détention a été amélioré, ce séjour n'inspire plus au malfaiteur ni répugnance, ni crainte. L'emprisonnement a perdu tout caractère d'intimidation : on le considère comme une halte dans le crime. Dans cette enceinte où fermentent tant d'immoralités, s'ourdissent des complots qui éclateront à l'expiration de la peine. On y aiguise le poignard qui accomplira un nouveau meurtre, on y tient école des moyens d'effraction et d'escalade qui accompagneront les attentats contre les propriétés et contre les personnes. Là se forment ces bandes qui deviennent si redoutables au dehors, ces associations qui constituent une sorte de compagnonage pour l'assassinat et le vol. Isolées, ces natures seraient dangereuses, et l'on ne craint pas de doubler, en les mettant en contact, leur puissance pour le mal. Ces êtres dépravés ressemblaient à des tirailleurs épars : en les renfermant ensemble, on en fait une armée compacte et disciplinée. Évidemment c'est dans ce système que la criminalité actuelle puise sa principale énergie. Dès qu'un homme a passé dans une maison de détention, sous les yeux et dans la sphère d'influence des meneurs de la phalange pénitentiaire, il est désormais acquis à une conjuration éternelle contre l'ordre légal; il rompt *avec la société* pour entrer dans un monde à

part et s'y élever, d'échelon en échelon, jusqu'à l'échafaud. Ainsi, une première faute devient irréparable, et l'abîme appelle l'abîme. Ce malheureux, une fois entré dans un milieu corrompu, n'aura plus ni la vertu ni la force d'en conjurer les atteintes; la contagion le gagnera, il oubliera ses habitudes pour prendre celles des détenus, il s'initiera aux beautés de l'argot à l'usage des malfaiteurs; il entendra chaque jour les récits édifiants des héros du crime; il saura comment ils conduisent leurs opérations, quelles ruses ils emploient pour déjouer la surveillance, quels complices ils rencontrent, quels lieux ils fréquentent. Triste, mais inévitable éducation contre laquelle peu de condamnés savent se défendre, et dont les résultats se manifestent clairement dans les tableaux des récidives?

A cette situation fâcheuse il n'est qu'un seul remède, c'est l'isolement. On a, dans ces derniers temps, compromis cette mesure par des applications politiques. C'est une faute; il fallait conserver à l'emprisonnement solitaire le caractère qui lui appartient, et en faire exclusivement une arme contre les malfaiteurs. De l'avis des esprits les plus éclairés et des observateurs les plus réfléchis [1], nul moyen n'est plus efficace pour nettoyer les étables du crime. La déten-

1. *Du Système pénitentiaire aux États-Unis*, par MM. A. de Tocqueville et G. de Beaumont. Quelques essais d'emprisonnement cellulaire ont eu lieu et malheureusement ont été abandonnés. On a cédé sur ce point à des préventions plutôt qu'à des opinions réfléchies. L'accroissement des récidives n'a fait que continuer et prendre des proportions alarmantes. La transportation même n'a pas suffi pour modifier sensiblement ces résultats (1864).

tion, comme on l'entend, comme on la pratique aujourd'hui, est un complot incessant contre la société. Elle engendre plus d'attentats qu'elle n'en punit, et ressemble moins à une expiation qu'à une menace. Tant que les détenus auront entre eux des communications quotidiennes, il en sera ainsi. Se voir et se parler, pour des criminels, c'est conspirer, c'est s'affermir dans la dépravation. La prison renvoie toujours un homme plus vicieux qu'elle ne l'a reçu; les plus mauvaises natures y donnent le ton et s'y exaltent par le frottement. Il faut donc séparer, isoler les détenus; tout l'indique. C'est le seul moyen de dissoudre les associations souterraines, de faire tomber en désuétude la langue des bagnes et des maisons centrales. Entre des hommes qui ne se seront jamais aperçus, point de conjuration possible, point de pacte secret. Le libéré ne trouvera plus, en quittant la chiourme, des complices pour persévérer dans le mal, des railleurs pour le détourner du bien : il sera livré à ses instincts et à ses penchants. La réclusion cellulaire, la séparation rigoureuse des détenus, auront seules la vertu d'opérer cette dispersion de l'élément pénitentiaire que chaque jour la prison et le bagne versent dans la société. Vainement essaye-t-on d'y substituer des combinaisons ingénieuses qui laissent subsister, pour les hôtes de la même maison de détention, la complicité de la vue, du geste et de la parole [1]. Pour être efficace, l'isolement doit être complet et le séquestre absolu. Mettre les détenus en présence dans

1. *Théorie de l'emprisonnement*, par M. Charles Lucas, inspecteur général des *prisons du royaume*.

les ateliers, et leur imposer la loi du silence, a le double inconvénient de créer une contrainte odieuse et illusoire, et de maintenir tous les mauvais effets des communications actuelles. Si l'on veut sérieusement changer de régime, il convient d'écarter tous les malentendus et les fictions.

Divers reproches ont été faits à la mesure de l'isolement systématique. Cette peine est, dit-on, un épouvantail pour le criminel : elle jette dans un sombre abattement les hommes qui supportaient avec le plus d'insouciance les fatigues des bagnes et les travaux des maisons centrales. Ils ont peur du silence et de l'oubli, ils ne peuvent s'habituer à la perspective de cette tombe anticipée. Jusqu'ici l'objection n'est pas sérieuse; elle prouve seulement que la peine a une sanction, qu'elle inspire une terreur salutaire. L'emprisonnement en commun n'intimidait pas, l'emprisonnement solitaire intimide, c'est le plus bel éloge que l'on puisse faire de ce dernier moyen de répression, et, dans la bouche des intéressés, cet éloge a plus de valeur encore. Il est vrai qu'on accuse en outre l'isolement d'exercer une action funeste sur la santé et sur la raison des détenus, d'accroître la moyenne de la mortalité pénitentiaire, et surtout d'engendrer de nombreux cas de folie et d'hébétement. A l'appui de ce grief, la statistique expose des calculs victorieux que détruisent les calculs non moins concluants de la statistique opposée. Cette science est coutumière de ces luttes : il faut s'en servir avec prudence, comme d'une arme à deux tranchants. En admettant même comme vrai un fait suspect,

quand il serait aussi prouvé qu'il l'est peu que la vie cellulaire est moins favorable au condamné que la vie en commun, il conviendrait encore de mettre en balance d'un côté l'intérêt social tout entier, de l'autre les chances de longévité du rebut de la population. Que tout homme ait droit à la compassion de ses semblables, rien de mieux; mais pour être judicieuse, cette compassion ne doit pas sacrifier le grand nombre au petit, la règle à l'exception. Le premier devoir et le premier soin de toute société sont de s'épurer et de laisser aux générations qui arrivent de meilleurs éléments que ceux qu'elle a reçus des générations antérieures. C'est pour cela que le châtiment a été institué, non comme une dérision, mais en vue d'intimider et de punir.

Quand on envisage l'ensemble des souffrances humaines, on ne s'explique pas ces sollicitudes excessives pour les classes qui en sont le moins dignes. En fait de sacrifices, la société en supporte de bien plus regrettables et douloureux que ceux d'une mortalité plus grande parmi les voleurs et les assassins. Pour l'honneur du drapeau, nos soldats campent dans les marais pestilentiels de l'Afrique, et la fièvre éclaircit leurs rangs plus que la balle des Arabes. Sous nos yeux, la partie laborieuse de la population habite tantôt des logements sans air ni soleil, tantôt des ateliers insalubres : à un salaire à peine suffisant s'ajoutent pour elle la perspective d'une suspension de travail et les charges de la vie de famille. Parmi ces ouvriers, il en est qui sont voués à des métiers notoirement dangereux, *comme* les plombiers et les verriers, et

pourtant on les voit se résigner courageusement et tomber à leur poste comme d'intrépides soldats. Ainsi la société ne peut pas porter aux hommes méritants tous les secours dont ils ont besoin; elle ne peut ni les soustraire à un milieu délétère, ni les affranchir des incertitudes de l'existence. Et l'on voudrait qu'elle épuisât, vis-à-vis du crime, la mesure des soins et des attentions; que, non contente d'assurer aux détenus une nourriture abondante et saine, des cellules aérées, des vêtements, un lit, des médicaments au besoin, elle s'inquiétât minutieusement des conséquences de la réclusion et reculât devant l'idée d'augmenter d'un ou deux pour cent le chiffre de la mortalité annuelle [1]. Non, cette sollicitude serait immorale et injuste : la détention doit conserver un caractère expiatoire; en adoucir outre mesure les conditions, c'est donner un encouragement au crime, c'est abolir la crainte du châtiment.

Dans l'intérêt de la sécurité publique, il est donc temps de briser le faisceau que les malfaiteurs sont parvenus à former, et de les combattre par l'isolement. Une civilisation comme la nôtre ne doit pas supporter le spectacle de cette fédération du vice qui a des points

1. Il est difficile de s'expliquer le silence des philanthropes qui ont combattu à outrance l'emprisonnement cellulaire devant les conséquences bien plus graves qui accompagnent la transportation. A Cayenne, par exemple, la mortalité est de beaucoup pire que celle des maisons de confinement, même les plus rigoureuses. Un amiral, mort aujourd'hui, et qui connaissait les faits, m'a dit un jour : « A Cayenne, le bagne aura toujours des vides. Quand un forçat arrive, on lui prend mesure d'une redingote de sapin et il n'est pas long-*temps sans l'endosser.* » (1864.)

de réunion permanents, des chefs, des espions, une hiérarchie, un code et un idiome. Si le régime cellulaire peut, comme il y a lieu de le croire, rompre une aussi malfaisante ligue, il importe de ne pas en différer l'expérience. Les adversaires de l'isolement ne discutent guère que sur des adoucissements de détail et des difficultés d'exécution. Il est aisé de concilier ces dissidences et de trouver une combinaison qui, sans altérer l'efficacité de ce régime, en tempère les inconvénients. Quel qu'en soit d'ailleurs le mode, une réforme est urgente, surtout depuis que la littérature va choisir des héros et des héroïnes dans les régions où l'on parle l'argot. L'affiliation des malfaiteurs doit être anéantie : qu'on sache prendre une mesure décisive, et bientôt elle n'existera plus que dans les romans.

Du vice et du crime, on peut arriver sans transition à la misère qui y confine par tant de points. C'est là d'ailleurs le principal chef d'accusation qu'on fait valoir contre la société. La misère des classes laborieuses est présentée comme un grief accablant pour la civilisation qui en souffre le spectacle. Des hommes généreux, des écrivains sensés, se sont émus à ce cri, et de divers côtés on a cherché des solutions au problème le plus épineux des temps modernes, celui qui consiste à concilier la liberté du travail avec la continuité et la suffisance du salaire. Ce qu'une pareille étude a fait ressortir, c'est que, dans le cours des temps, les classes laborieuses n'ont jamais connu qu'un état précaire, aggravé par l'ignorance et le fanatisme. Les formes de civilisation, graduellement *améliorées, ont* adouci cette misère, mais avec la len-

teur et le calme qui président aux évolutions humaines. Le travail, après avoir passé par le régime des castes de l'Égypte et de l'Inde, de l'esclavage romain et du vasselage féodal, s'est enfin émancipé : aujourd'hui il s'appartient, il dispose de lui-même. Dans cet état nouveau et récent, doit-on s'étonner qu'il ait encore l'imprévoyance et la faiblesse de l'adulte ? Avec le temps, l'éducation du travailleur s'achèvera. Il comprendra mieux quelle est son importance dans l'ensemble des relations sociales, et quel rôle il lui appartient d'y jouer. Ce n'est pas par des prétentions qu'il s'élèvera, comme on le lui conseille aujourd'hui, mais par des services. Il serait étrange que l'émancipation demeurât stérile quand la servitude a été féconde. C'est faire injure aux classes laborieuses que de le supposer.

Qu'on n'affecte plus autant de souci pour les hommes qui vivent du travail de leurs mains : ils trouveront leur route d'eux-mêmes. Ils ont, de leur côté, la patience et le nombre ; quand ils y joindront l'esprit de prévoyance et de conduite, toute société devra compter avec eux. On parle d'association, de formules d'association : avant d'y songer, les classes laborieuses ont à épuiser l'épreuve complète du régime d'affranchissement dans lequel elles ne sont entrées que depuis un demi-siècle. Toute association, même avec des clauses disciplinaires, ne peut être aujourd'hui qu'un contrat libre, volontaire, spontané ; il faut qu'en y entrant chaque membre sache à quoi il s'engage, quels droits il aliène, à quels devoirs il se soumet. Dans la masse actuelle des ouvriers ce sentiment, cette

conscience n'existent pas encore. Toute association libre les trouvera un jour dociles, le lendemain rebelles, aussi prompts à se lier qu'à se dégager, répugnant même aux obligations qu'ils se seront créées. En mainte occasion, on a cité des exemples heureux de l'association et des bienfaits qui en découlent, surtout au point de vue des institutions d'épargne et de prévoyance. Il fallait ajouter qu'aucune de ces créations n'a pu survivre longtemps à l'inconstance des travailleurs : celles qui se sont maintenues ne le doivent qu'au dévouement et au zèle de quelques hommes de cœur étrangers à la classe ouvrière. Dans l'état actuel, cette classe redoute encore moins la privation que la discipline, et ne reconnaît, au milieu de bien des misères, qu'un seul bonheur réel, celui de n'obéir qu'à elle-même. Pour mieux constater ce droit, elle en abuse souvent au point de se nuire, comme dans les chômages volontaires et les interruptions systématiques du travail. Les coalitions, dont plus d'une industrie a offert le spectacle, n'ont pas d'autre origine que le désir de faire acte d'indépendance vis-à-vis de l'entrepreneur, et de secouer la servitude du salaire. Voilà où en sont les choses aux yeux des hommes qui les observent froidement : évidemment ce sont là des éléments réfractaires pour l'association, qui demande avant tout à l'individu le sacrifice de ses caprices et la fidélité aux engagements.

On a beau faire, on n'échappera pas à ce dilemme : de deux choses l'une ; ou l'association des travailleurs sera forcée, ou elle sera libre. Si elle est forcée, elle rentre *dans le* régime des corporations d'autre-

fois, des jurandes et des maîtrises, c'est-à-dire dans une organisation arbitraire du travail. A part quelques esprits enthousiastes du passé, personne ne veut de ce retour à un privilége condamné par l'expérience [1]. Reste alors l'association libre qui manque de sanction, qui n'est qu'une lettre morte. Vainement un écrivain [2], dont on ne peut méconnaître ni les intentions ni les lumières, a-t-il essayé de tracer un règlement où la liberté se concilie avec la discipline, et le droit commun avec la hiérarchie. Ce système n'a qu'un défaut, celui de stipuler dans le vide : personne ne s'y ralliera. Tant que le travail restera libre, l'ouvrier préféra l'indépendance à la solidarité. Ce n'est jamais de plein gré que l'homme s'impose des chaînes, même dans l'intérêt de son propre bien-être. Tout avantage de corps lui paraît vain auprès de cette latitude d'action, de cette liberté de mouvement dont il jouit aujourd'hui. La corporation industrielle ne pouvait subsister qu'à la condition d'être close et de régner despotiquement sur une profession. Vouloir en faire quelque chose de paternel et d'accessible à toute heure, sans titre particulier, sans caractère exclusif, c'est le rêve d'un homme de

1. M. Rossi, en parlant de l'apprentissage, qui était, avec la division arbitraire des métiers, le caractère distinctif des corporations anciennes, a dit avec le plus grand sens : « L'apprentissage n'était point établi en faveur des ouvriers, mais tout en faveur des maîtres : c'était une sorte de servitude temporaire. » Cette phrase résume le vice fondamental du système des corporations.

2. *Du Progrès social*, par M. de La Farelle, député du Gard. — *Réorganisation disciplinaire des classes industrielles*, par le même. *Paris, Guillaumin, éditeur.*

bien, mais ce n'est malheureusement qu'un rêve.

Les habitudes du compagnonage, loin d'accuser, comme on l'a dit, une tendance à l'association, prouvent au contraire combien il existe d'éléments dissociables parmi les populations ouvrières. Le compagnonage est une institution des temps barbares, fondée sur la rivalité des corps de métier, et en vue de la guerre séculaire qu'ils se livrent. Non-seulement elle classe chaque profession à part, mais elle consacre des catégories dans la même profession. Au lieu du principe de la solidarité, c'est le principe de la séparation qui y prévaut. Toutes les coutumes du compagnonage respirent une haine farouche entre les divers corps du *devoir*, c'est le nom qu'ils se donnent. Isolés ou en bandes, les compagnons s'adressent des défis grossiers, se provoquent par des chansons outrageantes, et finissent par engager des duels meurtriers ou des mêlées épouvantables. Y a-t-il rien là-dedans qui ressemble à une association, dans la saine acception du mot, et qui en contienne le germe? Sans doute, le compagnonage stipule un échange de secours mutuels entre les membres d'un même *devoir*, mais les traces du bien qui en résulte sont effacées par un cérémonial puéril qui aboutit presque toujours à des stations prolongées dans les cabarets. En somme, ce sont là des traditions fâcheuses, un legs de siècles peu éclairés. Au lieu de refondre le compagnonage, comme le voudrait un ouvrier qui a écrit un livre sur cette institution [1], au lieu d'en com-

1. *Le Livre du Compagnonage*, par M. Agricol Perdiguier.

poser l'idéal, comme l'a fait un romancier célèbre [1], il y aurait plus d'avantage à l'extirper du sein des classes laborieuses. Le compagnonage est une sorte de guerre civile entre les travailleurs, guerre d'autant plus opiniâtre qu'elle n'a pas d'objet et ne saurait avoir d'issue.

Ce qui plaît à l'ouvrier dans le compagnonage, ce qui l'attache à cette coutume, c'est précisément le caractère turbulent et agressif qu'elle revêt. Autant il lui répugnerait de subordonner son indépendance à une association calme et sensée, autant il y a d'attrait pour lui dans ces affiliations militantes. Le bruit l'attire, les promenades en corps de *devoir*, avec la canne en main et les signes distinctifs au chapeau, sont pour lui une grande source de jouissances. Ce que l'on entend par une association n'aurait, à ses yeux, qu'une valeur abstraite et passive; le compagnonage, au contraire, se produit au soleil, s'agite, s'escrime, a des mots de passe, des gestes mystérieux, des pratiques particulières pour la *conduite* et *l'embauchage*, enfin tout un code et presque des rites. C'est la franc-maçonnerie des classes laborieuses : elles y tiennent précisément à cause de ces détails qu'on peut taxer de barbarie ou d'enfantillage. On aurait donc tort de voir là-dedans un acte réfléchi, susceptible de discussion et donnant ouverture à une réforme. L'entraînement, l'exemple, l'habitude ont fondé le compagnonage; le jour où les classes laborieuses chercheront à en peser le mérite, à en raisonner les effets, il sera

1. *Le Compagnon du tour de France*, par Georges Sand.

bien près de finir : tôt ou tard, le bon sens des ouvriers en fera justice.

Il ne faut ni décrier l'ouvrier, ni le flatter. En général, on ne garde pas, à son égard, assez de mesure, on ne montre pas assez de justice; on le place ou trop haut ou trop bas, on va volontiers à l'extrême, soit qu'on l'exalte, soit qu'on le déprécie. L'ouvrier, pris en masse, a des vertus, des qualités qu'on ne doit pas méconnaître; il est serviable, désintéressé, dévoué, patient; il se résigne à une condition précaire avec une philosophie qui ne se rencontre pas dans les classes élevées; il a le sentiment de l'ordre, et, dans une certaine mesure, celui de la dignité personnelle. Ce qui lui manque, c'est l'esprit de prévoyance, c'est le souci du lendemain. Dans les grands centres industriels surtout, il travaille plutôt par boutades qu'avec suite, et cherche dans les plaisirs du cabaret une triste diversion aux fatigues de l'atelier. Un autre travers de l'ouvrier, c'est une répugnance invincible et involontaire pour ce qui le domine. L'instinct de l'obéissance et de la discipline ne dépasse pas, chez lui, la sphère des devoirs directs : il accepte une hiérarchie dans le travail; hors du travail, il ne reconnaît plus ni conducteurs ni maîtres. On a pu le voir, dans ce qui touche à la politique, désavouer ceux qui parlaient en son nom et donner le spectacle d'une armée où les soldats dictaient la loi aux généraux. L'ouvrier est ainsi fait : il exige toujours plus qu'on ne peut lui accorder et dépasse le but où l'on essaye de le conduire. Dans l'ordre industriel, cette jalousie, cette inquiétude se retrouvent.

Là, plus le patronage est immédiat, plus il paraît intolérable. L'ouvrier qui s'est élevé au rang d'entrepreneur excite plus de rancunes que celui qui a toujours occupé cette position. Aussi a-t-on vu ces travailleurs parvenus, repoussés par leurs anciens camarades quand il s'est agi d'organiser à Paris les conseils de prud'hommes, sorte de juridiction de famille chargée de vider les différends entre les ouvriers et les maîtres [1].

Cette question est une de celles qui ont pu mettre en relief le caractère des ouvriers. Un homme sorti de leurs rangs, un compositeur typographe, avait fait imprimer à ses frais un petit livre où était débattue cette question des conseils de prud'hommes [2]. Les ouvriers, quand il s'agit d'eux, ont le tort de ne pas savoir maîtriser leurs prétentions. Boyer s'était montré plus sage, quoiqu'il allât encore au delà des concessions possibles. Il fut désavoué par les siens, méconnu et délaissé; il n'a pas survécu à cette épreuve, il est mort le désespoir dans l'âme. L'organisation d'un conseil de prud'hommes, même incomplète, était pourtant un bienfait. Les grandes villes industrielles de France, Lyon, Saint-Étienne, Rouen, Reims et plusieurs autres, jouissent depuis longtemps

1. Les mœurs des ouvriers se sont bien modifiées depuis que ces lignes ont été écrites, et je suis heureux de leur rendre cette justice. Ils ont à un plus haut degré le sentiment de leur dignité et le respect de leurs devoirs. Les rapports mutuels ont également changé de caractère. Ils se supportent mieux les uns les autres et savent se rendre justice. Ils sont entrés dans une voie où le bien possible n'est plus empêché par le bien chimérique, et où des améliorations sensibles ont lieu à vue d'œil (1864).

2. *De l'Organisation du travail*, par A. Boyer.

de cette institution, qui n'a présenté sur ces divers points que d'excellents résultats. Dans l'ensemble du royaume, le nombre des affaires vidées devant cette juridiction exceptionnelle, s'est élevé, de 1830 à 1834, à 60,555, dont 58,330 ont été conciliées, c'est-à-dire 29 sur 30. 56 affaires seulement sont arrivées en appel. Lyon, en 1835, a eu 3,885 contestations portées devant le conseil des prud'hommes, sur lesquelles 3,714 ont été conciliées et 172 jugées. Saint-Étienne, en 1836, sur 2,616 instances, a compté 2,591 arrangements et 25 jugements. Rouen, dans le cours de cette même année, a vu passer 1,006 affaires donnant lieu à 967 conciliations et à 25 jugements. Aucun appel n'a été formé pour ces diverses sentences, ce qui est un témoignage évident de la justice des décisions.

Ainsi c'était déjà un progrès que de réaliser à Paris, dans des conditions analogues, une institution qui fonctionne avec succès dans nos premières villes industrielles. A l'épreuve, on aurait pu juger si quelques améliorations étaient nécessaires, et les réaliser graduellement. Il n'en a pas été ainsi : la mesure a été livrée à la discussion, et dès lors les exigences se sont donné carrière. C'est surtout à propos de la composition des conseils que le débat a pris de la vivacité. Jusqu'ici les entrepreneurs d'industrie en ont fourni l'élément principal : quelques chefs d'ateliers, contremaîtres et ouvriers patentés, complètent le personnel de ces tribunaux conciliateurs. Sans doute l'intérêt du maître, représenté dans une proportion inégale, y conserve la haute main ; mais on conçoit combien cette circonstance doit inspirer de retenue aux manu-

facturiers opulents, aux notabilités industrielles que l'élection investit de ces pouvoirs. Rarement l'ouvrier aura de déni de justice à essuyer de la part de juges pareils, et dans plus d'une occasion on n'épuisera pas contre lui toutes les rigueurs du droit. Tant que l'entrepreneur tiendra la position dominante, il en sera ainsi : la balance penchera en faveur de l'ouvrier, et les affaires, comme le prouvent les résultats cités, n'iront pas au delà d'une juridiction de famille. Cependant, c'est contre cette situation, qu'au nom des travailleurs on s'est récemment élevé. On a demandé que les juges fussent pris moitié parmi les maîtres, moitié parmi les ouvriers, les ouvriers à patente étant considérés comme des maîtres. Ainsi le conseil des prud'hommes serait partagé en deux camps, ce qui, dans bien des cas, rendrait leur action impossible. Le tribunal de conciliation deviendrait un tribunal passionné, et les entrepreneurs, plutôt que d'en subir la loi, conduiraient les ouvriers, à grands frais, dans toute l'échelle des ressorts supérieurs. D'un instrument de paix, on aurait fait de la sorte un instrument de luttes. Ces prétentions n'ont pas été admises, et Paris attend encore une juridiction de prud'hommes. Les exigences amènent inévitablement de tels résultats : elles servent d'oreiller à l'indolence administrative, qui ne cherche que des prétextes pour s'abstenir de toute innovation. L'ouvrier en porte la peine, et recule ainsi, par un caprice puéril, des réformes qui lui seraient profitables [1].

1. Cet état de choses avait été modifié, même avant la Révolution *de 1848. Les conseils* des prud'hommes sont aujourd'hui par-

On le voit, ce qui manque le plus aux classes laborieuses, c'est l'esprit de calcul, c'est de savoir se contenir et se conduire. Avec le temps, cette éducation se complétera. La responsabilité personnelle suppose une expérience personnelle; aucune tutelle collective ne peut suppléer cette condition. Peu à peu, et individuellement, l'ouvrier, averti par ses propres fautes, éclairé par la pratique de la liberté, acquerra les qualités qui lui manquent, s'élèvera à une position chaque jour meilleure. C'est la loi des siècles, et les anomalies actuelles, fort discutables d'ailleurs, ne sont qu'un incident fugitif dans cette marche constante et nécessaire des choses. L'ouvrier a eu ses jours d'enfance et d'adolescence; il aura sa période de maturité. C'est à lui d'entrevoir déjà cet avenir et d'y aspirer. Pour s'en montrer dignes, il faut que les ouvriers éteignent en eux les prétentions inquiètes et sans but, la soif des réformes impossibles, le besoin d'agitations ruineuses. Leur principale force est dans leur modération et dans ce progrès lent qui détache incessamment de leur classe des sujets intelligents et laborieux pour les élever dans l'échelle sociale. Ils ont pour eux le titre de noblesse des sociétés modernes, le travail; soldats de l'armée industrielle, leur avancement est dans leurs mains, et il n'est point de haut grade auquel ils ne puissent prétendre. Cette ambition légitime vaut mieux que tous les rêves qui prétendent

tout en vigueur et fonctionnent pleinement, sans embarras, à l'avantage commun. Il est question en outre de les compléter par des syndicats qui, sans fonctions judiciaires, rempliraient une mission d'ordre *et éclaireraient* l'exercice des professions (1864.)

faire de notre globe un palais d'Aladin, et de chaque homme un millionnaire.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer de nouveau à quelles contradictions se laissent aller les écrivains qui parlent au hasard des classes laborieuses. D'un côté, on représente ces classes comme en butte à toutes les misères, en proie à toutes les dégradations. Aucune couleur n'est assez sombre pour ces tableaux; les populations de truands n'habitaient pas, dit-on, des logements plus infects, n'avaient pas des mœurs plus repoussantes. Quand la description est achevée et qu'on a épuisé ce minutieux inventaire de la souffrance et de l'abjection, on élève un cri d'accusation contre la société au sein de laquelle de pareils symptômes se manifestent. Tel est le premier point de vue; maintenant, voici le second. Ces classes que l'on vient de voir si abaissées se relèvent le front ceint d'une auréole. A elles toute la vertu, tout l'honneur qui se rencontrent encore ici-bas! C'est chez elles qu'il faut chercher l'inspiration et la science; on trouve dans leurs rangs des philosophes et des poëtes naturels. Veut-on sur les destinées à venir une révélation pertinente, c'est à un ébéniste qu'il faut la demander; désire-t-on entendre des vers où règne le sentiment de l'art, un tailleur de pierre a seul aujourd'hui la puissance d'enfanter ce chef-d'œuvre. Quels rapports n'a-t-on pas découverts entre la métaphysique sociale et la menuiserie? Le rabot conduit directement à une intuition de la marche de l'humanité, à une critique raisonnée du libre arbitre et de la prédestination. Voyez-vous d'ici un forgeron arrêtant son

soufflet pour discuter sur l'objectif de Kant et sur la hiérarchie des capacités de Saint-Simon? C'est pourtant la prétention que l'on voudrait inspirer à la classe ouvrière; on en fait une tribu de docteurs et de rimeurs. Singuliers amis du peuple que ces écrivains qui, d'une part, le dégradent jusqu'à la calomnie afin de le rendre plus digne de pitié, et de l'autre, quand il a besoin de pain, l'invitent à se repaître de fumée!

On dirait qu'on ne peut pas parler aujourd'hui des classes laborieuses sans tomber dans l'un ou l'autre excès. C'est toujours et à propos de tout la même absence de mesure. Une pareille tendance ne saurait avoir que des résultats fort tristes. Il est dangereux d'inspirer aux hommes le dégoût de leur condition et de leur faire des promesses qui ne seront pas tenues; on s'expose à les voir continuer l'utopie dans le sens de la passion et venger leurs mécomptes par des tentatives de bouleversement. Si l'ouvrier ne veut pas devenir le jouet d'une déception amère, il faut qu'il se méfie de ses flatteurs. Son rôle ici-bas n'est celui ni d'un héros de roman[1], ni d'un poëte; il remplit des fonctions plus utiles et des devoirs plus réels. Pour roman il a les soucis de la famille, pour poésie il a le travail. Il y a plus d'honneur pour lui, plus de profit pour le pays dans l'accomplissement d'une tâche manuelle que dans les prétentions inquiètes vers les œuvres de l'esprit et la vie de l'intelligence. Le chapitre des vocations manquées est déjà long

1. *Le Compagnon du tour de France*, par Georges Sand.

dans les carrières libérales : que les ouvriers se gardent d'y ajouter une douloureuse page de plus. On ne peut pas servir deux maîtres, et les devoirs modestes de l'homme qui vit de ses bras sont incompatibles avec les ravages de l'orgueil littéraire.

Dans le domaine de la politique, l'ouvrier devrait également rompre avec les conseils qui l'entraînent à des ambitions excessives. Sans doute, les classes laborieuses comptent pour beaucoup dans l'ensemble de la population ; on ne saurait, sans aveuglement, méconnaître l'influence et les droits du nombre. Ce serait en outre un triste gage de tranquillité que celui qui reposerait sur l'abdication complète des masses et sur l'abrutissement qui résulte des soucis et des plaisirs grossiers de l'existence matérielle. En France, ce rôle ne fut jamais celui des classes laborieuses. Qui plus vivement qu'elles s'intéressa à l'Odyssée militaire de l'empire, aux rancunes contre l'invasion, au mouvement héroïque de juillet 1830 ? Où les bulletins de la grande armée trouvèrent-ils plus de lecteurs enthousiastes, et la victoire des trois jours plus d'énergiques coopérateurs? A toutes les époques il en fut ainsi : toujours le peuple, dans notre patrie, se mêla à la vie publique ; c'est là un de ses titres comme une de ses traditions. Mais il ne s'ensuit pas que tout ouvrier doive rédiger son plan de constitution et se retirer sur le mont Aventin si on ne l'exécute pas à la lettre. Les destinées de la France ne peuvent pas être à la merci des systèmes politiques et sociaux issus des fumées du cabaret. L'avenir des *ouvriers, comme* celui des maîtres, des pauvres comme

des riches, est renfermé dans l'idée du devoir d'où découlent des habitudes d'ordre et de discipline. Hors de là, on s'agite dans un cercle d'illusions, on court après des fantômes.

Les illusions de ce genre sont devenues si contagieuses, si générales de notre temps, qu'elles ont mérité les honneurs d'un nom nouveau et désormais consacré : c'est celui de *socialisme*, en d'autres termes l'art d'improviser des sociétés irréprochables. Plus d'un esprit qui se croit sérieux a payé tribut à cette chimère : il y a aujourd'hui des socialistes partout, dans les sciences comme dans les lettres. Le mot a fait des ravages et la chose aussi : des sectes éphémères et bruyantes ont laissé cette empreinte avant de disparaître. C'est de là que sont venues les déclamations contre la société, les anathèmes tumultueux, les récriminations interminables. Il semble qu'on les entend encore. La société est sans cœur et sans entrailles; elle envoie les jeunes gens au canon, les jeunes filles à la prostitution; elle n'a ni soin, ni souci de la vie et de l'honneur des créatures. Toute institution est viciée en germe; comme dans le mauvais fruit, partout on découvre le ver. L'adultère souille le mariage, la fraude déshonore l'industrie, la haine et les jalousies enveniment les rapports, l'égoïsme plane sur le tout et couronne l'ensemble des relations humaines. Ainsi du reste. On devine ce qu'un pareil texte renferme d'amplifications et quelle masse de griefs on peut invoquer contre une société qui n'a pas la prétention d'être parfaite.

Il faut pourtant s'entendre : la civilisation telle

qu'elle existe, n'est pas un décor d'opéra que l'on fait disparaître d'un coup de baguette. Elle représente un ensemble de sentiments et d'intérêts qu'il est difficile d'ébranler. On peut, en y réfléchissant, s'expliquer les illusions des socialistes. Habitants d'un monde imaginaire où l'âme est affranchie de toute peine, le corps de toute infirmité, il n'est pas surprenant qu'ils regardent avec un profond mépris ce monde réel que la douleur tient asservi et que le besoin assiége sous mille formes. Mais c'est là un état particulier de l'esprit, une foi qui ne visite qu'un petit nombre d'âmes. Le gros des intelligences ne croit ni aux systèmes infaillibles, ni aux transformations soudaines. De semblables déceptions ne sont d'ailleurs pas nouvelles. Il en est de la régénération sociale comme de la transmutation des métaux, que le moyen âge regardait comme une découverte non-seulement possible, mais prochaine. Toutes les chimères se ressemblent, et le même sort les attend.

La société réelle a donc poursuivi tranquillement sa marche en dépit du socialisme et des nombreuses sectes qu'il a fait éclore. Les clameurs ne l'ont pas troublée, les injures ne l'ont pas atteinte. Au milieu du grand mouvement de passions et d'affaires qui accompagne la vie humaine, c'est à peine si cette petite turbulence a été remarquée. A tous les déchaînements dont elle était l'objet, la société n'a répondu que par l'indifférence : c'est ainsi qu'elle s'est vengée. On eût mieux aimé ses colères que son dédain : elle n'a pas donné cette satisfaction aux hommes qui l'attaquaient *de parti pris*. A quoi bon d'ailleurs se charger d'une

justice qui se faisait toute seule? A peine éclos, les systèmes se fractionnaient pour se livrer bataille. Il s'agissait de renouveler la face du globe, et vingt procédés pour un étaient offerts. Jamais autant de recettes du parfait bonheur ne furent imaginées, livrées à l'essai. C'est peut-être l'embarras du choix qui a engagé la société à rester ce qu'elle est, mêlée de mauvais et de bon, s'appuyant sur le passé en regardant vers l'avenir. Quant aux écoles et aux églises nouvelles, il suffisait de les laisser aux prises entre elles pour les voir s'éteindre dans le choc des rivalités et les défaillances de l'isolement.

Le socialisme avoué est donc fini ou bien près de finir. Toutefois, avant de disparaître, il semble vouloir laisser une dernière empreinte dans le monde scientifique et littéraire. Bien des travaux se ressentent de cette préoccupation, et obéissent à cet esprit. L'histoire, l'économie politique et industrielle, l'esthétique, la médecine même, en ont été atteintes, non pas, si l'on veut, dans les grandes écoles, mais par l'apparition de dissidents nombreux et résolus. Une hardiesse en amène toujours d'autres. Il serait trop long de récapituler ici ce qui a été fait sous l'empire de cette disposition : qu'il suffise de signaler trois catégories d'écrivains qui, plus ouvertement que les autres, ont sacrifié aux chimères et aux déclamations du socialisme. La première comprend les statisticiens que la passion des chiffres égare ; la seconde, les aventuriers de la pensée, rhéteurs vaniteux ou philosophes empiriques ; la troisième, certains romanciers, toujours *prêts à abuser de la* couleur. De ces trois classes,

la moins excusable est, sans contredit, celle des statisticiens. Personne n'a attaqué la société avec plus de violence qu'eux, ni intenté à la civilisation, au nom de chiffres fort équivoques, un procès plus opiniâtre et plus brutal. Si la statistique ne sait pas mieux se contenir, elle se fera, auprès des esprits sérieux, un tort irréparable. C'est une science qui renferme des calculs et des arguments pour toutes les causes, fussent-elles diamétralement opposées. Les chiffres sont complaisants; ils se prêtent aux désirs secrets de l'observateur et à la fortune des livres. On se propose de prouver une chose, et l'on voit tout dans le sens de cette démonstration.

C'est ce qui est arrivé pour l'étude des misères sociales. Les chiffres les plus affligeants, les tableaux les plus douloureux sont devenus l'accompagnement obligé de ce travail, et en ont composé, pour ainsi dire, la mise en scène. Il fallait frapper, émouvoir, et comme l'intention semblait justifier les moyens, on a évidemment forcé la preuve et grossi l'effet. De longs cris d'alarme ont été poussés de vingt côtés; on a dressé des tables effrayantes de la misère et de la dépravation publiques; on est allé fouiller dans toutes les sentines, afin d'arranger, par groupes symétriques, les crimes, les vices, les douleurs, et de présenter ensuite à la société cet effrayant et hyperbolique inventaire. La statistique sociale ne procède pas autrement : c'est une science d'étalage. On dirait qu'elle veut emprunter quelque chose à la tactique de ces mendiants qui empirent l'état de leurs plaies pour mieux exciter la pitié de la foule.

justice qui se faisait toute seule? A peine éclos, les systèmes se fractionnaient pour se livrer bataille. Il s'agissait de renouveler la face du globe, et vingt procédés pour un étaient offerts. Jamais autant de recettes du parfait bonheur ne furent imaginées, livrées à l'essai. C'est peut-être l'embarras du choix qui a engagé la société à rester ce qu'elle est, mêlée de mauvais et de bon, s'appuyant sur le passé en regardant vers l'avenir. Quant aux écoles et aux églises nouvelles, il suffisait de les laisser aux prises entre elles pour les voir s'éteindre dans le choc des rivalités et les défaillances de l'isolement.

Le socialisme avoué est donc fini ou bien près de finir. Toutefois, avant de disparaître, il semble vouloir laisser une dernière empreinte dans le monde scientifique et littéraire. Bien des travaux se ressentent de cette préoccupation, et obéissent à cet esprit. L'histoire, l'économie politique et industrielle, l'esthétique, la médecine même, en ont été atteintes, non pas, si l'on veut, dans les grandes écoles, mais par l'apparition de dissidents nombreux et résolus. Une hardiesse en amène toujours d'autres. Il serait trop long de récapituler ici ce qui a été fait sous l'empire de cette disposition : qu'il suffise de signaler trois catégories d'écrivains qui, plus ouvertement que les autres, ont sacrifié aux chimères et aux déclamations du socialisme. La première comprend les statisticiens que la passion des chiffres égare ; la seconde, les aventuriers de la pensée, rhéteurs vaniteux ou philosophes empiriques ; la troisième, certains romanciers, toujours *prêts à abuser* de la couleur. De ces trois classes,

côtés. Soixante-trois mille ! pas un de plus ni de moins, c'est-à-dire, une personne sur quinze. Certes, il y a de quoi donner à réfléchir à ceux qui habitent une ville où tant de corruption fermente. L'auteur assure pourtant qu'il est discret et qu'avec moins de réserve il aurait pu élever à plus de cent mille le nombre de ces êtres dangereux. Ensuite il pose des chiffres, et quoi de plus concluant qu'un chiffre? Nous voici donc exposés à coudoyer 63,000 suspects dont 1,867 forçats, réclusionnaires ou correctionnels, 3,500 escrocs, 7,000 protecteurs de prostituées, 1,500 vagabonds, 6,000 voleurs, 8,000 fraudeurs, 600 recéleurs et 33,000 ouvriers débauchés; le tout au plus juste, et sans que la statistique puisse nous faire un rabais sur ces tables de la perversité. C'est à ne pas y croire : à quelques unités près, on sait, par exemple, qu'il y a dans Paris 8,000 fraudeurs. Qui fournit les éléments de ce nombre? Les fraudeurs, avant d'exercer leur profession, viennent-ils prendre un numéro d'ordre? Sérieusement il n'y a rien dans tout cela qui ne soit hasardé et arbitraire. Il suffit pourtant que ces évaluations soient imprimées, qu'elles émanent d'un fonctionnaire public, pour qu'à l'instant même on s'en empare. L'auteur n'y aura vu sans doute qu'une distraction à des travaux administratifs, et une occasion de se signaler par deux volumes pleins de calme et de bonhomie; mais la déclamation s'armera de ces chiffres pour prouver que nous vivons dans un monde infâme, et la littérature se mettra sur-le-champ à l'unisson de cette clientèle de 63,000 scélérats.

Si l'on voulait chercher, dans des publications récentes, des exemples de ces écarts, le choix seul serait embarrassant. L'un de ces statisticiens, qu'une mort précoce a naguère enlevé, s'était fait un titre spécial de la description des misères de la société anglaise; il avait poussé ce travail jusqu'aux derniers confins de l'hyperbole. De la ville de Londres, il n'avait vu que les cloaques, et, en copiant les enquêtes du parlement, il s'était attaché à en reproduire la partie la plus sombre. On sait aujourd'hui que beaucoup de misères, ainsi décrites, n'ont existé que dans l'imagination de l'auteur ou dans celle des hommes qu'il a consultés. Il y a, de l'autre côté du détroit, une école de coloristes qui a devancé et inspiré la nôtre; c'est celle qui, dans le parlement et hors du parlement, dessert les enquêtes rembrunies et fournit les calculs alarmants. Ordinairement le parti religieux y joue un grand rôle et y apporte un fanatisme qui trouble nécessairement le regard. En France, les imitateurs ajoutent à cela l'ardeur naturelle de notre caractère et le désir de faire leur chemin par des descriptions originales et dramatiques. Ainsi s'engendrent et se multiplient les erreurs.

Quand la statistique française opère sur le terrain national, elle est sujette à d'autres illusions. Jamais on ne vit aligner des calculs avec cette candeur et les interpréter avec cette naïveté. Ainsi, sur quelques renseignements puisés à la préfecture de police, un auteur a dernièrement appris aux honnêtes gens de la capitale qu'ils doivent se défier de soixante-trois mille individus, vicieux ou criminels, vivant à leurs

côtés. Soixante-trois mille ! pas un de plus ni de moins, c'est-à-dire, une personne sur quinze. Certes, il y a de quoi donner à réfléchir à ceux qui habitent une ville où tant de corruption fermente. L'auteur assure pourtant qu'il est discret et qu'avec moins de réserve il aurait pu élever à plus de cent mille le nombre de ces êtres dangereux. Ensuite il pose des chiffres, et quoi de plus concluant qu'un chiffre? Nous voici donc exposés à coudoyer 63,000 suspects dont 1,867 forçats, réclusionnaires ou correctionnels, 3,500 escrocs, 7,000 protecteurs de prostituées, 1,500 vagabonds, 6,000 voleurs, 8,000 fraudeurs, 600 recéleurs et 33,000 ouvriers débauchés; le tout au plus juste, et sans que la statistique puisse nous faire un rabais sur ces tables de la perversité. C'est à ne pas y croire : à quelques unités près, on sait, par exemple, qu'il y a dans Paris 8,000 fraudeurs. Qui fournit les éléments de ce nombre? Les fraudeurs, avant d'exercer leur profession, viennent-ils prendre un numéro d'ordre? Sérieusement il n'y a rien dans tout cela qui ne soit hasardé et arbitraire. Il suffit pourtant que ces évaluations soient imprimées, qu'elles émanent d'un fonctionnaire public, pour qu'à l'instant même on s'en empare. L'auteur n'y aura vu sans doute qu'une distraction à des travaux administratifs, et une occasion de se signaler par deux volumes pleins de calme et de bonhomie; mais la déclamation s'armera de ces chiffres pour prouver que nous vivons dans un monde infâme, et la littérature se mettra sur-le-champ à l'unisson de cette clientèle de 63,000 scélérats.

Ce sont là de tristes déviations : l'écrivain qui aspire à un rôle scientifique devrait montrer plus de sang-froid et plus de justice. Sa tâche ne consiste pas à ne voir qu'un côté des choses et à prendre des conclusions exclusives. Il a pour devoir d'oublier tout, même le succès, pour ne rechercher que la vérité. Il est l'homme de la raison, non de la passion. Voilà ce qui a manqué aux statisticiens qui se sont occupés des misères sociales; ils n'ont pas su, ni peut-être voulu envisager complétement le problème et l'aborder avec modération. Les écarts du sentiment et les erreurs de la colère dominent leurs travaux et les laissent sans autorité. Ce sont tout au plus des peintures de fantaisie qui ne résistent pas à l'examen le plus superficiel. Aucun de ces écrivains, parmi les misères dont il faisait le dénombrement, ne s'est attaché à distinguer celles qui, provenant des vices et des folies des hommes, ont le caractère de châtiments mérités, de celles, en bien plus petit nombre, qui dérivent d'une fatalité invincible et ressemblent à des défis accablants qu'un sort ennemi envoie aux malheureux. C'est pourtant là une distinction très-essentielle à établir et une réserve importante à faire. La compassion qui s'attache à des souffrances volontairement encourues ressemble à un brevet d'impunité accordé à la paresse, à la débauche et à l'imprévoyance. Dans tous les cas, la société n'en saurait être responsable, et il serait puéril de vouloir mettre à sa charge les maux qui résultent des écarts personnels et des fautes privées.

Un autre travers dont la statistique aurait dû se défendre, c'est l'exagération ; en toute chose la me-

sure est inséparable de la vérité. On s'imagine trop facilement que, pour la défense de ceux qui souffrent, la déclamation est permise et l'enluminure légitime. S'il y a erreur, on croit que c'est une erreur qui honore et que l'intention couvre et domine le fait. Il serait temps de renoncer à ce sophisme. L'un des principaux obstacles à toute amélioration, même de détail, est précisément cette absence de modération et ces prétentions excessives. Exagérer ce qu'il y a à faire, c'est offrir un prétexte aux hommes qui veulent que rien ne se fasse, c'est desservir ceux qu'on prétend secourir. Les tableaux trop rembrunis, loin d'avancer les réformes, les éloignent et les paralysent; personne ne se charge volontiers des entreprises hasardeuses et des cures désespérées. Voilà ce que produit l'exagération ; elle gâte, elle empêche tout : il n'est point ici-bas de principe, point de sentiment qu'on ne puisse dénaturer ainsi en les poussant à l'extrême. Se contenir à propos est une force rare : l'esprit humain va volontiers vers l'excès, il abuse de la vérité comme du mensonge. La liberté humaine ne s'en manifeste que mieux. Non-seulement il y a à choisir la route, mais encore, dans la meilleure des routes, le point qu'il ne faut pas dépasser ; non-seulement il s'agit de trouver ce qui est le bien, mais encore la mesure précise dans le bien.

Ces exagérations des statisticiens, certains philosophes les ont partagées, et par philosophes on entend ici ces rêveurs à la suite qui ont essayé de toutes les chimères sans pouvoir se fixer à aucune. Jouets *d'une* vanité maladive, ces hommes n'avaient ni

assez de puissance pour professer l'erreur, ni assez de bon sens pour servir la vérité. Avec plus d'orgueil que de facultés, plus d'audace que de lumières, ils étaient condamnés à se vêtir des lambeaux de vingt systèmes disparates, et à s'agiter, sans jamais conclure, dans un cercle d'hallucinations. Les socialistes de première main, et les écoles qui en sont issues, ont eu du moins le sentiment d'une théorie complète, et l'ont développée avec une vigueur peu commune. Même en les combattant, on doit rendre justice aux qualités qui les distinguent. Chez les nouveaux socialistes, rien de pareil : les prétentions ont grandi, l'intelligence a disparu. L'emphase remplace l'inspiration, la médiocrité perce sous les airs de prophète. Les uns nuisent à la cause qu'ils veulent servir, en substituant au langage de la raison les égarements de la colère et en distillant sur les hommes plus de fiel que n'en devraient contenir des cœurs élevés. D'autres empruntent aux sectes et aux théories sociales des combinaisons qu'ils travestissent, en y ajoutant des rêveries désormais vouées à un ridicule ineffaçable. Pour tromper les âmes crédules, ces esprits fourvoyés poussent des découvertes dans tous les sens, tantôt vers le mysticisme, tantôt sur le terrain économique, heureux d'échapper ainsi à leurs incertitudes et de couvrir d'un vernis d'érudition les fluctuations et l'indigence de leur pensée.

C'est surtout dans cet état nouveau que le socialisme est devenu dangereux. Les véritables inventeurs, avec la foi qui les anime, appellent la discussion et ne font pas consister leur talent à la fuir. Ils com-

fessent hardiment, clairement, leurs doctrines, et apportent dans le débat une sincérité qui les honore. Il n'en est pas de même des socialistes que nous avons en vue : ils aiment à s'escrimer dans l'ombre, et, quand on les presse trop vivement, ils s'enveloppent de leurs nuages. Leurs adeptes mêmes ne réussissent pas à les tirer de ce silence prudent, lorsque leur impatience les somme enfin de définir ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent. Que prétendent-ils donc? Réformer la société? Mais quelle est alors celle qu'ils espèrent mettre à la place? En prendraient-ils les éléments dans la sphère des médiocrités jalouses, des vanités implacables, des ambitions déréglées, des prétentions sans limites? A la surface de toute civilisation flottent des illusions juvéniles et des éblouissements de l'orgueil que l'on prend volontiers pour de la force : est-ce sur ces types exceptionnels que l'on se propose de modeler l'établissement humain? On aura alors un monde de docteurs indisciplinés et de sophistes intraitables. Livrer le gouvernement à des esprits qui ne savent pas se gouverner eux-mêmes, est une grave responsabilité et une entreprise pleine de périls. La singulière réforme que celle qui mettrait le vertige en haut de la hiérarchie et donnerait aux populations, comme inspirateurs et comme guides, des hommes ivres de leurs mérites et livrés à tous les écarts de l'orgueil !

Dans la voie des invectives, les romanciers qui ont suivi le mouvement socialiste n'ont pas moins d'emportement et d'opiniâtreté. C'est là un singulier spectacle. *Voici une nation* qui se meut dans la sphère

de ses droits et de ses devoirs, une nation affairée et attentive à ses intérêts, une nation passionnée et qui n'est étrangère à aucune noble inspiration. Cette nation pense et agit, fonctionne et travaille, obéit aux faits sans négliger les idées; elle assiste à son propre développement, se rend compte de sa vie; elle a un sentiment complet de ce que sont chez elle, de ce que valent les lois, les mœurs, les usages, les relations de famille; elle n'ignore ni les abus ni les inconvénients de ce régime, et les déplore sans les exagérer. Acteur ou témoin, chacun, dans sa petite sphère, se crée ainsi une opinion suffisante et acquiert la conscience entière de l'ensemble des relations sociales. Eh bien! à côté de cette grande famille, une tribu imperceptible d'écrivains prétend modifier complétement l'opinion que la société française doit se former d'elle-même, créer un monde de fantaisie et le lui imposer, imaginer des mœurs odieuses, et les lui faire accepter comme des mœurs réelles, composer un tableau repoussant et le présenter à la ronde comme un chef-d'œuvre d'exactitude. Telle est la comédie qui se joue et qui n'est pas couverte d'assez de sifflets. La société, dans des heures d'oubli, a eu la faiblesse de l'applaudir: c'est un tort dont on abuse aujourd'hui contre elle.

Que les écrivains et les romanciers surtout y prennent garde; le châtiment peut n'être que différé. Pour punir la calomnie et réprimer la déclamation, la société a un moyen énergique, une arme sûre: le délaissement. Si les romanciers font peu de cas de l'estime *publique*, ils ont un faible pour le succès.

C'est de ce côté qu'ils seront frappés, s'ils ne s'amendent. Les paradoxes n'amusent pas longtemps, et le public sera bientôt saturé de peintures immorales ou grotesques. Jamais la caricature n'a été de l'art, et les débauches de la plume ne sauraient suppléer ni à l'observation vraie, ni à l'exécution contenue.

Quel titre ont d'ailleurs ces romanciers à se dire les interprètes de la vie réelle, et où l'auraient-ils étudiée? Ils flétrissent la société! Serait-ce par hasard qu'ils s'y trouvent mal à l'aise? La société honore le respect des engagements, la vie de famille, la fidélité aux devoirs, l'esprit de conduite, le désintéressement, la dignité d'état, la conscience : est-ce là ce qu'on ne peut lui pardonner? et faut-il y voir l'origine de toutes ces colères? L'insulte ne serait alors qu'une expression du dépit ou une formule du remords. Peut-être aussi, sous l'empire de l'enivrement littéraire, les romanciers ont-ils, comme les philosophes, rêvé les palmes de l'apostolat. Il en est aujourd'hui qui, après avoir prostitué leur plume à d'indignes gravelures, aspirent aux honneurs d'un prix Montyon et à la couronne du moraliste. Certes, c'est là une prétention singulière de la part de ces esprits qui ont abusé de tout, même du talent, et ont fait du commerce des lettres l'industrie la plus éhontée et la plus vulgaire.

Les romanciers de cet ordre devenir des moralistes, des réformateurs de la société! En vérité, la prétention est étrange, elle est digne de notre temps. Avant de regarder autour d'elle, cette littérature aurait mieux fait peut-être de s'interroger, de sonder ses

reins, pour employer une expression biblique. Après avoir été sceptique, railleuse, blasée en toutes choses, avide et peu scrupuleuse, il ne lui manquerait plus que de devenir hypocrite, de prendre la morale en guise de manteau et la réforme sociale comme un dernier expédient pour battre monnaie. Ce serait un scandale de plus ajouté à tant d'autres. Moraliste, celui qui a emprunté la langue de Rabelais pour infecter le public de récits indécents et de contes cyniques! Moraliste, celui qui s'est fait un jeu de conclure toujours au succès et à l'impunité du crime! Moraliste, celui qui, après avoir composé un chapelet de femmes adultères, déclare que la chute est obligée pour toutes les filles d'Ève, et que la chasteté, exception rare, est un mot qui peut toujours se traduire par le manque d'occasion! Oui, tous moralistes, moralistes de même trempe, qui reviendront à la vertu, si la vertu a du débit et fait mieux les choses que le vice!

La même cause a porté le roman vers la description des misères sociales : la vogue était acquise à de pareils tableaux. De là cette école dont l'idéal consiste à outrer les difformités de la nature humaine. Autant les anciens recherchaient le beau en toutes choses, autant cette école recherche le monstrueux; elle nous traite en convives blasés dont le goût ne se réveille qu'aux ardeurs de l'alcool et au feu des épices. Les émotions violentes, les sentiments impossibles, les imprécations, les blasphèmes, entrent pour beaucoup dans l'art d'écrire tel qu'on le comprend aujourd'hui. La révolte contre la société anime les conceptions les

plus applaudies. Le roman prend un caractère de protestation de plus en plus impérieux et universel ; il proteste contre le mariage, il proteste contre la famille, il proteste contre la propriété, il ne lui reste plus qu'à protester contre lui-même. Partout se retrouve la prétention de rendre la civilisation responsable des fautes de l'individu et d'abolir le devoir personnel pour mettre tout à la charge du devoir social. Les romanciers appellent cela poser des problèmes au siècle. Problème singulier que celui qui consiste à organiser un monde où les passions seraient sans frein et les fantaisies sans contrainte ! La société actuelle a le tort impardonnable de ne pas laisser aux instincts sensuels une entière liberté ; aussi se montre-t-on inflexible à l'égard d'un régime entaché de tant de rigorisme et d'intolérance.

Le roman ne s'en est pas tenu là ; de l'élégie il est passé au drame. Désormais ce n'est plus sur la compassion qu'il s'appuie, mais sur l'horreur. Au lieu de parcourir les replis du cœur pour vérifier combien il renferme de sentiments dépravés et d'idées malsaines, le roman s'égare à la découverte des bouges les plus infects et des existences les plus immondes ; il se propose de prouver, par la description des mauvais lieux et l'usage d'un cynique idiome, jusqu'à quel degré d'avilissement l'homme peut descendre, et de quel ignoble limon il est pétri [1]. Il n'est sorte de corruption souterraine et d'obscénité mystérieuse dont il ne se fasse l'écho. Les régions où l'on parle la langue du

1. *Les Mystères de Paris*, par M. Eugène Sue.

bagne n'ont plus de secrets pour lui; il s'est chargé de diminuer la distance qui sépare le monde criminel du monde élégant. C'est presque un cours d'éducation à l'usage des lecteurs de livres frivoles; ils peuvent y apprendre l'art compliqué des effractions et des escalades. Les grands scélérats ont le droit d'être fiers de cette fortune qui leur arrive. Une tribune leur est ouverte, un auditoire de belles dames leur est acquis! La vogue est à eux, ils semblent l'avoir fixée et ils en abusent. Bientôt il ne leur manquera plus qu'une Iliade, où éclatent toutes les beautés de l'argot.

Voilà où nous en sommes, grâce aux écarts du roman. Naguère il se contentait de dresser des couronnes au vice; aujourd'hui il élève un piédestal au crime. Qui peut dire où s'arrêtera cette étude des existences exceptionnelles, cette excursion dans les repaires du vol et de l'assassinat? Comme le meurtrier y devient intéressant! Comme la prostituée y gagne du terrain dans l'opinion! Le meurtrier a l'instinct du devoir, la prostituée respire cette grâce délicate qui n'échoit qu'aux races privilégiées. Le roman a si bien fait, que ces deux figures n'inspirent plus ni éloignement ni répugnance. On s'y habitue sans peine; le suffrage des boudoirs adopte une débauche si agréable et un attentat si charmant. De là aux sombres épisodes et aux expéditions sanglantes il n'y a plus que des nuances et des transitions. On les franchit, et les coups de poignard, le dévergondage hideux, la corruption la plus repoussante, celle de l'enfance, sont acceptés au même titre et accueillis avec la même faveur. La grande société s'est décidément

mise à l'unisson de la société déchue : on dirait que l'on commence à se comprendre, presque à s'apprécier. L'assassin pose, et le beau monde applaudit ; le malfaiteur a son jour de Capitole, et il y chante un hymne qui ne semble pas près de finir.

Sérieusement, c'est là un des plus douloureux spectacles auxquels une époque puisse assister, et un genre de séduction plus dangereux qu'on ne se l'imagine. Il y a dans le crime on ne saurait dire quelle volupté dépravée dont il ne faut pas réveiller le goût, et la prudence la plus vulgaire conseille de jeter un voile sur les monstruosités exceptionnelles. Toute civilisation a des égouts ; qui ne le sait? mais un peuple à part les habite, et personne n'est tenu d'en visiter les immondes profondeurs. Croit-on inspirer à l'homme le désir du bien, la passion d'un mobile élevé, en l'initiant à des turpitudes qui ne devraient jamais souiller son oreille ou sa vue? Est-ce là un enseignement qui puisse satisfaire autre chose qu'une misérable et malsaine curiosité? Que l'on ouvre le livre où sont inscrits les grands noms littéraires, et l'on verra si aucun d'eux a dérogé au point d'écrire une telle histoire et de tracer de pareils tableaux. Deux hommes seulement ont abordé cette tâche avec un succès que leurs plagiaires n'obtiendront jamais : on les nomme Mercier et Rétif de la Bretonne. Qu'est-il resté de leurs œuvres? Qui se souvient du *Tableau de Paris*, livre pensé dans la rue et écrit sur la borne, comme le disait Rivarol? Qui connaît les *Nuits de Paris*, ce cauchemar en quatorze volumes, où l'auteur passe en revue les antres de la débauche et du

crime, sans reculer devant aucun détail, sans faire grâce au lecteur d'une seule impureté? Ces écrivains ont été aussi les héros de leur temps. Où sont-ils aujourd'hui et qu'est devenue leur gloire? Ceux qui les suivent et les imitent auront le même sort; rien ne vit ici-bas que par l'idée morale. Le rôle d'un écrivain n'est pas de remuer la fange de la civilisation et de poursuivre, en l'honneur du crime, un idéal impossible et impie. C'est un soin qu'il faut laisser aux sténographes des cours d'assises, chargés de rendre le forfait dramatique et l'échafaud intéressant.

Est-ce là d'ailleurs qu'est la société? Ne vivons-nous que dans un monde d'escrocs et de prostituées? N'y a-t-il ici-bas que des infamies et des guets-apens? Cette légion de mères de famille dont les joies ne dépassent pas l'enceinte du foyer domestique, ces ménages où le travail défraye à la fois les besoins de la semaine, les plaisirs du dimanche et l'épargne pour les vieux jours, ces millions d'hommes laborieux qui portent le poids du soleil avec une persévérance admirable, suffisent à tous leurs devoirs et meurent sans laisser la moindre tache sur leur nom : tout cela on l'oublie, on le dédaigne; personne n'en tient compte, ni les romanciers, ni les philosophes, ni les statisticiens. Ce que l'on recherche, ce sont les difformités, les exceptions. Il faut produire de l'effet, maîtriser la curiosité, frapper des coups qui portent. De là ce monde de fantaisie substitué au monde réel, de là cette importance excessive attribuée à quelques existences *suspectes*, à quelques misères de détail, au

préjudice de l'intérêt que mérite l'ensemble et de l'opinion qu'on doit s'en former.

Il est donc temps de faire un retour sur soi-même et de cesser un jeu où l'honneur des lettres se perdrait tout entier. Le socialisme est fini : il faut en effacer les derniers vestiges. Assez longtemps on a eu l'exagération et l'injure à la bouche en parlant de notre régime social : revenons à un ton plus décent et à une appréciation plus saine. A l'envisager de sang-froid, ce régime n'est pas ce qu'on s'obstine à le faire ; on le place trop bas ou l'on attend trop de lui, on méconnaît ce qu'il a de réel, on force ce qu'il renferme d'idéal. Ce monde, que le christianisme a bien jugé, sera éternellement le siége de la souffrance, et quand on songe qu'aucune classe ne se dérobe à cette loi, que les plus puissants comme les plus humbles lui payent un égal tribut, on s'étonne de voir encore tant de cerveaux en quête de cette chimère que l'on nomme la perfection absolue. Sans doute les sociétés se civilisent et les hommes s'améliorent, mais il n'en est pas moins évident que, à côté d'une plaie qui se ferme, s'ouvre presque toujours une nouvelle blessure. La souffrance morale s'accroît partout où le mal physique diminue, et c'est ce phénomène seul qui rétablit une sorte d'équilibre artificiel dans la destinée humaine.

Par-dessus tout il importe que l'homme ne s'habitue pas à l'attente d'un bonheur indépendant de ses efforts et ne se berce pas de l'idée dangereuse que la société lui doit tout, aisance, joie, sécurité, sans lui *demander en retour* la pratique de quelques vertus et

le triomphe sur quelques passions. Ces sorties contre la civilisation et les misères qu'elle ne peut guérir, sont autant d'excuses au relâchement, autant de prétextes dont les natures vicieuses s'emparent. On fait ainsi la partie belle aux penchants dépravés, on fournit des armes au désordre. C'est là l'intérêt le plus pressant, celui au secours duquel il faut se porter. Les sociétés ont sans doute encore du chemin à faire dans la voie des améliorations, mais ce qui a surtout besoin d'être fortifié de nos jours, c'est le sentiment du devoir et l'empire de la conscience.

Quand on réfléchit à la nature des publications qui se succèdent depuis un certain nombre d'années, on s'étonne que la société n'en ait pas été plus profondément atteinte. Autrefois, l'autorité morale émanait des écrivains, et les siècles passés ont tous obéi à l'initiative de quelques grands esprits. Les consciences trouvaient ainsi une règle; l'action s'exerçait de l'élite à la masse, du petit nombre à la multitude. De nos jours, au lieu de céder aux écrivains, la société leur résiste; elle les accepte comme une distraction frivole, elle ne subit pas leur influence. Les célébrités du paradoxe et de la déclamation, romanciers ou philosophes, ont eu beau l'éprouver de mille manières, l'assiéger de visions burlesques ou sombres : elle n'a pas voulu prendre au sérieux ces débauches de l'imagination. Elle n'a vu dans ces tableaux que des fantaisies sans conséquence, elle n'a prêté à leurs auteurs que l'intention de la divertir en passant. Plus ils semblaient abonder dans le sentiment de leur importance, plus elle les trouvait plaisants et singuliers.

Ces écrivains en ont été pour leurs frais de mise en scène; à peine la société en a-t-elle été effleurée.

On dirait même que le dégoût issu de ces exagérations de la plume a déterminé une réaction dans un sens inverse. A mesure que ces écarts devenaient plus graves, la société se contenait, se surveillait davantage; elle eût rougi de ressembler au scandaleux portrait que l'on affichait pour le sien, elle voulait que l'erreur fût manifeste et la calomnie évidente. Dans les relations de famille, ce contraste s'est surtout fait sentir. Jamais cette longue accusation d'adultère qui remplit tant de volumes et défraye tant de fictions, n'a été moins justifiée; la faute n'est que l'exception, la règle est le devoir. Il en est de même des autres douleurs, des autres plaies sociales : presque toujours la plainte porte aujourd'hui à faux ou s'entache d'une exagération flagrante. Ainsi la voix des écrivains résonne dans le vide et n'a plus d'échos.

Ce résultat est heureux; il prouve qu'en dehors de la vérité il peut y avoir un succès, mais pas d'ascendant, pas d'empire sur les esprits. Les auteurs des grandes époques ne défrayent pas seulement une rapide lecture; ils sont des conseils, des amis; on les consulte souvent, on les cite, on les honore. Y a-t-il rien de pareil aujourd'hui, et où sont les livres qui durent? Ces romans nouveaux que la vogue adopte s'éteignent dans le bruit qu'ils font et ne laissent aucune trace; ces théories qui prétendent au gouvernement du monde, s'éclipsent pour faire place à d'autres chimères. De tout cela il ne reste rien, si ce n'est *le sentiment* d'un oubli éternel et irrévocable. Rien

ne se soutient ici-bas, ne traverse les siècles que protégé par l'estime. Or on peut lire de pareils écrits; on ne saurait les estimer. Deux qualités pourraient seules sauver les auteurs de l'abandon, et il ne les ont pas : l'une est le sentiment de l'art qu'ils sacrifient à la spéculation littéraire; l'autre est la sincérité des convictions, évidemment compromise par les démentis qu'ils se donnent.

L'influence de ces écrivains est donc en pleine décadence : leur plume expie une longue suite d'excès. Tandis que les livres se plaisaient à calomnier la société, celle-ci prenait le parti de se gouverner elle-même. Aux reproches d'abaissement, elle opposait de grands sentiments instinctifs et des vertus pratiques. En vain le socialisme l'a-t-il violentée, injuriée; elle n'a pas cédé aux violences, elle a souri aux injures; elle avait la conscience de sa force et celle de la faiblesse de ses ennemis. Pour les réduire au silence, il eût fallu peu d'efforts; elle n'a pas daigné prendre cette peine; elle était trop haut, eux trop bas. Si les enfants perdus de la philosophie, du roman et de la statistique veulent continuer cette croisade insensée, la société les laissera achever leur suicide sans s'émouvoir, sans s'irriter. A une démence obstinée et volontaire, elle ne doit répondre que par la pitié et le dédain. Tout ce qui lui reste à faire, c'est de souhaiter à ses détracteurs un peu de ce bon sens, présent du ciel, et dont il est plus avare qu'on ne se l'imagine. Le bon sens quitte toujours les hommes qui s'enivrent d'eux-mêmes et de leurs idées : c'est le premier châtiment de leur vanité et la cause d'une irrémédiable impuissance.

CHAPITRE II

DES IDÉES ET DES SECTES COMMUNISTES [1]

I. — *Utopia.* — *Civitas Solis.* — *La République* de Jean Bodin. — *Oceana* d'Harrington. — *Code de la Nature* de Morelly. — *Illustrations of Prophecy*, par Towers, etc. — Premières sectes communistes.

II. — *Conspiration pour l'égalité*, par Ph. Buonarroti. — *Voyage en Icarie*, par M. P. Cabet. — Pamphlets et publications périodiques du communisme. — Sectes modernes.

On a fait des rêves de tous les temps, mais il était réservé au nôtre de croire à la réalisation de tous les rêves et de s'y essayer. Avec le plus grand sérieux, on propose, de divers côtés, de prendre la société en bloc pour lui choisir ailleurs une meilleure place ; on offre de changer le lit du fleuve, au risque d'une inondation générale. Quelques esprits philosophiques ont, dans le passé, adopté ce thème comme un jeu de l'imagination ; on affecte de les traduire à la lettre et de trouver des faits là où ils n'ont mis que des fantaisies. Il y a plus : on ne se contente pas de nourrir ces illusions, on prétend les imposer ; de gré ou de force, on veut rendre l'univers complice d'un pa-

1. *Écrit en 1842.*

reil délire. A ce titre, l'histoire de ces vertiges de l'esprit humain n'est pas sans intérêt. On y verra combien ces violences sont insensées, combien sont vaines ces poursuites. Si les maladies du cerveau ne sont pas nouvelles, elles n'ont jamais été bien contagieuses.

Il est vrai que Platon disait, il y a plus de deux mille ans, en parlant de sa république imaginaire : « Quelque part que cela se réalise ou doive se réaliser, il faut que les richesses soient communes entre les citoyens, et que l'on apporte le plus grand soin à retrancher du commeree de la vie jusqu'au nom de la propriété [1]. » Mais quand le philosophe athénien s'exprimait avec une témérité si grande, il mesurait ses paroles à l'intelligence de son auditoire. Platon créait un idéal et le rejetait au delà des confins du possible, il abandonnait le monde réel pour entrer dans le pays de fables. L'intention était transparente; personne autour de lui ne s'y trompait. Sa fiction se défendait d'être prise à la lettre et respirait cette ironie délicate dont les anciens semblent avoir emporté le secret. Aux vices des civilisations du temps elle opposait les merveilles d'une civilisation chimérique, elle se servait d'un plan de société pour conclure à une leçon de morale. Voilà dans quel sens Platon doit être compris : sa conception n'a qu'une valeur d'antithèse.

Les fictions issues de la sienne ont aussi ce caractère de protestation tantôt formelle, tantôt détournée.

1. *Livre des Lois.*

Plus l'époque est ombrageuse, plus elles s'impreignent d'exagération, afin d'éloigner le soupçon d'une allusion trop directe. Sous Louis XIV, Fénelon rêve une Salente où rien ne rappelle les formes de la monarchie. Sous Henri VIII, le chancelier Morus recommence Platon et écrit, aux applaudissements d'Érasme, son *Utopie*, nom générique désormais de toute une famille d'écrits. Morus, d'ailleurs, exprime ses réserves : il proteste contre l'application de ses idées, et déclare qu'elles ne sont pas réalisables. Plus tranquille alors, il proclame sa communauté. Point de propriété individuelle; la terre, les fruits de la terre, sont du domaine social. Quiconque a besoin d'un instrument de travail, d'un vêtement, d'un meuble, d'une denrée, doit s'adresser aux magistrats chargés de la distribution générale, aux garde-magasins de la propriété collective. On doit, en Utopie, l'hospitalité au voyageur; mais le voyageur doit à son hôte l'aide de ses bras. L'activité industrielle a des lois expresses; on répartit les professions au moyen de deux modes : le sort et le choix y concourent. L'agriculture seule est privilégiée; elle puise dans toutes les classes et compte comme fonction obligatoire. Rien n'est d'ailleurs plus léger et plus doux que la tâche individuelle; six heures de travail suffisent pour assurer, chaque jour, le service de tous les besoins, dans leurs variétés et dans leurs raffinements. On est sensuel en Utopie, Épicure y est plus écouté que Zénon : aucun repas n'a lieu sans musique et sans parfums; tous les sens ont leur part dans ces fêtes : l'odorat se dilate au *sein d'une atmos*phère embaumée, l'ouïe s'enivre de

sons harmonieux, le goût est flatté par des mets exquis, la vue se repose sur le spectacle de douze cents convives unis et heureux. Point d'autres limites à la jouissance que celles dont la nature a mis en nous le sentiment : où commence l'excès, le plaisir cesse. Comme les valeurs métalliques stimulent trop vivement la cupidité humaine, l'économie politique de l'Utopie n'en admet pas l'usage à ce titre. L'or et l'argent, en expiation du mal qu'ils ont causé, sont condamnés aux destinations les plus viles : on en fait, comme aujourd'hui au Pérou, des meubles, des vases abjects, ou bien des chaînes pour les galériens, des boucles d'oreilles pour les criminels moins endurcis. Le fer est plus honoré : on ne le dégrade point dans des emplois domestiques ou pénitentiaires. Quant au gouvernement, il est des plus simples. Tout y relève d'un système d'élection à plusieurs degrés, même le roi, premier magistrat de l'île. Chaque famille a un chef qui concourt au choix d'un supérieur pour trente familles, et ces supérieurs nomment à leur tour les grands dignitaires. La hiérarchie se forme ainsi, du membre de la communauté jusqu'au souverain, par une suite de cercles successifs, peu à peu amoindris et aboutissant au centre, c'est-à-dire à l'unité. Le principe mobile de l'élection est une garantie contre l'usurpation et la dictature. Les cadres du pouvoir sont seuls permanents ; les titulaires sont renouvelés chaque année. Ainsi se passent les choses dans cette espèce d'Atlantide qu'un esprit docte et grave, un chancelier d'Angleterre, a reconstruite d'après Théopompe et Platon. Pour mieux constater cette

filiation il y a maintenu les esclaves; pour innover il y a ajouté les galériens. Tout est pour le mieux dans la meilleure des îles.

Un siècle plus tard, le dominicain Campanella reproduit la même chimère. Né à Stilo, en Calabre, Campanella, s'il faut en croire l'historien Pietro Giannone, chercha à soulever le pays contre la domination espagnole. Jeté dans les prisons de Naples et mis sept fois à la torture, il ne démentit pas son caractère : les bourreaux du comte de Lemos ne purent lui arracher le moindre aveu. A l'exemple de plusieurs enthousiastes qui ont fait secte et se sont continués jusqu'à nous, le moine de Stilo décernait au pontife du catholicisme une autorité universelle, tant sur le temporel que sur le spirituel. Comme Guillaume Postel, dans son *Orbis concordia*, comme Isidore Isolanis, comme Fialin, comme Bonjour, il rêvait l'établissement de la république du Christ, ou, suivant sa propre expression, de la monarchie du Messie. *La Cité du Soleil* renferme l'idéal de ce régime. Campanella procède dans sa fiction comme Morus. C'est un capitaine de vaisseau génois qui, dans le cours d'excursions lointaines, a découvert l'île de Topobrane et la Cité du Soleil; il raconte ce qu'il a vu au grand-maître de l'ordre des hospitaliers. Les Solariens sont les plus heureux des hommes : ils ont pour chef un grand métaphysicien, qui gouverne au moyen de ses trois ministres, Puissance, Sagesse, Amour. Puissance a la guerre dans ses attributions; Sagesse, les arts, les lettres et les sciences; Amour, la vie physique et les théories de la génération. A chaque vertu sont affectées des magis-

tratures qui y correspondent : quant aux vices, on n'a rien prévu ; à peine quelques fautes vénielles sont-elles punies par l'exclusion du repas en commun ou par l'interdiction du commerce des femmes. L'éducation est la même pour tous les Solariens, et l'ordre des mérites détermine la hiérarchie des pouvoirs. Le grand métaphysicien est la première capacité du pays : Campanella semble avoir pressenti le saint-simonisme. Du reste, tout est commun dans la Cité du Soleil, logements, lits et dortoirs. Tous les six mois, les magistrats désignent ceux qui doivent habiter dans telle ou telle enceinte, coucher dans telle ou telle chambre. Le travail est commun aussi ; seulement les magistrats en font la distribution, soit entre les sexes, soit entre les individus, de manière à ménager les forces et à concilier les aptitudes. La sollicitude de Campanella se porte principalement sur l'union des couples ; il en parle en moine exempt de préjugés. Son grand métaphysicien n'abandonne pas le croisement des races à la loi du hasard, aux vicissitudes du caprice ou de l'intérêt. L'individu, chez les Solariens, est sacrifié à l'espèce ; des fonctionnaires publics se chargent, dans un autre ordre d'améliorations, d'y représenter nos inspecteurs généraux des haras. Le choix des âges, des tempéraments, des époques favorables, des heures propices, devient l'objet d'études minutieuses et de détails que le latin seul tolère. Pour obtenir des sujets de choix, les Solariens ne reculent pas même devant la promiscuité ; Campanella les excuse avec l'autorité de Socrate, de Caton, de saint Clément, de saint Augustin. Comme Morus, le moine

de la Calabre ne veut pas que l'argent monnayé ait cours dans sa ville imaginaire; il admet seulement qu'il puisse servir aux échanges avec l'étranger. Les champs qui entourent la Cité du Soleil ne sont pas fécondés au moyen de matières en décomposition; les habitants ont d'autres engrais plus actifs, plus sains, et qui ne communiquent pas à la végétation des miasmes pestilentiels. Pour ce travail, ils tirent un grand parti de l'observation sidérale; les cieux, à leur sens, sont un livre où se trouve écrite la solution de tous les problèmes. Aussi l'astrologie occupe-t-elle une place étendue dans l'œuvre du dominicain.

On peut entrevoir déjà comment, dans ces créations chimériques, le plagiat, même dès l'origine, prévaut et s'établit. La fiction de Platon, prise comme point de départ, se réfléchit dans celle de Morus, et Morus, à son tour, déteint pour ainsi dire sur Campanella [1]. Les analogies sont d'autant plus saillantes, que la scène se passe hors de la région des réalités. Ce caractère se retrouve dans une série de compositions identiques, sur lesquelles il est sans intérêt de s'appesantir. Dans le nombre figure l'*Oceana* d'Harrington, qui, sous Cromwell, et avec une république en cours d'expérience, traça le programme d'une république imaginaire, ce qui faisait dire à Montesquieu « qu'il avait bâti Chalcédoine ayant le rivage de Byzance devant les yeux. » Au même titre on peut citer Jean Bodin, esprit à la fois sceptique et crédule, qui, vers 1576, publia un livre intitulé *De la République*, écrit

1. L'*Utopie* de Th. Morus est de 1518, *la Cité du Soleil* de Campanella est de 1637.

au milieu des troubles de la Ligue, et empreint d'une tolérance fort rare en ces temps passionnés. Ni Bodin, ni Harrington, ne poussent aussi loin les choses que le chancelier d'Angleterre et le moine de la Calabre; mais, sur bien des points encore, il y a imitation [1]. On en peut dire autant d'une foule d'autres républiques imaginaires, comme celle des *Ajaïoiens*, qu'on croit être l'œuvre de Fontenelle, celle des *Sevarambes* (Bruxelles, 1677), celle des *Cessarès* (Londres, 1764), celle des *Abeilles*, qui fit quelque bruit dans le courant du siècle dernier. Dans plusieurs parties, le *Miroir d'Or* de Wieland incline vers ces idées, qui se retrouvent encore, sous une forme précise et dogmatique, dans le *Catéchisme* de Boisset et dans le *Code de la Nature*, livre longtemps attribué à Diderot, mais qui est l'œuvre de Morelly, déjà entraîné sur ce terrain par une fiction intitulée *la Basiliade, ou les Iles flottantes*.

Ce *Code de la Nature*, auquel La Harpe, croyant s'attaquer à Diderot, donna quelque célébrité par une critique véhémente, a cela de caractéristique qu'il contient, en termes exprès, toutes les combinaisons économiques dont plus tard s'inspira Babeuf. L'organisation matérielle de la communauté y est réglée dans les moindres détails et par articles. Ainsi, par la loi fondamentale, tout citoyen est déclaré homme *public*, devant être *sustenté* (le mot est textuel), *entretenu et occupé aux dépens du public*. Par la loi distributive, la nation est divisée en familles, tribus, cités et

1. Cependant *La République* de Bodin a plutôt un caractère critique. M. Henri Baudrillart a publié un excellent livre sur cet auteur; il y est jugé d'une manière définitive et complète.

provinces. Les individus ne possèdent rien en propre, mais échangent entre eux les fruits de leur travail dans la mesure de leurs besoins. L'excédant des produits d'un district sert à combler les vides qui peuvent se présenter dans les districts voisins. Tout approvisionnement est interdit aux individus et aux ménages : on ne doit avoir sous la main que les choses immédiatement nécessaires. Quand les objets d'agrément se trouvent en trop petit nombre pour pouvoir être d'un usage universel, la distribution en est suspendue. Morelly consigne ici un singulier détail : pour les comptes, il veut que l'on emploie le nombre dix et ses multiples. Sa réforme a eu au moins raison sur ce point, et il se trouve, dès 1755, le précurseur de notre système décimal. A la loi distributive, Morelly fait succéder la loi agraire, qui établit une sorte de conscription forcée pour la culture du sol : tout citoyen y est voué de l'âge de vingt à vingt-cinq ans. La loi *édile* règle l'administration de la cité, la disposition des quartiers, la création des hôpitaux, des prisons, des asiles pour la vieillesse. Les lois de police gouvernent surtout le travail et en fixent la hiérarchie. Jusqu'à trente ans, les vêtements sont uniformes. Le mariage est de rigueur à dix-huit ans. Chaque année, les adultes des deux sexes se réunissent sur la place publique, et, devant le sénat assemblé, les couples se choisissent avec une liberté entière. Les mères doivent allaiter leurs enfants; mais, à l'âge de cinq ans, la communauté s'en empare. Les lois politiques constituent dans chaque cité un sénat, qui se compose de tous les pères de famille âgés de plus de cinquante

ans; le reste de la communauté a voix consultative. Chaque chef de famille devient à son tour chef de tribu à l'aide d'un roulement et pour un temps déterminé. Ce système de roulement, emprunté à Harrington, est le grand rouage politique de Morelly. Il sert à désigner des chefs de cité parmi les chefs de tribu, des chefs de province parmi les chefs de cité, enfin un chef supérieur parmi les chefs de province. Au-dessus des divers sénats siége un sénat suprême, sujet à un renouvellement annuel. Les lois pénales atteignent tous les membres de la communauté, depuis l'artisan jusqu'au souverain, et elles ne brillent pas par la clémence. Ainsi, tout individu convaincu d'avoir voulu introduire dans le pays « la détestable propriété est enfermé pour toute sa vie, comme fou furieux et ennemi de l'humanité, dans une caverne bâtie dans le lieu des sépultures publiques; son nom est pour toujours effacé du dénombrement des citoyens; sa famille doit en prendre un autre [1]. » L'assassinat, l'adultère, sont aussi prévus et frappés de diverses peines. Le *Code de la Nature* a cet avantage sur les hallucinations du même genre, qu'il ne croit pas à la perfectibilité absolue et qu'il ménage une place au châtiment.

A côté de ces travaux d'un ordre purement littéraire, il importe de placer des inspirations, différentes quant au mobile, semblables quant au résultat. Ici l'extase remplace l'imagination, le sentiment religieux domine le sentiment philosophique. L'illusion

1. *Code de la Nature*, p. 175.

consiste dans la prescience d'un paradis terrestre. Au lieu de le reléguer dans le passé, on le place dans l'avenir, et on y aspire avec une ferveur spirituelle et sensuelle. Près du berceau même du christianisme et au sein de la seconde génération d'apôtres, ce schisme éclate. Papias, disciple de saint Jean, évêque d'Héralde, annonce le gouvernement temporel du Christ, et conseille aux fidèles de se préparer à cette transfiguration nouvelle. De là les sectes des millénaires, des chiliastes et toutes leurs variétés. Rien n'est plus curieux que leurs rêves, dont Towers a été l'interprète le plus hardi [1]. Il faut voir dans son livre quel admirable séjour sera notre globe quand les temps du *millenium*, ce règne de mille ans, seront arrivés, et qu'il n'y aura plus qu'un maître ici-bas, Jésus. Les merveilles de l'âge d'or s'effacent devant cette Apocalypse nouvelle. Plus de séparations factices, plus de distinctions arbitraires : la fraternité évangélique gouverne le monde ; l'humanité ne forme plus qu'une famille. Toutes les causes de division, de trouble, de haine, disparaissent comme par magie. Le luxe des cours, l'insolence des grands, l'orgueil des riches, font place au sentiment profond de l'égalité : il n'y a de lutte que pour le dévouement. On ne reconnaît plus qu'un titre, la vertu ; on n'a qu'un souci, le bonheur commun. Les efforts des générations s'unissent pour dompter la nature et la mettre au service de l'homme. La science l'attaque sur tous les points, la désarme, l'assujettit ; la foudre est vaincue, les

1. Voyez *Illustrations of Prophecy*, par Towers.

mers se résignent. Il en est de même dans tout l'ordre physique : les poisons disparaissent, les bêtes malfaisantes sont retranchées de la création, les animaux les plus farouches réclament les honneurs de la domesticité. Les fils d'Adam jouissent enfin d'un héritage laborieusement conquis ; ils sont les souverains de la terre, et élèvent jusqu'à Dieu leur concert de de victoire. Il n'y a plus ici-bas qu'un troupeau et qu'un pasteur, comme l'annoncent les Écritues. Ce régime est inséparable d'une paix universelle ; aussi les armées se dissolvent-elles, faute d'emploi. On ne tue plus, on ne punit plus ; le crime ayant cessé, la loi n'a plus besoin de glaive. Telle est l'Apocalypse de Towers, et Winchester ajoute qu'au moment où le *millenium* commencera, tout œil humain pourra distinguer, pendant vingt-quatre heures, le corps de Jésus-Christ suspendu sur l'équateur et visible d'un pôle à l'autre. Bellamy et Worthington font de cette métamorphose le point de départ d'un grand développement industriel, Sherlock celui d'une nouvelle fécondité agricole. Ainsi tout se trouve compris et intéressé dans cette seconde rédemption, le corps comme l'esprit ; la béatitude est complète. C'est merveilleux en vérité, surtout lorsque l'on songe que ce grand secret se transmet depuis plus de mille ans, de rêveurs en rêveurs, de mystiques en mystiques. A ce compte, notre siècle, qui croyait avoir inventé la fraternité et la solidarité, la paix perpétuelle et la réhabilitation de la chair, ne serait plus qu'un plagiaire ; il aurait copié les chiliastes, il aurait refait le *millenium*. Pour l'émancipation du sexe, il se serait laissé devancer par

Guillaume Postel; pour les chimères du travail collectif, par les communistes du XVIe siècle. Triste, mais inévitable aveu! il n'y a plus désormais d'originalité, même dans l'absurde, et rien n'est nouveau ici-bas en fait de vertiges.

Les tentatives de ce genre ne sont pas même demeurées circonscrites dans les sphères de la spéculation. Comme il y a, dès l'origine des siècles, une école de théorie, il y a aussi une école pratique. On n'a pas la ressource de dire que la communauté n'a point été essayée : elle l'a été et à diverses fois. Les *thérapeutes* et les *esséniens* ont laissé des traces dans l'histoire, des imitateurs dans le cours des temps. Leurs statuts, tels que les retracent Philon et Josèphe, se retrouvent chez beaucoup de corporations religieuses ou civiles, et forment l'élément principal de plusieurs combinaisons imaginaires. Les esséniens n'avaient rien qui leur appartînt en propre, ni maisons, ni terres, ni denrées; tout chez eux était à chacun et à tous. Ils vivaient sous un toit assigné, mais la porte en demeurait constamment ouverte au coreligionnaire. Leurs repas, pris en commun, donnèrent naissance à ces agapes célèbres dans les premiers âges de la chrétienté; leur continence devint la règle des ordres monastiques. On retrouve sans peine dans la vie de ces sectaires notre régime conventuel, qui impliquait l'abandon de toute richesse particulière au profit de la fortune collective; on y découvre l'origine des biens de main-morte, des bénéfices, des redevances de toute nature qui défrayaient les besoins [illegible] corporations religieuses. Mais ce qu'il faut voir

dans ces accidents de l'existence sociale, c'est moins le fait en lui-même que le mobile. Dans cet abandon du droit individuel, ce n'est pas la jouissance que l'on cherche, mais le sacrifice ; on n'y voit pas un plaisir, mais une épreuve. On sait bien que ce n'est point le bonheur sur la terre, on espère que ce sera le salut dans le ciel. La communauté est une expiation à laquelle on se résigne par piété, par fanatisme ; on comprend qu'elle n'est possible qu'avec l'esprit de détachement, de renoncement. Aussi n'y a-t-il rien à conclure de ces réalisations partielles, à moins qu'on ne prétende convertir le globe entier en un vaste monastère.

Diverses sectes ont même poussé les choses plus loin : elles ont admis le mélange des sexes dans la communauté, et substitué le travail collectif à l'oisiveté systématique du couvent. De ce nombre sont les *moraves*. Le lien principal de leur association est l'ascendant religieux des chefs, leur bienveillance et leur dévouement sans bornes. On obéit volontiers à qui commande avec justice. Les moraves vivent en commun [1] dans de vastes établissements. Chaque frère exerce un métier ou un art, et le produit de son travail est versé à la masse. Il n'y a entre eux d'autre hiérarchie que celle de l'âge. On distingue divers *chœurs* dans chaque maison, des chœurs d'hommes et de femmes, de veufs et de veuves, de garçons et de

1. D'après des détails précis que donnent MM. Droz et de Gérando, le régime de la communauté n'existerait pas chez les Moraves, et la propriété individuelle y serait formellement reconnue. Cette *modification, si elle* existe, doit être récente.

filles. Les enfants sont élevés ensemble, comme s'ils appartenaient au même père. Chez aucun sectaire, le mysticisme n'exerce un empire plus grand : leur dévotion à Jésus remplit entièrement leurs âmes. Les jeunes filles sont les épouses du Sauveur, leurs maris n'ont que le droit de procureurs fondés. La plaie latérale du Christ est l'objet d'une adoration particulière ; on voit cette plaie figurée sur leurs livres et sur les portes de leurs établissements. Des hommes qui se passionnent dans ce sens doivent évidemment regarder leur organisation temporelle comme un objet secondaire, et y apporter des dispositions qui rendent leur gouvernement facile. Les satisfactions que procure un culte mental étouffent ces jalousies, cette cupidité, ces ambitions, qui jettent tant de désordre dans nos sociétés humaines, et, grâce à l'ascendant religieux, la communauté morave se maintient, depuis un grand nombre d'années, sans interruption comme sans progrès.

Le même mobile se retrouve dans les colonies d'Indiens que fondèrent, vers le milieu du dernier siècle, les jésuites du Paraguay [1]. Les éléments différaient cependant sur un point. Ces Indiens vivaient à l'état sauvage, et l'application d'un mode de civilisation, quel qu'il fût, était pour eux un bienfait réel. Les jésuites d'ailleurs se montrèrent animés, à l'égard de leurs nouveaux sujets, de sentiments éclairés et bienveillants. Leurs missions ou *réductions* du Paraguay étaient gouvernées par un régime patriarcal tempéré

1. *Christianismo felice*, de Muratori.

de discipline catholique; la communauté y existait plutôt dans les mœurs que dans les lois. Chaque Indien avait son champ, son troupeau; mais, en dehors de cette propriété individuelle, existait un vaste domaine commun, que l'on nommait *la possession de Dieu*. Toute la colonie concourait à cette culture; les produits en étaient affectés à l'entretien des infirmes, à la guérison des malades, aux frais du culte, au payement du tribut envoyé chaque année au roi d'Espagne. Les hameaux situés dans des plaines fertiles réunissaient les conditions désirables de salubrité, de symétrie et même d'élégance. Ce peuple y vivait heureux, mêlant à l'exploitation du sol quelques industries manuelles, comme le tissage des toiles. On portait dans les magasins de la mission le produit du travail collectif, et le curé en opérait ensuite la distribution en raison des besoins. Ces établissements prospérèrent ainsi pendant plusieurs années; mais la jalousie de quelques ordres rivaux parvint à en faire expulser les jésuites, et dès lors cette civilisation éphémère dépérit peu à peu et s'éteignit sans retour. Il n'y avait là, d'ailleurs, qu'un phénomène naturel. Pour un peuple dans l'enfance, la communauté est le premier échelon de l'ordre social; l'individu n'a pas encore la conscience de ce qu'il peut et de ce qu'il veut; il a besoin d'une tutelle attentive. Les jésuites avaient donc parfaitement compris ce qui convenait à leurs administrés; ils s'étaient substitués au rôle des anciens patriarches [1].

1. Il existe en France, dans l'ancien Morvan, une communauté singulière sur laquelle M. Dupin aîné a écrit une notice pleine

Il est utile de s'arrêter un moment encore sur ces exceptions sociales. Elles ont pu offrir la réalisation d'une communauté intérieure, précisément parce que la société n'obéissait pas à ce régime; voilà ce qu'il importe de faire ressortir. L'abdication de la liberté, de l'intérêt, du droit individuel, y était volontaire sans doute, mais elle résultait d'une résignation ou d'une compensation religieuse. Le calcul n'y entrait pour rien, ou, s'il y jouait un rôle, il se portait au delà de cette vie et spéculait pour l'éternité. La disposition de ces âmes, cloîtrées dans une enceinte ou enfermées dans un système, les amenait à regarder ce monde comme un lieu de passage, indigne d'attention et de regrets. C'était un avantage inappréciable. Avec de bons éléments, il n'est point de régime en-

d'intérêt : c'est celle des Jault, situé près de Saint-Saulge, dans la commune de Saint-Benin-les-Bois. Une grande maison d'habitation, distribuée en cellules, renferme une petite colonie agricole composée de trente-six membres, hommes, femmes et enfants. Depuis plus de six siècles, l'exploitation des terres des Jault se fait en commun, et ce régime y a survécu à cinquante ans de révolutions. La communauté est gouvernée par un chef qu'ils nomment le *maître*, et qui semble résumer tous les pouvoirs comme tous les droits. M. Dupin aîné a expliqué par quels moyens les Jault étaient parvenus à conjurer le fractionnement qu'entraîne la division des héritages. Il est difficile de croire que cette curieuse anomalie puisse subsister longtemps encore ; la communauté du Morvan semble prospérer ; mais on aurait tort d'en tirer une conclusion favorable à une expérience sur une grande échelle. C'est là une exception comme celle des Moraves et des jésuites du Paraguay. Ce n'est pas d'ailleurs une communauté pure et simple, puisqu'en dehors de sa part afférente dans l'exploitation, chaque membre des Jault peut avoir une épargne personnelle, un *pécule*. On peut donc considérer cette association comme une sorte de commandite agricole, *agissant dans* un cercle prévu et pour des fins déterminées.

tièrement mauvais : ici les éléments valaient mieux que le régime, et lui communiquaient quelque vertu. Tandis que la grande société humaine plaçait le bonheur dans la jouissance et dans la liberté, ces sociétés mystiques le faisaient consister dans la privation et dans l'obéissance. En apparence, c'était cela. Une règle inflexible réprimait les écarts et contenait les regrets. Là où les vœux étaient éternels, l'engagement indissoluble, il fallait se plaire dans cette condition ou dévorer ses douleurs; là où le lien n'était que volontaire, la communauté rejetait dans le tourbillon du monde ceux que la vocation n'enchaînait pas suffisamment. Des deux côtés, il y avait, pour l'institution, une garantie suffisante, soit dans la compression, soit dans l'expulsion des individualités rebelles. La vie collective était maintenue de la sorte avec uue entière rigueur, et le système portait des fruits, sinon sains, du moins satisfaisants au regard. Les communautés forcées demandaient à la société des armes pour maintenir la discipline; les communautés libres la prenaient pour déversoir et s'épuraient ainsi par voie d'élimination. L'ascendant des chefs, leur science, leur sagesse, leur fermeté, faisaient le reste. Ainsi ont vécu ces corporations et ces sectes, vouées à la vie commune par l'indigence ou par le mysticisme, sans qu'on puisse rien en inférer de concluant pour la vertu générale d'un pareil régime.

Jusqu'ici pourtant, et dans cette limite, ces tentatives n'ont rien que de légitime. Satire ou idylle, extase religieuse ou protestation contre un monde profane, on peut tout accepter, pourvu que le débat

se passe dans le domaine de la conscience et ne dégénère pas en prosélytisme passionné. Mais il est des gens qui ne comprennent qu'une sorte de tolérance, celle qui s'exerce à leur profit : après avoir combattu pour la liberté des convictions, ils profitent de la victoire pour opprimer celle des autres, s'imposent par la violence et demandent à la terreur la sanction de leurs systèmes. Cette forme de propagande eut des apôtres vers la fin des XIVe et XVe siècles. A leur tête figure l'hérésiarque Wicleff, qui, s'appuyant sur cent mille *lollards* révoltés, fit trembler l'Angleterre et la plaça sous le coup d'un bouleversement général. Le second, plus dangereux encore, fut le curé Muncer, de Zwickau : disciple de Luther, il devint le chef des premiers anabaptistes. Sous le couvert d'un schisme religieux, Muncer conduisit la populace à l'assaut des propriétés. Le sénat de Mulhausen se prêtait mal à ses plans de spoliation; Muncer le contraignit à se dissoudre. Ses moyens d'action sur la multitude étaient infaillibles ; il conviait les pauvres au partage de la dépouille des riches, et, traînant à sa suite des bandes avides de pillage, il les excitait par des harangues furieuses. « Nous n'avons tous qu'un même père, leur disait-il; ce père est Adam. D'où vient donc la différence des rangs et des biens? Pourquoi gémissons-nous dans la pauvreté, tandis que d'autres nagent dans les délices? N'avons-nous pas droit aux biens qui, par leur nature, sont faits pour être distribués entre tous les hommes? Rendez-nous, riches du siècle, rendez-nous, usurpateurs cupides, les trésors que vous retenez injustement. C'est à mes pieds qu'il

faut les apporter, comme on les apportait jadis aux pieds des premiers apôtres. » Un système de communauté qui montrait la dévastation en perspective, et qui s'adressait à la fois à la cupidité et au fanatisme, devait naturellement rallier des adhérents. Aussi le communiste du XVIe siècle se vit-il bientôt entouré d'une bande nombreuse qui ravagea l'Allemagne pendant plus de trente ans. Quand le landgrave de Hesse, prenant la défense de la civilisation, attaqua et tailla en pièces les anabaptistes, ils étaient près de quarante mille; sept mille d'entre eux restèrent sur le champ de bataille. Muncer leur avait promis d'arrêter les boulets avec la seule manche de sa robe : cette promesse fut vaine, comme on le pense; l'imposteur n'eut pas même le pouvoir de sauver sa tête. Arrêté dans sa fuite, il fut exécuté peu de temps après; mais sa mort ne mit pas un terme à cette affreuse croisade contre la propriété. Pour un chef tombé, il s'en présenta vingt. Les anabaptistes semblaient aussi renaître de leurs cendres. Rien ne se déroba dès lors à leurs déprédations et à leurs outrages : ils rançonnaient les villes et promenaient la dévastation dans les campagnes; les églises, les monastères, n'étaient pas épargnés dans ce pillage universel. Vaincus et dispersés à plusieurs reprises, ils se reformèrent opiniâtrément et firent de la cité de Munster le siége de leur odieux empire. La partie aisée des habitants avait abandonné cette enceinte maudite; les anabaptistes y régnèrent sans obstacle. Au boulanger Mathison, qui ordonna le sac des maisons bourgeoises, on vit succéder le tailleur Jean de Leyde, qui proclama la

polygamie comme loi de l'État, et s'y conforma le premier en épousant dix-sept femmes. Le supplice de pareils bandits ne suffit pas pour extirper leur secte, et longtemps l'Allemagne se ressentit de l'ébranlement causé par leur passage. On put voir, aux ruines dont ils jonchèrent le sol, ce qu'engendre, dans une interprétation populaire, l'utopie de la communauté, et quels vestiges elle laisse.

Aucune des formules que cette utopie suggère n'a donc été inconnue au passé. Avec Morus et Fénelon, elle a l'innocence et la fraîcheur de l'églogue ; avec Platon ; les grâces de la philosophie ; avec Campanella la témérité de l'imagination la plus libre. Pour les esséniens, les moraves, les jésuites du Paraguay, c'est l'Évangile pris à la lettre, la pratique de la fraternité, ou, pour parler la langue du jour, de la solidarité humaine. Les ordres catholiques y voient un séquestre, un détachement des vanités d'ici-bas, une expiation ; les sectes protestantes en font un instrument de félicité terrestre, un avant-goût du paradis. Muncer tranche sur toutes ces interprétations, et trouve dans la communauté le prétexte d'un désordre immense, d'une révolte implacable contre tout droit et toute loi. Il veut ramener le globe à l'enfance des sociétés et au règne de la force brutale.

Tout est dès lors parcouru dans la sphère de ces idées et de ces faits ; le programme des spéculations imaginaires, des combinaisons pratiques, se trouve épuisé. Désormais plus d'originalité : les anciens ont tout dit ; ils ont eu leur thème pacifique, leur thème *violent*, et l'impuissance du principe se prouve par

cette suite d'efforts avortés. Il nous semble que ce spectacle aurait dû suffire pour détourner les cerveaux contemporains, même les plus malades, d'une poursuite tant de fois essayée, tant de fois reconnue vaine. Il n'en est rien : l'homme joue volontiers le rôle de l'insecte qui se brûle éternellement au même flambeau. L'expérience ne le guérit pas, et, dans l'ensemble de ses recherches, il y a toujours une part pour l'impossible, aliment des natures inquiètes et remuantes. Les âges modernes ont donc eu leurs communistes comme l'antiquité; seulement il faut descendre de Platon à Babeuf, et passer du *Livre des Lois* au manifeste des *égaux*.

Les *égaux* (c'est le nom que se donnaient les disciples de Babeuf) appartiennent à cette secte de politiques qui, dans tous les temps, ont voulu imposer aux sociétés une certaine manière de comprendre et de définir le bonheur. La science du pouvoir consiste, d'après eux, à supprimer ce qui fait obstacle, et le meilleur gouvernement est celui qui s'arrange de manière à n'avoir pas de contradicteurs. Venus dans des temps orageux, les égaux ne pouvaient pas prendre la communauté à un point de vue sentimental. Ils prétendaient la faire pénétrer de force dans la vie française. Ils acceptaient bien, en la modifiant, la donnée bucolique de Morus et de Platon; mais ils y ajoutaient les moyens de réalisation de Wicleff et de Muncer. Aux utopies païennes ils rattachaient les formules de l'Évangile, mêlaient les Gracques et Jésus-Christ, la langue des clubs et les réminiscences grecques et romaines. Leur originalité se composait ainsi

d'emprunts, et les chimères passées jetaient toutes un reflet sur leur chimère. Quelques traits principaux suffiront pour la caractériser.

Comme leurs devanciers, les égaux commençaient par poser en principe que la propriété individuelle est ici-bas l'origine de tous les maux : la propriété collective est seule bonne et féconde. De là résulte la nécessité d'une expropriation générale des particuliers au profit du gouvernement. L'État, dès lors, résume et concentre en lui toute l'activité nationale; il substitue la gestion publique à la gestion privée. On se plaint quelquefois des inconvénients de notre centralisation : en voici une qui fera trouver légère celle que l'on accuse. Il est vrai qu'elle supporte en revanche de lourdes charges. L'individu abdique en faveur de l'État, mais l'État doit aux individus *une existence heureuse;* ce sont les termes du programme. Comment s'y prendra-t-il? Les égaux ne reculent pas devant ce problème. Ils commencent par tracer des divisions statistiques, classent le pays en zones favorables à certaines cultures; puis, sur cet espace, ils distribuent les êtres qu'ils croient les plus utiles au développement de la production. Le travail dès lors n'a plus rien de spontané ni d'arbitraire; il devient une fonction, il est imposé par une loi, et la mesure en est réglée; quant à la qualité, elle est ce qu'elle peut. Ainsi procède le régime du parfait contentement; en disposant d'une manière mécanique de l'activité individuelle, il abolit, à ce qu'il semble, l'une de nos plus douces libertés, celle de ne rien faire, et détruit le plus innocent de tous

les privileges, celui de faire mieux que les autres.

A côté du pouvoir d'imposer le travail à ses administrés, l'État a un devoir bien grave, celui de les faire vivre. Toutes les existences sont placées sous sa responsabilité ; il faut qu'il défraye, dans les moindres détails, les besoins de la communauté. Ce peuple attend chaque jour sa nourriture comme le prophète attendait son pain dans le désert. Il importe qu'il y en ait pour tous, et pour tous en dose égale. Les plus grandes iniquités ont souvent commencé par de petits abus. Des magistrats président donc à la répartition comme à la production générale. Comptables universels, ils doivent pourvoir les zones pauvres avec l'excédant des zônes riches, présider à la circulation des denrées, de manière à ce qu'aucun citoyen n'ait le droit de les accuser de l'insuffisance de ses repas, de la qualité et de la quantité des mets qui les composent. La critique est dans l'essence de l'esprit humain : il y aura des réclamations, il faut s'y attendre, et la question alimentaire partagera plus d'une fois le gouvernement lui-même. Mais, d'un autre côté, jamais arme plus terrible n'aura été remise aux mains d'un pouvoir central. Qu'une province s'agite, à l'instant même on lui supprime les approvisionnements ; la révolte meurt d'inanition.

Les égaux, on le voit, n'hésitent devant aucune difficulté ; la hardiesse n'est pas ce qui leur manque. Les grands centres de population les embarrassent : ils abolissent cet élément d'agitation et d'immoralité ; point ou peu de villes, beaucoup de bourgs et encore plus de villages. Le luxe prend naissance dans les

villes, et du luxe il n'en faut pas. Une honnête aisance (le mot appartient au programme des égaux) doit être désormais la condition générale, uniforme; rien au-dessous, rien au-dessus. Aussi les palais disparaîtront-ils; à peine tolèrera-t-on la magnificence dans les monuments publics. En revanche, les maisons seront commodes et surtout installées de manière à n'exciter, par la comparaison des logements, aucune jalousie. Ce sera le souci et l'honneur des architectes de trouver un juste milieu entre le premier et les mansardes. Quant aux vêtements, l'égalité et la simplicité en règlent la forme et la matière. On a des costumes de fête, des costumes de travail; on varie l'habillement selon les âges et les sexes, mais, hors de ces nuances, l'uniformité doit être absolue. L'État accorde tout à la salubrité et au développement des organes : il ne fait aucune concession à la vanité et à la coquetterie. La loi somptuaire est inflexible; les femmes se révolteraient en vain.

Autre sujétion maintenant, autre peine en vue du bonheur. Les mères tiennent à leurs enfants dans notre état de civilisation imparfaite; elles aiment à les élever, à les voir grandir. Les égaux n'admettent pas ces satisfactions domestiques; l'État s'applique cette tâche nouvelle : « La patrie, dit le manifeste, doit prendre le citoyen à sa naissance et ne l'abandonner qu'à la mort. » Les enfants, dès le plus bas âge, passent donc sous la tutelle du gouvernement. Leur éducation (le progamme l'annonce) doit être nationale, commune, égale. Les deux sexes, placés dans *des établissements* distincts, deviennent l'objet de

soins attentifs et assidus. Le développement physique n'est pas négligé ; le pays a besoin surtout de citoyens robustes et de citoyennes fécondes. L'enseignement porte plutôt sur les matières d'utilité pratique que sur celles d'instruction spéculative. Quant aux arts et aux lettres, les égaux ne les envisagent qu'avec défiance et sont bien près de les traiter en ennemis : « Ce qui n'est pas communicable à tous, disent-ils, doit être sévèrement retranché. » La langue, l'histoire, la législation, les sciences naturelles, trouvent grâce auprès d'eux; ils couvrent même de leur tolérance la danse et la musique; mais la philosophie et la théologie, la poésie et le roman, la statuaire, la peinture, la gravure, leur semblent des frivolités suspectes, des prétextes pour échapper à une occupation réelle et sérieuse. Aussi ne veulent-ils pas voir là un travail, mais un simple délassement. On sera artiste si l'on veut, mais il faudra de plus être laboureur et quitter le pinceau pour la charrue. Cette excommunication brutale des délicatesses de la vie n'est ni ingénieuse ni nouvelle; Procuste avait trouvé, longtemps avant les égaux, le moyen de réduire tout le monde à sa taille.

Jusqu'ici cette égalité, source de tout bonheur, ne s'est guère signalée que par des sacrifices. Elle a disposé de l'individu comme d'un automate, aboli les relations de famille en s'emparant des enfants, supprimé les arts et les lettres dans l'intérêt de l'ignorance commune. Que lui reste-t-il à immoler? La liberté de la pensée. Cette exécution ne se fait pas attendre. « Nul *ne peut* émettre des opinions con-

traires aux principes sacrés de l'égalité. » Telle est la loi, et elle a des airs menaçants pour les raisonneurs. Le bonheur des égaux est ainsi fait; il ne se laisse pas discuter, il faut s'y plaire par ordre. Sa vertu repose dans une suite de servitudes. Partout une discipline inexorable se retrouve. Cependant, en plusieurs occasions, cette égalité se permet d'être inconséquente et contradictoire. Pour de certains emplois, elle exige des conditions de capacité; pour d'autres fonctions, elle reconnaît le privilége de l'âge. Avant d'être inscrit au livre d'or des citoyens; il faut confesser publiquement la croyance communiste; autrement on se voit expulsé du territoire et condamné à un exil éternel. Rien d'ailleurs ne semble formel dans cette organisation pleine de démentis et d'ellipses. Ce pouvoir n'est terrible qu'en apparence; ce despotisme manque de sanction; on voit l'obéissance partout, on n'aperçoit nulle part les moyens de la maintenir. Des assemblées populaires délèguent leurs pouvoirs en les retenant : tout le monde gouverne et personne ne gouverne. L'armée est une institution mobile, se composant et se décomposant suivant le besoin. Tous les citoyens en font partie; la paye se réduit au seul entretien, les grades sont électifs et temporaires. Le général redevient soldat, le soldat passe général; l'égalité se rétablit par l'équilibre des inégalités. De cette façon, rien ne prend le caractère d'un privilége permanent. La dissolution de l'armée est une garantie contre la dictature militaire; la destitution des magistrats, la faculté de censure, réservées au peuple, *sont un frein* contre les abus et les empiétements du

pouvoir. Chacun porte ses chaînes, subit sa part d'esclavage. Vis-à-vis des étrangers, ce despotisme est plus odieux encore : les égaux les frappent d'interdit ou les condamnent à un sequestre rigoureux. Des barrières infranchissables doivent s'élever sur la frontière, afin de préserver le pays de tout contact impur, comme si la communauté craignait les ravages de l'exemple et n'avait pas la conscience entière de ses bienfaits. Une douane impitoyable a en outre pour consigne de confisquer, le cas échéant, les frivolités étrangères, les modes, les produits corrupteurs, et les curieux obstinés payent par de rudes épreuves le spectacle de cette félicité ombrageuse.

Ainsi fonctionne ce régime des égaux, qui n'est autre chose que la vie sociale sous un appareil pneumatique. On y étouffe, on y manque d'air ; le fatalisme s'y complique d'une activité machinale et d'un anéantissement de la personnalité. Les égaux, il faut le dire, ne se flattaient pas que les bienfaits de cette métamorphose fussent compris sur-le-champ : ils avaient prévu des résistances et s'étaient réservé les moyens d'agir sur les volontés rebelles. La force entrait en première ligne dans leurs projets : ils devaient engager le combat avec la vieille civilisation, et ne déposer les armes qu'après l'avoir vaincue. Peu de mesures, mais des mesures héroïques, complétaient leur plan de campagne. On y lisait : « ART. 1er. A la fin de l'insurrection, les citoyens pauvres qui sont actuellement *mal logés* ne rentreront pas dans leurs demeures ordinaires ; ils seront immédiatement logés dans les maisons des conspirateurs. — ART. 2. On prendra

chez les riches ci-dessus de quoi meubler *avec aisance* les sans-culotte. » Dans une autre pièce, destinée à devenir publique, les résultats de l'établissement du système vainqueur sont présentés sous le jour le plus séduisant. « ART. 3. *Distribution des biens.* — La communauté nationale *assure*, dès ce moment, à chacun de ses membres : un logement sain, commode et proprement meublé ; des habillements de travail et de repos, de fil ou de laine, conformes au costume national ; le blanchissage, le chauffage, l'éclairage ; une quantité suffisante d'aliments en pain, viande, volaille, poisson, œufs, beurre et huile, vins et autres boissons usitées dans différentes régions ; légumes, fruits, assaisonnements et autres objets dont la réunion constitue *une médiocre et frugale aisance.* » Cette énumération peut donner une idée du gouvernement des égaux et de la sollicitude avec laquelle il comptait pourvoir aux besoins de la communauté. Plus loin, il a également le soin d'indiquer dans quelle mesure il accordera sa confiance aux fonctionnaires publics. « Les agents de l'administration *suprême*, dit un article, seront *souvent changés :* les prévaricateurs seront sévèrement punis. » Ainsi on sait flatter les passions les plus vives et sacrifier aux répugnances les plus profondes du cœur humain ; on caresse le désir du bien-être personnel, on offre des garanties contre l'exploitation administrative. Ce double calcul est adroit ; il témoigne que les égaux, en se livrant à l'imaginaire, n'avaient pas entièrement perdu le sentiment du réel.

Il n'y a pas à discuter particulièrement leur utopie ;

elle ressemble à celles qui ont précédé et se réfléchit dans celles qui vont suivre. On y voit dominer cette abstraction infaillible et toute-puissante qui, sous le nom de gouvernement, joue le rôle d'un dieu descendu sur la terre. C'est là une tendance qui ne saurait être trop remarquée. La dernière conséquence de l'esprit révolutionnaire semblerait être le despotisme. Naguère on se défiait du pouvoir, on le tenait pour suspect; le combattre et le limiter était la tâche des hommes qui s'en tiennent à l'écart. Maintenant rien de tout cela : on parle au contraire d'étendre d'une manière indéfinie l'action de l'autorité, non-seulement dans la politique, mais dans l'ordre entier des relations humaines, vulgaires ou élevées, grandes ou petites. On pensait hier que la puissance qu'ont les individus de disposer d'eux-mêmes et d'exercer librement leurs facultés était la plus précieuse conquête des siècles; aujourd'hui on affirme qu'il n'y a de perfectionnement possible que dans la servitude des individus, dans l'enchaînement de leur essor particulier. Telle est la logique des partisans de la communauté. Un homme devient un chiffre, une simple unité, et toutes les unités se valent. Le despotisme ne s'exercera plus des forts aux faibles, mais des faibles aux forts; il n'ira plus des intelligents aux ignorants, mais des ignorants aux intelligents. Le règne des intelligents et des forts n'a pas été exempt d'abus, d'injustices et de violences; celui des ignorants et des faibles sera un modèle de mansuétude, de désintéressement et de vertu. Réduite aux termes les plus simples, ainsi s'exprime la nouvelle théorie.

A cette illusion vient s'en joindre une autre. Les partisans de la communauté attribuent une grande puissance à la suppression des valeurs métalliques et des signes représentatifs analogues. Tous, ils s'imaginent que cette mesure aura pour effet d'empêcher l'accumulation des richesses et de détruire l'accaparement. C'est se rendre bien imparfaitement compte du rôle que jouent la monnaie et ses équivalents dans le régime économique : l'action de ces valeurs n'est pas directe, mais indirecte; c'est là une vérité élémentaire. L'argent une fois disparu, la convoitise humaine s'attachera aux objets eux-mêmes, aux produits, aux jouissances dont il n'est que l'intermédiaire. Si les échanges demeurent libres entre les individus, ce sera, à la monnaie près, le régime actuel, et l'épargne ou l'habileté auront bientôt créé l'accumulation. Si le gouvernement proscrit les échanges et s'attribue toute l'activité industrielle, commerciale et agricole, la cupidité particulière se manifestera par voie de détournement, de dissimulation de produits; par des besoins feints ou des réserves cachées, comme cela arrive dans toutes les distributions en nature. A l'aide de quels moyens complétement efficaces, l'État pourra-t-il empêcher le vigneron de boire quelques pièces de son vin? le laboureur de se réserver quelques sacs de son froment? Faudra-t-il les obliger l'un et l'autre à transporter en gros leurs récoltes dans les magasins publics pour leur donner le souci d'aller les reprendre plus tard en détail? Ensuite où est la garantie d'une répartition impartiale? Les magistrats investis de cette fonction, ou, sinon eux, leurs

agents subalternes ne seront-ils pas tentés de s'appliquer quelques raffinements clandestins? Il est vrai que les communistes font profession de se défier des magistrats : leur société sera donc, comme la nôtre, fondée sur le soupçon mutuel et sur un système de défensive. Seulement, le contrôle s'exercerait alors sur une plus grande échelle, et la vie privée des fonctionnaires publics se trouverait constamment placée sous la menace d'une dénonciation. A ce prix, le service de l'État commence à devenir rude : les plus ambitieux reculeraient peut-être devant une telle responsabilité.

De la secte des égaux, on arrive sans intermédiaire aux communistes de notre temps. De ce côté du détroit, la trace de ces idées s'efface sous l'Empire et sous la Restauration, régimes peu favorables aux systèmes; mais en Angleterre, Robert Owen proclame alors sa communauté coopérative et son gouvernement rationnel. Jamais négation plus effrayante ne fut énoncée avec plus de sang-froid. Point de religion, point de mariage, point de famille, point de propriété. M. Owen conçoit une société sans liens, sans croyances, sans devoirs et sans droits. L'existence terrestre est la seule chose qui le touche : il n'imagine rien au delà. En envisageant de près notre destinée, il avise en outre que l'homme n'est pas le maître de la dominer à son gré, qu'il est, au contraire, le jouet de circonstances irrésistibles. Ni l'éducation, ni le caractère, ni l'intelligence, ni la force physique, ne sont des facultés entièrement dépendantes de la volonté humaine. Tout *être subit* la loi de la nature ou des évè-

nements. Si cela est ainsi, n'y a-t-il pas une injustice flagrante à le rendre responsable d'actes qui ne sont pas libres? M. Owen le croit et réveille la longue et ancienne querelle des *nécessariens* et des *pélagiens*. La fatalité seule détermine ici-bas le bien et le mal. Il ne saurait donc y avoir ni mérite, ni démérite; on a tort de récompenser et tort aussi de punir. Quand on arrive à de telles conclusions dans l'ordre moral, on est rigoureusement conduit à la communauté dans l'ordre des intérêts. M. Owen la conçoit sans limites et sans règles. Chacun prend où il veut, fait ce qu'il veut : la société marche à l'aventure. Les modes d'organisation sont purement facultatifs. M. Owen n'admet rien d'obligatoire. La bienveillance universelle doit tout remplacer, lois, mœurs, armée, prisons, gouvernement. Cela s'appelle, dans la langue de l'inventeur, le *régime rationnel,* ce qui ne veut pas dire le régime raisonnable[1].

On sait quels efforts a faits, depuis près d'un demi-siècle, M. Owen pour répandre sa singulière doctrine, et quelles transformations pratiques et spéculatives il lui a imprimées. Un essai heureux à New-Lanark a été suivi d'expériences avortées à New-Harmony et à Orbiston. Sur ces deux points, on a pu voir le principe de la communauté à l'œuvre. Invariablement il a offert le même spectacle, celui d'ouvriers laborieux victimes d'ouvriers fainéants, d'hommes intelligents exploités par des hommes incapables; toujours il a

1, Pour de plus amples détails sur la doctrine de Robert Owen, il faut se reporter au premier volume de cet ouvrage et à la biographie détaillée de ce réformateur.

présenté le même résultat, celui d'un anéantissement graduel de la production et d'un éloignement invincible pour le travail. Quoiqu'il fût évident que les choses devaient se passer ainsi, il est heureux que l'épreuve en ait été faite, et qu'elle ait abouti à deux avortements décifs. M. Owen seul s'est refusé, pendant sa vie, à voir dans ces échecs la condamnation de son système, il n'en a pas moins continué sou œuvre de prosélytisme. Tantôt son zèle éclatait en discours, en manifestes de tout genre; tantôt il se reportait vers de nouveaux essais et provoquait des souscriptions en faveur d'un établissement expérimental. Pour concentrer l'action de sa doctrine, M. Owen avait fondé un congrès annuel à Manchester et créé dans les trois royaumes soixante et une sociétés qui relevaient d'une société centrale. Toutes ces tentatives n'ont amené qu'une agitation impuissante. Limitée à un petit nombre d'hommes qui vont toujours vers la nouveauté et vers le bruit, la secte des socialistes anglais n'a jamais été en progrès, ni pour le nombre, ni pour la qualité des adhérents. Elle se recrutait surtout dans la classe moyenne, parmi ces hommes qui ont plus d'orgueil que de connaissances : clercs d'huissiers et d'avoués, industriels en faillite, chirurgiens et médecins de village, ingénieurs sans emploi, artistes sans talent, professeurs manqués, étudiants paresseux, écrivains incompris. En Angleterre, comme ailleurs, il existe des vanités incurables, des organisations indolentes qui veulent cumuler les avantages du bien-être et de l'oisiveté. Ne se croyant pas à leur place, *ces génies* méconnus se gardent bien

de s'en prendre à eux-mêmes ; ils font un procès à la société, la condamnent sans appel, et décrètent qu'elle sera changée.

Ce que les socialistes demandent à la persuasion, les chartistes le demandaient naguère à la violence. On se souvient des dévastations qui accompagnèrent leur premier passage et de la condamnation de Frost et de William, leur principaux chefs. Depuis ce temps, les chartistes ont paru s'être disciplinés ; ils formaient une masse imposante par le nombre. Londres en a compté naguère deux cent mille, le reste de l'Angleterre deux millions, répartis dans trois cent-soixante-dix villes, bourgs ou villages. Une pétition portée au parlement était couverte de trois millions trois cent dix-sept mille sept cent deux signatures. Il ne faut pas s'exagérer ces démonstrations formidables en apparence. L'Angleterre est habituée à ce genre de manifestation, et le pouvoir ne s'en émeut pas. Le véritable danger était plutôt dans l'attitude qu'avaient prise ces sociétés populaires et dans la modération qu'elles semblaient s'imposer. Le caractère de leur dernière pétition était tout politique ; on n'y remarquait aucun appel au désordre, aucune menace contre la propriété. Les signataires réclamaient la réforme du parlement, le vote au scrutin, l'égalité pour les districts électoraux. Ils rappelaient que le clergé en Angleterre reçoit du trésor public 220 millions de francs, somme suffisante pour l'entretien du christianisme dans toutes les parties du monde. Ils demandaient que l'on prît en considération la détresse *des classes* laborieuses, le triste sort que la der-

nière loi sur le paupérisme a fait aux malheureux.

Ce langage relativement modéré, cette démarche légale auprès du parlement, substitués à une déclamation farouche et à l'emploi de la force, prouvaient qu'une modification profonde s'était opérée dans le chartisme. Elle était due surtout à deux ouvriers : MM. Lovett et Vincent. Un journaliste, M. O'Brien, s'y ait associé, et un ancien membre du parlement, M. Fergus O'Connor, couvrait le tout d'un patronage assez déconsidéré. Dès lors une certaine direction était imprimée au chartisme, qui voulait prendre la couleur et la gravité d'un parti politique. Il porta même un candidat sur les *hustings*, M. Sturge, et aspira à dominer le radicalisme parlementaire. Dans ces conditions, toute pensée de bouleversement social eût été funeste au chartisme, et il s'en est éloigné avec un soin extrême ; il a passé de l'action à la discussion. C'est une nouvelle période dans laquelle il a été curieux de le suivre. Il s'est confondu dès ce temps dans une ligue purement défensive, organisée sous le nom de *Trade's Union* (union du commerce), qui n'est autre chose qu'une coalition puissante des ouvriers contre les maîtres. Les maîtres s'étaient concertés pour dominer le mouvement des salaires ; les ouvriers ont répondu à ce pacte par un pacte semblable. Dans plusieurs villes industrielles ils sont aujourd'hui comme enrégimentés ; ils obéissent aux ordres de leurs chefs avec une résignation exemplaire, suspendent les travaux au premier signal, changent de résidence toutes les fois que l'intérêt commun l'exige, et, quand il le faut, diminuent le nombre des bras en pas-

sant à l'étranger. Cette association qui s'est maintenue a créé une force d'autant plus terrible qu'elle est toute d'inertie.

Nos communistes français constituent une variété de cette nombreuse famille. Cependant ils ne relèvent pas de l'école anglaise, et trouvent dans Babeuf une filiation beaucoup plus directe. Une circonstance décisive semble surtout avoir amené ce retour au manifeste des égaux : c'est l'ébranlement général et souvent remarqué qui suit toutes les révolutions ; la plus légitime éveille toujours, en dehors des limites qu'elle s'est assignées, des espérances et des tentatives hostiles. L'effervescence se perpétue dans les faits, la révolte s'éternise dans les doctrines. De là cette suite de systèmes auxquels notre époque est en butte. Combien a-t-on vu passer, depuis douze ans, de ces religions nouvelles ou rajeunies, de ces civilisations incomparables qui promettent à l'homme le bonheur parfait et la fin de ses misères ! Jamais le culte des sens n'avait eu de si nombreux apôtres et des autels plus multipliés. Que d'hymnes on a chantés en l'honneur de la félicité matérielle ! que de plans on a imaginés ! Avec ou sans travestissement public, c'était toujours la même tendance. Les communistes s'en sont à leur tour inspirés ; seulement, à des formules compliquées, ils ont substitué la plus simple des formules : l'organisation scientifique des intérêts a fait place à la spoliation.

C'est un thème fort commun aujourd'hui que de subordonner les réformes politiques aux réformes sociales. On n'aspire plus, parmi les révolutionnaires

dignes de ce nom, à renverser un gouvernement. Cette perspective pouvait suffire autrefois ; actuellement elle ne tenterait que des ambitions vulgaires. Ce qu'il faut détruire, c'est la société, c'est la civilisation, telles qu'on les a comprises jusqu'à nous. Voilà une poursuite qui peut s'avouer. On déclare donc que l'on professe pour le gouvernement un respect infini ; mais que, dans l'ordre entier des relations humaines, on ne veut rien laisser debout de ce qui existe. Tout cela se débite avec un merveilleux sang-froid. Les communistes ont adopté, comme les autres, cette méthode de subversion. Ils professent un souverain mépris pour la politique, ou ne l'envisagent que comme un instrument secondaire dans leur œuvre de nivellement. A leurs yeux, rien n'est plus puéril que les petites querelles qui se vident, soit dans le parlement, soit ailleurs. Quand on songe à abolir d'un seul coup la propriété et la famille, il est certain que ces questions de détail doivent paraître bien petites et bien vaines. Les communistes n'admettent ni demi-mesures ni demi-succès ; il faut que la société capitule, se mette à leur discrétion. Hors de là, il n'y a de place que pour des discussions oiseuses.

Quoiqu'il soit possible de rattacher les sectes communistes aux diverses sectes sociales et religieuses qui se sont dispersées, il y a quelques années, dans les voies du doute et du découragement, ce n'est guère qu'après la dernière défaite des détenus politiques, au 12 mai 1839, qu'on trouve le communisme à l'état d'organisation, même informe. La révolte armée était *vaincue ; la* révolte théorique lui succéda.

Déjà, à Lyon, une sorte d'association communiste s'était fondée sur les ruines du *mutuellisme;* mais, conduite avec modération, elle avait limité sa tâche à des œuvres de secours et de bienfaisance. Rien ne prouve que ce cercle d'action ait été franchi. A Paris, on garda moins de mesure, on eut plus d'ambition. Aux débris des sociétés secrètes s'unirent les hommes qui depuis longtemps se promenaient d'utopie en utopie. Robert Owen était venu à Paris, et, dans une courte apparition, y avait formé quelques disciples. Des feuilles paraissant tous les mois, et ne coûtant que trois ou quatre francs par an, se posèrent comme les organes des doctrines communistes. A Lyon, *le Travail;* à Paris, *la Fraternité* et *le Populaire,* prirent formellement cette couleur. *Le Communitaire* et *l'Humanitaire* se firent aussi connaître, l'un par un prospectus, l'autre par quelques numéros qui ont servi de base à une instruction judiciaire. Divers procès, soit en police correctionnelle, soit devant une juridiction plus élevée, portèrent bientôt à la connaissance du public les premiers résultats de ces divers efforts. Évidemment il n'y avait rien dans tout cela de bien redoutable : le ridicule de ces tentatives excluait l'idée d'un danger ; elles ne pouvaient faire naître que des frayeurs intéressées. On se souvient de cet incident d'un procès communiste où le rédacteur en chef d'une feuille incriminée déclara avec naïveté qu'il ne savait ni lire ni écrire. A ce sujet, un homme qui prétend à quelque gravité, M. Pierre Leroux, a pris la peine de rappeler que les Montmorency en *étaient, il y* a deux siècles, au même degré d'instruc-

tion élémentaire, et que le groupe des premiers apôtres se composait de plébéiens ignorants. Il est glorieux sans doute de ressembler à la fois aux premiers barons de la chrétienté et aux propagateurs de l'Évangile; mais s'ensuit-il que le gouvernement du monde doive désormais appartenir aux illettrés?

A tout prendre, ces communistes sans culture ne déparent pas complètement la partie de ces sectes qui a une teinture de l'alphabet et peut tenir une plume. Jusqu'ici les écrivains qui ont traité ces matières ne brillent ni par l'invention ni par l'exécution. On ne saurait être plagiaire avec plus de candeur, ni vivre d'emprunts avec plus de prétention à l'originalité. Le champ de l'absurde est borné et s'épuise plus promptement qu'on ne croit. Aussi rien, dans les œuvres récentes, ne s'écarte-t-il de la sphère des travaux passés ; il règne même, sur beaucoup de points, une imitation presque servile. Le système auquel l'instruction de la cour des pairs a donné quelque notoriété, et qui décrète l'anéantissement des grandes villes, la suppression des beaux-arts, l'obligation des voyages, l'organisation des ateliers nationaux, en même temps qu'il tient pour suspecte l'existence de l'Être suprême, ce système se retrouve en entier, avec ses moindres linéaments, dans Buonarroti, dans Campanella, dans Morelly, dans Sylvain Maréchal, dans le curé Meslier. Aucune de ces folies n'a le mérite de la nouveauté : on a pu voir qu'elles comptent toutes une longue suite d'auteurs et de copistes.

Cependant, même au sein du plagiat, le schisme a

pu germer : la vanité est moins rare que le génie. Dans cette armée de novateurs audacieux, tout le monde veut être général, personne ne se résigne a servir comme soldat. On chercherait vainement un parti, une école; il n'y a que des atômes de l'école et de parti. Il suffit qu'un chef s'élève pour qu'il soit à l'instant désavoué. Une témérité, quelque grande qu'elle soit, provoque toujours une témérité plus complète. Ce résultat n'a rien qui doive surprendre; il tient à la nature même des éléments dont se compose ces partis. La présomption individuelle y joue un grand rôle, et l'activité indomptable dont ils sont doués cherche un aliment dans ces luttes intestines. Ils se condamnent de la sorte à la plus entière impuissance, mais ils obéissent à leur instinct. Il serait difficile de dire en quoi consistaient les nuances qui les divisaient : peut-être n'y faut-il voir qu'une simple différence de noms. On a cité toutefois des *égalitaires*, des *fraternitaires*, des *humanitaires*, des *unitaires*, des *communitaires* ou *icariens*, des *communistes*, des *communionistes*, des *communautistes* et des *rationalistes*. Cette récapitulation serait formidable si l'on n'ajoutait que chacune de ses sectes n'a compté qu'un petit nombre d'adhérents. Il en est même dont le chiffre est descendu jusqu'à l'unité; ce sont les seules qui se soient trouvées à l'abri d'un fractionnement nouveau.

On a beaucoup exagéré, il est facile de comprendre dans quel intérêt, les ravages que ces idées ont pu faire parmi les classes laborieuses. Quoique les éléments d'une vérification se laissent désirer sur ce point, il est cependant un fait qui peut servir de me-

sure et de règle. Parmi les feuilles populaires, à trois francs par an, qui avaient entrepris la propagation des idées communistes, quatre succombèrent dès le début; les deux qui survécurent ne purent réunir qu'un très-petit nombre de souscripteurs. La contagion du communisme n'a donc pas été grande; les ateliers n'en ont pas subi l'influence autant qu'on a affecté de le dire. S'il a fait quelques victimes, c'est plutôt parmi les esprits qu'égarent les conseils d'une demi-science et l'ambition d'un rôle excessif. Tous les vertiges se donnent la main; le saint-simonisme et l'église française ont fourni des sujets au communisme. Jusqu'à un certain point, il a pu aussi atteindre quelques jeunes imaginations, quelques cœurs sincères à qui manquent les conseils de l'expérience et le sentiment des réalités. La fraternité et l'egalité sont des mots bien sonores et, après tout, désirer que l'une et l'autre règnent sur la terre, c'est vouloir ce que veut l'Évangile. Soyons dès lors indulgents pour ces excursions dans le pays des chimères; notre siècle positif fera vite justice de pareils élans. On improvise aujourd'hui, au sortir des bancs de l'école, un plan de réforme sociale, comme naguère on rimait une tragédie. C'est le tribut de l'âge; plus d'un cerveau le paye. Mais, avec les années, arrivent d'autres convictions et d'autres soins. On voit mieux ce qu'est la vie, ce que valent les hommes. On oublie qu'on a voulu régénérer le monde pour remplir les devoirs personnels qu'impose la société; et si, dans le nombre, quelques esprits résistent à cette loi du temps, le monde les punit par le délaissement, la plus terrible des peines.

Parmi les écrivains qui se sont faits, de nos jours, les interprètes des principes communistes, il n'en est guère qui méritent les honneurs d'une réfutation. On peut toutefois distinguer, parmi eux, deux sortes d'adhérents : les uns confessant leur doctrine, les autres ne l'acceptant que sous des réserves et la désavouant au besoin. Il va sans dire que les situations les plus franches sont aussi les meilleures; les erreurs sincères sont les seules qui soient dignes d'excuse. Parmi les communistes avérés figure l'auteur d'un *Voyage en Icarie*[1]. Il s'agit encore, dans ce livre, d'une communauté imaginaire, d'une fiction, d'un régime idéal. L'Icarie est un continent merveilleux, séparé par un bras de mer du pays des Marvols. On la chercherait vainement sur nos cartes; un seigneur anglais, lord Carisdall, qui l'a découverte, pourrait seul nous y conduire. Ce lord Carisdall est en outre le héros d'un récit dans lequel Buonarroti et Morus, Fénelon et Campanella se donnent la main à travers les siècles. L'Icarie est une terre promise; elle doit ce bonheur au pontife Icar, qui a un faux air de famille avec l'Utopus du chancelier d'Angleterre et le grand métaphysicien de la Cité du Soleil. Icar est mort quand Lord Carlsdall arrive à Icara, capitale de cet empire; mais d'étonnantes institutions survivent à ce législateur Le voyageur a remis au consul du port d'embarquement deux cents guinées; cette somme suffira pour défrayer son séjour dans l'Icarie : le gouvernement lui doit en retour la nourriture, le logement, et tous les

1. M. P. Cabet, ancien député et avocat général, puis avocat à la *cour royale.*

raffinements de la vie sociale. On le transporte dans des voitures à deux étages, on le fait promener en ballon ; il a sur-le-champ un interprète officieux, des amis, une famille. Quelle existence tissue d'or et de soie ! quels jours heureux et tranquilles ! Icara, il faut le dire, parmi nos capitales les plus vantées, n'approche de la splendide Icara. Point de boue, point de poussière dans les rues : de petits chemins de fer les sillonnent. Les carrosses sont interdits, mais tout le monde a droit au transport en commun. La voie publique offre ainsi des conditions de sécurité parfaite. Les piétons cheminent sous des arcades abritées, et les chiens eux-mêmes, bridés et muselés, comprennent leurs devoirs envers la communauté. Le pavé, en aucun temps, sur aucun point, n'appartient aux ivrognes ni aux courtisanes. Icara ne connaît pas la débauche ; mais en revanche on y trouve, et ici il faut emprunter les paroles du voyageur, « des *indispensables* aussi élégants que commodes, les uns pour les femmes, les autres pour les hommes, *où la pudeur peut entrer un moment sans rien craindre, ni pour elle-même, ni pour la décence publique.* » Certes voilà un gage de haute civilisation !

En Icarie, c'est l'État qui fait tout. Il a une grande imprimerie, une grande boulangerie, de vastes abattoirs, d'immenses restaurants, de gigantesques ateliers de tailleurs, de couturières, de tapissiers, d'ébénistes. Ici l'on confectionne les chaussures, là les étoffes, plus loin les ustensiles. Les aliments sont réglés par la loi, l'ordinaire est voté chaque année par les chambres. On a des cuisiniers nationaux, des ma-

çons nationaux, des blanchisseurs nationaux. L'Icarie a voulu faire quelque chose pour le sexe, en l'admettant à de certaines professions que notre société lui interdit, comme la chirurgie et la médecine. Les malades sont tous soignés dans des hospices publics. Quant aux infirmes, Icara n'en connaît pas. Il est vrai que l'espèce y est l'objet de croisements fort bien entendus. Le brun est invité à choisir une blonde, la brune un blond ; le montagnard recherche la fille des plaines, l'homme du nord la vierge du midi. On a ainsi des sujets de toutes les nuances et de magnifiques produits. Dans les moindres actes de la vie, les Icariens procèdent avec ce soin méthodique : la loi a tout prévu, tout réglé, jusqu'aux heures du lever et du coucher. A cinq heures du matin la population entière est debout, à dix heures du soir elle se met au lit. Pendant l'intervalle consacré au sommeil, on ne trouve pas une âme dans les rues; la police se fait d'elle-même. L'Icarie a pourtant négligé d'emprunter à Morus et aux jésuites du Paraguay deux institutions fort originales. L'une obligeait les fiancés à se voir sans vêtements, afin que sur aucun point il n'y eût de surprise ; l'autre, imaginée par les bons pères, consistait à éveiller les couples une heure avant le lever, on devine dans quel intérêt. Mais ces omissions sont amplement réparées par la vigueur du régime alimentaire auquel le grand Icar a soumis la contrée. Quelles facultés gastriques ne suppose pas la loi suivante, courte, mais expressive : « Avant-déjeuner à six heures du matin. — Déjeuner à neuf. — Dîner *commun* à deux heures. — Souper de neuf à dix

heures du soir. » Voilà ce qui s'appelle vivre. Il n'y a qu'une civilisation arriérée qui puisse se soutenir avec deux repas.

Il serait trop long de suivre lord Carisdall dans son pèlerinage en Icarie et de raconter l'histoire de ses singulières amours ; mais il est impossible de passer sous silence la thèse que soutient un sage du pays, Dinaros, en faveur du principe de la communauté. Ce vertueux Icarien, l'orgueil de sa patrie, semble surtout préoccupé du désir de se chercher des complices dans l'univers. Le moindre mot en faveur de l'égalité lui semble avoir la valeur d'une adhésion formelle, et il parvient à convertir ainsi en Icariens presque tous les philosophes passés et présents. Il est difficile de se tirer des mains de ce sage sans payer un tribut forcé à sa manie de prosélytisme : une phrase, un axiome, une généralité souvent fort innocente, lui suffisent pour compromettre un écrivain ; il voit des Icariens partout. Voici d'abord Agis et Cléomène qui sont icariens et communistes, puis Socrate, Pythagore, Plutarque, les Gracques, Grotius, Puffendorf, Locke, Montesquieu, Mably, Turgot, tous communistes. Le sage d'Icara va plus loin : il fait un communiste de Hobbes, qui disait que l'homme est un loup pour l'homme, ce qui équivaut à proclamer la communauté des loups ; il appelle Napoléon un communiste, Bossuet un communiste. Washington n'échappe pas à cet enrôlement universel ; il est communiste avec Milton, avec Helvétius, avec Mirabeau, avec Payne, avec Condillac et Condorcet. Les contemporains auraient en vain l'espoir de se dérober aux

étreintes de cette propagande ; Dinaros les connaît et les dénonce. Tous, ils ont glorifié la communauté. M. Royer-Collard est communiste, M. de Sismondi communiste, M. de Lamartine communiste, M. de Châteaubriand communiste, M. de Tocqueville communiste[1]. On ne saurait redouter de l'être en aussi bonne compagnie ; tel est sans doute le calcul et l'espoir de Dinaros. Cependant nos philosophes, nos prosateurs, nos poëtes, doivent être au moins surpris de l'interprétation que l'on donne à leur pensée sur les bords de Taïr, fleuve de l'Icarie. C'est à les rendre fort circonspects à l'avenir. Pour repousser les honneurs d'une semblable complicité, le témoignage de la conscience ne suffit pas toujours, et il importe qu'on ne nourrisse pas de pareilles illusions, même dans lès pays les plus imaginaires. Du reste, le procédé n'est pas nouveau : l'auteur du *Dictionnaire des athées*[2] avait ouvert la voie à ce genre d'accusation, lorsqu'au nombre des athées les plus célèbres il portait saint Augustin, saint Thomas, Jésus-Christ et le Saint-Esprit. C'est l'histoire des ictériques, qui ne voient qu'une couleur dans tous les objets, celle de leur mal.

Dans ces sphères de l'imagination, d'autres plumes d'un ordre plus élevé se sont aussi égarées à la poursuite des chimères communistes. Rien n'est plus affligeant que le spectacle de ces expériences. A tout essayer ainsi, sans mesure et sans trêve, un écrivain

1. Le mot dont se sert l'auteur est *communitaire;* mais c'est assez d'un néologisme mis au service de la communauté.

2. *Sylvain Maréchal.*

finit par perdre le sentiment de toutes choses. C'est un bien triste jeu que de pousser des reconnaissances inconsidérées vers les spéculations et les nouveautés bruyantes, sans avoir ni la force de les approfondir, ni la conscience entière de ce qu'elles peuvent produire. Le premier écart amène des écarts successifs, d'autant plus graves que l'esprit a plus de puissance. Il est d'ailleurs difficile de comprendre comment des plumes de quelque valeur ont pu se mettre au service de doctrines qui se basent sur le niveau absolu des intelligences. Certes, le désintéressement est une vertu méritoire, mais il ne faut pas la pousser jusqu'à l'abdication des plus nobles facultés de l'esprit. Dans aucune charte communiste, il n'y a de place pour les travaux de la pensée. La production brute, les besoins physiques y règnent despotiquement; les créations délicates, les satisfactions raffinées n'y figurent que dans des conditions subalternes. On ne les reconnaît pas formellement, c'est tout au plus si on les tolère. Est-ce là une situation que des écrivains puissent reconnaître sans manquer à leur propre dignité? Le communisme exclut les lettres, et il trouverait dans les lettres des défenseurs et des apologistes! On a de la peine à admettre une semblable confusion d'idées et une telle erreur de conduite.

La dialectique fournit aussi de ces sophistes inconséquents, et en première ligne un écrivain qui se défend d'être communiste, tout en se déclarant l'adversaire implacable de la propriété [1]. Telle est la logique

1. M. Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété?*

des logiciens quand l'argumentation les emporte hors des réalités. Cette illusion leur est d'ailleurs commune avec diverses sectes qui ont la prétention d'introduire dans les sciences morales et sociales les méthodes et les procédés des sciences exactes. Le bonheur humain n'est à leurs yeux qu'une équation, compliquée sans doute, mais point insoluble ; les passions sont autant d'*inconnues* qu'il faut dégager, et toutes les relations des êtres peuvent se déterminer à l'aide de formules mathématiques. Organiser scientifiquement la vie, telle est leur chimère. L'écrivain dont il est ici question sacrifie à cette déception récente ; seulement, au lieu de prendre son point d'appui dans les nombres, il le place dans l'induction et le syllogisme. Armé d'une verve incisive et d'une érudition tranchante, il recherche ce qu'il y a d'absolu dans le droit de propriété, et déploie dans cette étude des qualités qui auraient fait le plus grand honneur à un nominaliste du moyen âge. Même aux meilleurs temps de l'*Organon*, ces affirmations, avec leur solidité apparente, auraient été remarquées, et de nos jours des esprits distingués n'ont pu méconnaître ce talent, mis au service d'une détestable cause. Où conduit l'abus de la dialectique ? Ariston de Chio l'a dit depuis des siècles, et l'on ne saurait mieux dire que lui : « Ceux qui s'enferment dans cette science, écrivait ce philosophe, peuvent être comparés aux mangeurs d'écrevisses : pour une bouchée de chair, ils perdent leur temps sur un monceau d'écailles. »

L'écueil principal de l'application des procédés *scientifiques* aux sciences sociales et morales est si

évident, qu'il se signale de lui-même. En matière de civilisation, de coutumes, de mœurs, de rapports d'homme à homme, de peuple à peuple, d'institutions, de lois, il n'y a rien qui ait, qui puisse avoir de valeur absolue. Le mot de Pascal, à ce sujet, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le rappeler. Les sociétés vivent sous l'empire d'un contrat que la tradition a fondé et que l'usage a maintenu. Ce n'est pas là un droit rigoureux, absolu; mais c'est un droit relatif, de convention, et la terre n'est pas destinée à en connaître d'autre. Ce que disent les adversaires de la propriété pourrait se dire de toutes les croyances, de toutes les règles qui dominent la vie humaine. Peu de principes, même les plus féconds, même les plus dignes de respect, résisteraient à un examen qui, les isolant de leur milieu, les jugerait en eux-mêmes et intrinsèquement. Ce monde ne marche pas parfaitement, cela est vrai; mais enfin il marche. Les dialecticiens voudraient l'arrêter brusquement, afin de lui communiquer une impulsion en sens inverse, plus scientifique, suivant eux, plus conforme aux saines méthodes du raisonnement. Soit; mais qu'ils donnent alors au maintien de l'ordre et de la civilisation une garantie, une seule, qui serait l'existence d'une population de docteurs décidée à se laisser gouverner par les lois souveraines de la logique.

Ce gage est d'autant plus nécessaire, que les dialecticiens ne craignent pas de se mettre en contradiction avec eux-mêmes. Ainsi celui qui nous occupe, après avoir attaqué la propriété avec une vigueur *assez brutale, ne se* montre pas moins véhément en-

vers la communauté. Dans la propriété, l'inégalité, d'après lui, résulte de la force sous quelque nom qu'elle se déguise : force physique ou intellectuelle. Dans la communauté, l'inégalité vient de la médiocrité du talent et du travail glorifiée à l'égal de la force : équation injurieuse qui révolte la consciencee et fait murmurer le mérite. Voilà qui est bien ; mais, hors de la propriété et de la communauté, y a-t-il un ordre social non-seulement possible, mais encore présumable ? Notre logicien ne recule pas devant cette difficulté, et, par une capitulation singulière, il veut fonder la possession sur les ruines de la propriété. Il n'y aura plus de propriétaires : il y aura des possesseurs. On pourrait demander à quelles sources la possession puisera son droit absolu, mais il vaut mieux éviter les subtilités et passer outre. Cette possession, une fois substituée à la propriété, comment se déterminera-t-elle ? sous quelles conditions, dans quelles limites ? Ou elle sera précaire, ou elle sera sérieuse, Précaire, elle offre les inconvénients de la communauté ; sérieuse, elle a tous les avantages de la propriété. Une possession bien assise, étendue, garantie, est une véritable emphytéose, un titre transmissible, sujet à délégation, un droit réel et non un vague usufruit. Si elle n'a pas ce caractère, elle ne signifie rien. Vainement voudrait-on concilier la possession paisible avec le maintien du droit d'occuper. Ces deux faits s'excluent. On ne possède pas réellement quand on se trouve placé sous la menace d'une éviction ; on ne sème pas sans savoir si l'on pourra recueillir, on n'améliore pas un champ dont on peut

être expulsé à toute heure. L'investiture doit donc être formelle pour que la possession ne soit pas un leurre et le travail une déception. On retombe alors, ou dans la communauté, ou, à peu de chose près, dans la propriété telle qu'elle existe, avec sa double exploitation médiate et immédiate. Quoi qu'on fasse, on ne sortira pas de ce dilemne; on ne trouvera pas de mode intermédiaire, de juste milieu entre la communauté et la propriété. Ce que l'on ajoutera de solidité à la possession la rapprochera de la propriété; ce qu'on lui opposera d'entraves la ramènera vers la communauté. Tout régime neutre serait impuissant. La vertu essentielle du principe de la propriété est d'attacher à chaque parcelle du sol une volonté, une intelligence qui s'y intéressent. La possession garantie maintient ce mobile, la possession précaire l'anéantit. Le débat ne peut donc s'agiter qu'entre la gestion personnelle et la gestion universelle; il faut reconnaître le droit de l'individu ou subir le droit de l'État. Entre ces deux situations, il n'y a de place que pour le sophisme.

Cependant il est une qualité que l'on ne saurait refuser à l'écrivain dont il vient d'être question : c'est la franchise. Il est net du moins, formel et catégorique; il n'a pas l'air de rougir de sa croyance. Cet exemple devrait profiter à M. Pierre Leroux, qui n'a su ni résister ni céder aux tendances communistes. Attirant le problème social vers les nuages qu'habite sa pensée, il a eu le soin de l'y maintenir couvert d'un voile et flottant pour ainsi dire. Personne ne recule mieux que lui devant une conclusion, ne la fuit

plus résolument. Son grand art est de ménager toutes les doctrines et de leur échapper. La critique se trouve ainsi réduite à réfuter le néant, à discuter le vide. Sous le vernis d'une érudition indigeste, on aperçoit le désir de paraître mystérieux et profond, vague et réservé ; on suit les fluctuations d'une pensée qui s'avance et se retire, donne un gage et le reprend, n'accepte ni ne repousse, ne veut ni rompre ni se livrer. M. Pierre Leroux cite quelque part, d'après madame de Staël, une anecdote d'Arlequin qui s'escamote lui-même et ne laisse, pour continuer la pièce, que sa robe et sa perruque. C'est là, plus qu'il ne se l'imagine, l'histoire de son esprit. On lui demande vainement un corps de système ; il n'en livre que les apparences, le vêtement.

Peut-être est-ce un service à rendre à M. Pierre Leroux que de l'aider à sortir du brouillard qui l'enveloppe. On ne peut pas éternellement se tenir entre ciel et terre, comme la fabuleuse pierre du tombeau de Mahomet, et une heure arrive où il faut prendre quelque part un point d'appui. Autant qu'on peut l'entrevoir, il semble que M. Leroux ne veuille pas être confondu avec les sectes communistes; il faut alors qu'il s'explique d'une manière plus formelle qu'il ne l'a fait jusqu'ici. Il est vrai que, dans l'un de ses écrits [1], il commence par reconnaître que le corps de l'homme est « une *chose*, une véritable *propriété, relativement à la force qu'il manifeste*, et que, cette force ne pouvant se supprimer et agir indépendamment de

1. *De l'Humanité*, p. 170.

lui, supprimer la propriété ce serait supprimer cette force. » Ce qui équivaut à dire, en des termes plus simples, que la propriété est de droit naturel, puisque l'homme peut et doit disposer librement de son corps. Mais ailleurs [1] l'auteur déclare qu'en fait de propriété, on ne peut admettre que celle qui ne détruira pas *la communion de l'homme avec l'univers et avec ses semblables*, et il ajoute que l'un des moyens de détruire cette communion, « c'est de *diviser* la terre ou en général les instruments de production, d'attacher les hommes aux choses, de subordonner l'homme à la propriété, de faire de l'homme un *propriétaire*. » Voilà, à ce qu'il semble, une profession de foi assez explicite. L'homme dispose légitimement de son corps, mais la communion doit exister pour tout le reste. Il ne faut *diviser* ni la terre, ni les instruments de travail ; il ne faut pas que l'homme, en un mot, soit *propriétaire*. Si ce n'est pas là une adhésion implicite au principe de la communauté, c'est que la langue symbolique de M. Leroux n'est pas celle de tout le monde. Les réserves qu'il exprime ne réparent rien et sont sans valeur. Est-il une seule théorie communiste qui ait stipulé que le *corps* de l'homme ne lui appartiendrait pas, que Paul aurait la faculté de vivre dans Pierre, Pierre dans Paul ? Ce passage n'est pas le seul d'où l'idée de la communauté se dégage. Plus loin, après avoir établi [2] que la *communication* de l'homme avec l'univers, sans barrières absolues, est de droit

1. *De l'Humanité*, p. 175.
2. *Ibid.*, p. 182.

strict, parce que l'univers est *l'objet possible* de l'homme, *l'objet dont il est le sujet*, il continue [1] : « Toute division de la propriété qui constitue la propriété et par conséquent l'homme à part de la communion avec tout l'univers, est également immorale et produit nécessairement *l'immoralité et le mal.* » Si ces mots ont quelque sens, ils signifient que la propriété ne doit pas être individuelle, mais commune, et que le droit d'occuper ne peut se prescrire pour personne dans l'intérêt de la *communication* de l'homme avec l'univers. En vain M. Pierre Leroux espère-t-il couvrir cette conclusion invincible par une subtile distinction entre la propriété et la propriété *caste;* ce n'est là qu'une équivoque unie à une fausse acception de termes. Ces petits jeux de mots sont, du reste, familiers à M. Leroux ; il s'y plaît et en abuse. C'est ainsi qu'il a transporté le mot de *communion* du monde spirituel dans le monde sensible, où son équivalent est *communauté.*

En vérité, il est difficile de comprendre pourquoi M. Pierre Leroux s'évite ainsi lui-même et recule devant ses propres idées. La discussion théorique de la communauté n'offre aucun danger ; on peut confesser le principe d'une manière ouverte, et chaque jour cela se fait librement. La conscience n'est pas enchaînée sur ce point, et il ne semble pas que la persécution se soit attachée aux doctrines purement spéculatives. Si ce droit, maintenu presque dans tous les temps, était sérieusement menacé, il n'est pas de

[1] *De l'Humanité,* p. 190.

plume indépendante qui ne fût prête à le défendre. D'où vient donc que M. Pierre Leroux cherche un système hybride entre la propriété et la communauté? D'où vient qu'il nie l'une sans affirmer l'autre? Dans un écrit plus récent, il n'accepte le communisme que comme un état de transition, utile, non pour fonder, mais pour détruire. L'humanité est destinée assure-t-il, à le traverser dans l'ordre social, comme elle traversera le panthéisme dans l'ordre religieux. Qu'est-ce à dire? La communauté ne serait qu'un fléau, mais un fléau nécessaire? Quoi! les sociétés n'auraient marché dans des voies meilleures que pour voir leurs éléments se disperser au souffle du premier paradoxe! On ne pourrait aspirer à une civilisation plus parfaite qu'en retombant dans les misères de la barbarie, et les créations futures ne s'élèveraient que sur les débris des institutions actuelles! Est-ce là ce que prévoit M. Leroux? Cette théorie des évolutions de l'humanité nous semblerait bien peu scientifique et encore moins religieuse. Elle supposerait une Providence capricieuse, se plaisant dans le spectacle d'efforts sans résultat et d'entreprises sans issue. La conscience se refuse à admettre, dans l'ordre des destinées, un jeu pareil et cette alternative fatale. Mieux vaut croire à la perfectibilité lente et graduelle des sociétés. C'est un système qui naguère a eu des défenseurs ardents; peut-être l'ont-ils abandonné pour un autre. Il s'appelait alors le *progrès continu;* aujourd'hui il a changé de nom, à ce qu'il semble : il est devenu le progrès intermittent.

Si M. Pierre Leroux veut être pris pour un écrivain sérieux, il est temps qu'il sorte du cercle de ses hésitations et de ses inconséquences. Il prétend qu'après le communisme se réalisera *la vraie doctrine de l'égalité*, et que cette réalisation sera le produit d'un *principe supérieur*. Qu'il daigne donc descendre sur notre globe, ce principe merveilleux ; qu'il dise ce qu'il est, quel bien il doit faire, quel mal il peut empêcher. Si ce principe n'est pas celui de Saint-Simon et de Fourier, qui admettent une répartition proportionnelle ; s'il n'est pas celui d'Owen et de Babeuf qui consacrent l'égalité absolue ; s'il n'est ni le rêve de Campanella ni celui de Morelly, ni la vie conventuelle des esséniens et des moraves appliquée au monde profane, ni la révolte de Wiclef et de Muncer, ni l'extase des millénaires, ni la discipline des missions du Paraguay, ni le manifeste des égaux, ni le régime des icariens, qu'il se révèle, qu'il se fasse connaître ; l'attention, sinon l'enthousiasme, ne lui manquera pas. Il y a encore place ici-bas pour les idées vraiment fécondes. Seulement l'heure est arrivée de quitter les divagations pour les énonciations précises. On peut monter sur le Sinaï et y séjourner dans les nuages pour attendre l'inspiration ; mais il faut en descendre avec les tables de la loi à la main. M. Pierre Leroux a épuisé le droit qu'a tout penseur de distribuer des paroles vides ; on attend désormais de lui autre chose qu'un mysticisme impuissant et diffus. Peut-être ses vues ne se sont-elles jamais portées au delà d'un christianisme philosophique renouvelé de Saint-Simon, d'une papauté politique tempérée

par des pouvoirs discrétionnaires. Dans ce cas, qu'il avoue sa prétention et qu'il la justifie, s'il le peut.

Tels sont le mouvement et la filiation des idées et des sectes communistes. On voit qu'elles n'ont jamais manqué d'interprètes, et que cet héritage s'est fidèlement transmis de rêveurs en rêveurs sans que la valeur en ait augmenté et que la clientèle s'en soit accrue. Rien ne périt ici-bas, pas plus le faux que le vrai ; tout égarement trouve de nouvelles victimes, toute folie pousse des germes et se reproduit obstinément. Qui pourrait assurer que ce ne sont pas là des exceptions, des anomalies nécessaires ? Peut-être les sociétés ont-elles besoin de ces activités inquiètes qui agissent sur elles comme aiguillon, et qui, en demandant l'impossible, les obligent à agrandir le cercle des améliorations réalisables. Quoi qu'il en soit, on aurait tort d'attribuer à cet accident des civilisations plus de valeur qu'il n'en a, et de le représenter comme plus dangereux qu'il n'est. On a déjà vu passer beaucoup de ces sectes qui, après une agitation stérile, ont été désarmées devant le bon sens public ; le communisme aura le même destin. Les systèmes qui mettent en cause la société tout entière ne sont jamais bien dangereux. La tâche est toujours hors de proportion avec l'effort, et il existe, dans l'ensemble des convictions et des intérêts, un contre-poids qui rend ces expériences inoffensives.

Ce qui fait justice de ces doctrines plus sûrement qu'aucune persécution, c'est le vide dans lequel on les voit s'agiter. Il est aisé de reconnaître, dès le pre

mier coup d'œil, que ces hommes qui veulent organiser un monde à leur guise ne connaissent pas les premiers éléments de celui qui existe. Leur prétention est de fonder une société sans famille, sans liberté, sans droit individuel. Tout leur idéal repose sur un sensualisme étroit ; les besoins du corps y occupent une telle place que l'âme en est presque exclue. La loi religieuse avait eu jusqu'ici l'admirable soin de ménager, hors de cette vie, des compensations aux misères qui l'assiégent, misères physiques ou misères morales, et ces dernières ne sont pas les moindres ; le nouveau régime porte la main sur ces illusions, les déclare indignes d'une raison saine et calme. L'homme est enchaîné à la terre ; c'est en vue de la terre seule qu'il faut régler ses relations. Rien en-deçà, rien au-delà. Ainsi, par une logique exclusive, on arrive à ne tenir compte que du monde matériel et à proposer comme modèle le régime qui gouvernait l'île de Circé. Il n'y a pas à s'étonner que, dans cette voie d'abaissement, on ait fait bon marché de la liberté, de la volonté de l'homme ; qu'on ait contesté son mérite dans le bien, sa responsabilité dans le mal. C'était une conséquence rigoureuse de la réhabilitation de l'instinct, du rôle supérieur qu'on lui assignait. Dans les choses sensibles, l'être se trouve en effet assujetti à une impulsion qu'il ne peut pas toujours vaincre et dominer ; il obéit au ressort qui le fait mouvoir. Une détermination libre ne se concilie qu'avec un but hors de la vie et une force pour l'atteindre. L'aspiration de l'homme vers l'infini [illegible]ance sur le fini se confondent ainsi en une

seule faculté qui lui sert à se conduire ici-bas en portant sa vue ailleurs. Hors de ce mobile, il n'y a plus que servitude aux exigences des sens ; et, dans ce cas, il importe de régler avant tout le gouvernement de la matière. C'est ce que font les apôtres de la communauté, au risque d'exciter des désirs qu'ils ne pourront pas combler, de déchaîner des passions qu'ils ne pourront pas satisfaire. Leur idéal se résume donc dans un naturalisme où la fatalité tient une grande place, et qui les rattache à l'enfance des idées religieuses et philosophiques.

Sur ce terrain, il est évident qu'ils devaient rencontrer l'égalité absolue comme mobile social. Toutes les erreurs s'enchaînent. Si l'horizon de l'homme est limité au bonheur terrestre, si le sacrifice et le dévouement sont sans valeur comme sans but, il s'ensuit qu'en l'absence de toute compensation future, il faut poursuivre un équilibre immédiat, promener sur les existences un implacable niveau, et réduire les plus hautes aux proportions des plus petites. Ici pourtant, la loi naturelle condamne formellement ceux qui tout à l'heure s'en faisaient un appui. L'égalité absolue est si incompatible avec la destinée sociale et les relations des êtres, que, même abstraitement, les communistes les plus ingénieux n'en ont pu avoir la conception complète. Dans aucun des termes de la vie matérielle, l'égalité ne peut se réaliser : si tous les hommes ne consomment pas également, il ne produisent pas non plus également. De là une souveraine injustice, car il se rencontre souvent que les plus exigeants sont aussi les moins laborieux. Au sein des

petites communautés expérimentales de Robert Owen, cette circonstance s'est toujours révélée. On a beau alléguer que le dévouement y suppléera et que le régime commun n'en est pas à quelques différences près entre les individus : cela prouve seulement qu'un système d'égalité rigoureuse est une chimère, même aux yeux de ceux qui la poursuivent. C'est une véritable inconséquence que de condamner une société parce qu'elle impose des sacrifices aux uns au profit des autres, et de proclamer ensuite un ordre nouveau où le sacrifice se constitue sous une forme plus odieuse encore. Avec une répartition qui se mesure sur les œuvres, on a aujourd'hui une justice relative ; avec une distribution des fruits du travail indépendante du travail même, on aurait une iniquité absolue.

Plus on pénètre dans l'examen des idées communistes, plus leur impuissance se révèle. Rien n'y a de sanction ; tout flotte au hasard. Souvent les prétentions les plus contraires s'y trouvent en présence. Dans la sphère politique, les uns appellent une dictature inflexible, qui sache imposer au besoin le respect de la communauté ; les autres proclament formellement l'anarchie, c'est-à-dire l'absence de maîtres. Il faut pourtant choisir et ne pas aller de la sorte d'un pôle à l'autre. Une communauté sans lois qui la règlent, sans autorité qui la maintienne, n'est autre chose que le paradoxe brillant du *Discours sur l'inégalité*, c'est-à-dire un retour volontaire vers l'indiscipline et l'abrutissement de l'état sauvage. Une communauté obligatoire aurait besoin d'être armée d'une bien grande force pour vaincre les résistances. Où est

cette force? peut-elle sérieusement exister? Dans la plupart des combinaisons imaginaires qui viennent d'être parcourues, on ne semble pas prévoir la nécessité d'un pouvoir coactif, et l'on fait reposer sur l'harmonie inaltérable des volontés toutes les garanties de ce régime. Cependant le spectacle des sociétés actuelles n'invite guère à cette confiance au moins naïve. Pour y maintenir un ordre souvent troublé, ce n'est pas trop que d'avoir des tribunaux, des prisons, une police, des régiments. On se plaint de cette obligation de sévir, de cette lutte des esprits, de ce choc des activités rivales; mais, en jetant un coup d'œil sur le globe, il est facile de se convaincre que les peuples animés de ces dispositions sont les seuls qui se fassent une place supérieure parmi les autres, et président à la marche des civilisations. Aspire-t-on par hasard au bonheur indolent des Hindous? à la quiétude stationnaire de la Chine? Les gouvernements de discussion sont sujets à quelques misères, mais ils ont aussi une part de grandeur : ils forment les intelligences par le combat, par l'agitation, par le mouvement. Exposés à se voir attaquer, ils acquièrent les facultés nécessaires pour se défendre. L'éducation publique s'achève ainsi, et de là naît cette ardeur réfléchie qui semble être la dernière limite de la sagesse des nations.

Voilà ce qu'il faut comprendre lorsqu'on aspire a reconstituer un état social, quel qu'il soit. Un peuple unanime dans ses idées n'est pas un point de départ que l'on puisse gravement accepter. Les passions ne s'abdiquent pas. Sous quelque loi que l'on vive, il y aura toujours des ambitions mécontentes, des désirs

inquiets, des volontés rétives. Si c'est l'égalité que l'on proclame, il y aura des gens et en grand nombre qui voudront l'inégalité. On les comprimera, dit-on. Soit, mais alors l'égalité cesse : il y a des oppresseurs et des opprimés, des juges et des prévenus, des exécuteurs et des victimes. Le régime n'a changé que de nom : on recommence à distinguer entre les actes légitimes et ceux qui ne le sont pas, entre les idées permises et les idées défendues. A ce sujet, l'une des sectes communistes, plus conséquente que les autres, déclare que toute discussion du principe de la communauté sera sévèrement interdite et au besoin punie par l'esclavage perpétuel. A la bonne heure, voilà du moins une sanction ; mais qu'il soit permis de regarder encore comme plus raisonnable et plus humain un ordre social qui laisse, comme le nôtre, les partisans de la communauté libres d'en vanter les bienfaits et d'en célébrer l'excellence.

Pour le triomphe de leurs projets, les communistes comptent moins, il est vrai, sur ce qu'ils apportent que sur ce qu'ils suppriment. On vient de voir qu'en vue de leur principe constitutif, ils abolissent la discussion, c'est-à-dire la vie ; en l'honneur de leur principe économique, ils détruisent la propriété individuelle, c'est-à-dire l'activité. Il faut être peu versé dans l'histoire et dans la science des intérêts pour ignorer que la communauté n'est pas une combinaison nouvelle et qu'elle a présidé à la première exploitation du globe. Elle a précédé la propriété comme le grain précède la plante ; elle ne peut pas à la fois *avoir été le* rudiment de la civilisation et en être le

dernier mot. Les communistes se trompent de date : ils se croient au temps où l'homme n'avait que la voûte du ciel pour abri, et pour nourriture le gland du chêne. Alors le sol n'était pas découpé par morceaux ; sur aucun point, on ne voyait de haies ni de barrières. L'usage des fruits de la terre était un droit que rien ne pouvait ni limiter, ni prescrire ; les tribus humaines se partageaient le désert et jouissaient en commun de la solitude. Si c'est là que l'on veut en revenir, le moyen est infaillible. Mais, pour quiconque ne se sent pas porté vers la vie primitive, la propriété est le véritable lien social. La vertu de la propriété se prouve par sa marche historique. Elle a formé le premier anneau d'une solidarité défensive entre les hommes ; elle a fondé le travail en assurant au travailleur la jouissance de ce qu'il pouvait produire. A l'aide de cette garantie, l'activité individuelle s'est éveillée ; le besoin grossier a déterminé le premier effort ; le raffinement des besoins, d'autres efforts successifs, et c'est ainsi que, depuis cinq mille ans, l'humanité roule son rocher de Sysiphe. Voilà la fonction de la propriété ; elle est la mère des civilisations actuelles, et la prospérité des territoires peut se mesurer sur le degré de sécurité dont elle y jouit : florissants quand elle est respectée, misérables quand elle est en butte aux insultes, ils en suivent les phases, les fluctuations, les vicissitudes. Aujourd'hui encore, l'état des pays orientaux, comparé à celui du continent européen, peut servir à constater la distance qui sépare une propriété respectée d'une propriété sans garanties. La communauté conduirait bien

plus loin encore dans les voies d'une infériorité d'exploitation et d'une décadence territoriale.

Les partisans de la communauté sont de singuliers économistes. Ils prennent le globe au point où la propriété individuelle l'a conduit, trouvent que la richesse acquise sous ce régime est bonne à partager, et s'imaginent qu'elle se perpétuera quand ils l'auront aboli. C'est une grave erreur. La richesse est dans le travail, elle n'est que là. Ce n'est pas un bien fixe, à jamais acquis pour un peuple ; c'est un bien mobile, variable, proportionné à ses efforts. Que toute activité demeure suspendue en France pendant une année seulement, et au bout de ce laps de temps la plus grande partie de la fortune nationale aura disparu, la consommation dévorant des produits qui ne seraient pas remplacés. Sans supposer une interruption aussi complète, toute diminution d'activité provoquera une diminution correspondante de richesse. La clef du problème économique est donc dans le régime qui assure au travail un stimulant énergique et direct. C'est ce que la propriété individuelle réalise, et ce que la communauté ne réalisera jamais. On connaît la fable de la poule aux œufs d'or ; c'est l'histoire de la propriété. Elle n'est féconde que parce qu'on ne porte pas sur elle une main impie. Ceux qui l'immoleraient pour lui dérober un trésor mystérieux n'y trouveraient que la misère. A quoi tient la puissance du travail? A la faculté de disposer pleinement et librement de ses faits. De là cette vigilance qui n'a pas de trêve, cette ardeur qui ne connaît pas de repos ; de [illegible] aiguillon de la concurrence, précieux instru-

ment en butte aujourd'hui à des déclamations fort peu sensées. Que l'on substitue le mobile indirect au mobile direct, qu'on enlève les fruits du travail au travailleur pour les attribuer à la communauté, à l'instant même le résultat se modifie. On aura voulu une mer sans tempêtes, on aura une mer sans brise, avec la détresse et la faim à l'horizon.

Une autre prétention non moins singulière, au point de vue économique, et que le communisme place en première ligne, c'est celle d'investir le gouvernement de toutes les fonctions jusqu'ici réservées aux individus. Dans ce système, c'est l'État qui fait tout, qui pourvoit à tous les besoins, règle toutes les jouissances. L'État tient, qu'on nous permette cette expression, une table d'hôte immense ; il traite l'administration publique comme une sorte de société en commandite. Ce sont là des folies qui ne soutiennent pas l'examen : malheureusement, dans bien des cas, on y cède, on y obéit. Ainsi la tendance actuellement très-prononcée de concentrer le plus d'affaires possible entre les mains du gouvernement, de lui attribuer les rôles d'entrepreneur de chemins de fer, d'administrateur des canaux, de directeur des transports à vapeur, est une concession faite à cette soif d'accaparement, qui, en beaucoup de choses, nous prépare des mécomptes infinis. Ces services seraient bien faits, et c'est un point au moins douteux, qu'il en résulterait encore un dommage pour l'ensemble des intérêts nationaux. Partout où l'État s'attribue une action exclusive, il n'y a plus de place pour l'activité particulière : vis-à-vis de lui, pas de concurrence

Si M. Pierre Leroux veut être pris pour un écrivain sérieux, il est temps qu'il sorte du cercle de ses hésitations et de ses inconséquences. Il prétend qu'après le communisme se réalisera *la vraie doctrine de l'égalité*, et que cette réalisation sera le produit d'un *principe supérieur*. Qu'il daigne donc descendre sur notre globe, ce principe merveilleux ; qu'il dise ce qu'il est, quel bien il doit faire, quel mal il peut empêcher. Si ce principe n'est pas celui de Saint-Simon et de Fourier, qui admettent une répartition proportionnelle ; s'il n'est pas celui d'Owen et de Babeuf qui consacrent l'égalité absolue ; s'il n'est ni le rêve de Campanella ni celui de Morelly, ni la vie conventuelle des esséniens et des moraves appliquée au monde profane, ni la révolte de Wiclef et de Muncer, ni l'extase des millénaires, ni la discipline des missions du Paraguay, ni le manifeste des égaux, ni le régime des icariens, qu'il se révèle, qu'il se fasse connaître ; l'attention, sinon l'enthousiasme, ne lui manquera pas. Il y a encore place ici-bas pour les idées vraiment fécondes. Seulement l'heure est arrivée de quitter les divagations pour les énonciations précises. On peut monter sur le Sinaï et y séjourner dans les nuages pour attendre l'inspiration ; mais il faut en descendre avec les tables de la loi à la main. M. Pierre Leroux a épuisé le droit qu'a tout penseur de distribuer des paroles vides ; on attend désormais de lui autre chose qu'un mysticisme impuissant et diffus. Peut-être ses vues ne se sont-elles jamais portées au delà d'un christianisme philosophique renouvelé de Saint-Simon, d'une papauté politique tempérée

par des pouvoirs discrétionnaires. Dans ce cas, qu'il avoue sa prétention et qu'il la justifie, s'il le peut.

Tels sont le mouvement et la filiation des idées et des sectes communistes. On voit qu'elles n'ont jamais manqué d'interprètes, et que cet héritage s'est fidèlement transmis de rêveurs en rêveurs sans que la valeur en ait augmenté et que la clientèle s'en soit accrue. Rien ne périt ici-bas, pas plus le faux que le vrai ; tout égarement trouve de nouvelles victimes, toute folie pousse des germes et se reproduit obstinément. Qui pourrait assurer que ce ne sont pas là des exceptions, des anomalies nécessaires ? Peut-être les sociétés ont-elles besoin de ces activités inquiètes qui agissent sur elles comme aiguillon, et qui, en demandant l'impossible, les obligent à agrandir le cercle des améliorations réalisables. Quoi qu'il en soit, on aurait tort d'attribuer à cet accident des civilisations plus de valeur qu'il n'en a, et de le représenter comme plus dangereux qu'il n'est. On a déjà vu passer beaucoup de ces sectes qui, après une agitation stérile, ont été désarmées devant le bon sens public ; le communisme aura le même destin. Les systèmes qui mettent en cause la société tout entière ne sont jamais bien dangereux. La tâche est toujours hors de proportion avec l'effort, et il existe, dans l'ensemble des convictions et des intérêts, un contre-poids qui rend ces expériences inoffensives.

Ce qui fait justice de ces doctrines plus sûrement qu'aucune persécution, c'est le vide dans lequel on les voit s'agiter. Il est aisé de reconnaître, dès le pre

La première période de cette révolution s'accomplit presque sans douleur. L'Angleterre devait profiter seule d'abord des découvertes que le génie national avait fécondées, et jouir longtemps d'une prépondérance industrielle que les autres peuples n'étaient pas alors en mesure de lui disputer. Les ressources issues de la transformation mécanique entrèrent pour beaucoup dans les moyens d'attaque et de défense qu'elle déploya lors des guerres de l'Empire ; elles servirent à fonder ce crédit financier qui arma le continent contre la suprématie militaire de la France. Même quand la paix fut venue, cette espèce de monopole exercé sur les marchés de l'univers ne fut point enlevé à l'Angleterre. Elle avait tout ce qui constitue les éléments d'une supériorité durable : la possession antérieure, la force qui commande le respect, l'habileté qui triomphe des obstacles ; elle était en avance sur les autres peuples pour les procédés mécaniques, et la conservait par des perfectionnements sans fin, par la délicatesse de l'exécution et la sûreté de la main-d'œuvre, par la discrétion des prix et la hardiesse de la spéculation maritime. C'est ainsi que se soutint ce travail nouveau, dont le mouvement avait quelque chose de fiévreux, et au bout duquel les esprits doués de quelque prévoyance apercevaient une crise.

En effet, l'industrie continentale, réchauffée par une longue paix, se relevait graduellement de la torpeur qui l'avait frappée. Une lutte commerciale et industrielle commença, timide d'abord, limitée à certaines zones, puis plus délibérée et poursuivie sur une

de semblables détails qu'il faut accepter toutefois avec réserve. Dans certaines localités, le manufacturier avait ajouté aux réductions de salaire une autre sorte d'exploitation, celle d'un payement en nature, connu sous le nom de *Truck system* (système de troc ou d'échange). Au lieu de toucher le prix de la journée en argent, l'ouvrier recevait alors les denrées qui lui étaient nécessaires pour sa consommation quotidienne. C'est le fabricant qui fournissait ces divers articles, et naturellement il les grevait d'un bénéfice qu'il s'attribuait. Comment les ouvriers eussent-ils débattu soit le prix, soit la qualité des objets qui leur étaient livrés ? Dans de pareils marchés, le maître a toujours la haute-main, et quand le travail est offert, quand les métiers chôment, il ne reste plus à l'artisan qu'à subir la loi qu'on lui dicte.

Pour résister à une oppression de ce genre, l'ouvrier n'avait que deux moyens, la ruse ou la violence : il a employé l'un et l'autre. Le *Truck system* a donc engendré les Unions de travailleurs connues sous le nom de *Trade's Unions* et le chartisme. Ces unions qui, durent encore, constituent une véritable ligue de l'ouvrier contre les maîtres, comme le système des trocs constituait une exploitation du maître au préjudice des ouvriers. Un ouvrier membre d'une Union, ne s'appartient plus; il a des chefs, ouvriers comme lui, investis de ce mandat par l'élection, qui peuvent disposer de son temps, de ses bras, de son salaire, comme bon leur semble. Les membres de l'Union ne travail lent que lorsque les chefs le permettent ; ils désertent un atelier au premier ordre et n'y rentrent que

lorsque l'interdit est levé. Cette organisation n'est puissante qu'au prix d'une soumission semblable et et d'une obéissance absolue. Un manufacturier met-il en vigueur dans ses ateliers le système des trocs, ou diminue-t-il les salaires d'une manière onéreuse, à l'instant les chefs de l'Union s'assemblent et décident que les membres s'abstiendront de travailler dans cette fabrique jusqu'à ce que le taux et les conditions des salaires y aient été améliorés. L'action des chefs de l'Union sur les ouvriers qui en font partie est souvent plus exorbitante encore. Quand le travail manque et que la concurrence menace d'influer d'une manière fâcheuse sur le prix des journées, les chefs peuvent condamner à l'expatriation le quart, la moitié même des membres de l'Union. Le hasard en décide alors, et ceux qu'il désigne passent sans murmurer en Belgique ou en Allemagne. Au prix d'un pareil sacrifice la main-d'œuvre se relève : ceux qui restent profitent du vide qu'a occasionné le départ des autres.

Le chartisme, né au sein de ces Unions, en est la manifestation violente ; mais un autre élément a fortement contribué, depuis 1834, à fomenter cette révolte des classes laborieuses. Cet élément est la nouvelle condition que la réforme du paupérisme a faite aux hommes qui vivaient à l'ombre de cet antique abus. On sait que la loi des pauvres s'était perpétuée en Angleterre, depuis le règne d'Élisabeth jusqu'à nos jours, sans subir de modification profonde. Par cette loi, l'indigence était reconnue comme un titre et la charité comme un devoir administratif. Chaque paroisse *avait à nourrir* ses pauvres, et ceux-ci, quand

elle y manquait, pouvaient l'y contraindre judiciairement. Plus d'une fois, il en résulta des procès, tantôt de la part des indigents qui réclamaient des secours de la paroisse, tantôt de la part de la paroisse qui, à force de chicanes, parvenait à faire expulser de son sein de nombreuses familles d'indigents. La misère légale était donc vétilleuse et procédurière ; elle usait de part et d'autre de misérables détours. C'était à la fois un scandale social et une erreur économique.

Avec cette fixité qui caractérise les institutions anglaises, les choses n'en durèrent pas moins sur ce pied pendant près de trois siècles. Le paupérisme inonda la Grande-Bretagne d'une légion de pauvres. En 1776, sur la motion de Gilbert, le parlement ordonna une enquête à la suite de laquelle il fut établi que la taxe s'élevait à dix-sept cent mille livres sterling pour toutes les paroisses du royaume. A vingt-cinq ans de là, cette somme avait plus que doublé ; en 1801, le paupérisme coûtait à l'Angleterre quatre millions de livres sterling sur une population de neuf millions d'âmes ; en 1818, huit millions de livres sterling sur douze millions d'âmes ; en 1833, huit millions cinq cent mille livres sterling pour quatorze millions d'âmes. Le tout pour l'Angleterre seule et sans que l'Écosse et l'Irlande y fussent comprises. Ces huit millions et demi de livres sterling, formant au-delà de deux cents millions de francs, étaient distribués entre treize cent mille pauvres, ce qui donnait une proportion d'un pauvre par chaque sept habitants.

Les choses en étaient là quand le gouvernement ou-

vrit les yeux. Malgré le respect pour des vieilles lois et des traditions consacrées, il comprit qu'un pareil abus, s'il n'était extirpé ou contenu, dévorerait l'Angleterre. Évidemment le paupérisme devenait une profession et constituait la pire espèce d'oisifs, des oisifs misérables. Dans une paroisse de Sunderland, sur dix-sept mille habitants, on comptait en 1831 quatorze mille pauvres. Aussi la taxe était-elle devenue fort onéreuse, et il arrivait fréquemment que pour soulager les indigents on en créait d'autres. Il était donc urgent d'aviser : le gouvernement s'y décida en 1834. Par un amendement à la loi des pauvres, il régularisa le paupérisme et lui affecta des asiles connus sous le nom de *work-houses*, maisons de travail. Désormais plus d'allocations d'argent de la part des paroisses, plus de secours à domicile. La maison de travail doit pourvoir à tout ; ouverte aux pauvres, elle leur donne de l'occupation en retour d'une nourriture abondante et saine, d'un logement, de vêtements, enfin des plus urgentes nécessités de la vie. Il est vrai que le régime de la maison de travail stipule une rigoureuse séparation des sexes et que la vie en famille y est interdite. C'est en cela que la réforme a été rude, trop rude peut-être. La claustration et l'isolement des sexes ont éloigné des maisons de travail la moitié au moins des hommes qui vivaient du paupérisme, et la taxe des pauvres est descendue presqu'instantanément du chiffre de près de neuf millions à celui de quatre millions. Le régime d'Élisabeth n'existe plus et l'organisation actuelle du paupérisme rappelle, à peu de nuances près, celle de nos dépôts de mendicité.

Quoi qu'il en soit, du jour au lendemain, treize cents mille indigents ont été mis en demeure d'opter entre la discipline du *work-house*, ou le dénûment dans la liberté. Six cent mille au plus ont profité des dispositions de la loi; les autres, c'est-à-dire sept cent mille environ, ont préféré traîner au dehors une existence précaire ou demander au travail libre ce qu'autrefois ils demandaient à la charité officielle. Dans les tableaux rembrunis que divers statisticiens ont tracés de la misère anglaise, cette circonstance n'a pas été suffisamment mise en relief. Évidemment cette suppression subite de secours, cette économie de cent millions de francs, réalisée dès la seconde année, sur les subsides de la bienfaisance, ont dû provoquer çà et là bien des souffrances et occasionner bien des vides. Le spectacle de la misère extérieure a dû s'en aggraver, et cette masse flottante de pauvres, subitement délaissée par les paroisses, pèsera longtemps sur l'économie sociale et industrielle de l'Angleterre.

Il est impossible, en effet, que les conditions du travail n'aient pas été profondément atteintes par cette modification du paupérisme. Les cent millions que la charité légale ne fournit plus, il faut qu'aujourd'hui le pauvre les trouve dans le salaire. Le premier résultat de la réforme a donc été de rejeter vers les ateliers cette population naguère à demi-oisive. Coïncidant avec l'amoindrissement des débouchés extérieurs, cette irruption a dû contribuer à faire naître ce malaise qui a longtemps troublé les districts manufacturiers de l'Angleterre. Avec moins de sévérité dans le régime des *work-houses*, peut-être aurait-on évité une par-

tie de ces froissements et ménagé la transition entre le paupérisme d'autrefois, paternel jusqu'à l'absurde, et le régime actuel, sombre au point d'éloigner le malheureux.

C'est du milieu de ces complications que s'est élevé le chartisme, premier et effrayant symptôme d'une décadence manufacturière en Angleterre. Tant que le système industriél a marché dans des voies prospères, aucune agitation n'est venue troubler cette fortune et faire diversion à cette suite de conquêtes ; mais, au premier embarras, il a été facile de reconnaître les écueils d'un pareil régime. Desservir les besoins du globe entier est une gloire qui n'est pas sans périls, et quand on a dressé des populations pour un travail gigantesque, il faut leur donner de l'aliment sous peine d'en être dévoré. Certes, il a été facile à la manufacture d'attirer à elle, par l'appât de salaires élevés, les gens de la campagne ; il lui serait moins aisé de rendre aux travaux agricoles les ouvriers qu'elle en a détournés. Quand on envisage de sang-froid cette question, tout y paraît confus et triste, et l'on comprend que les hommes politiques en aient détourné leur regard jusqu'à ce qu'ils aient eu la main forcée.

On a pu lire plus haut un court historique du chartisme et des phrases qu'il a parcourues. A l'origine, la violence y tenait une grande place, et les épisodes qui eurent pour théâtre le comté de Galles, se compliquent de coups de sabre et de fusil, d'arrestations et de condamnations à mort. Une représentation vigoureuse avait suivi ces premières tentatives, et un ins-

tant on put croire que le parti ne survivrait pas à sa défaite. Cependant, vers le milieu de 1842, les chartistes reprirent courage en changeant de tactique : ils renoncèrent à l'emploi de la force et agirent dans les limites de la légalité. L'épisode de leur pétition au parlement a été raconté brièvement dans le précédent chapitre. Cette pétition arriva sur un char escorté par vingt mille signataires, avec drapeaux et musique ; elle fut présentée par M. Duncombe et soutenue par MM. Leader, Bowring, Fielden, Easthope, Hume, Wakley, O'Connell et Roëbuck. Elle fut rejetée et devait l'être, mais avec tous les honneurs de la guerre.

Depuis lors, les chartistes aspirèrent à devenir un parti plus politique qu'industriel, et c'est dans ce sens surtout qu'abondait la charte qu'ils se donnèrent. Cette pièce est assez curieuse pour mériter une mention. Il est dit dans le préambule que le meilleur moyen d'obtenir du peuple l'obéissance aux lois est de le faire concourir à l'élection des législateurs, et que, par conséquent, il y a lieu d'attribuer des droits électoraux à tout citoyen dans les formes et sous les restrictions suivantes :

CHARTE DU PEUPLE

« Tout habitant mâle des trois royaumes sera apte à voter :

» 1° S'il est né dans le pays ou s'il est naturalisé après deux ans de résidence ;

» 2° *S'il a vingt*-un ans ;

» 3° S'il n'est pas dans un état de démence constaté au moment de la révision des listes ;

» 4° S'il n'a pas été convaincu de félonie ;

» 5° Si ses droits électoraux ne sont pas suspendus pour cause de fraude, de dissimulation, de faux dans le cours de l'élection. »

A la suite de cette déclaration de droits venait un règlement qui divise le Royaume-Uni en trois cents districts électoraux, composés autant que possible d'un nombre égal d'habitants, et nommant chacun un député à la Chambre des communes. Les moindres détails des opérations sont prévus et réglés dans cette pièce qui forme un véritable code sur la matière et qu'ont signée les hommes les plus importants du chartisme, MM. Vincent, Lowett, James O'Brien, Joseph Wood et M. Feargus O'Connor. Outre le suffrage universel, ces chartistes demandaient encore l'élection annuelle, le vote secret et l'abolition du cens d'éligibilité. C'est la dernière limite du radicalisme extra-parlementaire.

Des troubles qui agitèrent alors les districts manufacturiers durent naturellement reporter l'attention sur les chartistes et les faire accuser de complicité dans l'insurrection qui embrassa Manchester, Bolton, Ahston, Oldham, Bury, Rochdale, Stockport, Leeds, et une foule d'autres villes industrielles. Les ouvriers quittaient de toutes parts leurs ateliers ou leurs mines, prêchaient par la parole ou imposaient à l'aide de sévices une suspension du travail, menaçaient les plus riches comtés de l'Angleterre, brûlaient *les manufactures*, dévastaient les maisons, se livraient

à toutes sortes de désordres. Sur quelques points, à Preston, par exemple, il fallut que la troupe fît usage de ses armes; et il y eut quelques victimes. Comme hommes d'action, les chartistes durent se mêler au mouvement : voici le manifeste qu'ils publièrent au plus fort de l'insurrection :

« Frères, disait cette pièce, les grandes vérités politiques qui sont agitées depuis cinquante ans, ont enfin » tiré de leur torpeur les esclaves blancs d'Angleterre, ces esclaves insultés et dégradés, et leur ont » rendu le sentiment de leurs devoirs envers eux-mêmes, envers leurs enfants, envers leur pays. Des » dizaines de milliers d'hommes ont jeté leurs instruments de travail. Vos maîtres tremblent devant votre » énergie, et les masses, dans l'attente, surveillent avec » anxiété cette grande crise de votre cause. Le travail ne doit plus être la proie des maîtres et des » despotes... C'est pourquoi nous avons tous juré solennellement que l'heureuse occasion qui s'offre à » nous ne sera pas perdue, mais que nous ne nous » remettrons au travail que le jour où les justes » griefs des travailleurs auront cessé d'exister, le » jour où la charte du peuple étendra sa protection » sur nous, sur nos femmes souffrantes, sur nos enfants désolés. Anglais, le sang de vos frères rougit » les rues de Preston et de Blackburn et les meurtriers ont soif d'en répandre encore... Soyons fermes et ne prêtons point à nos tyrans le fouet dont » ils nous frappent. Dans un rayon de cinquante » milles, autour de Manchester, toutes les machines » *sont en repos*, excepté la roue utile des moulins à

» blé. Compatriotes et frères, des siècles peuvent » s'écouler sans qu'une action aussi universelle se » reproduise. Le dé de la liberté est jeté, nous de- » vons, comme des hommes, en courir toutes les » chances. Que personne ne se décourage... qu'au- » cun homme, qu'aucune femme, aucun enfant, ne » rompe l'engagement solennel que nous prenons, » et, si quelqu'un le fait, que l'exécration des pau- » vres le poursuive. C'est mériter l'esclavage que de » s'y soumettre. Tous nos moyens d'action sont pré- » parés, et dans trois jours votre cause sera soutenue » par toute l'intelligence que nous pouvons appeler » à notre aide... Prêtez-nous force dans la crise; ai- » dez vos chefs; ralliez-vous autour de notre saint » drapeau, et laissez la décision au Dieu de la justice » et des batailles. »

Ce langage, au moment ou les camps étaient en présence, et où le sang coulait, est celui d'hommes qui veulent se mêler au combat. Cependant les chefs chartistes désapprouvaient la prise d'armes et oppo- sèrent à cette pièce un désaveu formel. Cela n'empê- che pas que ce manifeste belliqueux ne fût émané du chartisme et ne contînt l'expression de la majorité du parti. Dans toute opinion ardente se manifeste cette scission entre l'élite qui prétend contenir le mouve- ment et la masse qui veut le conduire aux dernières conséquences. Les chefs chartistes avaient beau ren- fermer leurs efforts dans la poursuite d'une réforme politique, obtenue par les voies légales, le gros de leurs adhérents allait plus loin et se précipitait vers une ré- volution sociale et industrielle. Les trois millions de

pétitionnaires qui s'étaient adressés au parlement n'avaient pas été les derniers à prendre le fusil pendant les troubles des districts manufacturiers. De tels soldats n'obéissent à leurs généraux que dans la mesure de leurs passions et de leurs intérêts, et une question de salaire les touche d'une manière bien plus directe que le suffrage universel et le scrutin secret. Aussi, sur presque tous le points, aux cris qui réclamaient la charte se mêlaient des cris qui demandaient une rémunération plus élevée de la main-d'œuvre. Les mineurs de Newcastle et du Stafforshire voulaient que le prix de la journée fût fixé à quatre schillings, ceux du Lancashire ne portaient leurs prétentions qu'à deux et trois schillings. Partout le but le plus avoué, le plus apparent était de ramener les salaires au taux qu'ils avaient atteint de 1835 à 1836, date mémorable pour les existences manufacturières.

Malgré les efforts des hommes qui tentèrent de s'emparer de la direction de ce parti, le chartisme ne peut donc être envisagé que comme une insurrection sociale, une sorte de jacquerie industrielle. Les ouvriers éclairés et modérés, comme l'étaient MM. Lovett et Vincent, demeuraient impuissants à dominer la turbulence et à réprimer l'indiscipline de la légion des travailleurs, réunie sous le drapeau du salaire. Les idées de bien-être et d'amélioration positive prévalaient parmi eux sur les abstractions constitutionnelles et parlementaires. Les vieux radicaux de l'école de Hunt et de Cobbett étaient de plus en plus rares parmi les classes ouvrières, et, en revanche, les idées de révolution sociale, de communauté, de parta-

ges de fortunes, y avaient fait des ravages. Le calcul personnel inspirait ces révoltes et leur donnait un caractère nouveau. M. Cooke Taylor cite un exemple remarquable de cette tendance. Un homme politique, un radical célèbre étant arrivé à Stockport, on provoqua un *meeting*, une réunion publique pour l'entendre sur les questions alors agitées dans le parlement. Tout avait été combiné pour donner quelque éclat à cette assemblée : la salle était spacieuse et pouvait contenir trois cents personnes; un comité devait régler le programme de la soirée, l'échange des discours et les compliments d'usage adressés à l'orateur. C'était surtout à un auditoire d'ouvriers que l'on avait fait un appel : on comptait sur une affluence. Le soir arriva, et à peine quelques rares curieux vinrent-ils s'asseoir sur les bancs. A ce spectacle, un radical de la vieille école ne put contenir son indignation. Il s'élança à la tribune, et là, par un procédé familier aux prédicateurs, il fit tomber sur les ouvriers présents la resposabilité de l'indifférence des absents :

« Ah! s'écria-t-il, je vois ce qu'il en est : vous êtes » trop heureux aujourd'hui pour faire le moindre cas » des discussions politiques; vous touchez trop d'ar- » gent les samedis soir pour vous soucier de choses » qui n'intéressent pas le ventre. Oh! j'en rougis pour » vous; vous êtes tous devenus des tories. Mais laissez » que les mauvais temps reviennent et vous porterez » la peine de cette faute. Quand vous aurez besoin » d'appui, vous ne saurez plus distinguer vos amis de » vos ennemis; vous frapperez en aveugles et au ha- » sard. Vous êtes des insensés! »

La modification dont s'indignait le vieux radical et qu'il poursuivait d'une pareille sortie, n'était que le produit forcé des événements et de l'importance que la question manufacturière avait soudainement acquise. Aujourd'hui une partie de la politique et de la constitution civile de l'Angleterre est enchaînée à ce problème. Sir Robert Peel l'avait en vue quand, plus tard, il établit l'*income-taxe* et remaniait les tarifs des douanes. Le débouché extérieur, comme aliment d'une population nombreuse et comme garantie de grands capitaux engagés, était devenu et demeure, pour l'Angleterre, une affaire d'État, un souci essentiel. Si l'activité industrielle qui, depuis cinquante ans, jouit d'une expansion sans limites, était tout à coup comprimée, ou seulement gênée dans son essor, il pourrait en résulter une explosion dont les suites seraient incalculables. Déjà, aux yeux des observateurs les moins réfléchis, se révèlent des symptômes alarmants qui indiquent combien, dans toute société, les positions sont solidaires, en dépit des priviléges de convention et des abus de la puissance.

En effet, le travail manufacturier a introduit, dans la société anglaise, un élément qui tôt ou tard en en changera les bases : cet élément est l'agglomération des ouvriers. Le travail, épars dans les campagnes, ne créait pas cet embarras et ne préparait pas cet avenir : il isolait les misères et ne les exaltait pas par la fermentation. Du reste, dans les villes mêmes, dans les foyers de production, la sécurité a dû régner, tant que le salaire a été suffisant et que l'existence des travailleurs a été tolérable. Il n'y a eu danger que le

jour où les termes de cette situation ont été changés, et ce danger subsistera, avec une alternative de révoltes et de châtiments, jusqu'à ce que la cause même du malaise ait disparu[1]. L'ouvrier, placé en présence de son intérêt, n'est ni moins judicieux, ni plus aveugle que ses maîtres. Il raisonne sa position et juge désormais ce qui l'entoure, ce qui le domine. Dans l'insurrection du chartisme, l'une des devises adoptées par la multitude était celle-ci : « *Un salaire suffi-* « *sant en échange d'un travail raisonnable.* » Cette formule est simple ; elle résume le vœu universel des hommes qui vivent de leurs bras. Toutes les fois que le salaire ne correspondra pas au travail et le travail au salaire, il y aura souffrance, il y aura plainte, si ce n'est plus.

Cette équation implique en outre un troisième terme, c'est que le salaire corresponde aux besoins. Le salaire, en effet, n'a pas une valeur absolue ; il faut toujours le mettre en regard du prix des subsistances. Or, voilà où était le véritable danger pour l'organisation économique de l'Angleterre. La baisse du salaire avait dirigé les esprits vers la mercuriale des denrées alimentaires, et les priviléges du sol, qui se traduisaient par les lois des céréales, ont dès lors été l'objet de haines sourdes ou d'attaques ouvertes. Le salaire élevé pouvait se concilier, dans une certaine mesure,

1. La réforme du régime économique et l'abolition des lois sur les céréales a grandement modifié cette situation. Depuis ces actes mémorables, le chartisme n'existe plus qu'à l'état latent et a perdu beaucoup de sa gravité. Il ne s'est pas même réveillé à propos de la crise des cotons (1864).

avec le taux élevé des subsistances; mais le salaire modique appelait nécessairement la vie à bon marché. De là, tout un ordre de réformes qui attaquaient la classe privilégiée dans l'élément essentiel de sa richesse et de sa grandeur.

La réforme de la loi des pauvres avait amené un calcul analogue de la part des indigents qu'elle avait déclassés. De temps immémorial, cette loi et les secours qui en découlaient, étaient regardés comme une sorte de compensation aux droits étendus dont certaines classes sont investies. La charité légale répondait, dans la pensée du pays, au privilége territorial et au monopole des subsistances. C'était comme un pacte synallagmatique et presque une restitution. La loi guérissait ainsi d'une main les blessures qu'elle avait faites de l'autre. Or, aux yeux des intéressés, le contrat était rompu ; le soulagement avait cessé d'être ce qu'il était ; l'usurpation seule persistait. Ainsi, de deux côtés, se propageait, parmi les classes inférieures, ce sentiment que les droits exorbitants du petit nombre étaient désormais incompatibles avec le bonheur et l'existence des masses.

Dans les classes moyennes, la même impression commençait à régner, et les manufacturiers surtout en étaient arrivés à voir, dans le privilége territorial, la source de leur détresse. Le malheur porte conseil ; il oblige à de profonds retours sur soi-même. Jusqu'alors deux conditions avaient assuré aux industriels anglais la jouissance des débouchés les plus vastes : c'était d'une part la puissance des capitaux, de l'autre la supériorité de l'exécution. Si, à ces deux

avantages, on ajoute celui de la priorité, les facilités que garantit une navigation étendue, un génie d'entreprises qui n'a point d'égal, une hardiesse dans les affaires à laquelle il est difficile d'atteindre, enfin les qualités du peuple le plus marchand qui ait encore paru dans le monde et la tutelle d'un pavillon partout favorisé, on a lieu de s'étonner que la fortune ne soit pas restée plus longtemps fidèle à une race si richement douée et à des industries qui ne se sont jamais amollies, ni oubliées, même dans le succès. Cependant, tant de titres n'avaient pas suffi pour conjurer une première déchéance. La concurrence s'en était mêlée ; les commandes ne s'étaient pas soutenues à la même hauteur. Soit que les manufactures anglaises eussent excédé la mesure d'une production raisonnable et versé un trop plein sur le monde, soit que des fabricants rivaux fussent parvenus à les évincer de quelques marchés, et leur fermer quelques frontières, toujours est-il qu'il y avait eu temps d'arrêt dans la prospérité industrielle du Royaume-Uni, malaise vague, puis souffrance sérieuse. Alors seulement les manufacturiers s'aperçurent qu'au milieu de leurs avantages, il en était un, le plus essentiel de tous, qui leur manquait : le bas prix de la main-d'œuvre. Pourquoi cela ? A cause de la cherté des subsistances. Quelque réduit qu'il soit, le salaire représente toujours la somme stricte des besoins ; c'est la condition nécessaire pour que les forces de l'ouvrier ne s'épuisent pas et que le service se renouvelle.

Ces plaintes de l'industrie, le commerce les avait

reproduites. Le commerce vit toujours d'échanges, et l'interdiction des céréales à l'entrée privait la navigation d'un transport imposant et la spéculation d'un aliment considérable. N'y a-t-il pas d'ailleurs quelque chose de contradictoire dans la double prétention d'approvisionner d'objets manufacturés tous les marchés du globe, et de n'accepter en retour aucun des produits du sol qui ont des similaires en Angleterre? C'est se résigner à ne faire qu'une opération au lieu de deux, et grever les articles exportés des difficultés et des restrictions imposées aux articles d'importation. De toutes les manières et sous tous les points de vue, il s'agit d'un impôt frappé sur les classes actives au profit des classes oisives, d'une contribution prélevée sur le commerce et l'industrie pour former la liste civile de l'aristocratie territoriale. Tel fut l'enseignement le plus général qui ressortit de la révolte des districts manufacturiers.

L'industrie anglaise pouvait sans doute, sans changer de régime, se relever de cette secousse. Au prix de quelques souffrances, elle pouvait diminuer son travail en plaçant les ouvriers qu'elle congédierait entre l'expatriation et le *work-house*. Mieux réglée, la production pouvait reprendre son assiette; moins offerte, la marchandise se relever, et de meilleurs prix d'écoulement permettre de payer de meilleurs salaires. C'est un phenomène qui n'est pas nouveau dans l'histoire de l'offre et de la demande, qu'un retour de prospérité à la suite d'une crise industrielle. Mais il était évident dès lors que ces retours de fortune seraient plus brillants que solides, et que les

germes de dissolution prévaudraient tôt ou tard sur ces apparences de vitalité. La vie à bon marché, point de sécurité sans cela. Tout ce qui constituait la supériorité de la production anglaise, la puissance du capital, l'habileté de l'ouvrier, la tradition mécanique, les relations, l'intelligence des débouchés, tout cela pouvait être égalé ailleurs, et alors cette lourde prime, payée aux détenteurs du sol, pèserait de tout son poids sur la main-d'œuvre, cette âme de la manufacture. Tout annonçait donc une lutte directe entre le privilége territorial, legs des temps anciens, et la liberté industrielle, fille de l'âge moderne. C'est la liberté qui a eu le dessus.

Ainsi le chartisme était le produit des conditions d'existence du travail manufacturier ; il était sorti d'une modification dans les débouchés extérieurs et de la réforme accomplie dans le régime du paupérisme. Les ouvriers congédiés, les pauvres déclassés avaient fourni les principaux éléments de cette association turbulente. De ce côté de la Manche, il y a eu quelques illusions sur la puissance de ces démonstrations et sur les misères qui les engendraient. Il convient d'écarter les exagérations de ce genre. La révolte chartiste fut plus alarmante par les causes qui l'amenèrent que par la résistance qu'elle offrit. Nulle part elle ne tint contre les dragons envoyés pour la réduire, et il suffit de quelques baïonnettes pour dissiper les plus formidables rassemblements. Quant à la misère des districts manufacturiers, elle fut réelle, mais relative. Dans beaucoup de cantons de la France, le cultivateur trouverait que le sort de l'ou-

reproduites. Le commerce vit toujours d'échanges, et l'interdiction des céréales à l'entrée privait la navigation d'un transport imposant et la spéculation d'un aliment considérable. N'y a-t-il pas d'ailleurs quelque chose de contradictoire dans la double prétention d'approvisionner d'objets manufacturés tous les marchés du globe, et de n'accepter en retour aucun des produits du sol qui ont des similaires en Angleterre? C'est se résigner à ne faire qu'une opération au lieu de deux, et grever les articles exportés des difficultés et des restrictions imposées aux articles d'importation. De toutes les manières et sous tous les points de vue, il s'agit d'un impôt frappé sur les classes actives au profit des classes oisives, d'une contribution prélevée sur le commerce et l'industrie pour former la liste civile de l'aristocratie territoriale. Tel fut l'enseignement le plus général qui ressortit de la révolte des districts manufacturiers.

L'industrie anglaise pouvait sans doute, sans changer de régime, se relever de cette secousse. Au prix de quelques souffrances, elle pouvait diminuer son travail en plaçant les ouvriers qu'elle congédierait entre l'expatriation et le *work-house*. Mieux réglée, la production pouvait reprendre son assiette; moins offerte, la marchandise se relever, et de meilleurs prix d'écoulement permettre de payer de meilleurs salaires. C'est un phenomène qui n'est pas nouveau dans l'histoire de l'offre et de la demande, qu'un retour de prospérité à la suite d'une crise industrielle. Mais il était évident dès lors que ces retours de fortune seraient plus brillants que solides, et que les

germes de dissolution prévaudraient tôt ou tard sur ces apparences de vitalité. La vie à bon marché, point de sécurité sans cela. Tout ce qui constituait la supériorité de la production anglaise, la puissance du capital, l'habileté de l'ouvrier, la tradition mécanique, les relations, l'intelligence des débouchés, tout cela pouvait être égalé ailleurs, et alors cette lourde prime, payée aux détenteurs du sol, pèserait de tout son poids sur la main-d'œuvre, cette âme de la manufacture. Tout annonçait donc une lutte directe entre le privilége territorial, legs des temps anciens, et la liberté industrielle, fille de l'âge moderne. C'est la liberté qui a eu le dessus.

Ainsi le chartisme était le produit des conditions d'existence du travail manufacturier ; il était sorti d'une modification dans les débouchés extérieurs et de la réforme accomplie dans le régime du paupérisme. Les ouvriers congédiés, les pauvres déclassés avaient fourni les principaux éléments de cette association turbulente. De ce côté de la Manche, il y a eu quelques illusions sur la puissance de ces démonstrations et sur les misères qui les engendraient. Il convient d'écarter les exagérations de ce genre. La révolte chartiste fut plus alarmante par les causes qui l'amenèrent que par la résistance qu'elle offrit. Nulle part elle ne tint contre les dragons envoyés pour la réduire, et il suffit de quelques baïonnettes pour dissiper les plus formidables rassemblements. Quant à la misère des districts manufacturiers, elle fut réelle, mais relative. Dans beaucoup de cantons de la France, le cultivateur trouverait que le sort de l'ou-

vrier anglais, même dans un temps de crise, est fort désirable et n'a rien qui effraye. On ne comprend pas, d'ailleurs, que les écrivains qui ont dressé d'hyperboliques tableaux de la misère britannique n'aient pas été arrêtés par une simple réflexion. Le *work-house* (maison de travail) est ouvert à toute heure, à tout venant, homme ou femme, enfant ou vieillard ; il offre à ses hôtes un logement sain, une nourriture abondante ; il défraye très-convenablement, de l'aveu même des pessimistes, les nécessités de la vie. Si donc il y avait, au dehors, des misères pareilles à celles que l'on s'est plu à décrire, elles étaient toutes volontaires, car le *work-house* était précisément institué pour les secourir. Or, comment croire qu'un homme se résigne à souffrir le mal quand il a à ses côtés le remède ?

Le travail manufacturier n'a pas atteint en France des développements tels que l'on puisse y redouter une crise aussi générale que celle dont l'Angleterre fut à cette époque le théâtre. Le chartisme est un fruit du sol anglais ; il est à espérer qu'il ne passera jamais la Manche. L'égalité civile règne parmi nous, et le paupérisme n'y a jamais eu d'existence légale. Ce sont là de précieuses garanties contre une jacquerie industrielle.

Cependant il y a, dans ce qui se passe chez nos voisins, une leçon dont nous devrions profiter. Volontiers les manufacturiers nationaux se prennent à regretter la protection fiscale qui acclimatait en France des industries artificielles ou imprimait des développements exagérés à celles qui y naissent natu-

rellement. Le résultat de cette poursuite serait de multiplier les grandes agglomérations d'ouvriers et de préparer au pays une situation qui ressemble beaucoup à l'état ancien de l'Angleterre. Quand ces foyers industriels se forment en pleine concurrence avec l'étranger et non à l'ombre de prohibitions imprévoyantes, ils sont placés dans des conditions régulières de prospérité qui leur assurent l'avenir et les empêchent de devenir jamais dangereux. Mais ce qui se créait naguère en France ou se développait en ce genre ne le faisait que sous l'empire d'une vie factice et précaire. Les tarifs seuls élevaient une foule d'industries qui eussent été caduques sans eux, et liaient de nombreuses populations à ces existences irrégulières. Les convulsions industrielles dont l'Angleterre était autrefois le siége doivent nous rendre très-défiants, et il serait bon de se souvenir qu'en favorisant outre mesure et artificiellement l'essor du travail manufacturier, on se prépare de gaieté de cœurun avenir de misères et de tempêtes.

CHAPITRE IV [1]

LES UTILITAIRES ET JÉRÉMIE BENTHAM [2].

Ce n'est guère qu'à la suite de l'affaiblissement des idées religieuses qu'a pu se faire jour la morale moderne qui se fonde sur le calcul, et dont Bentham est l'un des représentants les plus célèbres. Dans les siècles qu'animait une ombre de croyance, jamais il ne fût venu à l'esprit d'aucun penseur de conduire les hommes à la vertu par le chemin de l'intérêt. Les théories qui concluent à la pratique du bien à cause de l'utilité qui en résulte sont donc d'invention récente : elles ont cela de triste qu'elles attestent à la fois une décadence dans les mœurs publiques et un abaissement dans le principe qui gouverne les générations humaines.

La plus grande erreur des écrivains qui ont proposé aux sociétés cette nouvelle règle de conduite, c'est d'avoir confondu deux choses qui demeureront éternellement distinctes, le sentiment et la raison.

1. Écrit en 1844.
2. *Memoirs of Jeremy Bentham,* by J. Bowring.

Quelques efforts que l'on fasse pour les concilier, ces deux mobiles conserveront une action indépendante et divergente en plus d'un cas. La tête et le cœur ne se déterminent pas par les mêmes impressions, et n'obéissent pas aux mêmes influences ; ils peuvent se tempérer l'un l'autre, mais ils ne se confondent pas. Dans quelques organisations le sentiment domine : ce sont celles que l'idéal touche plus que le réel ; chez d'autres, c'est la raison qui l'emporte et qui parfois se transforme en un froid et aride calcul. Mais, en quelque dose que se trouvent ces deux éléments, il n'en est pas moins certain qu'ils existent dans chaque être à l'état de séparation, et que souvent ils s'y combattent. Il ne faut donc rêver ni une fusion ni une identification impossibles.

Voilà en quoi pèche la donnée fondamentale de Bentham et de la secte que l'on désigne sous le nom d'*utilitaire*. Expliquer tous les devoirs de la vie par la morale de l'intérêt, prouver que la vertu renferme une infinité de petits profits et qu'elle est très-compatible avec l'égoïsme, c'est manquer d'étendue et de justesse dans la conception, c'est réduire le monde immatériel aux proportions du monde de la matière. Combien la donnée religieuse est plus élevée quand elle place le devoir dans le détachement et dans l'oubli de soi-même ! Qu'il y a plus de grandeur véritable dans cette loi de renoncement et de sacrifice qui inspire la croyance chrétienne ! Il a fallu que la tiédeur s'emparât bien profondément des âmes pour que le problème du bonheur pût être agité en vue de la terre, et qu'on en vînt à évaluer ce que rend la pra-

tique systématique du bien. Ces esprits rigides, qui ont voulu soumettre ainsi la passion au calcul et les grands instincts du cœur au raisonnement, ne semblaient pas se douter que l'objet même de leur discussion s'évanouissait dans cette impitoyable analyse, comme un morceau de glace se fond sous les doigts qui le pressent. A leur insu, ils aboutissaient au néant.

Il est pénible de le dire : bien du chemin a été fait dans cette voie. Depuis la philosophie sensualiste jusqu'à la phrénologie qui en est la dernière expression, tout se ressent de cette dissection générale des idées et de cet abandon des méthodes spiritualistes. On veut vérifier ce qu'il y a de réel au fond des sentiments, savoir à quoi ils servent, estimer ce qu'ils rapportent. Or les grands mobiles humains se refléchissent dans les moindres incidents de la vie sociale, et il se trouve déjà que rien ici-bas ne se dérobe à la loi souveraine du calcul. Partout où régnait le dévouement, peu à peu le calcul se substitue. L'honneur militaire n'est plus qu'un calcul; la probité du fonctionnaire, l'intégrité du magistrat, l'humanité du riche et la patience du pauvre, ne sont que des calculs. La moralité, la tranquillité publiques ne sont pas garanties par le sentiment du devoir, mais par l'intérêt. Le jour où cet intérêt trouvera une combinaison plus avantageuse dans le désordre et dans la dépravation, le lien qui unit les hommes sera brisé, et il ne sera plus possible de revenir au bien, si ce n'est par l'excès du mal. On a beau fuir cette conclusion, elle découle invinciblement de la doctrine de l'utile et du système exposé par Bentham.

Cependant on ne saurait méconnaître, une fois cette réserve émise, tout ce qu'il y a de vigueur et de résolution dans la secte des penseurs dont il fut le chef. Chez eux la conviction prend quelquefois un caractère de fanatisme qui rappelle celui des plus hardis confesseurs de la foi religieuse. C'est ainsi que Mathus, l'un des plus implacables statisticiens qu'aient fait éclore les questions morales et sociales, imagina une loi d'équilibre entre le mouvement des populations et celui des subsistances; c'est ainsi qu'après l'avoir fondée sur des calculs très-suspects à d'autres yeux que les siens, il ne craignit pas d'ajouter à son système, comme sanction et comme complément, des moyens plus originaux qu'édifiants pour diminuer le nombre des naissances et pour ralentir la multiplication de l'espèce. Les esprits mathématiques sont ainsi faits : ils croient qu'il est donné à l'homme de suppléer entièrement la Providence, et que la marche de l'humanité n'est qu'un ingénieux mécanisme dont on peut déterminer la formule et régler le mouvement. Cette préoccupation a donné naissance à bien des erreurs, dont la moindre n'est pas cette poursuite exclusive du bonheur terrestre et ce culte de l'intérêt matériel qui fait chaque jour de nouveaux ravages dans nos sociétés. A ce point de vue, il n'est point d'utopie contemporaine qui ne relève de la secte des utilitaires et du chef dont elle s'est inspirée.

Pour donner une pareille empreinte au siècle, il faut être un grand esprit; aussi Bentham le fut-il, et de plus un homme irréprochable dans sa vie privée.

Cette vertu raisonnée, logique, égoïste, qu'il prêchait au monde, il la pratiquait lui-même avec la plus grande rigueur et une entière sincérité. Si le globe n'eût porté que des âmes douées d'une loyauté aussi calme, d'une intégrité aussi réfléchie, peut-être cette morale de l'intérêt n'eût-elle offert que des avantages. Malheureusement de pareils sages sont une exception ici-bas, et c'est s'exposer à de cruels mécomptes que de voir dans les populations humaines un immense troupeau de péripatéticiens ou de philosophes du Portique. Malgré cette erreur d'optique, l'intérêt qui s'attache à la vie et aux travaux de Bentham n'en saurait être affaibli. Il y règne une grandeur et une conscience qui attirent. Aussi la publication des mémoires que M. Bowring a mis en ordre a-t-elle été accueillie avec faveur et contribue-t-elle à jeter quelque jour sur une existence si longue et si bien remplie.

Bentham naquit en 1748 et mourut en 1832. Sa première publication est de 1771, et depuis cette date jusqu'à sa mort, il ne cessa pas un seul jour d'écrire, ce qui fait soixante et un ans de travail littéraire. Peut-être faut-il retrancher de ce chiffre une période de jeunesse qu'il n'astreignit pas complétement aux habitudes laborieuses de sa vie ; mais il resterait encore quarante années dont toutes les heures disponibles furent consacrées à la recherche du bien et à l'étude de la vérité. Personne mieux que notre philosophe ne connut le prix du temps et n'arrangea son existence de manière à l'employer tout entier. A mesure que de nouvelles perspectives s'ouvraient devant son regard et que l'horizon de ses idées s'a-

grandissait, il éprouvait le besoin d'un recueillement plus absolu et d'une méditation plus profonde. Les heures, si longues pour les désœuvrés, étaient donc toujours trop courtes pour lui ; aussi les ménageait-il avec un soin méthodique et ne les laissait-il pas s'envoler en distractions frivoles. Ni les plaisirs du monde, ni les jouissances du luxe, ni les raffinements de la civilisation, ne purent le captiver un moment : il n'en usa que de loin en loin et dans l'intérêt de ses poursuites morales ou philosophiques. Avec l'ordre qui présidait à tous ses actes et à toutes ses conceptions, il avait réglé ses journées de manière à exécuter la plus grande somme possible de travail avec la moindre dépense de santé. Tout était ainsi chez lui arrêté systématiquement et invariablement. Jamais il n'acceptait un dîner hors de sa maison, si ce n'est une fois par an, chez sir Samuel Romilly. « Plus j'avance dans la vie, écrivait-il en 1824 à Burdett, plus je sens la nécessité de n'aller rendre des visites que pour un besoin réel et dans un but déterminé. Les enquêtes du parlement nous donneront l'occasion de nous rencontrer, et je saisirai cette occasion pour vous serrer la main sans violer les règles de la vie sédentaire que je me suis imposée. »

Ces lignes peignent Bentham tout entier. Il était parvenu à faire de son esprit et de son corps quelque chose de semblable à une machine accomplissant chaque jour une certaine quantité de travail intellectuel et soutenant cette tâche jusqu'à l'heure de l'épuisement. Le résultat de ce système se trouve, non-seulement dans les neuf volumes compactes dont se

compose la nouvelle édition de ses œuvres et dans la volumineuse correspondance qui remplit ses mémoires, mais encore dans une masse inédite de manuscrits qui vont être, à ce qu'il semble, déposés au Musée Britannique, où ils seront consultés avec fruit par les penseurs et les hommes politiques.

La vie d'un reclus, qui cherche ainsi des prétextes pour s'éloigner du contact du monde, ne semble pas, au premier abord, devoir offrir un grand intérêt ; mais la solitude de Bentham ne ressemblait pas aux autres solitudes : elle se peuplait, elle s'animait. Au point de vue de l'action, il comptait pour peu de chose dans une société dont il s'isolait volontairement ; mais comme impulsion, il ne demeurait étranger à rien de ce qui se faisait au dehors. Son influence fut décisive en plus d'une mesure et sur plus d'un événement: du cabinet du philosophe sortirent bientôt des idées qui eurent une grande fortune et remuèrent des empires. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un coup d'œil sur la correspondance de Bentham et de s'assurer quels furent les hommes avec lesquels il entretint un échange suivi de lettres. Dans les premières années du publiciste, on voit figurer Mansfield, Camden et Wilkes ; dans la dernière période de sa vie, on rencontre Wellington, O'Connell et Burdett ; le bill de réforme et Brougham sur le sac de laine. L'espace intermédiaire est rempli, à des titres divers, par les noms de Shelburne, de Pitt, de Dunning, de Dundas, de Mirabeau, de Talleyrand, de Brissot, de Morellet, de Dumont, d'Eden, de Parr, de *Wilberforce*, de Romilly, de Jovellanos, de J.-B. Say,

de Horner et de Cartwright. La carrière de ces personnages s'associe, pour ainsi dire, à celle de Bentham, et se réfléchit dans des épanchements confidentiels, révélations précieuses tant pour la biographie que pour l'histoire.

On sait à combien de déceptions exposent les promesses des talents précoces. Bentham fut pourtant dès l'enfance une petite merveille ; mais les espérances qu'il donnait ne reçurent pas de démenti. Seulement, dès cet époque, on peut remarquer dans la direction de son esprit plus de fixité que de ressources, plus de tenacité que de variété. On y voit de la puissance, on n'y trouve pas de souplesse. Un certain dogmatisme s'y révèle même dans les plus petites circonstances. Dans l'enfant on reconnaît l'homme positif et ponctuel, grave jusque dans la plaisanterie, sachant se contenir et se dominer, imprimant à ses moindres répliques un cachet de maturité et de bon sens, poli avec dignité, pénétré du sentiment des convenances. Ainsi, un jour que la duchesse de Leeds traversait la cour de l'école de Westminster, où notre philosophe fit ses premières armes, elle l'aperçut jouant au milieu d'élèves beaucoup plus âgés que lui. La réputation de l'enfant était alors grande dans cette enceinte ; on le regardait comme un génie, comme un prodige de science, et les fils de la duchesse, condisciples du nouveau Pic de la Mirandole, en avaient parlé dans ce sens à leur mère. Aussi voulut-elle voir le jeune aiglon de Westminster, et quand il fut près d'elle : « Petit Bentham, dit-elle, savez-vous qui je suis? — Non, madame, *répliqua* Bentham, je n'ai pas cet honneur. »

La grande dame fut enchantée de cette réponse d'un cavalier de six ans, et depuis lors Bentham fut souvent invité aux fêtes et aux réunions intimes de cette maison seigneuriale.

Le jeune Bentham semble avoir eu de grands succès à Oxford dans la versification latine. Dès l'âge de huit ans, il maniait le dactyle et le spondée, et ne laissait échapper aucune occasion de mettre en évidence ses facultés poétiques. Ses mémoires sont remplis de spécimens en ce genre, depuis le sévère hexamètre jusqu'au distique familier, sans compter les strophes de rhythmes variés. Voici, entre autres, deux vers où il semble s'interroger lui-même sur son aptitude :

VELIS ID QUOD POSSIS

Non facere ipse queo tetrasthica; disticha possum :
Accipe quod possum; quod nequeo, sileas.

Avec des habitudes moins régulières, Bentham aurait sans doute sacrifié ses compositions juvéniles, qui ne dépassent pas la mesure d'une intelligence ordinaire : il eût surtout supprimé des vers notoirement faux, comme le suivant :

Terribilis visu, liquidumque per aera *volans*.

Mais Bentham semble avoir religieusement conservé jusqu'à ses derniers jours tout ce qu'il avait pu écrire dans sa longue vie, c'est-à-dire pendant près de quatre-vingts ans. Les souvenirs de collége figurent dans cette collection pour cent ou cent vingt fragments latins et grecs. La pièce la plus importante est une

ode latine sur la mort de George II et l'avénement de George III. Voici comment elle se termine :

Nil Georgii non perficient manus
Redditque fessis Marte diutino
Pacem Britannis atque clemens
Jure reget populum volentem.

JÉR. BENTHAM, *au collége royal d'Oxford,*
28 novembre 1760.

Cet essai, passablement informe, eut l'approbation du docteur Johnson, qui indiqua même quelques corrections à faire. Au milieu de ces éloges et de cet enivrement, peu s'en fallut que Bentham ne se méprît sur sa vocation véritable, et n'échangeât la couronne du philosophe contre celle du méchant versificateur. Toutefois, même dans ces lieux communs d'une latinité suspecte, on peut connaître çà et là des éclairs pleins de vigueur, des pensées originales et inattendues qui ne germent pas habituellement dans la tête d'un écolier. En réalité, quoique Bentham eût des notions suffisantes sur les littératures anciennes, il ne fut jamais ce que l'on peut appeler un classique. Le tour de son esprit se refusait à l'imitation, qualité dominante dans les succès scolaires, et qui préside à toutes les études sur l'hellénisme et la latinité. L'inventeur de la philosophie utilitaire n'était pas, ne pouvait pas être un plagiaire et un rhéteur ; il avait déjà la conscience d'un autre rôle. Personne, moins que lui, ne recevait les empreintes extérieures et ne se soumettait à l'autorité des écrivains qui l'avaient précédé. Quand il prenait la plume, c'était sa pensée qu'il interrogeait, et non ses lectures. Aucune érudition profonde

ou pittoresque ne se mêlait au travail toujours spontané de son cerveau ; et quand, par hasard, il rencontrait dans un livre quelques passages qui s'accordaient avec ses propres vues et relevaient de son système d'investigation, il poussait un cri de surprise comme un homme qui découvre un diamant parmi des rubis. Au nombre des spécimens de composition latine que renferment ses mémoires, il est une pièce surtout qui prouve à quel point, chez Bentham, le fond dominait la forme, et combien l'enseignement classique avait glissé sur son esprit. C'est une lettre écrite à un Allemand sur une question d'économie sociale ; elle est en latin, et Bentham adopta sans doute cette langue pour se faire mieux comprendre de cet étranger. Or ce latin est tout simplement de l'anglais latinisé, et de l'anglais de Bentham, lequel a aussi une couleur particulière. Ainsi, sous l'enveloppe de cette langue morte on pouvait reconnaître à la fois l'idiome et le style de l'auteur. C'est là, du reste, le cachet de tous les hommes véritablement originaux.

Le père de Bentham, membre de la compagnie des notaires de Londres, était un homme actif, ambitieux, remuant, doué de l'activité et de l'intelligence nécessaires pour arriver à la fortune et s'élever aux honneurs. Son âme s'épanouissait d'orgueil aux succès précoces de ses deux fils, Jérémie et Samuel. Samuel Bentham, moins connu que son frère, mais qui jouit parmi les savants d'une réputation méritée, était un sujet d'élite dont un père pouvait à bon droit être fier. Il partageait avec Jérémie ce don d'originalité qui est l'apanage du génie. Doué d'une activité inquiète, il

usa sa vie en inventions et en projets dont l'Angleterre recueillit les fruits par la création des docks de Portsmouth, tandis que Samuel y compromettait sa position et y engloutissait sa fortune. Cependant, malgré des titres pareils, Bentham le père comptait beaucoup plus sur Jérémie pour fonder l'honneur et la richesse de sa maison. Il récapitulait les victoires du jeune homme dans le cours d'une éducation brillante, et ne doutait pas que cette supériorité ne se maintînt dans les carrières sociales. Mais, dans ces rêves d'ambition, le vieux notaire eut la main malheureuse. Il envisagea le barreau comme le marchepied le plus direct pour l'élévation de son fils aîné, et la profession la plus compatible avec la nature de son talent. Dans ce choix, il se détermina moins par le goût du jeune homme que par des impressions et des influences personnelles. Aussi quel ne fut pas son désappointement quand il s'aperçut que Jérémie ne montrait que de la répugnance pour des fonctions antipathiques à ses goûts et à ses doctrines ! Dès l'abord, cet esprit philosophique s'était mis en révolte ouverte avec les lois écrites, et, loin de vouloir en soutenir l'application, il n'aspirait qu'à en combattre le principe. De là cette incompatibilité qui se déclara dès le jour du début du jeune avocat, et ne cessa que lorsqu'il eut quitté la robe. Le vieux Bentham vit bientôt qu'il s'était trompé. Il avait épousé en secondes noces madame Abbott, mère de Charles Abbott, depuis lord Colchester. Jérémie et Charles débutèrent au barreau presque en même temps, et le père suivait avec le plus grand intérêt cette rivalité de famille. Ses vœux inclinaient natu-

ou pittoresque ne se mêlait au travail toujours spontané de son cerveau ; et quand, par hasard, il rencontrait dans un livre quelques passages qui s'accordaient avec ses propres vues et relevaient de son système d'investigation, il poussait un cri de surprise comme un homme qui découvre un diamant parmi des rubis. Au nombre des spécimens de composition latine que renferment ses mémoires, il est une pièce surtout qui prouve à quel point, chez Bentham, le fond dominait la forme, et combien l'enseignement classique avait glissé sur son esprit. C'est une lettre écrite à un Allemand sur une question d'économie sociale ; elle est en latin, et Bentham adopta sans doute cette langue pour se faire mieux comprendre de cet étranger. Or ce latin est tout simplement de l'anglais latinisé, et de l'anglais de Bentham, lequel a aussi une couleur particulière. Ainsi, sous l'enveloppe de cette langue morte on pouvait reconnaître à la fois l'idiome et le style de l'auteur. C'est là, du reste, le cachet de tous les hommes véritablement originaux.

Le père de Bentham, membre de la compagnie des notaires de Londres, était un homme actif, ambitieux, remuant, doué de l'activité et de l'intelligence nécessaires pour arriver à la fortune et s'élever aux honneurs. Son âme s'épanouissait d'orgueil aux succès précoces de ses deux fils, Jérémie et Samuel. Samuel Bentham, moins connu que son frère, mais qui jouit parmi les savants d'une réputation méritée, était un sujet d'élite dont un père pouvait à bon droit être fier. Il partageait avec Jérémie ce don d'originalité qui est l'apanage du génie. Doué d'une activité inquiète, il

usa sa vie en inventions et en projets dont l'Angleterre recueillit les fruits par la création des docks de Portsmouth, tandis que Samuel y compromettait sa position et y engloutissait sa fortune. Cependant, malgré des titres pareils, Bentham le père comptait beaucoup plus sur Jérémie pour fonder l'honneur et la richesse de sa maison. Il récapitulait les victoires du jeune homme dans le cours d'une éducation brillante, et ne doutait pas que cette supériorité ne se maintînt dans les carrières sociales. Mais, dans ces rêves d'ambition, le vieux notaire eut la main malheureuse. Il envisagea le barreau comme le marchepied le plus direct pour l'élévation de son fils aîné, et la profession la plus compatible avec la nature de son talent. Dans ce choix, il se détermina moins par le goût du jeune homme que par des impressions et des influences personnelles. Aussi quel ne fut pas son désappointement quand il s'aperçut que Jérémie ne montrait que de la répugnance pour des fonctions antipathiques à ses goûts et à ses doctrines ! Dès l'abord, cet esprit philosophique s'était mis en révolte ouverte avec les lois écrites, et, loin de vouloir en soutenir l'application, il n'aspirait qu'à en combattre le principe. De là cette incompatibilité qui se déclara dès le jour du début du jeune avocat, et ne cessa que lorsqu'il eut quitté la robe. Le vieux Bentham vit bientôt qu'il s'était trompé. Il avait épousé en secondes noces madame Abbott, mère de Charles Abbott, depuis lord Colchester. Jérémie et Charles débutèrent au barreau presque en même temps, et le père suivait avec le plus grand intérêt cette rivalité de famille. Ses vœux inclinaient natu-

rellement pour l'enfant de son sang, et prévenu comme il l'était en faveur de Jérémie, il ne concevait pas le moindre doute sur l'issue de la lutte. Cependant les illusions paternelles durent céder à l'évidence. Charles Abbott marchait dans la carrière d'un pas ferme et heureux, signalant chacun de ses essais par un triomphe, pendant que Jérémie, sur qui reposaient tant d'espérances ; Jérémie, qui devait être la gloire du barreau ou de la magistrature, conquérir les siéges les plus élevés des cours de justice, et arriver même jusqu'aux sceaux de l'État, loin de justifier ce favorable augure ; ce Jérémie, l'orgueil des siens, perdait chaque jour du terrain, et, désertant la jurisprudence, inclinait involontairement vers l'improductive étude de la philosophie. Tel était l'affligeant spectacle qui s'offrait aux yeux du vieux notaire ; son fils résistait à la vocation, il fuyait les grandes destinées qu'un père prévoyant lui avait préparées.

Cet incident pesa d'une manière assez lourde sur la première période de la vie de Bentham. Sa position domestique devenait embarrassante ; il s'y sentait mal à l'aise : doué d'un bon naturel, il souffrait de la peine des autres, et supportait avec quelque impatience l'idée de n'avoir pas tenu ce qu'on attendait de lui. Peut-être aussi était-il alors en proie à un combat intérieur et à ces hésitations qui ébranlent les âmes les plus fermes. Il entrevoyait un but digne de ses efforts ; mais n'était-ce pas seulement un appel de la vanité et un piége de la conscience ? Le dessein était vaste en effet, l'entreprise pleine de grandeur et de périls. Pauvre et obscur, il s'agissait de s'élever, avec les

seules ressources de l'esprit, vers une philosophie morale et politique qui fût le fruit de la réflexion et non de l'habitude, science à naître encore et qui ne pouvait se fonder que sur la ruine de beaucoup de passions et de préjugés. Jusqu'alors l'observation froide, l'induction rigoureuse n'avaient pas été appliquées à ce genre d'études livré à une sorte d'empirisme. Machiavel et Blackstone y régnaient sans partage, et il y avait quelque témérité à vouloir renverser l'édifice construit par de telles mains. Aujourd'hui que les matières politiques ont été approfondies dans tous les sens et par toutes les méthodes, ce projet n'a rien qui étonne; mais quand on se reporte à l'époque où il fut conçu, on reconnaît ce qu'il fallut de courage pour envisager cette tâche. Personne alors n'écrivait sur la politique, si ce n'est dans un intérêt de parti. La science de la législation en était au même point que la méthode de l'observation expérimentale avant Bacon. Si Galilée vivait dans un temps où l'inquisition punissait le génie qui dérobait à l'univers le secret de ses mystérieuses lois, Bentham vivait à une époque où la liberté de la pensée n'existait en matière politique que sous la double menace d'une pénalité rigoureuse et d'une sorte de réprobation sociale. On ne comprenait pas l'étude de la politique pour elle-même, en vue de la justice et de la raison. La tactique régnait partout ; la conscience n'était nulle part. Les traditions de Walpole avaient contribué à jeter un nuage sur les questions de cet ordre, et le mot de politique semblait avoir perdu toute valeur, hors des manœuvres parlementaires et ministérielles. Voilà dans quelle situation

se trouvait cette science quand Bentham résolut d'y porter le flambeau. Le premier résultat de ce dessein fut le *Fragment sur le gouvernement*, dans lequel les sophismes de Blackstone furent démasqués avec une vigueur peu commune et un mérite de forme assez rare. C'est en effet à ces premiers travaux de Bentham qu'il faut recourir quand on veut le juger comme écrivain. On y trouve une langue aussi élégante qu'expressive, et la simplicité unie à la distinction. Le philosophe était fort inégal dans son style, qu'il regardait comme un objet secondaire; mais, toutes les fois qu'il a voulu donner quelque soin à cette partie de sa composition, elle a acquis, sous sa main, une valeur et des qualités très-recommandables.

Bentham avait l'habitude de consigner sur un registre particulier ses pensées fugitives à mesure qu'elles se présentaient à lui. En se reportant à la date de 1772 à 1775, voici ce que l'on trouve sur ce memorandum. Il n'est pas sans intérêt de fixer ici, par quelques citations, les dispositions d'esprit du jeune philosophe, et le travail intérieur auquel il était livré :

Abus et usage.

« L'abus d'une chose est tout autant l'effet de la possession que l'usage d'une chose. Quand un objet a divers emplois, les uns bons, les autres mauvais, ce n'est pas en donnant à ces derniers le nom d'abus qu'on parviendra à invalider le droit d'y recourir. L'abus est un mauvais moyen ; mais c'est un moyen

légitime, aussi légitime que l'usage. Quel que soit l'objet, l'abus est la conséquence forcée de l'usage; quel que soit l'objet, il faut tenir compte des effets mauvais ou bons, sans attribuer à ces derniers plus de valeur intrinsèque qu'aux autres. Le vrai mérite du penseur est de ne pas laisser fléchir son opinion sur ce point; mais s'il y a une distinction à faire dans ces deux droits, c'est principalement la nécessité de mettre en relief celui que l'on peut le plus facilement méconnaître.

» Il ne faut pas juger une institution sur les abus qu'elle entraîne, car les abus comme les bienfaits d'une institution en font partie intégrante et servent à en fixer le véritable caractère. »

Préjugés en faveur de l'antiquité.

« Il est à remarquer que les personnes les plus disposées à exalter la sagesse des anciens au préjudice de la sagesse des modernes, sont aussi celles qui proclament le plus haut la supériorité des hommes âgés sur les jeunes hommes. Ce qui semble, en ceci, les influencer, c'est une confusion de mots; car, s'il est des motifs qui peuvent être invoqués pour prouver la prééminence des vieillards sur les adolescents, ces mêmes motifs militent pour la prééminence des temps modernes sur les temps anciens. Ces motifs ont même, dans ce dernier cas, une valeur plus grande; car la décrépitude, appliquée aux personnes, est réelle; appliquée au temps, elle est imaginaire. L'homme, tout en acquérant de l'expérience, perd

ou pittoresque ne se mêlait au travail toujours spontané de son cerveau ; et quand, par hasard, il rencontrait dans un livre quelques passages qui s'accordaient avec ses propres vues et relevaient de son système d'investigation, il poussait un cri de surprise comme un homme qui découvre un diamant parmi des rubis. Au nombre des spécimens de composition latine que renferment ses mémoires, il est une pièce surtout qui prouve à quel point, chez Bentham, le fond dominait la forme, et combien l'enseignement classique avait glissé sur son esprit. C'est une lettre écrite à un Allemand sur une question d'économie sociale ; elle est en latin, et Bentham adopta sans doute cette langue pour se faire mieux comprendre de cet étranger. Or ce latin est tout simplement de l'anglais latinisé, et de l'anglais de Bentham, lequel a aussi une couleur particulière. Ainsi, sous l'enveloppe de cette langue morte on pouvait reconnaître à la fois l'idiome et le style de l'auteur. C'est là, du reste, le cachet de tous les hommes véritablement originaux.

Le père de Bentham, membre de la compagnie des notaires de Londres, était un homme actif, ambitieux, remuant, doué de l'activité et de l'intelligence nécessaires pour arriver à la fortune et s'élever aux honneurs. Son âme s'épanouissait d'orgueil aux succès précoces de ses deux fils, Jérémie et Samuel. Samuel Bentham, moins connu que son frère, mais qui jouit parmi les savants d'une réputation méritée, était un sujet d'élite dont un père pouvait à bon droit être fier. Il partageait avec Jérémie ce don d'originalité qui est *l'apanage* du génie. Doué d'une activité inquiète, il

usa sa vie en inventions et en projets dont l'Angleterre recueillit les fruits par la création des docks de Portsmouth, tandis que Samuel y compromettait sa position et y engloutissait sa fortune. Cependant, malgré des titres pareils, Bentham le père comptait beaucoup plus sur Jérémie pour fonder l'honneur et la richesse de sa maison. Il récapitulait les victoires du jeune homme dans le cours d'une éducation brillante, et ne doutait pas que cette supériorité ne se maintînt dans les carrières sociales. Mais, dans ces rêves d'ambition, le vieux notaire eut la main malheureuse. Il envisagea le barreau comme le marchepied le plus direct pour l'élévation de son fils aîné, et la profession la plus compatible avec la nature de son talent. Dans ce choix, il se détermina moins par le goût du jeune homme que par des impressions et des influences personnelles. Aussi quel ne fut pas son désappointement quand il s'aperçut que Jérémie ne montrait que de la répugnance pour des fonctions antipathiques à ses goûts et à ses doctrines ! Dès l'abord, cet esprit philosophique s'était mis en révolte ouverte avec les lois écrites, et, loin de vouloir en soutenir l'application, il n'aspirait qu'à en combattre le principe. De là cette incompatibilité qui se déclara dès le jour du début du jeune avocat, et ne cessa que lorsqu'il eut quitté la robe. Le vieux Bentham vit bientôt qu'il s'était trompé. Il avait épousé en secondes noces madame Abbott, mère de Charles Abbott, depuis lord Colchester. Jérémie et Charles débutèrent au barreau presque en même temps, et le père suivait avec le plus grand intérêt cette rivalité de famille. Ses vœux inclinaient natu-

rellement pour l'enfant de son sang, et prévenu comme il l'était en faveur de Jérémie, il ne concevait pas le moindre doute sur l'issue de la lutte. Cependant les illusions paternelles durent céder à l'évidence. Charles Abbott marchait dans la carrière d'un pas ferme et heureux, signalant chacun de ses essais par un triomphe, pendant que Jérémie, sur qui reposaient tant d'espérances ; Jérémie, qui devait être la gloire du barreau ou de la magistrature, conquérir les siéges les plus élevés des cours de justice, et arriver même jusqu'aux sceaux de l'État, loin de justifier ce favorable augure ; ce Jérémie, l'orgueil des siens, perdait chaque jour du terrain, et, désertant la jurisprudence, inclinait involontairement vers l'improductive étude de la philosophie. Tel était l'affligeant spectacle qui s'offrait aux yeux du vieux notaire ; son fils résistait à la vocation, il fuyait les grandes destinées qu'un père prévoyant lui avait préparées.

Cet incident pesa d'une manière assez lourde sur la première période de la vie de Bentham. Sa position domestique devenait embarrassante ; il s'y sentait mal à l'aise : doué d'un bon naturel, il souffrait de la peine des autres, et supportait avec quelque impatience l'idée de n'avoir pas tenu ce qu'on attendait de lui. Peut-être aussi était-il alors en proie à un combat intérieur et à ces hésitations qui ébranlent les âmes les plus fermes. Il entrevoyait un but digne de ses efforts ; mais n'était-ce pas seulement un appel de la vanité et un piége de la conscience ? Le dessein était vaste en effet, l'entreprise pleine de grandeur et de périls. *Pauvre et obscur*, il s'agissait de s'élever, avec les

seules ressources de l'esprit, vers une philosophie morale et politique qui fût le fruit de la réflexion et non de l'habitude, science à naître encore et qui ne pouvait se fonder que sur la ruine de beaucoup de passions et de préjugés. Jusqu'alors l'observation froide, l'induction rigoureuse n'avaient pas été appliquées à ce genre d'études livré à une sorte d'empirisme. Machiavel et Blackstone y régnaient sans partage, et il y avait quelque témérité à vouloir renverser l'édifice construit par de telles mains. Aujourd'hui que les matières politiques ont été approfondies dans tous les sens et par toutes les méthodes, ce projet n'a rien qui étonne; mais quand on se reporte à l'époque où il fut conçu, on reconnaît ce qu'il fallut de courage pour envisager cette tâche. Personne alors n'écrivait sur la politique, si ce n'est dans un intérêt de parti. La science de la législation en était au même point que la méthode de l'observation expérimentale avant Bacon. Si Galilée vivait dans un temps où l'inquisition punissait le génie qui dérobait à l'univers le secret de ses mystérieuses lois, Bentham vivait à une époque où la liberté de la pensée n'existait en matière politique que sous la double menace d'une pénalité rigoureuse et d'une sorte de réprobation sociale. On ne comprenait pas l'étude de la politique pour elle-même, en vue de la justice et de la raison. La tactique régnait partout; la conscience n'était nulle part. Les traditions de Walpole avaient contribué à jeter un nuage sur les questions de cet ordre, et le mot de politique semblait avoir perdu toute valeur, hors des manœuvres parlementaires et ministérielles. Voilà dans quelle situation

se trouvait cette science quand Bentham résolut d'y porter le flambeau. Le premier résultat de ce dessein fut le *Fragment sur le gouvernement*, dans lequel les sophismes de Blackstone furent démasqués avec une vigueur peu commune et un mérite de forme assez rare. C'est en effet à ces premiers travaux de Bentham qu'il faut recourir quand on veut le juger comme écrivain. On y trouve une langue aussi élégante qu'expressive, et la simplicité unie à la distinction. Le philosophe était fort inégal dans son style, qu'il regardait comme un objet secondaire; mais, toutes les fois qu'il a voulu donner quelque soin à cette partie de sa composition, elle a acquis, sous sa main, une valeur et des qualités très-recommandables.

Bentham avait l'habitude de consigner sur un registre particulier ses pensées fugitives à mesure qu'elles se présentaient à lui. En se reportant à la date de 1772 à 1775, voici ce que l'on trouve sur ce memorandum. Il n'est pas sans intérêt de fixer ici, par quelques citations, les dispositions d'esprit du jeune philosophe, et le travail intérieur auquel il était livré :

Abus et usage.

« L'abus d'une chose est tout autant l'effet de la possession que l'usage d'une chose. Quand un objet a divers emplois, les uns bons, les autres mauvais, ce n'est pas en donnant à ces derniers le nom d'abus qu'on parviendra à invalider le droit d'y recourir. L'abus est un mauvais moyen ; mais c'est un moyen

légitime, aussi légitime que l'usage. Quel que soit l'objet, l'abus est la conséquence forcée de l'usage; quel que soit l'objet, il faut tenir compte des effets mauvais ou bons, sans attribuer à ces derniers plus de valeur intrinsèque qu'aux autres. Le vrai mérite du penseur est de ne pas laisser fléchir son opinion sur ce point; mais s'il y a une distinction à faire dans ces deux droits, c'est principalement la nécessité de mettre en relief celui que l'on peut le plus facilement méconnaître.

» Il ne faut pas juger une institution sur les abus qu'elle entraîne, car les abus comme les bienfaits d'une institution en font partie intégrante et servent à en fixer le véritable caractère. »

Préjugés en faveur de l'antiquité.

« Il est à remarquer que les personnes les plus disposées à exalter la sagesse des anciens au préjudice de la sagesse des modernes, sont aussi celles qui proclament le plus haut la supériorité des hommes âgés sur les jeunes hommes. Ce qui semble, en ceci, les influencer, c'est une confusion de mots; car, s'il est des motifs qui peuvent être invoqués pour prouver la prééminence des vieillards sur les adolescents, ces mêmes motifs militent pour la prééminence des temps modernes sur les temps anciens. Ces motifs ont même, dans ce dernier cas, une valeur plus grande; car la décrépitude, appliquée aux personnes, est réelle; appliquée au temps, elle est imaginaire. L'homme, tout en acquérant de l'expérience, perd

souvent les facultés qui en doublent le prix et lui donnent une sanction. Il n'en est pas de même du temps : la somme de sagesse acquise par les siècles est un legs qu'une génération valide transmet à une autre génération valide, tandis que la somme de connaissances qu'une période de la vie humaine transmet à une autre période éprouve à la longue un affaiblissement et des déchets notables par suite des atteintes de l'âge et des infirmités. »

Termes familiers employés plutôt machinalement que rationnellement.

« On croit comprendre ce dont on parle habituellement, précisément parce qu'on en parle habituellement. Entre les mots et les choses, il y a une telle connexion que l'on est souvent porté à prendre les uns pour les autres : quand on a des paroles dans l'oreille, on croit volontiers avoir des idées dans l'esprit. Un mot inusité se présente-t-il, le premier mouvement est de s'en défier; on l'examine avec soin pour savoir quel sens peut y être attaché ; mais quand un mot familier revient dans la conversation ou dans la composition, on le laisse passer sans contrôle comme une vieille connaissance.

» Cette longue habitude que l'on a d'user de telle ou telle expression laisse croire que l'on en a vérifié la valeur. C'est exactement le rôle des douaniers qui, après avoir mis sous plomb certaines marchandises, se tiennent pour dispensés d'en reconnaître de nouveau la nature. »

Marche de l'intelligence dans le travail de la composition.

« Quand, à l'aide de quelques mots, fussent-ils impropres, on est parvenu à fixer une idée sur le papier, on peut facilement travailler à en améliorer l'expression, et chercher à loisir les formes les plus heureuses et les plus convenables. C'est ainsi que lorsqu'on a fixé, à l'aide d'un étau, un bloc de bois, on peut le polir à l'aise, tandis que si on ne commence pas par l'assujettir, il glisse entre les doigts et devient rebelle sous la main de l'ouvrier. »

Pensées.

« Le peuple est mon César, et j'en appelle du César actuel à un César mieux informé.

» L'indépendance n'est pas dans la fortune, mais dans l'esprit.

» Les intérêts de mes amis me sont chers, mais l'intérêt public passe avant tout. C'est ainsi que je sers mes amis; c'est ainsi que je veux être servi par eux.

» Il n'est point de fléau pire pour un État que le zèle religieux dépourvu de moralité.

» Je me passe volontiers de la compagnie du peuple; mais je ne puis me passer de son estime.

» L'invention est de l'érudition digérée; les citations sont de l'érudition indigeste. »

La publication du *Fragment sur le gouvernement* eut lieu en 1776. Cet opuscule, d'abord anonyme,

fut envoyé à toutes les célébrités du temps, à lord Mansfield, à lord Camden, à lord Ashburton. Blackstone n'avait jamais rencontré un adversaire plus vigoureux, et le *Fragment* fit scandale. On se demandait quel était l'auteur qui s'attaquait à une réputation si solide et ne s'inclinait pas devant une si grande autorité. Bentham ne voulait pas se nommer, mais la vanité paternelle le trahit. Le notaire ne put dissimuler sa joie, le jeune auteur ne jouit pas longtemps de l'incognito. Dès lors il se vit en butte à une foule d'anathèmes. On lui reprochait, en politique et en morale, des opinions peu orthodoxes ; on accusait ses intentions, on incriminait jusqu'au mystère dont il s'était d'abord enveloppé. Plusieurs libelles de l'époque furent mis sur son compte, et entre autres une traduction du roman de Voltaire intitulé *le Taureau blanc*. Il faut dire que cette dernière imputation ne manquait pas entièrement de vérité. Bentham n'avait fait d'abord qu'indiquer à Lind la fantaisie originale de l'auteur français, mais Lind était si indolent, et sa traduction si peu satisfaisante, que Bentham, à force d'amender la version anglaise et d'y ajouter quelques paragraphes, en devint le véritable auteur. On en parla dans ce sens, et les critiques mêlèrent le nom de Bentham à l'appréciation de l'opuscule. Cette traduction ne fut pas la seule dont notre philosophe eut à s'occuper. En 1777, il fit passer dans la langue anglaise un volume de nouvelles de Marmontel, qui lui fut payé par un libraire du Strand, à raison de trois guinées la feuille. Quelques lettres de d'Alembert et du chevalier de Chastellux prouvent qu'il avait

dès ce temps, des relations suivies avec les savants et les beaux esprits de France.

Cependant une circonstance décisive allait fixer la carrière de notre penseur; en 1781, on le voit devenir l'ami, le commensal de lord Shelburne, depuis marquis de Lansdowne. C'est à Bowood, dans la résidence de ce seigneur, que Bentham fréquenta les hommes les plus célèbres de ce siècle sur le pied d'une infinité familière. Lady Shelburne, qui mourut en 1789, prit le jeune auteur sous son patronage et l'honora d'une amitié puissante. Si Bentham avait eu une ambition vulgaire, le chemin des honneurs et des dignités lui était ouvert. Aucun obstacle ne lui en fermait l'accès, un monde nouveau se déroulait sous ses yeux et l'éblouissait par mille prestiges. L'homme qui le comblait d'amitiés et dont il fut le seul confident dans les douleurs de famille, lord Shelburne, fut nommé premier ministre peu de temps après, et devint le dispensateur de toutes les grâces et le centre de toutes les ambitions. Les célébrités de ce règne se donnaient rendez-vous à Bowood. On y voyait Camden, le jurisconsulte célèbre, et Dunning, son collaborateur; Bankes près de Jekyll et Barré près de Chatam, sans compter une foule de noms de grande famille, quoique plus obscurs. Le jeune William Pitt y venait aussi et affectait déjà ces airs sombres et réservés qui devaient le suivre dans sa grande et brillante fortune : on eût dit qu'il y préparait ces vastes plans d'ambition personnelle dans lesquels il engagea l'honneur et les richesses de la Grande-Bretagne. C'est une circonstance pleine d'intérêt que

cette rencontre, au début même de leur carrière, entre deux esprits qui devaient envisager la politique sous un aspect si différent. Il y a quelques années encore, il eût semblé puéril de demander lequel de ces deux hommes a exercé le plus d'influence sur les tendances du siècle. Alors, l'un n'était considéré que comme un rêveur solitaire, tandis que l'autre était le hardi pilote qui avait sauvé du naufrage le vaisseau de l'État. Aujourd'hui on dirait qu'un retour d'opinion commence à se faire sentir. L'auréole qui entourait le nom illustré par la lutte continentale a déjà pâli; on comprend que les événements auxquels il se lie sont une exception dans la vie d'un peuple, et que tendre à ce point les ressorts d'une nationalité, c'est les affaiblir pour longtemps. En revanche, il n'est point de jour où l'on ne sente mieux le prix des savantes études sur la législation dans lesquelles les pouvoirs publics vont puiser les éléments des plus précieuses, des plus fécondes réformes.

Bowood était le siége d'une hospitalité magnifique, et cette hospitalité s'exerçait indistinctement à l'égard de tous ceux qui étaient admis dans cette résidence. Les conviés qui n'avaient même pas un logis à eux y jouissaient de tous les honneurs, de tous les raffinements de la vie d'un palais. La classe que, dans la haute aristocratie, on a qualifiée d'aventuriers politiques et littéraires, voyait s'ouvrir les salons de Bowood pendant que les portes des autres châteaux lui étaient fermées. Là se rencontrèrent Romilly et Étienne Dumont de Genève, qui devait être à la fois *l'éditeur* et le traducteur de Bentham. Dumont avait

trouvé chez lord Lansdowne un asile et du pain : il était alors bibliothécaire du marquis. Dans les mémoires de Franklin, de Priestley, de Linguet, de Morellet, on retrouve çà et là des réminiscences d'un séjour à Bowood : la rivière animée par des chutes d'eau, les arbres séculaires du parc, les tableaux, la bibliothèque, les voitures et les chevaux de prix que le lord mettait à la disposition de ses hôtes. Quiconque venait à Bowood et avait en lui le sentiment de ce qui est bon ou de ce qui est grand, était non-seulement le commensal de lord Lansdowne, mais encore son ami. On devine que ces relations devaient avoir un autre avantage. Le voisinage d'un premier ministre n'est jamais stérile pour les personnes qui l'approchent. Une conformité d'idées, de convictions politiques naît de cette intimité, et il est assez naturel que, dans la vie publique, l'homme d'État aime à s'entourer de ceux qu'il a pu connaître dans la vie privée. Le marquis de Lansdowne avait, comme un autre, sa petite phalange de créatures. Tous ceux qu'il avait distingués n'étaient pas sans doute des hommes supérieurs, mais ils n'en montraient que plus de zèle à justifier les faveurs dont ils étaient l'objet :

Non habeo ingenium; Cesar sed jussit, habebo.

Bentham seul ne put fournir la preuve de ce genre de mérite; on a vu combien il était entier dans ses idées et avec quelle difficulté il s'assimilait celles des autres. Cette disposition d'esprit l'éloignait de la vie politique, où la discipline est une condition si essen-

tielle de succès. Aussi se tenait-il à Bowood hors de la sphère d'action du lieu. Ce jeune homme retiré, contemplatif, qui pesait déjà ses actions dans la balance de l'utilité, mais qui tenait encore à ce monde par un esprit délicat et ingénieux, par un fort joli talent sur le violon et une habileté remarquable au jeu des échecs, devait paraître une étrange anomalie dans ce monde de partisans affairés et ambitieux, et ressembler à cette créature sans queue, égarée dans les royaumes sous-marins dont parlent les Nuits arabes. Pour paraître déplacé au milieu de personnages politiques, Bentham avait surtout deux titres : une franchise inexorable et une vanité naïve. Au point de vue des usages, le philosophe était un enfant, non qu'il manquât aux convenances, mais par suite d'une habitude systématique qui lui faisait tout prendre au pied de la lettre. Ainsi jamais il ne lui fût venu à l'esprit de faire, dans les éloges qu'on lui adressait, la part de l'exagération et des formules de politesse. C'était, au contraire, avec le plus grand sérieux qu'il acceptait des compliments qui tous n'étaient pas d'un excellent goût, et des apologies comme on en sait faire dans un cercle de courtisans. Il y a plus : non-seulement Bentham s'enivrait de ces louanges, mais il les recueillait avec soin et s'en composait des titres à l'admiration publique. Cet orgueil plein de candeur fit sourire plus d'une fois les hommes dont l'amour-propre s'entoure de précautions et de raffinements. S'arranger ainsi soi-même une sorte de bouquet de tous les suffrages récoltés en chemin, n'était pas le fait d'une vanité ordinaire, et l'origina-

lité du procédé corrigeait ce qu'il pouvait avoir d'excessif. L'inventeur de la doctrine de l'utile apportait d'ailleurs dans toutes ses impressions la même simplicité primitive. Son âme s'ouvrait aux sentiments affectueux avec le même abandon qu'aux hyperboles de la flatterie ; il croyait tout le monde sincère comme il l'était lui-même, et ne cherchait pas à pénétrer au delà des mots ce que pouvaient être les intentions. Par une exception assez rare, il recevait les compliments et n'en rendait jamais ; il ne se regardait pas comme assujetti à payer de retour des appréciations obligeantes. Le bien que l'on pouvait dire à son sujet lui semblait une chose naturelle qui ne l'engageait à aucune reconnaissance et à aucun échange de procédés. En parlant ainsi, il lui semblait qu'on rendait hommage à la vérité ; en se taisant, il obéissait aux inspirations de sa conscience. Fox avait plus d'une fois témoigné le désir d'avoir un entretien avec lui, et Parr, qui s'était chargé de la négociation, crut en venir à bout en épuisant vis-à-vis de Bentham le vocabulaire de l'adulation. Bentham reçut les éloges avec son sang-froid et son contentement habituels ; mais quand Parr en vint à l'objet de sa demande : « Voir Fox, dit notre philosophe, perdre une heure avec Fox ! à quoi bon ? Fox ne peut rien avoir d'important à me dire, et, de mon côté, je n'ai rien à dire à Fox. » Et il refusa.

Tel était Bentham, et il est impossible de ne pas reconnaître quelque grandeur dans cette naïveté superbe. Le commensal de Bowood y joignait d'ailleurs un tel dédain pour la richesse, qu'il devint, au milieu

de cette foule d'ambitieux, l'objet d'un respect et d'une estime véritables. « Une telle société, écrivait lord Lansdowne à son père, est sans prix pour moi qui ai passé ma vie dans un hôpital politique. Son originalité et son désintéressement me restaurent comme l'air de la campagne restaure un habitant de Londres. » Pour la première fois, peut-être, le ministre influent rencontrait un cœur sincèrement affectionné, prêt à le suivre dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, s'attachant à la personne et non au titre. Est-il beaucoup d'hommes qui eussent pu résister comme Bentham le fit? Même quand il eut recueilli tout son patrimoine, il ne vit jamais son revenu s'élever au delà de six cents livres sterling, et cependant il ne jeta pas un regard de convoitise sur les positions opulentes qui se distribuaient à ses côtés et sous ses yeux! La simplicité de ses goûts garantit l'indépendance de sa pensée. Il ne comprenait pas que l'on pût sacrifier les élans de la conscience à des opinions artificielles et à des thèses de convention. Il voulait se réserver le droit absolu de dire sur toutes choses ce qu'il pensait, ce qu'il estimait être la vérité. Ses répugnances pour la profession d'avocat le suivaient dans sa sphère politique, qui comporte à peu près les mêmes exigences de clientèle et les mêmes devoirs de patronage.

Dans une seule occasion ce détachement de la politique active se démentit chez Bentham. Il paraît qu'un jour, au milieu d'un entretien familier, lord Lansdowne exprima vaguement peut-être, et sans *attacher de* l'importance à ses paroles, l'idée de faire

élire notre philosophe dans l'un des bourgs dont disposaient les Shelburne. Bentham ne parut pas d'abord prendre cette offre au sérieux ; mais plus tard, soit que la réflexion l'eût éclairé, soit qu'il eût mieux entrevu les services qu'il pouvait rendre comme membre du parlement, la proposition du lord lui revint à la mémoire, et, avec cette ténacité qui ne l'abandonnait jamais, il affecta d'y voir un engagement formel, une promesse explicite. Ce fut dans ce sens qu'il en écrivit à lord Lansdowne, assez surpris de la manière dont son commensal interprétait une conversation fugitive, et cette lettre, dogmatique comme tout ce qu'écrivait Bentham, est une discussion en soixante et une pages.

« Quand vous me parlâtes de cet objet, dit l'impitoyable raisonneur, vous étiez dans votre chambre à poudrer ; lord Wycombe présent et se promenant dans la pièce. Je venais de vous remettre un document sur le procès d'Hastings, et vous saisîtes cette occasion pour me dire, avec un accent plein de sensibilité, que vous regrettiez de n'avoir rien fait pour moi pendant votre dernier passage aux affaires, et que si vous y étiez de nouveau appelé, vous ne m'oublieriez certainement pas. Vous ajoutiez que j'étais une exception dans la troupe famélique qui vous environnait, et que, seul, je n'avais rien demandé, rien sollicité. Ce témoignage, je vous l'avoue, fut loin de me flatter, et le ton de compassion qui dominait le tout me fit monter le rouge au visage. Cependant j'oubliai le fait à cause de l'intention, et, quoiqu'une question d'argent et de salaire se cachât là-dessous, je

restai désarmé devant le sentiment de bienveillance qui animait vos paroles. J'espérais que tout se terminerait là; mais quelle fut ma surprise, quand le même sujet d'entretien fut repris à table devant plusieurs personnes, devant les laquais! Cette insistance m'affecta péniblement. Peu jaloux des profits que procure la dépendance, je l'étais encore moins d'en porter le signe. Sans doute, dans l'opinion des auditeurs et de la domesticité, rien de ce que vous disiez ne pouvait me nuire. Vous m'éleviez aux yeux des autres, mais à mes propres yeux vous me rabaissiez.

» Plus tard, vous êtes allé plus loin : vous m'avez fait des ouvertures pour un siége au parlement; vous m'avez demandé si cette vie de discussion publique me conviendrait. Ma réponse fut qu'un pareil honneur était plus que je ne pouvais espérer; qu'en dehors de mon peu d'influence, la faiblesse de mon organe serait un obstacle insurmontable peut-être à un succès de tribune; mais que, dans le sein des bureaux et des commissions, je tiendrais ma place comme un autre. Autant que ma mémoire me sert, il me semble que vous vîntes de vous-même au-devant de mes scrupules, et que vous voulûtes bien m'accorder quelque aptitude pour les affaires. Il fut ensuite question des bourgs, des familles et des devoirs de celui qui occupe le siége vis-à-vis de celui qui le procure. A ce sujet, loin de repousser mes vues avec leur cachet de singularité, vous reconnûtes avec plaisir que je n'étais ni un utopiste ni un visionnaire, comme plusieurs membres que vous aviez portés au parlement, *entre autres* lord Stanhope. D'un autre côté, je vous

entendis déclarer, non sans une vive satisfaction, que vous ne compreniez pas la servitude du mandat, comme lord Londsdale, qui exigeait une soumission absolue à ses volontés ; mais que vous vouliez, au contraire, qu'une certaine latitude, quant aux détails, fût laissée aux représentants de vos bourgs.

» Que devais-je penser de tout cela? Pouvais-je croire qu'une ouverture semblable fût faite sans dessein et à la légère? Fallait-il supposer qu'un homme d'État, tant de fois ministre, eût tenu un pareil propos avec le dessein d'allécher un pauvre diable, comme on montre de loin un os à un animal? Était-ce une scène de théâtre qui amuse un moment, et qu'on oublie le lendemain? Y avait-il lieu de soupçonner un piége là-dedans, d'imaginer qu'une offre faite en tête-à-tête n'était qu'un caprice, un moyen de me nourrir d'espérances mensongères, d'abuser de ma sensibilité et de ma reconnaissance, d'une ambition honnête et désintéressée, de troubler la tranquillité d'un homme que vous appeliez votre ami? Qu'avais je fait pour mériter un pareil traitement? Quoi ! vous, mylord, éprouvé par tant de calomnies et tant de traverses ; vous, dont le caractère a été trempé par l'adversité, et dont toute parole doit être réfléchie, vous avez pu trouver quelque plaisir à choisir une victime obscure, à la mordre en faisant semblant de l'embrasser, à vous faire un jeu de l'affection et des épanchements de l'intimité!

» Quel marché peut être plus sacré que celui où se trouve toute la bienveillance d'une part, toute la *reconnaissance* de l'autre? Cela ne constituait-il pas,

dans la plus rigoureuse acception du mot, une promesse? Était-il nécessaire de donner ou d'exiger plus de garanties? Y a-t-il eu de ma part quelque chose qui ressemblât à un refus? Y avait-il seulement une simple hésitation, un *nolo episcopari?* Et dans tous les cas, la délicatesse même n'exigeait-elle pas, des deux côtés, qu'on n'y mît ni plus de précision, ni plus d'insistance? »

Ainsi s'exprime Bentham dans cette lettre, où son désespoir naïf occupe soixante et une pages. Ce langage, il faut le croire, parut étrange à lord Lansdowne ; les ministres, même déchus, n'en entendent pas souvent de pareil. Cependant il sut se contenir, et comprit à quelle nature exceptionnelle il avait affaire. La réponse qu'il fit à Bentham est pleine d'une dignité à la fois aimable et affectueuse. Il le plaisante le plus doucement du monde sur les *soixante et une* pages de son épître, le sermonne comme un enfant, le console comme un ami. « Je vous assure, lui dit-il solennellement, sur ma parole et sur mon honneur, que je ne vous ai jamais fait l'offre que vous m'attribuez. » C'était dire au philosophe, avec toute les formes possibles, qu'il était le jouet d'un rêve, et qu'il devait à l'avenir se défier de ses souvenirs. Du reste, pour adoucir la blessure, il ajoutait que, maintenant qu'il savait à quoi aspirait Bentham, il chercherait l'occasion de concilier ce désir avec les exigences de la politique. Quelques extraits des deux répliques du lord donneront une idée de la grâce de son esprit et de la dextérité de sa plume. Dans une fiction qu'il crée, il prend *le philosophe* pour juge et pour avocat ; puis il ajoute :

« Et maintenant, combien il me serait aisé de prouver que deux personnes peuvent voir les choses sous des aspects différents, et n'en rester pas moins sincères et loyales! Mais ceci, pour être prouvé à fond, demanderait encore soixante et une pages. Or soixante et une nouvelles pages sur le même sujet, c'est un peu trop pour vous et pour moi ; et, comme elles ne seraient d'aucune utilité pour personne, il est évident qu'il vaut mieux les laisser dormir sous le crâne où elles reposent. »

Le débat fut terminé par ce billet du grand seigneur :

« A tort ou à raison, je ne laisserai pas partir la poste sans vous assurer que personne plus que moi n'apprécie la différence qu'il convenait d'établir entre une passion qui éclate ouvertement et donne un avis sincère, et cette malignité qui se met au service d'amours-propres honteux ou d'un esprit de jalousie et d'ingratitude. Je sais distinguer entre les deux, et j'ai assez de connaissance du cœur humain pour savoir respecter la première, même dans sa violence ; tandis que, dussé-je y succomber, je n'oublierai ni ne pardonnerai jamais la seconde. Je vous laisse le soin de tirer la conséquence de ceci. Si vous devinez juste, vous verrez qu'il est inutile que je retarde plus longtemps le dîner de nos dames pour vous dire que je suis, de la manière la plus affectueuse et la plus inaltérable, votre dévoué. L. »

Cet épisode est caractéristique ; Bentham s'y laisse voir tout entier, avec ses faiblesses et ses hallucinations. Quand il rappelait au marquis les prétendues

promesses que celui-ci lui avait faites, il était de bonne foi ; seulement il avait pris quelques insinuations banales pour des engagements réels. Il en était de même de toute parole qu'on laissait tomber devant lui dans la conversation la plus indifférente et la plus décousue. Un homme public montrait-il la moindre intention de réaliser les réformes dont il s'était fait le poursuivant, à l'instant Bentham s'emparait de cet indice, et bâtissait là-dessus tout un avenir chimérique. Malheur à qui oubliait des promesses données de guerre lasse et pour se débarrasser d'une visite importune. Doué d'une mémoire inexorable, Bentham avait un merveilleux sang-froid pour mettre les gens en face de leurs contradictions. « Je n'ai jamais cru, disait-il, que les hommes en possession du pouvoir se résignassent au mal volontairement. J'ai toujours supposé qu'ils subissaient le mal faute de savoir où était le bien : cette conviction m'a servi de règle dans mes rapports avec eux. » On comprend où dut le conduire une simplicité si robuste. Pendant dix ans, notre philosophe eut la bonhomie d'attendre l'ordre de Dundas pour rédiger une législation à l'usage des possessions de l'Inde ; et quelques politesses de Sidmouth lui semblaient une invitation implicite de préparer un Code pénal pour la Grande-Bretagne.

On vient de voir comment s'évanouit le rêve politique de Bentham : durant son séjour à Bowood, il fit un autre rêve dont le dénoûment ne fut pas plus heureux. Le pontife de l'école utilitaire paya un tri*but à l'amour*, et son cœur ne s'en tira pas sans quel-

que blessure. Le château seigneurial du marquis de Lansdowne fut d'ailleurs fécond en épisodes pareils : c'est là que sir Samuel Romilly trouva et choisit la compagne de sa vie, celle dont la mort devait troubler sa raison jusqu'à le conduire au suicide. Mais dans les amours de ces deux hommes se retrouve la différence de leurs caractéres et de leurs points de vue. Romilly, en esprit sage, qui sait mesurer ses prétentions et peser les convenances, fit un choix en harmonie avec sa position, avec sa naissance. Il porta ses vues sur la fille d'un manufacturier éminent, l'une des beautés les plus remarquables de cette époque. L'alliance était assortie comme nom et comme fortune; aussi eut-elle lieu, non sans quelques obstacles et quelques délais. Quant à Bentham, il éleva ses prétentions infiniment plus haut : le sentiment des distances lui échappait. Il adressa ses hommages à une jeune fille de noble et puissante famille. Ce qui l'attira vers elle, ce ne fut ni la richesse ni le rang; il obéit alors comme toujours à son seul instinct. Entre deux âmes qui sympathisaient, il ne croyait pas que le monde pût mettre une barrière de convention. C'était toujours la même candeur, le même dédain pour les préjugés sociaux. Il fallut pourtant en rabattre; le mariage était impossible. Bentham s'en consola en écrivant, soit directement, soit indirectement, quelques lettres à ce sujet, et cette correspondance amoureuse n'est pas le moins curieux échantillon de l'originalité de notre philosophe. Aucun aveu direct n'y est exprimé ; mais un amour contenu s'y trahit à chaque ligne. Plus d'une habitante de Bowood reçut

en outre les confidences de ce cœur blessé, entre autres lady E. G., à qui Bentham écrivait en forme d'allusion le *post-scriptum* suivant :

« O chère ! chère ! que j'ai donc été bien inspiré de parler de l'Écosse ! cela m'a mis sur la voie d'un songe charmant. Avez-vous, madame, entendu parler quelquefois de Gretna-Green ? On y exécute de délicieux duos, qui valent bien les sonates de Bach et les concerts où je fais ma partie de violon. Rien n'est joli comme ces duos joués sur les lieux mêmes : il faut y aller pour s'en faire une idée. Les parties se composent d'une voix d'homme et d'une voix de femme, auxquelles il faut ajouter un marteau de forgeron, qui imprime au duo un caractère particulier. Maintenant consultez-vous ! un petit voyage en Écosse, une excursion à Gretna-Green, auraient-ils la chance de vous plaire ? Du courage ; ma chaise de poste est là : dites un mot, et c'est fait. Alors, certes, il faudrait voir lady W. s'écrier : Où est lady E ? Et lord W., de son côté, pousserait la même exclamation. On appellerait les servantes, qui ne sauraient en aucune façon où est leur maîtresse. Seulement, à notre retour, mylord et milady riraient aux éclats, en nous disant : — Quel original que ce M. Bentham ! Désormais, nul autre que lui n'exécutera des duos avec lady E. G.

« *P. S.* De grâce, ne me trahissez pas et ne parlez à âme qui vive de cette plaisanterie. »

Vis-à-vis de l'objet de sa poursuite, Bentham est moins enjoué ; on voit qu'il se contient et qu'il surveille *sa franchise* habituelle. Voici un fragment de

lettre adressée à cette Dulcinée, qu'il désigne sous le nom de miss F.....

« Lord Lansdowne, lui dit-il, a imaginé toute une histoire au sujet de quelques romances que me demandait miss F.... Quoique j'eusse lieu de croire qu'il y avait là-dessous une fiction, je me vis si directement mis en demeure, que, ce désir ne fût-il pas réel, je dus pourtant l'accepter comme tel, sous peine de disgrâce. Voici donc cette romance; elle m'a coûté bien des heures de travail, même des demi-journées, et en assez grand nombre pour former l'équivalent d'une semaine entière. Quand on me le demanda pour vous, vous n'en aviez que faire, et vous la repousserez aujourd'hui qu'elle est achevée. C'est à en devenir bête brute. Je n'ai pu encore vous arracher une syllabe, et ne le pourrai jamais, encore moins l'ombre d'une lettre. N'importe, voici cette romance, qu'on a su m'arracher par un ingénieux détour, et non-seulement une romance, mais assez de papier pour envelopper et faire rôtir une oie. . . . . Écoutez-moi, madame : si par le retour de la poste je n'obtiens pas quelques lignes de votre main, j'anéantis sans pitié toute cette correspondance. Je croyais avoir conquis mon repos avec la clôture de nos discussions métaphysiques chez lord Lansdowne; mais les destins en ont décidé autrement. Mon frère, qui a trop de bontés pour vous, parle de vous envoyer une romance russe et française composée par la princesse de Golofkin ou Go-Lovekin, comme il vous plaît de la nommer; romance que jamais mademoiselle F... n'aura l'habileté d'apprendre et dont elle se gardera

bien d'accuser réception. Je vous l'envoie donc moins à cause du mérite que de l'originalité du morceau : cela se chante avec de certains mouvements de tête que les dames du pays trouvent ravissants et qui ne sont pas d'une exécution très-difficile. Du reste, le morceau en question a besoin d'être recopié, ce qui fournira une occasion à mademoiselle F..., après avoir consulté mademoiselle V..., et à la suite d'un consentement accordé, à la sollicitation de lady W..., à mademoiselle E..., dans sa prochaine épître à lord Henry, de prier ce dernier de dire à M. Favre d'intimer à lord Lansdowne de vouloir bien envoyer quelqu'un auprès de M. Bentham, afin que celui-ci rappelle la chose au souvenir de son frère. »

Comme le prouvent cette lettre et les plaintes ingénieuses qu'elle exhale, les affaires de Bentham n'étaient pas très-avancées; on ne traitait avec lui que par intermédiaires. Enfin il obtint une réponse, et une correspondance s'établit. Mais ici encore Bentham se retrouve tout entier. Au lieu d'un échange passionné d'aveux et de serments, ces singulières épîtres ne sont qu'une dissertation prolongée sur divers sujets d'économie politique ou sociale. Tantôt il s'agit du traité sur l'usure, tantôt d'un plan de réforme pénitentiaire qui, sous le nom de *panopticon*, joue un grand rôle dans les utopies du philosophe. Seulement de loin en loin, une douce et fine plaisanterie anime ces pages et montre sous un jour nouveau ce talent plein de ressources.

« Quand votre terrible lettre, écrit-il, celle dont je *respecte le cachet*, aura-t-elle les honneurs d'une lec-

ture? Dieu le sait! Si je n'ai pu sans frémir jeter un coup d'œil sur son enveloppe, les deux angéliques billets qui lui ont succédé ne sont pas de nature à apaiser mes craintes. Venez, vous jugerez mieux dans quelle situation d'esprit je me trouve. Ne vous est-il jamais arrivé de vous sentir, après un rêve délicieux, bercée dans un demi-réveil qu'il vous eût été doux de prolonger, heureuse de flotter entre la réalité et la chimère? Telle est ma disposition actuelle, et je n'en veux pas changer.

» Savez-vous pourquoi Jephté sacrifia sa fille? Certes, ce ne fut pas faute de pouvoir l'établir d'une manière avantageuse. Il n'avait que cette enfant, et c'était l'une des plus belles créatures de la paroisse. Mais alors pourquoi? Il la sacrifia, parce qu'il avait dit qu'il le ferait; et s'il eût manqué à cet engagement, les journaux de Jérusalem n'auraient pas manqué de le taxer de légèreté et d'inconséquence. Sans doute il dut déplorer une promesse fatale et regretter qu'on ne lui eût pas coupé la langue avant qu'il l'eût prononcée; mais tout ceci n'empêcha pas mademoiselle Jephté de monter sur un bûcher. S'il y avait eu dans le voisinage un personnage dans le genre du pape, le père infortuné se serait rendu vers son officine et y eût acheté une dispense; mais les papes n'étaient pas inventés dans ce temps-là.

» Des historiens qui racontent avec quelques variantes l'histoire de Curtius disent que lorsqu'il fut arrivé sur les bords du gouffre et qu'il en eut mesuré la profondeur, le cœur lui manqua, et qu'il chercha une excuse pour passer outre. On lui avait donné un

cheval vicieux; il déclara que s'il se précipitait avec cette bête, il se briserait quelque membre, et qu'il valait mieux aller chercher une autre monture pour exécuter avec plus de sûreté le saut périlleux. En effet, notre héros romain avait déjà tourné bride, quand une bande de gamins accourus sur les lieux se mit à faire entendre quelques sifflets. Alors Curtius n'hésita plus : il enfonça résolûment les éperons dans le ventre de son cheval et disparut avec lui dans l'abîme.

» Quand sir Thomas More monta sur l'échafaud et pria Jacques Ketch de ne point toucher à sa barbe, attendu qu'elle n'avait pas commis de trahison, croyez-vous qu'au fond il lui fût indifférent de garder sa tête sur ses épaules? Ce qu'il dit au bourreau n'avait rien de réfléchi; il prononça ces mots machinalement, comme il eût demandé l'heure ou observé qu'il faisait beau temps. »

Tel est le ton général de cette correspondance où la passion s'enveloppe dans une aimable causerie. Ces relations durèrent longtemps sans qu'on puisse savoir d'une manière bien précise pourquoi Bentham ne fit pas plus d'efforts pour triompher des obstacles qui s'opposaient à une alliance. Était-ce la crainte de ne pas réussir, ou simplement une de ces inexplicables timidités qui sont souvent le partage des grands esprits? On ne saurait le dire. Toujours est-il qu'après s'être tenu vingt ans sur cette réserve, notre philosophe crut devoir enfin adresser sa demande : il avait alors cinquante ans. Il est à regretter qu'avec *son ordre* habituel, Bentham n'ait pas conservé une

copie de cette pièce. Sans doute il en avait fait un plaidoyer en forme, un chef-d'œuvre d'argumentation comme les *soixante et une* pages adressées à lord Lansdowne. Il devait, au point de vue de sa méthode, y prouver l'utilité de ce mariage, en analyser les avantages sans en déguiser les inconvénients. Mais, si la demande est perdue, la réponse a été conservée. Elle honore la personne qui l'a écrite, et témoigne à quel point c'était un noble cœur et une tête sensée. Dans ces quelques lignes on peut s'assurer qu'un pareil choix était digne de Bentham. Après avoir expliqué pour quels motifs, à son âge, elle ne pouvait accepter l'honneur que son vieil ami voulait lui faire, elle ajoute :

« Pour me rassurer maintenant, il faut que, sans délai, vous repreniez les occupations qui illustrent votre nom et dont l'humanité doit tirer tant de profit. J'ai trop longtemps, et Dieu sait que je n'y ai point mis d'intention, troublé votre tranquillité; il ne faut pas que j'y ajoute le tort de priver le pays de vos travaux et d'affaiblir la trempe d'un esprit comme le vôtre. Oui, j'ai souvent entendu dire que les célibataires seuls sont capables d'accomplir de grandes choses. Je vous en prie, chassez le souvenir de cette passion qui ne peut qu'énerver et faire dévier votre génie. Le temps que vos études n'absorberont pas, consacrez-le à vos amis de Russell-Square. Il n'y a pas un homme au monde qui vous soit plus sincèrement attaché que M. Romilly; la société de sa femme est aussi des plus agréables et des plus sûres. Faites cela pour moi, et laissez-moi espérer que je pourrai en-

core vous serrer la main. Dans tous les cas, croyez que les souhaits de deux vieilles filles ne vous abandonneront pas. Le passé ne saurait être supprimé ; seulement oubliez-le, et n'allez pas croire que, lorsque vous pleurez, je souris. Non, je pleure aussi ; et quand vous lirez cette lettre, vous ne serez pas plus navré que je le suis en vous l'écrivant. La fortune et la gloire attendent vos travaux, et si j'ai encore une place dans vos souvenirs, que ce soit celle d'un cœur qui s'intéresse à tous les biens qui vous échoient. Que Dieu vous inspire, et adieu ! »

Cet épisode se termine là ; mais l'impression produite sur le cœur de Bentham survécut longtemps à ce refus. Il ne pouvait parler sans attendrissement de ses amours et de celle qui en fut l'objet. Octogénaire, voici ce qu'il écrivait à la même personne :

« Je viens de dépasser ma quatre-vingtième année, et cependant je me sens bien plus jeune, bien plus dispos que lorsque, pour la première fois, je vous aperçus sur la grande pelouse du parc. Depuis cette époque, il ne s'est point passé de jour, je ne parle pas des nuits, dans lequel vous n'ayez occupé ma pensée plus que je ne l'eusse voulu. Eh bien, dussiez-vous me prendre pour un fanfaron, je vous dirai que je suis alerte plus que jamais, me promenant comme un jeune homme ; je vous dirai que j'ai conservé précieusement le clavecin sur lequel vous jouiez à ***. Comme instrument, ce clavecin est une vieillerie ; comme meuble, il n'est guère élégant ; mais comme souvenir, comme legs, ne l'accepterez-vous pas ? J'ai *aussi une bague* avec quelques-uns de mes cheveux

blancs dans le chaton, et un profil de moi que l'on dit ressemblant. Si tout cela a quelque intérêt pour vous, après moi vous l'aurez Tous les instants de ma vie ont été comptés, et peut-être dois-je regretter que vous m'en ayez tant dérobé. Si je suis, comme je le crois, un ami du genre humain, à ce point de vue vous devez en être la plus cruelle ennemie. »

A dessein cette aventure de Bentham a été racontée avec quelque détail. C'est surtout dans ces nuances intimes que se reconnaît un caractère; on y voit l'homme sous l'écrivain. Ainsi le grave penseur qui ne transigeait avec aucun préjugé social devint lui-même tributaire de la faiblesse humaine, et nourrir pendant cinquante ans une passion platonique. On ne nous a pas habitués à voir Bentham sous cet aspect, et sans ses compendieux mémoires, cette circonstance serait perdue pour la postérité. Du reste, il est impossible de ne pas trouver quelque charme dans des amours aussi chastes et aussi constants. Plusieurs des lettres du philosophe respirent une aménité, une sensibilité réelles; l'esprit même, l'ironie, la grâce, n'y manquent pas. En dehors des facultés supérieures qui assurèrent l'éclat de son nom, Bentham possédait des qualités de cœur qui rendirent son intimité désirable et précieuse. Lord Lansdowne, on a pu le voir, y attachait un grand prix, et dans le cours de la maladie qui l'emporta, lady Lansdowne ne voulut recevoir que deux personnes, lui et le colonel Barré. La fraternité de Dumont et de Bentham est restée célèbre. Grâce au publiciste genévois, la plupart des travaux du criminaliste anglais virent le a-

bord le jour en langue française : la traduction devança ainsi l'original. Entre les deux amis, les relations se maintinrent sur le meilleur pied pendant trente années. Il paraît cependant que, peu de temps avant la mort de Dumont, quelques nuages passèrent sur cette affection et y jetèrent du refroidissement. Tout prouve que la faute ne doit pas être imputée à Bentham ; personne n'eut un caractère plus sûr que le sien. Des hommes éminents, comme Romilly, Francis Baring, Wilberforce, Ricardo, Hill, lord Holland, Brougham, George Wilson, ne virent pas s'altérer un seul jour les sentiments qu'il leur avait voués, et il eut même des fanatiques et des enthousiastes comme le colonel Burr et le lieutenant Blaquière. Son amour pour la solitude n'était pas de la misanthropie, et s'il fuyait les distractions, c'était moins par goût que par calcul. Il ne disait pas comme ses compatriotes que le temps est de l'argent, mais il disait que le temps est de l'étude.

Entre sa première visite à Bowood et l'époque où il se condamna à une retraite volontaire, Bentham eut une période de vie active dans laquelle on le trouve mêlé à une foule de grands personnages. Son frère Samuel habitait alors la Russie, et sous les auspices du prince Potemkin, il essayait d'y naturaliser quelques-uns des procédés industriels de l'Angleterre. Jérémie alla rejoindre Samuel en Crimée, et n'y arriva qu'après une longue et orageuse navigation sur la Méditerranée. Débarqué sur les bords de la mer Noire, il assista au spectacle de la civilisation factice *que les seig*neurs russes cherchaient à improviser

dans cette zone et que le duc de Richelieu devait compléter plus tard par la fondation d'Odessa; puis, après un séjour de plus d'une année, il revint en Angleterre par la Pologne, l'Allemagne et la Hollande. Déjà, dans son itinéraire précédent, il avait visité la France, une portion de l'Italie, l'archipel grec, l'Asie Mineure, Constantinople et l'Anatolie, les provinces bulgares et valaques. Ainsi il avait parcouru dans cette excursion l'Europe presque entière, et il rentrait dans sa patrie, riche d'une foule d'observations agrandies par un coup d'œil comme le sien. De graves événements étaient alors à la veille d'éclater : des symptômes menaçants annonçaient la révolution française. Pitt, bien jeune encore, se déclarait contre ce mouvement, et trahissait les sentiments de haine qui devaient plus tard coûter tant de sang aux deux peuples. Burke, avec son esprit ardent mais inégal, représentait une autre fraction de l'opinion, et ne pouvait contempler les scènes révolutionnaires sans épouvante et sans vertige. Tous les hommes politiques de l'Angleterre, les uns par système, les autres par instinct, se déclaraient contre la France. Bentham seul vit la tempête sans s'émouvoir, et ne tint compte que des avantages qu'elle portait dans ses flancs. Autour de lui les passions se déchaînaient : les uns craignaient pour la Grande-Bretagne la contagion de l'esprit démocratique, et condamnaient la liberté sur les écarts dont elle était le prétexte. Les autres, à l'aspect de cette débâcle où venaient s'abîmer tant de grands noms et de grandes fortunes, ne pouvaient s'empêcher de faire un retour sur eux-mêmes et de

trembler pour leurs positions et pour leurs personnes. Bentham ne se laissa troubler ni par la peur ni par l'égoïsme. Bien qu'autour de lui on désapprouvât son impartialité et son sang-froid dans une question aussi brûlante, il ne se départit pas de sa manière habituelle de procéder, qui était de juger les choses indépendamment de toute circonstance accidentelle. Personne, sans doute, ne déplorait plus que Bentham les sanglants accessoires de la crise française ; mais il ne se refusa pas néanmoins à en étudier les causes, à en prévoir les effets. C'est animé de cet esprit qu'il examina la *Déclaration des droits de l'homme*, dont il signala le vide et les défauts avec une sagacité et une logique impitoyables. Dans l'une de ces séances d'apparat où la Convention s'abandonnait, avec plus d'emphase que de bon sens, aux réminiscences grecques et romaines, le titre de citoyen français avait été solennellement conféré a Bentham, en compagnie de Thomas Payne, de Wilberforce, de Clarkson, de Pestalozxi, de Washington, de Madison, de Klopstock, de Kosciusko, et de plusieurs autres notabilités. Un seul nom déparait cette liste, celui d'Anacharsis Clootz. La Convention devait croire qu'un honneur aussi inusité ne provoquerait que des témoignages de reconnaissance de la part des élus ; mais Bentham ne le prit pas ainsi. Sans repousser l'honneur qu'on lui faisait, il exprima des réserves. Il déclara qu'il acceptait le titre, mais en tant que compatible avec sa qualité de citoyen anglais, qu'il plaçait au-dessus de tout. Du reste, ni la différence des régimes, ni le contraste des mœurs ne lui semblaient des motifs de refus valables :

royaliste à Londres, peut-être eût-il été républicain à Paris. Puis il ajoutait :

« Mais si quelque chose peut troubler le plaisir que me cause le titre que vous me conférez, c'est le spectacle d'une foule d'êtres malheureux qui ont à en déplorer la perte [1]. De ce qu'ils se sont mépris sur les tendances du vœu général, ils ont à supporter aujourd'hui un accablant ostracisme. La différence qui existe entre mes opinions et les leurs n'affaiblit en rien le chagrin que leur position m'inspire. Dans les troubles civils, des mobiles également purs peuvent conduire à des résultats diamétralement opposés. Dans ma pensée, ces victimes sont trop peu nombreuses pour être proscrites par une mesure de précaution et trop nombreuses pour être sacrifiées par une mesure de châtiment. Ce fut après que l'on eut constaté leur chiffre précis que les dix mille insurgés de Châtillon furent amnistiés par leurs vainqueurs généreux. Encore ces insurgés étaient-ils agresseurs, tandis que les malheureux émigrés ont seulement le tort de n'avoir pu s'affranchir sur-le-champ des préjugés enracinés par les siècles, et de n'avoir pas compris la portée de la transformation qui s'opérait. Si je ne me trompe, il serait possible d'obtenir d'eux, fût-ce sous serment, une déclaration qui, sans blesser leur conscience, donnerait au nouveau régime toutes les garanties désirables et possibles. En position de le faire, je prendrais l'initiative de cette motion. Quand même je serais assuré qu'il n'en est pas un seul parmi eux qui ne soit l'irréconci-

1. Les émigrés français.

liable ennemi de l'ordre de choses existant; quand même je serais destiné à tomber la première victime de cet acte de clémence, je n'en proposerais pas moins la mesure, je ne la défendrais pas moins. Tout châtiment inutile est un châtiment illégal : une guerre civile ne doit avoir d'autres suites que la soumission de la minorité, et pour sévir contre le parti vaincu avec quelque justice, il faut non-seulement prouver qu'il a le désir de troubler l'État, mais encore qu'il a la puissance de le faire. »

C'est toujours avec cette indépendance de pensée que Bentham jugea les événements contemporains, disant la vérité aux peuples comme aux rois. Ses Mémoires nous révèlent à ce sujet un fait assez ignoré. En 1789, George III crut qu'il était d'une bonne politique de rompre l'alliance qui existait entre la Russie et le Danemark. A cet effet il s'arma, comme prétexte, de la prise d'Oczakoff que les Russes venaient d'enlever aux Turcs, ce qui, d'après le royal publiciste, portait atteinte aux traités et dérangeait l'équilibre de l'Europe. Cependant le roi d'Angleterre se contenta d'abord d'envoyer sous un nom supposé à la *Gazette de Leyde* quelques articles où il conseillait au Danemark de se détacher de la Russie pour se rapprocher de l'Angleterre; mais, jaloux d'aider à l'effet de ce document, il fit presque simultanément ouvrir par l'ambassadeur Elliot, des négociations diplomatiques à la cour de Copenhague dans le même sens et presque dans les mêmes termes. Cette coïncidance trahit la main de George III, et le nom du collaborateur de la gazette allemande ne fut plus dès lors

un mystère. Bentham en eut connaissance un des premiers, et le nom et le rang du publiciste, loin de l'intimider, le déterminèrent peut-être à engager une polémique dans laquelle il prit la thèse opposée à celle du roi. Dans une série de lettres signées *Anti-Machiavel*, et adressées au *Public Advertiser*, il se livra à de brillants aperçus sur la politique des cours du Nord et détruisit de fond en comble la théorie de son adversaire. Piqué au jeu, le roi se défendit dans la feuille anglaise; mais Bentham, excité par cette résistance même, couronna le débat par une réplique triomphante, où il regrettait, ce sont ses expressions, la force qu'il lui fallait employer pour écraser des insectes. On devine quel ressentiment un semblable langage dut laisser dans l'esprit du roi. Quoique Bentham eût gardé l'anonyme, il fut trahi par l'originalité de son style et de sa pensée. Pressé par quelques amis, il avoua naïvement le fait, et la chose parvint promptement aux oreilles de George III. « Depuis lors, dit Bentham, ce fut entre nous une guerre à mort. Mon frère avait la parole de l'amirauté pour l'exécution d'un ensemble de travaux; le roi fit retirer la parole donnée. A la suite de longues discussions, mon *panopticon*, ou plan de réforme pénitentiaire, avait obtenu l'adhésion du parlement; le roi eut la puissance d'annuler le bénéfice de ce vote solennel : il mit son *veto* sur le projet. Pour faire éprouver sa colère à un écrivain, il ajourna ainsi une réforme qui intéressait la moralité et la sécurité du royaume. »

Ce projet d'un *panopticon* semble avoir été l'idée fixe de Bentham. L'organisation qu'il avait imaginée

ressemble beaucoup aux divers essais pénitentiaires qui ont été introduits depuis lors, tant en Amérique qu'en Europe. Bentham ne s'était pas contenté de tracer les lignes principales de sa découverte ; il avait pris la peine d'en régler les détails, d'en préciser l'ordonnance de la manière la plus minutieuse et la plus complète. Divers plans et devis, exécutés par des architectes habiles, retraçaient la prison-modèle, avec toutes les coupes de l'édifice et les distributions intérieures. Ces travaux préparatoires coûtèrent à Bentham plus de mille livres sterling ; mais aussi, quand la question fut présentée au parlement, des études aussi achevées en rendirent l'examen facile. Repoussé à une première lecture, le projet fut accueilli à la seconde et ne fut écarté que par l'opposition formelle de la couronne. Bentham fut longtemps inconsolable de cet echec : il avait parlé de son Panopticon avec tant d'enthousiasme, en tous lieux et à tout le monde, que son amour-propre était directement engagé dans cette affaire. Une somme assez forte qu'on lui donna pour l'indemniser n'adoucit pas ses regrets. Dans bien des occasions il reparla de sa prison-modèle et toujours avec amertume. « Je n'aime pas à jeter les yeux sur le dossier du Panopticon, disait-il à ses amis ; c'est comme si j'ouvrais un tiroir dans lequel seraient cachés des diables. C'est mon frère qui le premier me donna l'idée de l'architecture de ma prison : il l'avait empruntée aux *Mougiks* ou paysans de la Russie. Dans cet édifice, la surveillance eût été simple, aisée, perpétuelle. Quel dommage, ajoutait-il, avec un sou*pir, quel dom*mage ! » Du reste, cette institution ne

fut pas la seule qui occupa l'imagination de Bentham ; il avait en outre songé à l'établissement d'écoles *chrestomathiques*, qui avaient pour but d'imprimer à l'éducation un caractère moins encyclopédique et plus professionnel. Insensiblement cet esprit vigoureux se laissait entraîner vers les réformes de détail[1].

Un titre qu'il est impossible de refuser à Bentham, c'est la fixité, la persévérance dans ses idées, la foi dans ses doctrines. Cet homme qui écrivit pendant cinquante années consécutives ne s'est pas donné un seul démenti essentiel. Il demeura dans l'âge le plus avancé ce qu'il avait été dans sa maturité et dans sa jeunesse. On peut voir dans les nombreux manuscrits qu'il a laissés, la trace de cet esprit de suite : il se répète souvent, il ne se contredit jamais. Sur deux points seulement on peut constater une variation. Quand il écrivit son *Traité des récompenses*, il se montra favorable aux pensions de retraite ; plus tard, il adopta l'opinion contraire et les condamna. Dans un premier travail, il déclare que la faculté de rééligibilité ne devait, en aucune façon, être limitée par l'exercice plus ou moins prolongé des fonctions représentatives ; dans son *Code constitutionnel*, il adopte la vue opposée et reconnaît des bornes à ce droit. Mais ces fluctuations sont rares et font mieux ressor-

1. Bentham conçut aussi un projet pour la conservation de toutes les substances animales et végétales. C'était une sorte de caveau dans lequel on entretenait, au moyen de la glace, une température très-froide, et qu'il nommait *frigidarium*. Certains objets étaient conservés dans l'eau à demi glacée : Bentham nommait ce procédé *balneum*.

tir à quel point Bentham s'est montré conséquent sur tout le reste. Dans les dernières années de sa vie il se déclara partisan de la réforme parlementaire et écrivit son *Cathéchisme de la réforme*. Cette évolution nouvelle était renfermée dans la doctrine générale de l'utilité et devait tôt ou tard en être dégagée. Tout s'enchaîne dans les innovations. Un nouveau système pénitentiaire dut conduire nécessairement Bentham à une révision du Code pénal, la révision du Code pénal à l'étude des assemblées d'où émane la loi et à une réforme de ces assemblées dont les éléments étaient incompatibles avec ces diverses réformes. A cette occasion, Bentham entra, pour ainsi dire, dans un autre monde : il vit se transformer le cercle qui l'entourait. Ce ne fut plus alors l'aristocratie dont il avait été le commensal et qui l'avait admis sur le pied d'une intimité familière ; ce fut une phalange de plébéiens enthousiastes qui venaient invoquer l'autorité de son nom et réclamer les conseils de son expérience. Le fondateur de la politique spéculative se trouva ainsi, sur ses vieux jours, au moment d'être mêlé à la politique active et passionnée. Il résista néanmoins, et ne rompit pas avec ses longues habitudes d'isolement. Tous les efforts qu'on fit pour l'attirer vers des dîners d'apparat et des réunions publiques, pour le compromettre dans des manifestations populaires, échouèrent devant son immuable bon sens et des règles de conduite dont il ne s'était jamais départi. Il voulait servir la cause, non les personnes. Cependant il fut alors entouré de tout ce que le parti radical comptait d'hommes éminents, entre autres Bur-

dett et Hunt, les héros de la multitude; Brougham, qui tenait le sceptre de la discussion dans la Chambre des communes; Cobbett, dont le talent faisait oublier le caractère, publiciste influent quoique déconsidéré; enfin Cartwright, parfait honnête homme, mais esprit étroit, obstiné et sans étendue. Tous ces poursuivants de la réforme parlementaire regardaient Bentham comme leur patriarche et lui auraient volontiers délégué le rôle principal dans cette entreprise; mais Bentham résista à cet entraînement et ne concourut à l'œuvre que dans une certaine mesure et jusqu'à la limite qu'il s'était d'avance assignée.

Dans les dernières années de sa vie, notre philosophe, qui jusque-là s'était montré fort tolérant en matière d'opinions, devint pour elles un juge sévère et inexorable. La bienveillance qu'il avait professée pour les personnes parut l'abandonner, et il ne pardonna plus aux hommes d'État d'avoir en main la puissance de faire le bien et de déserter cette noble tâche. Son caractère s'aigrit, et il rompit avec la plupart des hommes politiques qu'il avait fréquentés dans sa jeunesse. Dès lors il n'eut d'autres soins que celui de faire autour de lui une solitude complète et systématique. C'était pire qu'une affaire d'État que de l'approcher; il ne recevait que quelques intimes; les autres étaient obligés de demander une audience qu'il accordait rarement, et jamais sur un simple motif de curiosité. Wilberforce attribue, dans sa correspondance, cette misanthropie aux désappointements multipliés que Bentham rencontra dans ses projets d'améliorations pénales et pénitentiaires. Ces échecs

laissèrent en effet une impression douloureuse dans son esprit, ils y jetèrent du découragement et de l'amertume. Mais, en dehors de ces motifs personnels, l'éloignement de Bentham pour la politique active se justifie par les faits mêmes. Dans le cours d'une longue vie il avait pu voir tant de fois les consciences se parjurer; tant de fois il avait assisté à cette lutte de la conviction contre l'intérêt, toujours terminée par le triomphe de ce dernier mobile, qu'involontairement sa bienveillance naturelle avait fléchi pour faire place à un peu d'indignation et de colère. Les apostasies lui étaient odieuses; il les couvrait d'un mépris profond. Mais ce qui le navrait surtout, et ce qui explique la lassitude à laquelle il céda, c'est de voir qu'une longue vie consacrée à la recherche du bien n'allait aboutir qu'à des résultats insignifiants et stériles. Bentham tenait à la famille des utopistes par ses illusions et sa candeur; il s'imaginait qu'il suffisait de saisir le public d'une vérité pour qu'à l'instant même elle devînt une règle de conduite. Une vie de quatre-vingt-cinq années put à peine le détromper de cette erreur et lui prouver que les abus ne se détrônent pas ainsi. Comme tous les souverains illégitimes, ils ont une armée pour les défendre et élèvent d'autant plus la solde que le droit est plus douteux.

Cette préoccupation explique seule l'existence de Bentham, sa persévérance, son originalité, même son orgueil. Dignité et réputation, il subordonnait tout au bonheur du genre humain. Quand il parle de lui-même avec une affectation naïve, c'est en vue du *profit que les* générations retireront de ses travaux.

Il ne se regarde que comme un instrument, et l'œuvre seule l'intéresse. Eût-il fallu, pour réaliser ses plans d'amélioration, monter sur les tréteaux et s'enluminer de rouge, il l'eût certainement fait. Il était d'un temps où parurent des amis sincères de l'humanité : Payne, Wilberforce, l'abbé Grégoire, Pestalozzi ; il fut l'un des membres les plus éminents de cette tribu. Quand il énumère ses titres avec une sincérité qui amène le sourire sur les lèvres, ce n'est pas de Bentham le criminaliste, de Bentham l'écrivain, le penseur, qu'il entend parler, mais de Bentham qui a eu la chance de trouver un mécanisme propre à conduire l'homme vers le bonheur. Son admiration est exclusivement absorbée par le but ; elle est, pour ainsi dire, impersonnelle. Aucun publiciste ne fut moins que lui avide de popularité : sans Dumont, jamais peut-être ses travaux les plus importants n'auraient vu le jour. Le succès extérieur le touchait peu ; il ne sacrifia jamais à cette considération décisive pour tant d'écrivains. Tout ce qui constituait la vanité vulgaire, le bruit, l'apparat, l'ovation publique, lui répugnait, il ne recherchait la gloire que pour ses projets, et la vogue que pour ses idées. Un semblable orgueil est assez rare pour mériter les respects, et ce singulier égoïsme a tout le caractère d'un grand dévouement.

Vers 1830, Bentham commençait à moins écrire ; sa correspondance diminue alors de volume, mais en revanche ses entretiens intimes prennent plus de place. M. Bowring nous a conservé quelques pensées détachées qui datent de ce temps, c'est-à-dire de la quatre-vingt-troisième année de Bentham. Un petit

nombre d'extraits permettra d'apprécier la vigueur intellectuelle qui, à cet âge, distinguait encore le patriarche de la doctrine utilitaire.

—« Les ennemis du peuple, disait-il à M. Bowring, se divisent en deux classes : les *déprédateurs*, chez qui l'amour d'eux-mêmes domine la haine des autres; les *oppresseurs*, chez qui la haine des autres domine l'amour d'eux-mêmes. »

— « Je ne me suis jamais senti enclin à tirer vengeance des injustices que l'on m'a faites; mais pour une injustice commise envers quelqu'un autre, j'aurais brisé le coupable contre la muraille. »

— « Quelqu'un recommandait à Bentham la lecture d'un livre. — De jour, répliqua t-il, j'ai mieux à faire; de nuit et à la lumière, j'ai de trop mauvais yeux. »

— « Une excellente devise pour ce que l'on nomme *la sagesse de nos aïeux* serait la figure d'un homme qui aurait des yeux par derrière et point par devant. »

— « La distinction à faire entre le plaisir et le bonheur, c'est que le bonheur n'est pas susceptible de division, tandis que le plaisir peut se partager. Le plaisir est un résultat simple; le bonheur est un résultat complexe, comme la santé. Pourrait-on demander ou offrir une fraction de santé, un morceau de santé? «

— « L'un des grands écueils ici-bas, c'est de confondre l'intérêt accidentel avec l'intérêt permanent. C'est ainsi qu'un objet presque microscopique placé devant l'œil, peut empêcher de voir une île. »

— « En Angleterre, les plans les plus coûteux sont

toujours ceux que l'on préfère, 1° parce que l'économie serait de mauvais exemple ; 2° parce que le vulgaire n'apprécie les choses qu'en raison de ce qu'elles coûtent. »

— « La valeur de l'argent est sa quantité multipliée par le plaisir qu'il procure. »

— « L'invention et la mémoire agissent souvent aux dépens l'une de l'autre. »

— « Je m'étonne que l'on puisse s'intéresser à des descriptions de tableaux ou de musique. Les tableaux sont faits pour être vus ; la musique est faite pour être entendue : ce qu'on écrit là-dessus ne pourra suppléer ni la vue ni l'audition. »

— « Pour me guérir de la peur des esprits, j'ai eu recours au raisonnement suivant : ou les esprits portent des culottes, ou ils n'en portent pas; or, des esprits non culottés, je n'en ai jamais pu concevoir ; et quant à des esprits portant culottes, ils ressembleraient à des hommes, ce qui est parfaitement invraisemblable. »

Dans ce rapide coup d'œil sur la vie et les pensées de Bentham, on a pu voir ce qu'était le philanthrope anglais et quels titres recommandent sa mémoire. Comme d'autres esprits éminents, il se montra, dans sa conduite, supérieur à sa doctrine et conseilla aux hommes une morale commode dont il n'usa pas pour lui-même. Son illusion sur les conséquences des principes qu'il posait fut telle qu'à sa mort il emporta dans la tombe le regret de n'avoir pas réussi. Il est vrai que les sociétés interprétèrent l'*utilité* dans le sens de l'égoïsme, et en firent sortir la loi de l'intérêt, qui est

aujourd'hui dominante. Ainsi, Bentham a eu plus de succès qu'il ne le croyait, et dans une direction qui lui eût semblé fâcheuse. La lettre de ses ouvrages n'autorisait pas une semblable déviation, mais c'est l'esprit seul que l'on a consulté. Depuis les *Fragments du gouvernement* jusqu'au *Catéchisme de la réforme*, en passant par les publications intermédiaires comme la *Défense de l'usure*, la *Déontologie*, la *Chrestomathie*, la *Tactique des peines et des récompenses*, la *Tactique des assemblées délibérantes*, les *Sophismes parlementaires*, l'*Esquisse en faveur des pauvres*, le *Traité de législation civile et pénale*, le *Traité des preuves judiciaires*, le *Livre des mensonges*, les divers plans de réforme pénitentiaire et un contingent énorme d'autres travaux moins connus ; dans les écrits les plus graves comme dans les plus légers, se retrouve cette pensée d'affaiblir la responsabilité de l'homme au profit de son bien-être, de lui faire envisager le dévouement comme une déception, le sacrifice comme une duperie. Pour juger du mérite des choses, la communauté et l'individu sont invités à en évaluer le profit, profit moral ou matériel, peu importe. De là ce système qui change l'existence en un perpétuel calcul, et supprime les passions pour n'en laisser subsister qu'une seule, l'égoïsme.

Il n'est pas sans intérêt de développer ici la vue générale qui lie entre eux les divers ouvrages de Bentham, les anime et les inspire. Quelque sujet qu'il traite, jurisprudence ou économie politique, science du gouvernement ou réforme pénitentiaire, la doctrine de l'utile domine toujours son esprit et lui sert

de flambeau. Voici en quoi elle consiste. D'après Bentham, la nature a placé l'homme sous l'empire du plaisir et de la douleur : aucune de nos déterminations ne se dérobe à cette loi. Même quand l'individu fuit la volupté ou se résigne à la peine, c'est une satisfaction quelconque qu'il a en vue, prochaine ou lointaine, louable ou dépravée. On nomme donc un mal la douleur, un bien le plaisir. Dès lors l'utilité n'est autre chose que la tendance à nous préserver d'un mal, à nous procurer quelque bien. Pour l'individu, pour la communauté, ce qui tend à augmenter la somme du bien, à diminuer la somme du mal, est une chose utile.

Le principe de l'utilité étant ainsi défini, tout homme doit sur-le-champ comprendre, ajoute Bentham, que la loi morale en découle d'une manière invincible. Ce qui est moral est utile, ce qui est immoral est nuisible. L'utile est le beau, le bon, le juste; le nuisible est le laid, le mauvais, l'injuste. On nommera bon ce qui augmente nos plaisirs et diminue nos peines; on nommera mauvais ce qui engendre plus de peines que de plaisirs. Et remarquez, poursuit Bentham, que je prends ces mots *plaisir* et *peine* dans leur signification la plus vulgaire. Je n'invente point de définitions arbitraires pour donner l'exclusion à certains plaisirs, pour préconiser certaines peines. Je ne veux consulter ni Zénon ni Épicure pour savoir ce qu'est la peine, ce qu'est le plaisir. J'appelle ainsi ce que chacun sent et appelle de ce nom, le paysan comme le prince, l'ignorant comme le philosophe.

On devine que l'utilité de Bentham, érigée en prin-

cipe universel, ne peut être ni l'utilité personnelle ni même l'utilité nationale; elle a un caractère moins exclusif. C'est la véritable et infaillible utilité, et, peu s'en faut, la pierre philosophale. Non-seulement elle aidera à connaître ce qui doit procurer plus de bien que de mal à l'individu, mais encore à la nation et même à l'espèce. Seule, elle permettra de classer enfin d'une manière sensée les vertus et les vices qui jusqu'ici ont été fort arbitrairement définis. On appellera vertu ce qui est utile à la société, vice ce qui est nuisible. « Si, dans le catalogue banal des vertus, dit Bentham, il se trouve une action de laquelle il résulte évidemment plus de mal que de bien, il ne faut pas balancer à regarder cette prétendue vertu comme un vice. » Par exemple, le courage. Avec raison, on le regarde comme une vertu quand il s'applique à la défense du pays; mais faites-le servir à des conquêtes injustes ou à une oppression violente, et à l'instant même il devient un vice. De même, dans la liste des vices s'il se rencontre une action indifférente ou un plaisir innocent, pourquoi condamner ce qui ne fait aucun mal ni à l'individu ni à l'espèce?

Quand Bentham expose une idée, on sait avec quel soin il la développe. La balance du bien et du mal pour les actions humaines était un travail hérissé de difficultés Il a essayé de les vaincre dans un tableau des peines et des plaisirs[1] que peut éprouver l'homme, soit comme individu, soit comme membre de la famille et de la communauté. Prévoyant ensuite les ob-

1. *Traité de Législation*, chap. VIII.

jections qui lui seraient faites, d'avance, il a cherché à les réfuter. Il divise en deux classes les adversaires du principe de l'utilité; les uns enclins à l'ascétisme, les autres à l'arbitraire. Par l'ascétisme, notre penseur entend non-seulement le renoncement religieux, mais encore le stoïcisme philosophique. Quiconque prêche l'abstinence au lieu de la satisfaction est à ses yeux partisan de l'ascétisme. Une telle doctrine est, suivant lui, incompatible avec la destinée terrestre, et il n'a pas de peine à faire voir ce qu'elle renferme de mensonges et d'exagérations. Les autres adversaires du principe de l'utilité sont ceux qui se déterminent par un sentiment arbitraire, et ne veulent raisonner ni leur conduite ni leurs idées. Bentham attaque avec une grande vigueur ces hommes qui se refusent à vivre méthodiquement et systématiquement. Faute d'un mobile commun, le monde lui semble livré à l'anarchie, et tout peut se justifier par l'inspiration individuelle. Ravaillac vivait en paix avec sa conscience, et l'assassin qui attenta à Schœnbrunn aux jours de Napoléon crut poursuivre un acte méritoire. De cette façon, tout devient facultatif, et le hasard détermine les actions humaines. Le principe de l'utilité peut seul faire disparaître cet arbitraire, et avec lui bien des causes d'agitation et de haine, de despotisme et de bouleversement. Ainsi pense notre philosophe.

Rien ne lui échappe dans la sphère des objections. Après avoir défendu l'utilité, il cherche à la préciser de manière à ne point laisser prise aux malentendus. Utile pour qui? dit-il. Un homme est-il autorisé à

commettre un acte parce qu'il lui est utile en même-temps qu'il est nuisible à un autre? Non, certes. L'utilité, c'est la justice; tout ce qui est injuste est nuisible. L'utilité particulière doit toujours céder le pas à l'utilité collective, sociale. Or il n'y a plus utilité sociale dès que l'on porte atteinte, par exemple, au respect des propriétés et des personnes; il n'y a plus utilité dès que le bien ne se produit qu'à la condition d'un mal plus grand. Ce principe est invariable, même quand le mal provient d'un homme éminent en dignité, et quand la victime est la communauté, la nation. L'utilité de tous sacrifiée à l'avantage de quelques-uns est un vol, de quelque part que la chose vienne : ôter à ceux-ci ce qui leur est utile pour le donner à ceux-là, c'est déplacer l'utilité, ce n'est pas se la proposer pour but, pour résultat. On parle de vertu, de devoir; mais, ajoute Bentham, que signifient ces mots, sinon l'utilité bien comprise, l'intérêt bien entendu? La vertu, quand elle est éclairée, n'est guère que le sacrifice d'un intérêt moindre à un intérêt majeur, d'un intérêt passager à un intérêt durable, d'un intérêt précaire à un intérêt assuré. Donc la vertu n'est souvent que le meilleur des calculs : elle implique dans tous les cas le respect de ce qui est utile aux autres et à nous-mêmes : aux autres, parce que c'est l'unique moyen d'obtenir qu'ils respectent ce qui nous est utile; à nous-mêmes, parce que c'est le moyen d'obtenir directement ce qui doit nous profiter. Quant à la vertu qui ne sert à rien, qui prescrit des pratiques sans motifs, elle n'est bonne, comme dit Hume, qu'à mettre au calendrier.

Telle est la célèbre doctrine de l'utilité; tels sont,

en résumé, les arguments sur lesquels Bentham l'appuie. Qui ne voit par où pèche cette conception ? Le premier inconvénient qu'on y découvre est celui dans lequel tombent les esprits absolus. Tous ils sont en quête d'un principe unique pour le gouvernement des sociétés, tous ils imaginent une panacée et la déclarent propre à guérir nos mille souffrances. Hobbes, avec l'antiquité, a pour idéal l'obéissance ; Harrington adopte une loi d'équilibre ; certaines sectes modernes, l'harmonie ; les niveleurs chartistes et communistes, l'égalité sans limites. Bentham est pour l'utilité ; les philanthropes sont pour la charité. Évidemment chacun de ces mobiles a du bon, mais ils ne peuvent être tous à la fois la règle unique des hommes et l'inconnue du problème social. Les inventeurs de systèmes sont d'impitoyables Procustes : quand leur thème est fait, il faut que tout s'y adapte, de gré ou de force ; ils étirent ou retranchent ce qui n'a pas les dimensions exigées. Le tort de Bentham, comme celui des autres sectaires, a été de forcer souvent la démonstration de son idée, de lui attribuer un caractère exclusif et universel. Il ne faut pas condamner ce qui est utile, mais il serait dangereux de faire dominer ce mot dans les tendances morales, avec les acceptions vraies ou fausses qui en découlent. Quand le christianisme imposait la charité, c'est-à-dire l'oubli de soi pour les autres, il savait bien que l'instinct de l'homme empêcherait qu'il ne commît d'excès en ce genre. En recommandant l'utilité, c'est-à-dire l'oubli des autres pour soi, Bentham aurait dû se souvenir que c'est là un sentiment qui n'a pas besoin d'être encouragé et

qu'il tient au cœur par des racines profondes. De quelque manière qu'on la traduise, l'utilité a pour point de départ l'individu, et presque toujours elle ne va pas plus loin. Le raisonnement peut l'étendre à la société, à l'humanité entière ; mais cette interprétation n'appartient qu'au petit nombre, à l'élite. Pour la masse, l'utilité n'est donc autre chose que le culte de la personne et des intérêts personnels, en d'autres termes, l'égoïsme. Aucune dialectique n'infirmera cette conséquence.

Dans sa polémique contre les détracteurs de l'utilité, Bentham combat ceux qui invoquent des considérations de sentiment, en faisant observer que ces considérations n'ont rien que d'arbitraire. Ce reproche peut tout aussi bien s'appliquer à son propre système. Les définitions de l'utilité, si l'utilité devient la loi souveraine, ne varieront-elles pas au gré des passions, des caprices de chacun? Dans quel cercle circonscrire l'utilité individuelle pour qu'elle n'empiète pas sur l'utilité sociale? L'arbitraire qu'on a voulu éviter reparaît sous une autre forme. Bentham dit qu'il faut rechercher ce qui est utile, fuir ce qui est nuisible ; mais qu'est-ce que l'utile et comment reconnaître ce qui est nuisible ? Si l'individu doit sacrifier une portion de ce qui lui est utile pour ne pas nuire à la communauté, qui lui dira où commence, où s'arrête ce sacrifice? La loi, répond Bentham. Soit, mais alors on retombe, à peu de chose près, dans le système actuel, puisque le châtiment se charge des définitions et que la justice sociale tranche seule l'arbitraire du *principe.* Entre des interprétations diverses de l'uti-

lité la loi décide souverainement. Ce n'était pas la peine de changer le nom en reproduisant la chose. Que l'on condamne un homme à la prison parce qu'il a violé le principe de l'utilité au lieu du principe du devoir, cela ne constitue pas une grande différence dans l'ensemble du régime social. Seulement le devoir refrène les écarts individuels, tandis que l'utilité les excite, ce qui ne ferait pas pencher la balance du côté de l'invention moderne.

On a vu ce qu'était Bentham, un esprit dogmatique, raisonneur, pesant jusqu'aux moindres détails de sa vie. Les organisations de ce genre sont toujours portées à juger des autres hommes par eux-mêmes, à les mesurer sur leurs propres impressions. C'est ainsi que le fondateur de la philosophie utilitaire s'imagine que le monde est peuplé de docteurs qui cherchent, en toute occasion, à se rendre compte de leurs actes. Rien n'est moins fondé que cette supposition. L'habitude, l'instinct sont pour beaucoup dans les déterminations humaines. Ceux-ci obéissent sciemment à des passions irréfléchies, à des inclinaisons malfaisantes; ceux-là ne voient rien au delà du besoin du moment ou de l'intérêt le plus voisin. La modération et la prévoyance ne sont pas encore ici-bas l'apanage du grand nombre; peut-être ne le seront-elles jamais. Dans tous les cas, il est à désirer qu'en aucun temps on ne s'appesantisse sur ce problème de la vie avec les procédés d'analyse que Bentham et ses disciples ont employés. Dans ce travail de décomposition, la partie la plus subtile, l'essence, si l'on peut s'exprimer ainsi, s'évapore; et substituer, par exemple, en toutes choses, la

raison au sentiment, le calcul à l'inspiration spontanée, serait revêtir l'existence d'un manteau de plomb et la condamner par avance au refroidissement de la tombe. A ce point de vue, la doctrine de l'utilité n'est pas seulement erronée, elle est désolante.

Bentham, en défendant son œuvre, a pris à partie l'ascétisme, en qui il voyait un ennemi redoutable et direct. Si par ascétisme il entend ce que l'on désigne communément sous ce nom, les sacrifices outrés et ridicules, les macérations, les jeûnes, la claustration perpétuelle, il se donne une peine gratuite en l'attaquant : personne aujourd'hui ne défend des exceptions semblables, et il convient de les écarter d'une discussion sérieuse. Mais si par ascétisme Bentham a compris cette faculté de s'abstenir qui distingue l'homme de la brute, cette privation volontaire qui forme une bonne partie de la sagesse, cette compression de certains penchants qui atteste et préserve l'indépendance humaine ; si c'est un pareil ascétisme que Bentham a voulu combattre, il s'en prend alors au mobile le plus élevé que la terre ait jamais connu, à celui qui, seul, peut assurer aux individus quelque dignité, aux peuples quelque grandeur. La vertus issues de l'utilité, seront certainement des vertus plus étroites que celles qui dérivent du détachement : la simple réflexion l'indique et les faits le prouvent. C'est dans ce sens que les doctrines de Bentham ont exercé un effet fâcheux. On en retrouve l'influence dans cette soif immodérée du profit qui tourmente les générations actuelles, dans un besoin de jouissances chaque jour *plus vif et* plus général. Tous les moyens sont bons

pour arriver à la fortune; ce qui est utile semble toujours assez moral, et l'intérêt s'empare de la société. Sous cette action dissolvante, le calcul se glisse là où régnait le dévouement, dans l'enseignement, dans la magistrature, dans l'armée, dans les lettres, dans les arts, dans les sciences. Il n'est rien qui peu à peu ne devienne matière à spéculation, et dans plusieurs cas cette effervescence des intérêts va jusqu'à prendre le caractère d'une émotion publique. Des individus la contagion passe jusqu'aux États. Les peuples ne se battent plus pour un faux point d'honneur, mais ils se battent déjà pour la richesse. De mille côtés on se précipite vers l'utile de toute la vitesse du désir, en laissant le long du chemin ce qui fit la parure des générations antérieures, le désintéressement, l'abnégation, la modération dans la soif du bien-être.

Ces ravages sont évidents et il est impossible de n'y pas reconnaître l'action des doctrines de Bentham et de ses disciples. Certes, l'apôtre de l'utile n'avait pas la conscience de ces résultats : s'il les avait entrevus il n'aurait pas déchaîné un tel fléau sur le monde. Mais, en dialecticien systématique, Bentham s'enivra de sa découverte et n'aperçut les choses qu'au travers du prisme qu'il s'était créé. L'antiquité avait imaginé des supplices pour ceux qui cherchaient à pénétrer le dernier mot de l'oracle et tentaient l'escalade du ciel. Cet orgueil est commun de nos jours, et peut-être aurait-il besoin d'un châtiment. Avec moins d'ambition dans la pensée, Bentham eût été un criminaliste de premier ordre, un esprit éminent dans toutes les branches des sciences morales et politiques.

Il a voulu viser plus haut, trouver la loi invariable et universelle, la formule des destinées : cette poursuite l'a fait fait dévier vers l'utopie ; il s'est dès lors trouvé dans le cas du chimiste qui cherche la transmutation, du mécanicien qui songe au mouvement perpétuel, du géomètre qui rêve la quadrature du cercle. Il est entré dans le pays des chimères, et la société n'a recueilli de cette excursion que des réalités douloureuses.

P. S. Après le chapitre que l'on vient de lire, qu'on me permette de citer une preuve anecdotique de la popularité universelle de Bentham. On la trouve dans la *Bible en Espagne*, ouvrage de M. Borrow, missionnaire anglais.

Le *révérend* bohémien raconte qu'après avoir été arrêté à Finisterra, où l'on s'obstinait à le prendre pour Don Carlos, on le conduisit à Corcuvion, où il eut la conversation suivante avec l'alcade :

L'ALCADE. Je vois que vous êtes Anglais, et mon ami Antonio m'informe qu'on vous a arrêté à Finisterra comme carliste.

MOI. Non-seulement comme carliste, mais comme Don Carlos lui-même.

L'ALCADE. Quelle ridicule méprise ! prendre le compatriote du grand *Baintham*, pour un pareil Goth !

MOI. Pardon, señor alcade ; qui appelez-vous *grand* ?

L'ALCADE. Le grand *Baintham*, celui qui a inventé des lois pour tout l'univers. J'espère les voir bientôt adoptées dans notre malheureux pays.

MOI. Ah ! vous voulez parler de Jérémie Bentham : oui, homme très-remarquable dans son genre.

L'ALCADE. Dans son genre ! dans tous les genres. Le plus universel génie que le monde ait produit : un Solon, un Platon et un Lope de Vega.

MOI. Je n'ai jamais lu ses écrits. Je ne doute nullement qu'il ne fût un Solon, et comme vous dites un Platon : mais je n'aurais guère pensé qu'on pût le mettre comme poëte à côté de Lope de Vega.

L'ALCADE. Est-ce étonnant ! Je vois en effet que vous ne con-

naissez pas ses écrits, quoique vous soyez Anglais. Eh bien! moi, tel que vous me voyez, simple alcade de Galice, je possède tous les écrits de Baintham sur ce rayon et les étudie jour et nuit.

MOI. Vous comprenez sans doute l'anglais?

L'ALCADE. Oui... c'est-à-dire tout ce qu'il y a d'anglais dans les écrits de Baintham Je suis très-enchanté de voir un de ses compatriotes dans ces déserts gothiques. Je comprends et apprécie vos motifs pour les visiter. Excusez l'incivilité grossière que vous avez éprouvée; mais nous tâcherons de vous faire réparation. Dès ce moment vous êtes libre; mais il est tard, il faut que je vous loge près d'ici... mais qu'est-ce que je vois... vous avez là un livre.

MOI. C'est le Nouveau Testament.

L'ALCADE. Quel livre est cela?

MOI. Une partie de l'Écriture sainte, de la Bible.

L'ALCADE. Pourquoi portez-vous un pareil livre avec vous?

MOI: Un de mes principaux motifs en visitant Finisterra était de porter ce livre dans ce pays sauvage.

L'ALCADE. Ah! ah! voilà qui est très-singulier. Oui, je me rappelle... on dit que les Anglais estiment beaucoup ce livre. N'est-ce pas singulier que les compatriotes du grand Baintham fassent le moindre cas de ce vieux livre monacal[1]!

Certes, si le révérend M Borrow est ici un narrateur véridique, le *grand Bentham* eût été bien heureux de voir ses ouvrages préférés à l'Écriture sainte... et en Espagne encore.

1. *The Bible in Spain*, vol, 2, pag. 277.

CHAPITRE V

LES HUMANITAIRES[1]

Les mots semblent destinés à jouer un grand rôle de notre temps : aussi s'ingénie-t-on à en inventer chaque jour de nouveaux. Celui qui figure en tête de ce chapitre n'est ni le moins ambitieux, ni le moins ridicule du vocabulaire moderne. Il a eu une fortune assez grande et a fait assez de bruit pour mériter une place dans le catalogue des déceptions que l'époque a vues naître.

Cependant tout ici se borne à un mot : on chercherait vainement au delà quelque chose de consistant et de solide. Il y a des humanitaires, puisqu'il leur plaît de s'appeler ainsi ; mais il n'y a point de système, point de doctrines humanitaires. On en parle beaucoup et personne ne saurait dire au juste ce que c'est. A peine est-il donné d'entrevoir, au fond de cela, un sentiment vague, un vœu confus, une recherche d'esprits inquiets et hésitants. Point de secte,

1. *Écrit en 1844.*

d'ailleurs, point d'école, mais seulement des rêveurs épars et des échos irréfléchis. Le mot se répète sans que la chose s'explique. Il est donc difficile d'exposer et de discuter des théories qui n'ont ni base réelle, ni formule appréciable. Il faut se contenter de quelques indications fugitives et arriver à cette conclusion que là où l'on s'attend, sur la rumeur publique, à rencontrer un corps d'idées, on n'en trouve que l'apparence.

De ce qui peut constituer le fond des conceptions humanitaires, il convient d'abord de retrancher les maximes et les sentiments qui planent sur les siècles et n'appartiennent en propre à aucun d'eux. Dans le nombre et au premier rang figurent cette affection mutuelle entre les hommes, cette fraternité que le christianisme a enseignées à la terre et que la philosophie ancienne n'avait pas méconnues. Quelques prétentions que puissent nourrir les humanitaires, il faut croire qu'ils n'ont pas celle d'avoir inventé l'Évangile, c'est-à-dire le code de morale le plus pur et le plus universel qui ait paru ici-bas. Les écrivains qui voudraient faire du dévouement et de la solidarité une découverte récente, feignent d'oublier les divins et immortels préceptes qui ont présidé à l'éducation et au développement des civilisations humaines. Ce ne sont ni les grands principes, ni les nobles modèles qui ont manqué au monde; c'est la pratique de ces principes et l'imitation de ces modèles. Ainsi il ne peut être question ici ni de la charité chrétienne, si expansive et si féconde, ni de la loi du dévouement qui convie les êtres à se considérer tous comme les

membres d'une même famille. Les humanitaires peuvent s'approprier ces mobiles supérieurs ; mais ils ne les ont pas imaginés.

Il convient aussi, en spécifiant l'objet de leur poursuite, de faire le départ de cette vertu récente qui a reçu le nom de philanthropie et qui est désormais passée dans nos mœurs. La philanthropie est plutôt une charité spéciale et définie, qu'une charité générale et indéterminée. Elle s'adresse plutôt à certaines classes qu'à toutes les classes, à quelques hommes qu'à l'humanité entière; elle exerce un patronage particulier et redresse des injustices de détail. Tantôt ce sont les nègres qui la touchent, tantôt les prisonniers : un jour, elle s'occupera des enfants qu'énerve avant l'âge le travail industriel; un autre jour elle créera des caisses d'épargne pour inculquer des habitudes de prévoyance aux populations ouvrières. C'est une vertu essentiellement pratique qui n'a rien de vague ni d'indécis. Le domaine de la souffrance lui appartient ; elle se porte au secours des misères les plus urgentes et des douleurs les plus visibles. Elle se préoccupe moins des idées que des faits et soulage plus qu'elle ne discute.

Sans doute les humanitaires, dans leurs desseins vastes et confus, peuvent emprunter quelque chose à ces divers ordres d'idées et de sentiments. Il ne leur est pas interdit d'invoquer la charité expansive, que commande la loi évangélique, ni d'incliner vers les pratiques louables de la philanthropie. Mais évidemment ce n'est point là leur découverte, s'ils en ont fait une : il faut porter le regard ailleurs pour trouver la voie d'hommes qui semblent s'ignorer eux-mêmes. C'est

une recherche difficile, il est vrai, au milieu du vague dont ils s'enveloppent : cependant on peut la conduire à bien. Il suffit pour cela de les juger plutôt sur la direction que sur l'impression de leurs idées et, faute de pouvoir connaître ce qu'ils veulent, démêler ce qui les préoccupe. Expliquer les humanitaires, c'est leur ménager une surprise à eux-mêmes : aussi faut-il l'entreprendre sans se flatter d'y réussir.

En procédant avec quelque attention on trouve dans les écrivains qui tiennent à ces sectes, deux catégories distinctes quoiqu'elles se confondent par quelques points. Ainsi l'on peut ranger d'un côté les humanitaires qui relèvent de la politique, de l'autre ceux qui relèvent de la philosophie. Cette division permet d'examiner ces utopies avec plus de méthode et de les mieux spécifier.

Les humanitaires qui relèvent de la politique sont tous, à un degré plus ou moins élevé, des continuateurs de l'abbé de Saint-Pierre et des apôtres de la paix perpétuelle. Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler ici ce rêve d'un homme de bien. L'excellent abbé, au moment où l'Europe était en feu, méditait un pacte d'alliance entre les rois et une diète souveraine instituée pour juger leurs griefs. Rien n'égalait la candeur avec laquelle il s'abandonnait à sa chimère.

« Je vais voir, disait-il, du moins en idée, les » hommes s'unir et s'aimer; je vais penser à une » douce et paisible société de frères, vivant dans une » concorde éternelle, tous conduits par les mêmes » maximes, tous heureux du bonheur commun; et

» réalisant en moi-même un tableau si touchant, l'i-
» mage d'une félicité qui n'est point m'en fera goûter
» quelques instants une véritable. »

A quoi le cardinal Fleury, à qui l'abbé de Saint-Pierre avait envoyé son plan, répondait avec une ironie qui se ressentait un peu des habitudes de la régence:

« Vos projets sont admirables, monsieur; seule-
» ment vous avez oublié un article préliminaire et
» que je crois essentiel : c'est d'envoyer une troupe
» de missionnaires pour y disposer l'esprit des prin-
» ces. »

Rien de plus simple d'ailleurs que ce projet de paix perpétuelle. L'abbé de Saint-Pierre se demandait comment le monde moderne n'était pas encore parvenu à constituer une solidarité qu'avait réalisée, à l'aide de la conquête, le monde antique; comment l'Europe, brillant théâtre des sciences et des arts, demeurait en proie à ce fléau que l'on nomme la guerre; comment, après tant de siècles d'expérience, on n'en était pas arrivé à comprendre que toute victoire s'expie, et que la force reprend tôt ou tard ce que la force a donné. Là-dessus, il proposait d'appeler l'attention des monarques vers ce problème, et d'octroyer aux peuples un droit commun qui leur manquait. Il prouvait que, la Turquie exceptée, il existait entre les diverses nationalités européennes des affinités de religion, de mœurs, de coutumes, d'origines, qui rendaient un accord facile et un pacte susceptible de durée.

Voici où le conduisaient ces prémisses :

« Il se forme de temps en temps, disait-il, des es-
» pèces de diètes générales sous le nom de congrès,
» où l'on se rend solennellement, de tous les États de
» l'Europe, pour s'en retourner de même; où l'on
» s'assemble pour ne rien dire ; où toutes les affaires
» publiques se traitent en particulier ; où l'on délibère
» en commun si la table sera ronde ou carrée ; si la
» salle aura plus ou moins de portes ; si un tel pléni-
» potentiaire aura le visage ou le dos tourné vers la
» fenêtre; si un autre fera deux pouces de chemin de
» plus ou de moins dans une visite, et les mille ques-
» tions de pareille importance, inutilement agitées
» depuis trois siécles, et très-dignes assurément d'oc-
» cuper les politiques du nôtre.

» Il se peut faire que les membres de cette assem-
» blée soient une fois doués du sens commun ; il
» n'est pas impossible qu'ils veuillent sincèrement le
» bien public; et on peut concevoir encore qu'après
» avoir aplani bien des difficultés, ils auront ordre de
» leurs souverains respectifs de signer la confédéra-
» tion générale, que je suppose contenue sommaire-
» ment dans les cinq articles suivants :

» Par le premier, les souverains contractants éta-
» bliront entre eux une alliance perpétuelle et irrévo-
» cable et nommeront des plénipotentiaires pour tenir,
» dans un lieu déterminé, une diète ou un congrès
» permanent dans lequel tous les différends des par-
» ties contractantes seront réglés et terminés par voie
» d'arbitrage et de jugement.

» Par le second, on spécifiera le nombre des sou-
» verains dont les plénipotentiaires auront voix à la

» diète ; l'ordre, le temps, la manière dont la présidence passera de l'un à l'autre par intervalles égaux ; » enfin, la qualité relative des contributions et la manière de les lever pour fournir aux dépenses communes.

» Par le troisième, la confédération garantira à » chacun de ses membres la possession et le gouvernement de tous les États qu'il possède actuellement, » de même que la succession élective et héréditaire, » selon que le tout est établi par les lois fondamentales » de chaque pays ; et pour supprimer tout d'un coup » la source des démêlés qui renaissent incessamment, » on conviendra de prendre la possession actuelle et » les derniers traités pour base de tous les droits » mutuels des puissances contractantes, sans qu'il » soit permis de prendre jamais les armes l'un » contre l'autre sous quelque prétexte que ce puisse » être.

» Par le quatrième, on spécifiera le cas où tout allié, » infracteur du traité, serait mis au ban de l'Europe » et proscrit comme ennemi public, savoir : s'il refu- » sait d'exécuter les jugements de la grande alliance, » qu'il fît des préparatifs de guerre, qu'il négociât des » traités contraires à la confédération, qu'il prît les » armes pour lui résister et attaquer quelqu'un des » alliés.

» Il sera encore convenu par le même article qu'on » armera et agira offensivement, conjointement et à » frais communs, contre tout État au ban de l'Europe, » jusqu'à ce qu'il ait mis bas les armes, exécuté les » *jugements* et règlements de la diète, réparé les torts,

» remboursé les frais et fait raison même des prépa-
» ratifs de guerre contraires au traité.

» Enfin, par le cinquième article, les plénipoten-
» tiaires auront toujours le pouvoir de former dans
» la diète, à la pluralité des voix pour la provision, et
» aux trois quarts des voix cinq ans après pour le défi-
» nitive, sur les instructions de leurs cours, les règle-
» ments qu'ils jugeront importants pour procurer à la
» république européenne et à chacun de ses membres
» tous les avantages possibles; mais on ne pourra ja-
» mais rien changer à ces cinq articles fondamentaux
» que du consentement unanime des confédérés. »

Telle était la pacification de l'Europe en cinq articles, et l'abbé de Saint-Pierre avait eu le soin de dresser la liste des souverains qui devaient intervenir dans ce pacte comme parties contractantes. C'était l'empereur d'Autriche, l'empereur de Russie, le roi de France, le roi d'Espagne, le roi d'Angleterre, les états-généraux de Hollande, le roi de Danemark, la Suède, la Pologne, le roi de Portugal, le roi de Prusse, l'électeur de Bavière, l'électeur palatin, les Suisses, les électeurs ecclésiastiques, la république de Venise, le roi de Naples, le roi de Sardaigne. D'autres souverains, comme les ducs de Modène et de Parme, auraient pu s'associer avec des puissances secondaires pour obtenir un droit de suffrage semblable à l'ancien *votum curiatum* de comtes de l'empire.

Cet arbitrage une fois réglé et assis sur ces bases, voici, d'après l'abbé de Saint-Pierre, les avantages qui devaient en découler :

1° Sûreté entière que les différends présents ou fu-

turs seraient toujours terminés sans effusion de sang;

2° Sujets de contestations réduits à très-peu de chose par l'anéantissement de toutes les prétentions antérieures;

3° Sûreté entière et perpétuelle, et de la personne du prince, et de sa famille, et de ses États, et de l'ordre de succession fixé par les lois de chaque pays, tant contre l'ambition de prétendants injustes et ambitieux, que contre les révoltes de sujets rebelles;

4° Sûreté parfaite de l'exécution de tous les engagements réciproques entre prince et prince, pour la sûreté de la république européenne;

5° Liberté et sûreté parfaite et perpétuelle à l'égard du commerce, tant d'État à État, que de chaque État dans les régions éloignées;

6° Suppression totale et perpétuelle de leur dépense extraordinaire, par terre et par mer, en temps de guerre, et considérable diminution de leur dépense ordinaire en temps de paix;

7° Progrès sensible de l'agriculture et de la population, des richesses de l'État et des revenus du prince;

8° Facilités de tous les établissements qui peuvent augmenter la gloire et l'autorité du souverain, les ressources publiques et le bonheur des peuples.

Ainsi calculait le bon abbé, justifiant ce que Jean-Jacques Rousseau devait dire de lui. « Convenons que, » dans tous les projets de cet honnête homme, il voyait » assez bien l'effet des choses; mais il jugeait comme » un enfant les moyens de les établir. » Par un surcroît d'illusion, le pacificateur universel avait eu *recours* à l'histoire pour y trouver, parmi les grands

noms, des complices de son idée. Ceux de Henri IV et de Sully s'étaient offerts tout des premiers. En effet, Sully avait imaginé, vers 1603, un pacte entre la France, l'Angleterre et diverses autres grandes puissances du continent, et il avait entrepris deux fois le voyage de Londres pour conduire cette négociation. Mais il ne s'agissait pas, dans ce projet, de faire refleurir l'âge d'or sur la terre : bien loin de là. Il s'agissait d'abaisser l'Espagne alors trop menaçante pour le repos du monde, et de lui opposer un contrepoids dans une coalition européenne. C'est la même politique dont notre époque a pu voir une application nouvelle dans l'alliance des monarques européens contre Napoléon.

Dans ces combinaisons ingénieuses, l'abbé de Saint-Pierre n'oubliait qu'une chose, c'est que les événements humains ne se déterminent pas seulement par le calcul et la réflexion. La guerre est le fruit des passions, et il est plus aisé de blâmer les passions que de les faire disparaître. Sous une monarchie, le caprice d'un roi, sous une démocratie, le point d'honneur ou les intérêts d'un peuple peuvent amener des collisions tantôt légitimes, tantôt injustes. On a vu la guerre s'élever jusqu'au sublime dans une défense héroïque du territoire, comme celle qui accompagna notre première révolution; on l'a vu prendre un caractère de grandeur qu'il fallait admirer, même en le condamnant, dans le cours de cette épopée impériale qui promena nos aigles au travers du monde. L'emploi de la force a de graves abus, mais il est quelquefois la seule sanction qui reste à la justice.

Tous les hommes qui, après l'abbé de Saint-Pierre, ont repris son plan de paix perpétuelle, n'ont rien ajouté ni aux arguments, ni aux moyens développés par cet écrivain. Le rêveur du siècle dernier est encore l'humanitaire le plus complet et le plus net des humanitaires connus. Cependant les poëtes sont allés plus loin encore. Tandis que le philosophe se contentait de pacifier les nationalités et les invitait à la concorde, les poëtes ont proposé une réforme plus radicale : c'est de les supprimer. Le plus illustre de tous, et qu'il ne faut combattre qu'avec les égards dus au talent, a cédé à cet entraînement quand il a dit[1] :

Et pourquoi nous haïr et mettre entre les races
Ces bornes et ces eaux qu'abhorre l'œil de Dieu?
De frontières au ciel voyons nous quelques traces?
Sa voûte a-t-elle un mur, une borne, un milieu?
Nations, mot pompeux pour dire barbarie!
L'amour s'arrête-t-il où s'arrêtent vos pas?
Déchirez ces drapeaux ; une autre voix vous crie :
L'égoïsme et la haine ont seuls une patrie ;
La fraternité n'en a pas.

Quelques strophes plus loin, le poëte, complétant sa pensée, ajoute :

. . . . . .
Les bornes des esprits sont les seules frontières;
Le monde en s'éclairant s'élève à l'unité.
Ma patrie est partout où rayonne la France,
Où sa langue répand ses décrets obéis!
Chacun est du pays de son intelligence.
Je suis concitoyen de tout homme qui pense.
La vérité, c'est mon pays.

1. M. de Lamartine : *La Marseillaise de la paix*, insérée dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1841.

Sans doute, ce sont là de chevaleresques sentiments; mais l'expression en est-elle suffisamment mesurée et raisonnable? Sous le prétexte d'établir un lien universel entre les hommes, n'est-il pas à craindre qu'on n'affaiblisse l'instrument le plus parfait que jusqu'ici la civilisation ait connu, celui de la nationalité? Non, quoi qu'en dise le poëte, la nationalité n'est pas la barbarie; elle a servi, au contraire, à tirer le globe des langes de la barbarie; elle a continué, en l'agrandissant, le rôle qu'ont joué la famille, la tribu, la ville, la caste, la race; elle a créé un faisceau de ce qui était épars, une force là où il n'y avait que faiblesse, une action simultanée où il n'y avait qu'isolement, un droit où régnait la violence. Plus le rayon de cette solidarité s'est agrandi, plus elle s'est dépouillée de l'esprit d'égoïsme, cela est vrai; mais, en l'étendant outre mesure, on risque de quitter la réalité pour courir à la poursuite d'un rêve, et de sacrifier à une association chimérique des associations effectives, puissantes et fécondes.

Quand on parle de paix et de guerre, il faut éviter les exagérations, et ne tomber ni dans la déclamation, ni dans l'idylle. Oui, certes, les temps ne sont plus aux défis belliqueux; le désir du repos est aujourd'hui dans presque toutes les âmes. D'une part, les nationalités ne se montrent plus ni aussi jalouses, ni aussi turbulentes; de l'autre, le commerce et l'industrie étendent leur réseau sur le globe et rendent les ruptures plus difficiles en les rendant plus douloureuses. L'esprit de conquête semble s'être retiré des mœurs des peuples et des conseils des souverains. On com-

mence à entrevoir que la fortune d'un État ne correspond pas toujours à l'étendue de son territoire, et qu'un développement exagéré s'expie par de cruelles représailles; on se fie moins à la force, davantage à la modération; on ne veut ni du rôle d'opprimé, ni de celui d'oppresseur; on ne se joue plus légèrement du sang et de la fortune des hommes. Les prétextes de guerre semblent aussi s'amoindrir : les peuples ne se résignent plus à payer les folies des rois. Les luttes d'équilibre politique et de rivalité nationale sont en défaveur, les luttes de principes paraissent trop dangereuses. Au milieu du déchaînement des cupidités, il n'est qu'une seule guerre vraiment à craindre, celle des intérêts. Mais là encore le remède est près du mal. Dès que la guerre devient un calcul, elle est presque impossible : toute guerre coûte plus qu'elle ne rapporte, et les intérêts que froisse une rupture seront toujours hors de proportion avec ceux qu'elle aura pour but de venger ou de défendre.

Ainsi vont les choses, et pourtant il serait d'une imprévoyance extrême de se fier à ce calme apparent. Les passions humaines ont ménagé plus d'une surprise aux générations antérieures, et, de ce qu'elles sommeillent, il ne faut pas s'imaginer qu'elles soient mortes. Le point d'honneur est toujours vif parmi les nations, et bien des malentendus peuvent s'élever entre elles. Naguère encore on contestait à un peuple le droit de disposer de lui-même; cette prétention ne peut elle pas renaître et se traduire en voies de fait? Il ne faut pas se plaindre de ces dispositions ombrageuses; elles font partie des titres d'une race, elles

indiquent un caractère fortement trempé. Il vaudrait mieux, à la rigueur, une susceptibilité exagérée qu'une résignation apathique; car céder toujours est un mauvais moyen d'éloigner la lutte.

Sans doute rien n'est plus charmant que l'idylle, mais il ne faut pas être seul à en faire. Il est bien d'enseigner le cosmopolitisme et de convier les peuples à détruire les barrières qui les séparent : seulement il importe de ne se livrer à un pareil jeu qu'avec précaution et en se tenant sur la défensive. Si, en effet, pendant qu'on célèbre ainsi la concorde, d'autres entonnent un chant de guerre; si d'un côté on transforme les glaives en socs de charrue, tandis que de l'autre on les aiguise, il est évident qu'on se prépare une paix semblable à celle dont parle Tacite, la paix de la solitude. Oui, la modération est la première des vertus; il y a pourtant quelque chose au-dessus d'elle, c'est l'indépendance. Tout en ne défiant personne, il faut se tenir prêt à répondre à tous les défis. On a beau se promettre de n'être point agresseur, il est dans la vie d'un peuple des moments où il ne peut, sans déchoir, manquer au souci de son honneur et au soin de sa défense.

Le tort des écrivains qui prennent le nom d'humanitaires est précisément d'affaiblir l'esprit de nationalité et d'amortir dans les cœurs le plus noble des sentiments, l'amour de la patrie. En exagérant la pensée de l'abbé de Saint-Pierre, ils en ont changé le caractère innocent et calme. Au lieu d'un accord, c'est une abdication qu'ils poursuivent. Quand on feuillette l'histoire, il est aisé de voir que le dévouement au

pays, les services et l'honneur militaires y occupent une grande place, et qu'à côté d'inconvénients réels la vie des camps offre d'incontestables avantages. C'est elle en effet qui donne du ressort aux caractères, affermit les courages, excite le désintéressement. Les humanitaires supprimeraient tout cela, et Dieu sait ce que deviendrait un peuple qui, à tous les mobiles fiers et généreux d'autrefois, substituerait le calcul poussé jusqu'à la faiblesse, la modération poussée jusqu'au déshonneur.

Telles sont, dans l'ensemble, les idées humanitaires qui relèvent de la politique. On voit qu'elles sont précises et catégoriques. Il n'en est pas de même de la seconde classe d'humanitaires, c'est-à-dire de celle qui, par la forme et le mouvement des doctrines, se rattache plutôt à la philosophie. Ici, l'on entre dans des régions nébuleuses, où quelques jalons à peine peuvent vous servir de guides. Le plus saillant de tous est un document émané du chef présumé de cette école [1]. Il peut servir à constater où en sont les choses.

Avant tout examen, une réflexion se présente. Si ce siècle doit consacrer l'égalité, ce ne sera pas, on peut l'assurer, l'égalité des intelligences. Jamais on ne vit s'élever plus de prétentions à une science supérieure; jamais on ne compta plus d'esprits disposés à s'exagérer leur portée et leur influence. C'est le temps des sectaires : il s'en forme sur tous les points. Quand le chef s'est déclaré, les disciples arrivent

1. *De l'Humanité*, par M. Pierre Leroux.

rapidement. Le monde est plein d'enthousiasmes irréfléchis qui ont des couronnes pour tous les amours-propres. Dès lors les admirations conditionnelles ne sont plus permises : il faut se livrer sans réserve sous peine de passer pour un ennemi. Le moindre mot de critique est pris en mauvaise part; on trouve de l'hostilité, même dans le silence. Malheur aux plumes qui se mettent au service de semblables vanités ; elles ne savent pas à quel rude métier elles se vouent.

Pour plusieurs motifs, il n'est pas bon que cela soit ainsi. Cet abus de l'enthousiasme tend à dénaturer l'opinion et à fausser le sentiment public. Que d'idoles ont été, depuis vingt ans, dressées de la sorte sur un piédestal, puis insultées par ceux mêmes qui avaient concouru à l'apothéose ! C'est un jeu cruel que d'élever ainsi des hommes pour les précipiter de plus haut, de les enivrer de leur gloire pour jouir ensuite de leur abaissement. Dans le vertige du succès, il n'est personne qui ne soit tenté de se prendre au sérieux. Quand autour de lui tout le monde célèbre son infaillibilité, quel est l'individu qui se refusera à y croire et restera seul de son parti contre ses admirateurs? L'encens cause des vertiges aux meilleures natures, et la modestie la plus enracinée ne tient pas devant un perpétuel panégyrique.

L'auteur du livre *De l'Humanité* a été l'une des victimes de cette disposition à l'engouement qui semble être particulière à notre époque. De la meilleure foi du monde, il s'est laissé placer sur un piédestal et n'a pu se défendre contre les obsessions de ses amis. Autour de lui, il entendait répéter avec chaleur

que le monde attendait sa parole et qu'il ne pouvait refuser à la terre la révélation dont il avait la conscience. Vaincu par cet enthousiasme, il dut céder, au risque de donner à ses adversaires la preuve de son impuissance et le spectacle de sa chute :

. . . . . *Tolluntur in altum*
Ut lapsu graviore ruant. . . . .

Cette circonstance nous a valu le seul programme humanitaire qui soit digne de quelque attention, et dont voici les principales données :

L'homme, dit l'auteur, est de sa nature et par essence sensation — sentiment — connaissance, indivisiblement unis : telle est la définition psychologique de l'être. Par ces trois *faces*[1] de sa nature l'homme est en rapport avec les autres hommes et avec le monde, qui, s'unissant à lui, le déterminent et le révèlent. De là, entre l'homme et ses semblables, deux relations qui donnent lieu au bien et au mal. L'homme se met en communion et en société avec ses semblables et c'est la paix ; ou bien il veut violemment les asservir à son profit et c'est la guerre. Du reste, le besoin de relation avec d'autres êtres est si inhérent à l'homme qu'il ne se conçoit pas sans famille, sans patrie, sans propriété. Malheureusement ces trois termes de relations ne sont pas aujourd'hui ce qu'ils devraient être. Dans la famille il y a le père et l'enfant, c'est-à-dire l'autorité et l'obéissance ; dans la patrie il y a les chefs

1. Il est utile de faire observer ici que plus d'une fois j'emploierai les expressions mêmes de l'auteur afin de ne pas affaiblir sa pensée, *mais en* déclinant la responsabilité des locutions dont il se sert.

et les simples citoyens; c'est-à-dire la hiérarchie, mère de l'oppression ; dans la propriété, il y a les riches et les pauvres, c'est-à-dire la servitude du besoin. Ainsi la famille, la patrie et la propriété, inventées pour le bien de l'homme, peuvent devenir un mal pour lui, et ce qui devait lui donner la liberté lui apporte l'esclavage. La famille a son despotisme, la patrie a le sien, la propriété également.

Ceci posé, l'auteur se sépare et de ceux qui pensent que la famille, la patrie et la propriété, en raison des vices qui y sont inhérents, doivent être radicalement abolies, et de ceux qui prétendent enchaîner l'avenir au présent et immobiliser, au lieu de les transformer, la propriété, la patrie, sa famille. L'auteur n'accepte aucune de ces conclusions, ou plutôt il fait départ de ce qu'elles renferment, suivant lui, de sain et de raisonnable, et en compose sa formule. Changer en persistant ou se continuer en changeant, voilà ce qui constitue la vie normale de l'homme et par conséquent le *progrès*. Le progrès a donc deux termes en apparence contradictoires : permanence ou durée et mobilité ou changement. Jusqu'ici la révélation, pour être abstraite, n'en est pas plus neuve. Ce qui devient vraiment original et appartient en propre à l'auteur, c'est cette idée qu'il faut désormais chercher une combinaison où la famille, la propriété, la patrie soient telles que l'homme puisse se développer et progresser dans leur sein, sans en être opprimé. En d'autres termes, qu'elles cessent toutes les trois d'être constituées à l'état de *caste* ; en d'autres termes encore, que la famille ne crée pas *l'héritier*, la patrie *le sujet*, la propriété le pro-

priétaire, car ce sont les trois seules manières de diviser le genre humain et d'asservir l'homme.

Développant sa pensée, l'auteur explique ce qu'il entend par l'état de caste. Pour la famille, il est deux manières d'en concevoir l'organisation : l'une en vue d'elle-même, l'autre en vue d'elle-même et du genre humain. Dans le premier cas, l'homme y est esclave ; dans le second cas, l'homme y est libre. Ainsi de la patrie et de la propriété. La loi de l'humanité, ajoute l'auteur, c'est que l'homme tend par la famille, la patrie et la propriété, à une communion complète, soit directe, soit indirecte avec tous ses semblables et tout l'univers ; et qu'en bornant à une partie plus ou moins restreinte cette communion par la famille, par la cité, par la propriété, il en résulte nécessairement une imperfection et un mal. La famille est un bien, la famille-*caste* est un mal ; la patrie est un bien, la patrie-*caste* est un mal ; la propriété est un bien, la propriété-*caste* est un mal. De là cette nécessité de trouver un principe supérieur à l'aide duquel ces trois ordres de relations deviennent complétement réguliers et véritablement satisfaisants.

Le christianisme a donné le sien : c'est la charité. L'auteur le regarde comme insuffisant et imparfait. La charité ordonne d'aimer le prochain au nom de Dieu, et la nature ordonne à l'homme de s'aimer lui-même. Auquel des deux amours faut-il obéir ? Ils sont saints tous les deux, ajoute notre socialiste, et tous les deux légitimes. La charité chrétienne a le tort de ne fonder l'un que sur les ruines de l'autre. Elle *méconnaît* les lois de la nature et procède au rebours

des instincts de l'homme ; elle ne tient pas compte de la vie terrestre et aspire surtout vers Dieu. Ce n'est pas en vue du fini qu'elle s'exerce, mais en vue de l'infini. L'auteur de l'*Humanité* trouve ce principe étroit, et reproduit contre la loi du renoncement une portion des critiques émises par les sectes saint-simoniennes. Ainsi la charité ne serait pas de l'affection, de l'amour ; mais de la compassion, de la pitié, ce qui la rend à la fois défectueuse quant à nous-mêmes et quant aux autres. En elle et par elle, nous ne pouvons ni aimer véritablement les autres, ni nous aimer nous-mêmes. Il y a plus : en croyant ainsi rendre hommage à Dieu, nous le blessons dans ses décrets, car Dieu ne se manifeste que dans le perfectionnement du monde.

De tout ceci l'auteur conclut que la charité a fait son temps et qu'il faut lui substituer un autre principe, celui de la solidarité. Voici quelle en serait la première formule : « *Aimez Dieu en vous et dans les autres.* » Ou bien : « *Aimez-vous par Dieu dans les autres.* » Ou bien : « *Aimez les autres par Dieu en vous.* »

« Le christianisme, dit l'auteur, avait laissé nos » semblables hors de nous, le monde hors de nous. » Donc, jamais nos semblables, ni jamais le monde, » unis à nous, ne devaient nous donner, ce après quoi » l'homme aspire, le bonheur en Dieu, c'est-à-dire le » bien, le beau, le juste.

» De là le rejet de la vie et de la nature par le » christianisme. De là son Dieu terrible. De là son » paradis et son enfer, également chimériques, placés

» qu'ils sont en dehors de la vie. De là son dogme de » la fin prochaine du monde. De là aussi sa division » du temporel et du spirituel. De là l'Église et l'État. » De là les affaires humaines abandonnées aux laïques, » les affaires célestes confiées au clergé. De là le pape » et César.

» D'ailleurs les temps n'étaient pas arrivés. Le » christianisme avait une œuvre intermédiaire, à » faire. Il fallait, par une communion mystique, pré- » parer les hommes à une plus parfaite et plus réelle » communion [1]. »

En d'autres termes, Jésus-Christ a précédé M. Pierre Leroux, comme la charité a précédé la solidarité. Dans la solidarité se trouve donc le principe supérieur que l'auteur du livre *De l'Humanité* est venu révéler au monde, et qui consiste à s'aimer dans les autres et à aimer les autres en soi, car s'aimer ainsi, c'est aimer Dieu. L'homme cesse alors d'être isolé; il n'a plus une famille isolée, une propriété isolée. Son *moi* se retrouve dans toutes ces choses; il reçoit des autres et leur donne, les a tous pour objet et est à tous leur objet. Il a, c'est toujours l'auteur qui parle, cette possibilité de vivre dans la nature, c'est-à-dire dans l'égoïsme et pourtant de vivre dans l'humanité, car, connaissant sa loi, il réalise cette loi par la politique et le gouvernement.

« Donc, ajoute le révélateur, dans l'enthousiasme » de sa découverte, la société temporelle qui, jusqu'à » présent, n'avait pas de principe religieux, en a un.

1. *De l'Humanité*, p. 212.

» L'Église peut cesser d'exister. Ce qu'elle avait mis-
» sion de faire est devenu notre propre mission.
» L'Église n'était réellement, dans les desseins de la
» Providence, qu'une figure de la grande Église qui
» réunira dans son sein ce qui avait été faussement
» séparé jusqu'ici, le règne de Dieu et le règne de la
» nature[1] »

Voilà une ambition bien grande pour un mot substitué à un autre, sans qu'on puisse voir précisément en quoi l'avenir de la solidarité différera de celui de la charité. Du reste, une fois entré dans la sphère des témérités, l'auteur ne s'arrête plus. D'un trait de plume, il supprime l'enfer et le paradis, l'expiation et la récompense, et déclare que la terre n'est pas hors du ciel. Ici commence une suite de chapitres qui semblent être détachés des *Vers dorés* de Pythagore. L'ordre naturel s'efface devant l'ordre surnaturel, le raisonnement devant le don de seconde vue. Diverses religions ont placé, jusqu'à ce jour, le ciel hors de la terre ; c'est une erreur, notre ciel est sur ce globe. Nous y avons vécu, nous y vivons, nous y vivrons. Notre bonheur sera de nous y reproduire dans des conditions de plus en plus parfaites, toujours meilleurs, toujours plus heureux Insistons sur cette révélation singulière pour ne pas la qualifier plus sévèrement.

« Il y a deux *ciel*, dit l'auteur :

» Un ciel absolu, permanent, embrassant le monde
» entier et chaque créature en particulier, et dans

1. *De l'Humanité*, p. 219.

» le sein duquel vit le monde et chaque créature.

» Et un ciel relatif, non permanent, mais progres-» sif, qui est la manifestation du premier dans le » temps et dans l'espace.

» Encore une fois ne me demandez pas où est situé » le premier. Il n'est nulle part, dans aucun point de » l'espace, puisqu'il est l'infini.

» Ni quand il viendra, ni quand il se montrera. » Il ne viendra jamais, il ne se montrera à aucune » créature; il ne tombera jamais dans le temps, pas » plus qu'il n'appartiendra à l'espace, puisqu'il est » l'éternel.

» Il *est*, il est toujours, il est partout, et toujours et » partout les créatures communiquent avec lui, car » c'est lui qui les contient, qui les soutient, qui les fait » vivre. Nous puisons notre raison en lui, notre » amour en lui, la force et la lumière de nos sens en » lui.

» Quant à l'autre ciel, c'est la vie du monde et des » créatures, c'est la vie puisée en Dieu, c'est la vie » manifestée; c'est le temps, c'est l'espace, c'est le » fini, manifestation de l'infini; le présent, manifes-» tation de l'Éternel [1]. »

Ainsi, la vie future ne diffère pas de la vie présente, et il ne faut pas chercher de ciel hors du temps et de l'espace. Vous êtes, donc vous serez : ce qui périt, ce sont les manifestations de l'être et non l'être lui-même. Descartes qui, avant Condorcet, avait rêvé l'immortalité pour nos corps, au moyen d'une décou-

1. *De l'Humanité*, p. 234.

verte physique et médicale, était sur la voie du problème. Seulement il rêvait une perpétuité impossible, au lieu d'entrevoir une série de métamorphoses. L'homme, selon l'inventeur de ce nouveau pythagorisme, fait partie intégrante de l'humanité et ne saurait s'en distraire. L'homme n'est pas seulement une force, une virtualité ; mais cette virtualité, cette force, ont, en tant que telles, une nature déterminée. La mort tranche une manifestation de la vie, mais non l'essence même de la vie. L'homme ne peut être ni anéanti, ni s'en aller ailleurs ; car chaque homme est *humanité*, et son perfectionnement est indivisiblement uni au perfectionnement de l'humanité. C'est là ce que Giordano Bruno voulait exprimer par cette phrase : « Quand je vois un homme, ce n'est pas un » homme que je vois, c'est la substance. »

Mais si l'homme est l'humanité, qu'est-ce que l'humanité ? L'homme, répond très-naturellement notre auteur : « L'homme-humanité, c'est-à-dire » l'homme ou chaque homme, dans son développe- » ment infini, dans sa virtualité qui le rend capable » d'embrasser la vie entière de l'humanité et de réa- » liser en lui cette vie. » Est-ce clair ? et faut-il pousser plus loin le luxe des définitions ?

« L'humanité donc est *un être idéal, composé d'une* » *multitude d'êtres réels qui sont eux-mêmes l'humanité* » *en germe, l'humanité à l'état virtuel.*

» Et réciproquement, l'homme est *un être réel dans* » *lequel vit, à l'état virtuel, l'être idéal appelé humanité.* » L'homme est l'humanité dans une manifestation » particulière et actuelle.

» Il y a pénétration de l'être particulier homme et » de l'être général humanité. Et la vie résulte de cette » pénétration [1]. »

L'homme étant l'humanité et *vice versâ*, le problème de la vie future se réduit à ces termes, que la vie future est en germe dans la vie présente, et qu'elle en sera le développement et la continuation. Nous-mêmes, aujourd'hui, que sommes-nous? Les fils et la postérité de ceux qui ont vécu? Mieux que cela : nous sommes au fond et réellement, dit notre auteur, les générations antérieures elles-mêmes. Toute solution de continuité dans la vie lui paraît étrange. Un enfant va naître : pourquoi refuserait-on au Créateur le pouvoir de faire renaître dans cet enfant un homme ayant déjà vécu antérieurement? On opppose, à cette continuation de l'être individuel dans l'être collectif humanité, l'absence de mémoire. A cela, l'auteur répond que le soupçon d'une faculté de réminiscence a souvent circulé parmi les écoles philosophiques. Platon incline dans ce sens, Descartes parle des idées innées, et Leibnitz l'appuie. Il n'y a pas mémoire formelle, mais il y a vague ressouvenir. L'identité ne persiste pas, cela est vrai ; mais dans le cours de la vie, l'identité ne se modifie-t-elle pas également? D'ailleurs, à quelque âge que l'on prenne l'homme, enfant ou vieillard, on trouve chez lui, au même degré, le sentiment de son être, de son *moi*. Cependant le vieillard a vécu et l'enfant commence à peine à vivre. D'où vient que les virtualités sont les mêmes chez l'un et chez l'autre?

1. *De l'Humanité*, p. 251 et 256.

N'est-ce pas que la conscience d'un état antérieur, quoique latente, persiste chez l'enfant dans sa nouvelle initiation à la vie? Ainsi, ajoute l'auteur du système, nous serons, nous nous retrouverons. La mémoire n'est que le cachet fragile de la vie; il se fait probablement, dans le phénomène de la mort, quelque chose de semblable à ce qui a lieu dans le sommeil. Le sommeil nous régénère; nous en sortons plus vivants, plus forts, avec un certain oubli. La mort est un plus grand oubli suivi d'une renaissance. Nous n'avons plus le sentiment de l'ancienne existence, mais la nouvelle nous replace au point ou l'autre nous a laissés. Pour compléter cette démonstration, l'auteur ajoute que l'antiquité n'a pas pensé là-dessus autrement que lui, et il en cherche dans Virgile, dans Platon, dans Pythagore, dans Apollonius de Thyane, dans Moïse, dans Jésus-Christ, la preuve surabondante. Il est superflu de le suivre dans ce travail d'érudition, qui n'ajoute rien à la valeur intrinsèque de son idée fondamentale.

Tel est le document le plus essentiel qu'ait livré au public l'école humanitaire. C'est à dessein qu'il a été analysé ici avec étendue, et certes avec plus de sérieux qu'il ne le mérite. Voyons maintenant si ces inventions merveilleuses soutiennent l'examen le plus superficiel.

Dans l'ensemble, il est facile de se convaincre que l'écrivain qui a pu gravement tracer un pareil programme est placé hors de toute réalité, et vit dans un autre monde que le nôtre, celui de ses rêves. Il déclare qu'il entend respecter la famille, la patrie, la

propriété, et il demande une famille sans chefs, une patrie sans gouvernement, une propriété sans titres. Y a-t-il à discuter des écarts semblables? La famille lui semble un mal, parce que le père y commande au fils; la patrie lui semble un mal, parce que les citoyens y obéissent aux hommes investis du pouvoir; la propriété lui semble un mal, parce que le titulaire en garde la jouissance paisible, à l'exclusion de ceux qui n'y ont aucun droit. Voilà quels vices affreux notre réformateur trouve dans cette triple institution. Est-il possible qu'il ne se soit pas aperçu que la propriété, la famille et la patrie n'existent qu'à ces conditions, et qu'il faut qu'elles soient ainsi, sous peine de ne pas être? Y aurait-il une famille là où il n'y aurait plus ni ascendant, ni lien, ni ordre successoral? Y aurait-il une patrie là où tout citoyen discuterait les conditions de son obéissance? Y aurait-il une propriété là où la sécurité du détenteur se trouverait chaque jour menacée et affaiblie? Ces questions sont si faciles à résoudre qu'il est presque puéril de les poser.

Notre socialiste n'est pas plus heureux dans la querelle qu'il cherche au christianisme et au mobile fécond qui en émane, la charité. Reproduisant la donnée déjà vieille des saint-simoniens, il reproche à la loi évangélique d'avoir enseigné l'abnégation personnelle et de n'avoir pas fait une assez grande part à l'amour de soi, si puissant dans le cœur de l'homme. C'est là une accusation au moins singulière. A quoi bon stipuler ici-bas pour l'égoïsme? Il *sait se faire* une place toujours trop grande et n'a

pas besoin d'être excité. Est-il nécessaire d'encourager l'homme dans le penchant qu'il a à s'aimer, à se placer au-dessus de tout, à ne voir rien de préférable au culte de sa propre personne ? Un pareil mobile garde une énergie suffisante pour résister souvent aux conseils de la morale et aux devoirs de la religion, et l'on voudrait en empirer encore les effets par une sanction ostensible. A cela les socialistes répondent que, puisque la compression n'a pas pu, dans le cours des siècles, réduire un pareil instinct, c'est qu'il est dans la volonté du Créateur et dans la nature de l'homme que cet instinct persiste. Qu'est-ce à dire et de quoi se compose la vie ? N'est-elle plus un combat perpétuel contre les instincts les plus vifs ? N'est-il pas dans la destinée de l'homme de trouver presque toujours, à côte du penchant, un devoir ; à côté de toute jouissance, une restriction ? Dérober ce qui plaît est un mouvement instinctif ; d'où vient que la réflexion le maîtrise ? Désirer une femme est un mouvement spontané et involontaire ; s'ensuit-il que la promiscuité doive être considérée comme la loi des relations entre les sexes ? Pour dominer les appels des sens et les inspirations de l'égoïsme, l'homme a besoin de lutter ; mais où serait le mérite sans la lutte, où serait la liberté ? La résistance aux instincts est le plus beau titre de l'homme ; hors de là, on retombe dans ce fatalisme dégradant qui accompagne l'obéissance aux impulsions naturelles.

L'auteur du livre *De l'Humanité* ne semble pas pardonner au christianisme de prendre son point

d'appui hors de cette terre, et d'offrir à l'homme, comme perspective et comme récompense, les joies d'un monde meilleur. Cette explication du problème de la vie lui paraît erronée, et il en donne une autre pour faire suite à la théorie de la solidarité. Quand on est révélateur complet, il convient, en effet, de tout régler, dans l'ordre surnaturel comme dans l'ordre naturel. Cependant ce sont là des entreprises téméraires, et le vertige gagne facilement la pensée, quand elle gravit de telles cimes. Le voile qui couvre nos existences est toujours bien épais, et, si nous avons puisé dans l'éducation de l'esprit et dans l'expérience des siècles quelques notions plus vraies sur la pratique de la vie, sur son but social, sur son caractère définitif, si nous entrevoyons d'une manière plus claire le rôle que l'humanité est appelée à jouer sur ce globe, il faut avouer que notre puissance s'arrête là, et qu'une fois hors des sphères qui lui sont assignées, notre raison s'agite, sans point d'appui, dans un cercle d'hypothèses. Cette ardeur à poursuivre une solution impossible prouve autant la vanité de nos efforts que la grandeur de leur objet. En de telles matières, la véritable philosophie est celle qui avoue son impuissance; la fausse philosophie a plus d'ambition et moins de scrupules.

Dans le système surnaturel de notre auteur, il ne faut pas que l'homme porte son regard hors de la terre. La vie future, c'est la vie actuelle avec quelques douceurs de plus et un mouvement incessant vers la source de toute grandeur et de toute joie, vers Dieu. *Telle est* notre immortalité. Certes, la perspective

n'excitera qu'un médiocre enthousiasme : le séjour terrestre n'est guère fait pour engendrer des regrets profonds. Encore si la vie future continuait complétement la vie présente, on pourrait se plaire dans l'idée de retrouver un jour les souvenirs qui nous sont chers, les lieux familiers, les personnes aimées. Par un certain côté, le cœur se rattacherait à cette idée de renaissance. Les êtres dont la mort brise les liens auraient la chance de se rejoindre, de se revoir. Hélas ! la nouvelle métempsycose n'invite pas même à un tel espoir : les êtres reparaissent dans leur identité, mais la vie nouvelle ne se rattache en rien aux manifestations antérieures. On a une suite d'existences isolées, sans lien entre elles, et n'ayant pas la conscience les unes des autres. Ainsi le veut l'inventeur de ce système : il faut que l'humanité s'y résigne. Elle est vouée désormais au supplice que les poëtes païens infligeaient à Sysiphe et aux Danaïdes ; elle roulera éternellement le même rocher et remplira la même cuve sans fond. Toutefois, au point de vue numérique, cette explication de la vie future offre quelques embarras. Comment concilier l'hypothèse de la renaissance des êtres dans leur identité avec un accroissement ou une diminution de population sur l'étendue du globe ? Si le nombre augmente, il y a nécessairement une émission nouvelle ; s'il décroît, il y a des identités évanouies. D'où viennent ceux qui sont en plus ? Où vont ceux qui sont en moins ? Les excédants et les vides sont autant de problèmes.

Au fond de ce triste système se cache une pensée *plus funeste encore* : c'est celle d'un égoïsme poussé

au delà de cette vie. On dirait que l'auteur a voulu exciter l'homme à l'amélioration du séjour terrestre par l'espérance de retours successifs. Parez le globe, dit-il aux hommes, car c'est votre demeure éternelle que vous parez. On a eu tort de croire que vous irez habiter d'autres sphères, vous êtes enchaînés à celle-ci. Embellissez donc votre maison, vous profiterez de ces embellissements; l'œuvre de vos mains ne sera pas entièrement perdue pour vous. Tel est le conseil qui découle de cette loi de perpétuité des individus au sein de l'espèce. On ne saurait prêcher un égoïsme plus raffiné. Qu'il y a loin de là au désintéressement délicat qui respire dans les vers du fabuliste :

Eh bien! défendez vous au sage
De se donner des soins pour le bonheur d'autrui?

A quelque point de vue qu'on l'envisage, le programme humanitaire ne soutient pas la discussion. C'est ce qui arrive toujours quand l'homme veut toucher à des questions interdites à son intelligence. Platon raconte que le temple de Delphes portait deux inscriptions mystérieuses : l'une, éloquent résumé de la sagesse des Grecs, disait : « *Connais-toi toi-même;* » l'autre, expression d'une sagesse plus élevée encore, disait : « *Rien de trop.* » Les écrivains humanitaires ont péché contre le second de ces axiomes. En interrogeant l'homme, ils ont voulu trop le connaître. Ils en ont été punis ; l'esprit de vertige est descendu sur eux.

En résumé, aucune de ces sectes n'a fait des ravages

dont on puisse s'inquiéter. Les unes s'en prenaient aux nationalités, les autres à la tradition religieuse ; les forces n'étaient pas à la hauteur de pareilles entreprises. La religion et les nationalités ont essuyé des assauts plus rudes, et ce n'est ni les chimères d'une métempsycose, ni le rêve d'une paix perpétuelle qui pourront les mettre sérieusement en péril.

LES MORMONS[1].

Il ne manque pas de nos jours d'histoires qui ressemblent à des romans : celle que contient ce récit est au nombre des plus curieuses. A ne considérer que ce qu'elle vaut, quels hommes elle touche, quelles singulières mœurs elle met en évidence, le silence et le dédain auraient pu suffire ; mais une leçon s'en dégage et mérite l'attention des esprits réfléchis : c'est de voir quels retours peuvent se déclarer au sein de civilisations qui sont fières d'elles-mêmes et croyaient avoir rompu d'une manière définitive avec des régimes qui appartiennent à l'enfance de l'humanité. En plein XIXe siècle, il s'est rencontré, non dans les îles de la mer du Sud, ni parmi les populations qui adorent des fétiches et se tatouent les chairs pour marquer les rangs, mais dans une race chrétienne et dans un empire où la dignité et la liberté de l'homme ont été portés au plus haut degré que l'on ait jamais connu ; il s'est rencontré, dis-je, une tribu de gens égarés qui, volontairement, en pleine connaissance de cause, ont jeté un défi à ce que l'expérience des siè-

1. *Mémoires d'un Mormon* ou *Coup d'œil général sur l'œuvre de Joseph Smith*, par M. L. A. Bertrand.

cles tenait pour le plus digne de respect, la famille, le mariage, la propriété individuelle, le droit de disposer de soi, et qui, pour achever en paix une ébauche de barbarie, n'ont pas craint de porter leurs tentes dans le désert. Chez la plupart, ce n'était ni un calcul, ni un intérêt ; ils n'ont persisté dans leur dessein qu'au prix de ruines successives, pour aboutir à un séquestre et à un exil. Ce n'était pas non plus l'indolence naturelle aux peuples enfants ; jamais membres de la race humaine ne se sont montrés plus âpres au travail, plus opiniâtres à reconstruire, plus ingénieux à réparer les pertes qui leur avaient été infligées. Comment expliquer alors cette étrange façon de se déterminer et de se conduire? Par un certain goût du surnaturel, qui est en germe dans l'homme, et que ni l'avancement des sciences, ni les progrès de la raison n'étouffent complétement. Une religion sans mystères, une foi sensée peuvent satisfaire le philosophe ; mais qu'un aventurier se présente, fourbe ou convaincu, qui sorte du réel pour entrer dans l'imaginaire, il se trouvera toujours dans la foule assez d'enthousiastes pour former autour de lui une secte, un parti, quelquefois une Église. Plus il rompra avec les pratiques admises et les idées convenues, plus il verra son cortége grossir et s'accroître son prestige. Notre humanité a eu de tout temps soif de prodiges ; aucune religion ne s'en est passée. Ils se font rares ; ils trouvent moins de crédit, et pourtant à la moindre occasion le goût s'en réveille. Une clientèle est acquise à tous les illuminés ; la forme change, l'esprit reste le même. Il s'agit toujours de visions supérieures qui

correspondent à un certain état de l'âme, à un besoin de croire que les dogmes, en se simplifiant, ne contentent plus. Jusqu'où peut aller la violence de cet entraînement? on va le voir; on va voir aussi de quelles fables grossières il s'inspire et se repaît. Pour rallier son troupeau, le chef des Mormons n'a eu d'autre instrument que son audace ; c'était un esprit vulgaire agissant par des moyens vulgaires ; ces moyens ne sont ni les moins sûrs, ni les moins prompts. Ils ont amené le singulier spectacle qu'a donné à l'Amérique et au monde une légion de trente mille fanatiques partant pour une exode et préférant, plutôt que de céder, mettre quatre cents lieues de solitude entre eux et les sociétés régulières.

I

C'est à Sharon, dans le comté de Windsor, État de Vermont (États-Unis), que naquit, le 23 décembre 1805, Joseph Smith, le premier prophète des Mormons : il était le quatrième enfant d'un Joseph Smith et de Lucy Mark, qui en eurent neuf. Cette famille nombreuse était dans la gêne et changea souvent de résidence pour tenter la fortune. Les débuts de Joseph n'eurent rien de brillant : il était garçon de ferme. Sa mère, qui a publié ou fait publier des Mémoires, avoue en outre que son enfance ne donna pas de grandes promesses. Il allait aux écoles primaires, et, à l'âge de quatorze ans, à peine savait-il lire, écrire et calculer. Ce ne fut qu'un an plus tard, en 1820, qu'il sentit éclore sa vocation. Une grande conférence avait

réuni à Manchester (Ohio) un certain nombre de pasteurs d'églises dissidentes qui s'exerçaient à des joûtes théologiques. Les fidèles allaient de l'une à l'autre et prenaient parti quand ils se sentaient convaincus. Nulle part les religions n'ont une clientèle plus mobile qu'en Amérique. Les Smith avaient à choisir : quatre de ses membres se prononcèrent pour l'Église presbytérienne. Joseph hésitait, il penchait pour les méthodistes ; mais le tumulte des discussions en plein vent, les violences réciproques le laissaient, au fond, peu édifié ; il lui répugnait de se livrer si jeune à l'esprit de secte dont il voyait les abus. A ses yeux, la vérité n'était dans aucune d'elles ; nulle part il ne sentait passer ce souffle divin auquel les âmes touchées ne résistent pas. Il doutait donc et restait neutre au milieu de ces chocs et de ces animosités. Par quelle circonstance fut-il tiré de cet embarras ? Il le raconte lui-même. Ce fut le cinquième verset du premier chapitre de saint Jacques qui décida de sa vocation. « Que celui qui manque de sagesse, dit ce verset, la demande à Dieu, et elle lui sera donnée. » Un autre que Joseph n'eût vu là-dedans qu'un conseil banal ; lui y découvrit une religion dont voici la recette. Il demanda à Dieu la sagesse comme Jacques l'insinuait : il pria. Mais prier n'est pas tout ; il y a prière et prière. Celle qui réusit à Joseph eut lieu en plein bois ; il s'adressa à Dieu directement, sans intermédiaire, à haute et intelligible voix. L'effet fut prompt et magique ; d'abord un anéantissement profond, puis par degrés un retour suivi de phénomènes singuliers. Dans une colonne de lumière, il vit se dessiner une

apparition : c'étaient deux incomparables personnages, dont l'un, montrant son acolyte, dit dans un langage plein de douceur : « Joseph, c'est mon fils bien-aimé ; écoutez-le. »

L'occasion était bonne pour une consultation ; Smith la saisit, et les deux êtres surnaturels s'y prêtèrent. L'entretien s'engagea. — « Parmi les sectes, quelle est la meilleure ? demanda le jeune homme. — Il n'y en a point de bonne, répondirent péremptoirement les voix d'en haut. » La condamnation était formelle, et par trois fois elle fut réitérée. Après quoi les personnages disparurent, laissant Joseph dans le bois, couché sur le dos. C'était assez pour une première séance ; Smith n'avait qu'à s'abstenir désormais de toute adhésion suspecte et à attendre de nouvelles instructions. On lui recommandait en outre de veiller strictement sur lui-même, s'il voulait que ces premières communications eussent des suites. Il faut croire qu'il eut sur ce dernier point quelques reproches à se faire : pendant trois ans, les visions furent suspendues ; le premier feu de la jeunesse l'emportait. Il avoue lui-même qu'il ne se conduisait pas comme un saint et qu'il eut des aventures qui ne devaient pas être agréables au Seigneur. Enfin, les remords furent si vifs, et il se livra à un tel acte de contrition, que les consignes cédèrent. C'était dans la nuit du 21 septembre 1823 ; il venait de se coucher et priait avec ardeur, quand une lumière éblouissante remplit sa mansarde. Cette fois, il eut affaire à un ange qui planait sur son lit, en robe blanche, et qui l'appela par son nom en déclinant le sien. Il s'appelait Néphi ;

il était envoyé par le Très-Haut, qui avait des vues particulières sur Joseph. Grâce au don des langues, il put s'exprimer en anglais pour être mieux compris. L'objet de sa mission était de révéler à l'élu du Seigneur l'existence d'un livre écrit sur des lames d'or, et contenant un Évangile complémentaire qui était le seul vrai, le seul digne de foi. Naturellement, Joseph Smith demanda à l'ange où se trouvait ce livre. Celui-ci y mit quelques façons, et ne lui livra des renseignements précis qu'à la troisième visite. Le livre reposait depuis des siècles sous une pierre, vers le sommet d'une colline, près du village de Manchester, dans le comté d'Ontario. Voilà Joseph nanti de deux renseignements; il sait qu'il existe un livre canonique et l'endroit où il est déposé. Il ne restait plus qu'à entrer en pleine possession : ce ne fut pas une petite affaire. L'ange consentait bien à ce que Joseph vît et touchât le livre, il se montrait moins accommodant quand il s'agissait de l'emporter. Quatre années de préparation et de nombreuses conférences suffirent à peine pour obtenir une main-levée. Smith se montra patient et n'enfreignit pas les ordres de ses supérieurs. Longtemps il borna ses jouissances au spectacle de sa découverte. Rien de plus merveilleux. Dans un coffre de pierre, l'œil distinguait des lames d'or ou d'un métal qui en avait les apparences; le couvercle, aminci sur les bords, se relevait vers le milieu en forme de sphère; les lames d'or avaient huit pouces de long sur sept de large. Le tout était accompagné d'un pectoral comme celui que portaient les grands-prêtres hébreux, et d'un instrument particulier dont

le nom, emprunté au mosaïsme, était l'*urim-thummin*. Cet urim-thummin consistait en deux diamants triangulaires enchâssés dans du verre et montés en argent; on eût dit d'anciennes lunettes. Elles ne se trouvaient pas là sans dessein. Sur les deux faces des lames d'or étaient gravés des caractères soi-disant égyptiens. Comment les déchiffrer? Sans l'urim-thummin, on l'eût vainement essayé; avec l'urim-thummin, un enfant possédait la clef de ces hiéroglyphes et y lisait à livre ouvert.

L'interdiction qui pesait sur Joseph ne cessa que le 23 septembre 1827. Il venait de se marier, et, à la manière hébraïque, avait presque enlevé sa femme. C'était Emma Hale, dont le père ne voulait à aucun prix avoir un gendre familier avec les esprits. Joseph était en service chez lui et fit si bien que sa fille consentit à le suivre. Le procédé ne déplut point à l'ange qui jugea dès lors que l'élu était mûr pour sa mission. Il lui remit donc en mains propres, et avec un certain appareil, le livre aux plaques d'or et l'instrument qui en facilitait la lecture. Le don n'était pourtant que conditionnel; dès que les pages eurent été traduites en langue vulgaire, l'urim-thummin se déroba aux mains profanes; il disparut on ne sait comment. N'importe, le mystère était pénétré; Joseph, assisté par ses anges, avait réussi, en huit mois, à tirer de ce grimoire une interprétation qui ne laissait rien à désirer, avec une copie du texte à l'appui. Il lui restait à s'assurer du concours de quelques autorités reconnues. Pour cela il fit le voyage de New-York et frappa à la porte du plus fort hébraïsant des États-Unis, le pro-

fesseur Anthon. La consultation ne fut pas heureuse, même en adoptant la version qu'en donne le principal intéressé. Le professeur reconnut, à ce qu'il assure, dans le texte présenté, des caractères égyptiens, chaldaïques, assyriaques, arabes, et lui délivra d'abord un certificat attestant ce mélange hétérogène ; puis, mieux éclairé sur l'origine du document, il reprit son certificat et le déchira, en ajoutant que depuis longtemps les anges ne se mêlaient plus de l'étrange commerce que Smith leur attribuait. Même réponse chez le docteur Mitchell, un autre hébraïsant. Sur quoi Joseph comprit qu'il n'avait rien à attendre d'hommes nourris dans des sciences vulgaires, et qu'en fait d'attestations, il fallait se contenter de celles qu'il puisait dans la conscience de son mandat.

Il eut plus de succès auprès d'un maître d'école du nom d'Oliver Cowdery, qui fut l'un de ses premiers disciples et son principal collaborateur. Tout laisse présumer que, sans cette rencontre, les visions de Smith eussent avorté. Cowdery était un demi-érudit, capable de donner à la prédication écrite la forme qui convenait. Il offrit ses services et Joseph les accepta. Comme prophète, celui-ci dictait ; mais, en sa qualité de secrétaire, Cowdery soignait l'arrangement des prophéties et y mettait l'art nécessaire pour entraîner les âmes crédules. Ils commencèrent ensemble le livre de Mormon. On verra plus loin ce qu'était ce Mormon et quel rôle il joue dans cette légende. Associé à la rédaction, Cowdery fut également associé aux miracles. Comme prélude, il se rendit dans les bois avec Smith pour y entretenir les anges familiers. Ils

y devaient recevoir le baptême, et, après l'avoir reçu, la mission de l'administrer. Tout se passa selon les règles. Un messager du ciel se montra à point nommé, les ordonna et leur dit : « A vous, mes compagnons de service, au nom du Messie, je confère la prêtrise d'Aaron, etc. » Après quoi les deux apôtres se baptisèrent réciproquement et l'Esprit-Saint descendit sur eux ; ils ne disent pas sous quelle forme. Pour comble d'honneur, l'ange qui réglait le cérémonial promit à Smith et à Cowdery de leur donner plus tard de l'avancement et de rétablir en leur faveur le sacerdoce de Melchisedech. Ainsi encouragés ils redoublèrent de zèle, achevèrent leur nouvelle Vulgate, la firent imprimer à Palmyra (État de New-York), et la répandirent à cinq mille exemplaires. En tête du livre, comme gage d'authenticité, figurait une approbation obtenue par des voies surnaturelles. Trois témoins attestaient avoir vu l'ange tournant les feuillets d'or et collationnant le texte pendant qu'on lui donnait lecture de la traduction. Huit autres témoins déclaraient que l'ouvrage original avait passé sous leurs yeux pendant que Smith en était le détenteur. Quel était donc ce livre appuyé de si bons certificats ? En voici la substance.

Dans le préambule, Joseph Smith Junior affirme, sous sa signature, que l'œuvre, dont il se fait l'éditeur pour obéir à Dieu, est un abrégé des annales du peuple de Néphi et des Lamanites, restes de la tribu d'Israël, annales qui étaient destinées à reparaître, au temps voulu, par l'organe de Smith et pour l'édification des Gentils. L'œuvre contient, en outre, un résumé du

livre d'Esther racontant l'histoire du peuple de Jared, émigré après les événements de la tour de Babel. Après ce préambule vient le livre de Mormon divisé en quinze parties. C'est l'histoire ancienne de l'Amérique que des tribus privilégiées occupèrent peu d'années après la dispersion de la nation juive. Ces tribus abordèrent le continent du nord où elles bâtirent de grandes cités, siége d'une civilisation florissante. Mais la corruption qui les gagnait amena, après quinze cents ans de durée, leur anéantissement, et de nouvelles émigrations d'Israélites, venus des côtes de la mer Rouge, remplacèrent ces races dégénérées et reprirent l'œuvre du peuplement. Cette révolution américaine coïncidait avec la captivité de Babylone. Les nouveaux colons appartenaient à la tribu de Juda. Deux empires se formèrent alors : celui des Néphites, du nom de leur chef Néphi ; celui de Lamanites, du nom de leur chef Laman. Les Néphites, par leur sagesse, leur esprit de conduite, devinrent le peuple d'élection ; les Lamanites, par leurs crimes et la barbarie de leurs mœurs, méritèrent de tomber au rang de peuple réprouvé. De là des luttes acharnées et des hécatombes de victimes, comme le témoignent les nombreux tombeaux dispersés dans les deux Amériques. Les Néphites, non-seulement tinrent tête à leurs ennemis, mais se signalèrent par des conquêtes. Ils couvrirent la mer des Antilles de leurs vaisseaux et fondèrent des colonies dans les régions du Septentrion, où les enfants de Jared avaient porté la hache et l'incendie. Ils reboisèrent et cultivèrent le pays, s'agrégèrent, chemin faisant, des hordes sauvages

qu'ils policèrent et ramenèrent au vrai Dieu. Les traditions dans leur sein étaient demeurées intactes ; ils pratiquaient la loi de Moïse, ils avaient des prophètes, écrivaient leurs annales sur des lames de métal, possédaient l'urim-thummin qui les initiait a toutes les langues, bâtissaient des temples, multipliaient les villes dont les décombres sont semés dans les forêts vierges, justifiaient en un mot leur qualités d'élus du Seigneur. Combien de temps dura cet âge d'or ? on ne saurait le dire, mais l'heure de la décadence avait déjà sonné quand des phénomènes célestes annonçèrent qu'un grand événement venait de s'accomplir dans l'ancien monde. Le Christ avait paru et était mort sur une croix pour la rédemption des hommes. Ce fut pour l'Amérique un profond ébranlement ; la terre trembla, des cités furent englouties, d'autres consumées par le feu du ciel, d'épaisses ténèbres régnèrent pendant plusieurs semaines ; la nature s'associait par ses convulsions au deuil des âmes croyantes. Tout ce qu'il y avait de pervers disparut de la surface des continents américains ; ce fut un châtiment suivi d'une épuration. Pour achever l'œuvre, le Christ ressuscité parut chez les Néphites ; il ne pouvait négliger ce débris d'une race dans laquelle il s'était incarné. Il parla et prêcha ; sa parole fut recueillie et gravée sur des lames d'or ; on n'en connaît que des fragments, le reste ne sera révélé qu'à des générations plus dignes de le comprendre. C'est du moins ce qu'affirme le livre de Mormon.

Qu'était donc ce Mormon, obscur naguère et dont on a exhumé le nom, pour l'appliquer à l'Église des *saints*, comme ils se nomment ? Mormon était un

historien, rien de plus, mais un historien inspiré. Quand le Christ eut quitté l'Amérique en y laissant des apôtres pour prêcher l'Évangile, il y eut dans ce vaste empire un retour profond vers la foi et une ère de ferveur religieuse. Elle dura peu et bientôt la guerre avec ses excès succéda à cette période d'apaisement. Néphites et Lamanites se rencontrèrent de nouveau sur les champs de bataille ; l'ange d'extermination faucha largement dans leurs rangs. Les Néphites furent anéantis dans un dernier combat qui se livra autour de la colline de Cumorah, précisément à l'endroit où Joseph Smith avait retrouvé les plaques cabalistiques. Le terrain fut jonché de morts ; quelques hommes seulement échappèrent au carnage, Mormon était l'un des survivants ; c'était un esprit droit, une âme d'élite. Il écrivit le récit des événements dont il avait été témoin et en confia la suite à son fils Moroni. Tous deux y ajoutèrent la mention des faits qui s'étaient perpétués dans la tradition des Néphites. Ce ne fut ni sans péril ni sans trouble qu'ils remplirent ce devoir ; quand ils avaient couvert une lame d'or ils la confiaient à la terre, se cachaient dans des rochers ou au cœur des bois, pour échapper aux recherches. Les Lamanites étaient les maîtres et tuaient sans pitié tous ceux qui avaient embrassé la religion du Christ. Plus tard la division se mit parmi les vainqueurs, et, en 420 de notre ère, époque où s'arrête le récit, toute l'Amérique n'était plus qu'un théâtre de violences qui présageait une dissolution prochaine, bien vérifiée par l'état de dépopulation où l'ont trouvée nos navigateurs du xve siècle.

Voilà l'histoire ou plutôt le roman imaginé par Joseph Smith et son collaborateur Oliver Cowdery. Tout se réduit à un amalgame emprunté à l'Ancien et au Nouveau Testament La bible sous les yeux, les deux arrangeurs ont pris ici des noms, là des dates, pour se rattacher à des origines familières à la multitude. Est-il besoin de dire que, dans cette compilation grossière, aucun détail ne soutient l'examen? Comment les Juifs, qui n'avaient que des barques pour instrument de navigation, auraient-ils pu affronter la traversée des Océans pour venir prendre terre dans un continent inconnu, à des milliers de lieues de distance? D'après la version de Joseph, ils l'auraient abordé de deux côtés, les uns par l'Atlantique dont Colomb, plusieurs dizaines de siècles après, ne sillonna les eaux qu'à l'aventure ; les autres par la mer Rouge, les archipels indiens et les milliers d'îles parsemées dans l'immensité du Pacifique. A la rigueur on peut concevoir le peuplement du monde par des émigrations s'avançant de proche en proche et allant aussi loin que la terre peut les porter. Par le détroit de Behring ou le canal qui sépare l'Islande du Groënland, l'Amérique eût été ainsi accessible. Le trajet par eau n'est pas tel qu'il interdise cette hypothèse. Mais il n'en est pas de même pour toutes celles qui se fondent sur de longues distances maritimes parcourues. Point de doute là-dessus pour peu qu'on ait connu la mer et ses formidables colères. Ni les Phéniciens, ni les Carthaginois, les premiers maîtres dans l'art de naviguer, n'osaient perdre les côtes de vue; ils jetaient *l'ancre le soir* toutes les fois qu'ils le pouvaient, et ne

se fiaient aux étoiles que dans des parcours bien étudiés. Les Juifs de Smith ont de tout autres hardiesses ; ils se jouent de l'espace et des bords de l'Euphrate arrivent par enchantement aux bouches de l'Orénoque ou du Mississipi. Arrivés là, y laissent-ils au moins moins des vestiges de leur race, de leur langue, de leurs arts, de leurs coutumes, de leurs traditions? Nullement. Les conquérants de l'Amérique au xve siècle, n'y rencontrent, à côté de tribus errantes, que les deux civilisations du Mexique et du Pérou dont tous les caractères sont tranchés et n'ont, avec les civilisations de l'ancien monde, que des analogies qui naissent de la conformité des instincts et du génie de l'homme, quels que soient sa couleur, la région qu'il habite, ses mœurs et ses lois. Les Américains, qu'ils fussent aborigènes ou non, se formaient en corps d'État, construisaient des villes, des temples, des monuments, se faisaient la guerre, égorgeaient sur les autels des victimes humaines, adoraient le soleil, se vêtissaient, se partageaient le sol ou l'exploitaient en commun, cherchaient à se rendre l'existence commode, tantôt par le travail, tantôt par la rapine ; mais qu'en conclure ? Ils agissaient en hommes, suivant le degré d'intelligence dont ils étaient doués ; est-il besoin, pour expliquer ces phénomènes naturels, de recourir aux tribus de la dispersion et à des contingents successifs venus de la terre de Chanaan ? Joseph Smith insiste sur les tablettes où les Hébreux inscrivaient leurs annales et sur les lignes en égyptien réformé que portaient les lames d'or qu'il a trouvées enfouies. Cette preuve lui semble sans réplique. Pour

y croire, il faudrait autre chose que le certificat de ses huit témoins et de ses trois associés dans son commerce avec les anges.

Comment de semblables extravagances ont-elles pu faire leur chemin, rallier des milliers de dupes, et, à un moment donné, troubler la paix publique? Cela tient à deux circonstances : le lieu où ces faits se passent, l'élément sur lequel on agit. En Europe, les spéculations de ce genre n'auraient pas beau jeu; une descente de police en ferait justice. Il s'y rencontre bien çà et là quelques petits miracles dont on fait du bruit : on les souffre tant qu'ils ne causent pas de scandale, on les étouffe à huis clos dès qu'une émotion trop vive s'y attache. Même en Angleterre, où une certaine liberté règne, le terrain n'est pas bon. L'obstacle vient d'un peuple positif, peu accommodant pour les chimères. Aux États-Unis, au contraire, toutes les industries sont libres, même celles qui battent monnaie sur la crédulité; c'est de là que nous sont venus les tables tournantes et les entretiens avec les esprits. Fonde une religion qui veut, la loi le protége comme elle protége toutes les autres manières d'employer le temps et de se créer des ressources. On ouvre un local, on fait un appel aux curieux, soit qu'on en veuille à leur âme, soit qu'on en veuille à leur bourse, même à toutes deux. Tant pis pour qui se laisse prendre, c'est à lui de se garantir; le gouvernement n'a rien à voir dans les piéges et les captations; il ne punit que des actes caractérisés, il ne se charge pas de condamner au silence ceux qui abusent de la *parole; il n'a* point d'yeux au service des aveugles, ni

d'esprit au service des sots ; il sent qu'il aurait trop à faire s'il voulait contenir tous les imposteurs et éclairer toutes les dupes. On peut donc, en toute sûreté, imaginer, prêcher un culte, l'annoncer dans les journaux, le débiter sur les places publiques, comme on annonce et on débite un élixir ; le tout est de bien choisir, de frapper juste, afin de rentrer dans ses frais et d'y avoir quelque bénéfice. Tel était le théâtre sur lequel opérait Joseph Smith ; il avait ses coudées franches et sous sa responsabilité pouvait aller dans le merveilleux aussi loin que son imagination le permettait. Quoiqu'il ne fût pas un grand clerc, il avait l'art de discerner ce qui était le plus propre à agir sur la clientèle dont il désirait s'entourer. En vue de gens grossiers, il employa les moyens les plus grossiers. Ces billevesées qui nous font sourire, les plaques d'or, le pectoral, les lunettes magiques, assaisonnées des noms d'Aaron et de Melchisédech, étaient une pâture adaptée à son auditoire; et la meilleure preuve de son tact, c'est qu'il a réussi. Une autre condition du succès était dans les formes apocalyptiques dont il revêtait ses prophéties. Il domptait par un mysticisme d'emprunt ceux qu'il ne ramenait pas par le raisonnement. La foule à laquelle il s'adressait était composée d'ouvriers ou de laboureurs que la misère avait chassés de l'Irlande, de l'Écosse et de l'Allemagne, et qui, dépaysés, incertains du lendemain, étaient des victimes vouées à toutes les illusions. Avec un peu de bible et beaucoup d'audace, ces recrues devaient le suivre, dans quelque sentier qu'il les menât. Il pouvait également compter sur les aventuriers et sur ce rebut

de toutes les classes, qui sont la plaie des civilisations et s'attachent aux singularités qu'elles engendrent avec l'espoir de les exploiter à leur profit. Puiser dans ce mélange et s'y former un troupeau : tel fut le calcul de Smith et de ses acolytes. Tout fut spéculation chez lui, ruse et imposture. Le travail de la ferme était dur et ingrat ; il la quitta pour une profession qui lui parut moins lourde et plus lucrative. Il exerça d'ailleurs son nouvel état en conscience, fit des miracles, ressuscita des morts, fit marcher des paralytiques. On ne vient à bout de ces opérations délicates qu'avec quelque mise en scène, et Smith semble y avoir déployé un certain talent. Ses complices les plus habiles devenaient ses apôtres, et probablement quand ils parlaient entre eux des visites des anges, de l'urim-thummin et du pectoral d'Aaron, ils ne gardaient pas leur sérieux.

II

Le livre de Mormon une fois publié, la religion avait son dogme, il ne lui restait qu'à se constituer et faire un appel aux hommes de bonne volonté. Cette cérémonie eut lieu, le 6 avril 1830, dans une maisonnette du village de Manchester. Smith, ce jour-là, imposa les mains à six néophytes et annonça que l'Église nouvelle se nommait « l'Église des saints des anciens jours. » Le nom n'eût rien perdu à être plus court et plus modeste. L'année fut marquée par plusieurs conquêtes parmi lesquelles figuraient des ministres réguliers ou dissidents, les deux Pratt et Sydney Rigdon

qui se détachait des rangs de Campbell, méthodiste célèbre. Il est difficile de croire que ces conversions fussent l'effet de la grâce ; c'était plutôt un sentiment de curiosité pour un culte qui s'annonçait gaiement. Le même motif détermina un financier à entrer dans l'opération. Sous la raison A. Gilbert et Cie, une maison de banque fut fondée à l'usage de l'Église des Saints. Avant tout il fallait de l'argent ; c'est le nerf de toute chose, en Amérique plus qu'ailleurs. Les anges, d'ailleurs, obsédaient Smith et lui ordonnaient de bâtir un temple. Un temple pour trente Mormons qu'ils étaient ! A trente comment le construire et ensuite comment le remplir ? Mais Smith avait sa consigne et n'en démordait pas. En 1831, il posa la première pierre de son temple à Kirtland, près du lac Érié. Les devis portaient à quarante mille dollars le coût des constructions ; la maison Gilbert devait faire les fonds tandis que Smith préparerait les ouailles. Ce premier temple n'était pas achevé, que le goût vint au prophète d'en ériger un second, mais cette fois grandiose. Les fondations en furent jetées près du Missouri, au point central entre l'Atlantique et le Pacifique. A l'aspect de ces belles et vastes plaines, Joseph se mit en prière et eut une vision. Les voix d'en haut lui conseillaient d'en acheter les meilleures terres. Sous le chef d'Église, le garçon de ferme se retrouvait ; d'un coup d'œil il avait jugé que la spéculation serait bonne. Il acheta donc les parties disponibles du comté de Jackson et les paya en traites sur la maison Gilbert et Cie. Telle est la manière de fonder des religions *dans ce singulier* pays : bâtir des temples et acheter des

territoires à crédit, en attendant qu'on administre le baptême à ceux qui doivent définitivement les payer.

Ajoutons que la maison de banque n'avait pas mal placé sa confiance. Le culte des Mormons n'était pas dans sa première période une école de scandale ; les parties suspectes avaient été réservées pour des temps plus opportuns. Tout se réduisait à un travestissement des écritures et à une campagne à faire dans les régions du surnaturel. C'était, pour l'Amérique, une nouveauté : les religions en exercice, soit qu'elles admissent, soit qu'elles rejetassent les miracles anciens, n'avaient pas la prétention d'en accomplir de nouveaux. Les apôtres mormons se présentaient avec ce caractère original ; ils avaient eu des entretiens avec Dieu le Père et Dieu le Fils ; l'Esprit saint était descendu sur eux et ils conservaient avec les séraphins des relations quotidiennes. Pour les cathécumènes, la perspective était engageante : il ne leur était point interdit d'espérer qu'à force de ferveur ils n'obtinssent ce don de vue supérieure dévolu aux plus parfaits ; les plus humbles des saints pouvaient succéder à Smith, comme Smith succédait à Melchisedech. Ainsi s'explique la vogue des premiers jours. L'Église semblait d'ailleurs assise sur une commandite sérieuse ; elle plaçait ses titres avec facilité, bâtissait des monuments, achetait de vastes espaces, traçait dans le Missouri l'enceinte d'une capitale qui devait se nommer la Nouvelle-Sion. Un crédit direct dans le ciel, un crédit manifeste sur terre, que fallait-il de plus pour amorce ? L'affiliation se fit d'abord par centaines, puis *par milliers* ; le mouvement se répandit de comté en

comté, d'État en État. Les journaux s'en mêlèrent et crièrent au scandale ou se livrèrent à des railleries. C'en fut assez pour porter l'engouement au comble; il est des cas où l'attaque sert plus puissamment une cause que la défense. Des groupes considérables se formèrent dans le comté de Jackson et les comtés voisins; d'autres groupes se fixèrent à Kirtland où s'élevait le temple; en même temps, des délégués choisis pour l'apostolat parcouraient dans tous les sens le territoire de l'Union, prêchaient dans les villes ou sur les chemins, ramassaient les nomades et les rattachaient à quelque rassemblement constitué, poursuivaient sans trêve et dans de grandes proportions un enrôlement où le dénûment et la crédulité leur servaient d'auxiliaires.

A ce spectacle, l'opinion publique s'émut; ce qui d'abord n'avait paru qu'un objet de dérision devenait un danger. L'éveil vint des prédicants auxquels les Mormons faisaient une rude concurrence; ils ne pouvaient voir sans colère leurs ouailles changer de camp et déserter leurs couleurs. En vain avaient-ils essayé de couvrir de leurs sarcasmes ces révélations équivoques et traité d'imposteurs le prophète et ses compagnons. La vogue n'en continuait pas moins; pour peu qu'elle durât, ils auraient vu le vide se faire autour de leurs chaires. Plus de ménagements, il fallait agir et au besoin aller jusqu'à la violence. Les exécutions privées sont, aux États-Unis, le contrepoids des tolérances du gouvernement. Dans leur limite extrême ces exécutions ont pour forme la loi de *Lynch* où la populace exerce sur les individus une

justice sommaire, les saisit, les condamne et les pend. Vis-à-vis des groupes elle a d'autres moyens non moins expéditifs, la dévastation, le pillage et le meurtre. Nulle part la puissance publique ne laisse l'individu et les individus plus à découvert; nulle part ils ne sont davantage tenus à s'observer et à se préserver eux-mêmes. Où le contrôle de la loi s'arrête commence un autre contrôle d'autant plus redoutable qu'il est purement arbitraire. Tout ce qui blesse le sentiment commun s'expose au courant des passions soulevées; la protection légale, quand elle intervient, est toujours tardive ou insuffisante. Telle était désormais la destinée de l'Église de Smith; elle allait, par une longue suite de persécutions, expier la vogue qui avait marqué ses débuts, avoir ses martyrs et ajouter une triste page à l'histoire des violences religieuses. Loin d'y succomber, elle s'y affermit; c'est toujours ce qui arrive en pareil cas. Les hommes s'attachent à une idée en raison de ce qu'ils ont souffert pour elle; la cause leur semble d'autant plus juste qu'elle trouve des contradicteurs plus acharnés.

Les premiers sévices se portèrent sur le prophète et son compagnon Sydney Rigdow. Une nuit qu'ils dormaient dans la même chambre, des gens masqués s'y introduisirent par escalade, les arrachèrent de leurs lits, les enduisirent de goudron et les emplumèrent: ce genre de divertissement est familier aux Américains; cette fois on ne le poussa pas jusqu'au bout en mettant le feu aux plumes, on se contenta de chasser de leur maison les apôtres ainsi accommodés. Ce n'était là qu'un prélude et une sorte de

de leçon. Dans le dernier mois de 1833, les représailles prirent un caractère plus offensif; d'individuelles, elles devinrent collectives. Depuis quelque temps les habitants du Missouri contenaient avec peine leurs ressentiments à l'aspect des bandes de Mormons qui peu à peu envahissaient la contrée. Les regards menaçants, les invectives, les voies de fait isolées ne suffisaient plus pour contenir cette marée montante; chaque jour l'Église des saints recevait des renforts; ils devenaient dangereux par le nombre comme par l'audace; les souffrir, c'eût été se donner des maîtres. Ce mot d'ordre passa dans les rangs de la foule; un coup de main y fut résolu. On pouvait compter sur la complicité tacite des autorités de l'État. Les hostilités débutèrent par le sac de l'imprimerie où les Mormons fabriquaient leurs livres de prières; de là on passa aux maisons et en un clin d'œil vingt d'entre elles furent détruites. Remis d'une première surprise, les Mormons se mirent en défense; déjà des coups de feu avaient été échangés, quand le colonel Pitcher parut à la tête de la milice du pays. Il venait, disait-il, rétablir l'ordre et faire respecter les personnes et les propriétés. Comme préliminaire, il demandait le désarmement. Ce n'était qu'un piége. A peine les Mormons avaient-ils livré leurs fusils que la populace se rua sur eux. Pendant trois jours, du 5 au 7 novembre, des vengeances odieuses s'exercèrent avec impunité. Aucun outrage ne fut épargné à ces malheureux; point d'égards ni pour le sexe, ni pour l'âge; on les battit, on les empluma; la torche et la hache se promenèrent sur leurs habitations. Des mi-

nistres dissidents étaient au milieu des incendiaires. Devant un pareil déchaînement, une prompte fuite était le seul moyen de salut. Les chefs en donnèrent le signal, et leurs ouailles, rassemblant les débris de leur fortune, quittèrent un sol inhospitalier pour commencer cette suite d'étapes à laquelle ils étaient désormais condamnés.

La première de ces étapes les conduisit dans le comté de Clay où, sur de nouveaux frais, ils formèrent un établissement. Tant que les proportions en furent modestes, les colons de la localité parurent s'accommoder du voisinage; on laissa les Mormons défricher des landes, construire des maisons, acheter des lots de terrains. En vaillant pionniers, ils ne s'y ménageaient pas; à défaut d'autres vertus, ils avaient le goût et la passion du travail, C'était à la fois leur revanche et leur égide. Mais dès qu'on vit, sous leurs bras industrieux, la campagne se couvrir de cultures, et au premier appel accourir des recrues de tous les districts de l'Union, les ombrages reprirent le dessus, accompagnés de signes de tempêtes. Smith s'adressa au gouverneur de l'État, qui se déclara impuissant à protéger des hommes dont les croyances étaient en dehors du droit commun. Il y eut des pourparlers à la suite desquels l'achat des terres fut interdit aux Mormons; ils s'y résignèrent, et obtinrent un répit de quelques mois ; au bout de ce temps un congé formel leur fut signifié; s'ils n'y cédaient pas, on emploierait la force. Aucune résistance n'était possible devant des haines opiniâtres. Smith négocia, et, par une transaction, les *Mormons* furent cantonnés dans les plaines du Cald-

well, loin de toute habitation et hors de la portée de leurs ennemis. Ils plièrent bagage et allèrent planter leurs tentes sur le terrain assigné. En aucun lieu la nature ne se montrait plus ingrate ; on était en plein désert, sur des sables arides, sans bois, sans chemins, au milieu de bêtes fauves, à la merci des surprises des tribus sauvages. Leur fermeté n'en fut pas ébranlée ; Smith était près d'eux, faisant de temps en temps des miracles pour s'entretenir la main. En peu de temps cette lande se couvrit de vergers ; la charrue entama ce sol que des engrais réchauffèrent, un gros bourg s'éleva, les arts manuels trouvèrent à s'exercer ; on eut des moulins, des scieries, des forges, on y ajouta bientôt des infirmeries, des asiles et des écoles. Singulière race, où l'homme n'attend rien que de lui-même et trouve toujours à se suffire ! Qui n'eût cru que, sur ces confins de l'État du Missouri, dans cet internement convenu, les Mormons trouveraient enfin la sécurité et le repos ? Non ; la persécution sut les y atteindre. A peine s'y étaient-ils établis qu'il leur fallut, sur des injonctions impérieuses, pousser plus loin, s'enfoncer dans le Far-West, passer du comté de Caldwell dans celui de Davies, et arriver, en 1838, jusqu'aux bords du Grand-River pour y fonder l'une des colonies les plus florissantes qui soient sorties de leurs mains. La localité cette fois était favorable, tout y secondait les efforts et l'industrie du colon. Le Far-West s'anima ; ce n'était plus un bourg, mais une ville ; des exploitations rurales furent entreprises sur la plus grande échelle ; des jardins, des maisons de plaisance se multiplièrent aux environs, la cité se décora d'é-

difices et de monuments, et, dans le nombre, d'un troisième temple de cent dix pieds de long sur quatre-vingts de large. La culture intellectuelle n'y était pas négligée; une imprimerie mettait ses presses au service de la doctrine, et une feuille périodique, sous le nom de *Journal des Elders* (journal des anciens), avait pour mission de la propager.

Sans l'ambition de Smith peut-être le Far-West eût-il été un établissement définitif. Mais le prophète cherchait le bruit et aimait à jeter des défis à la persécution. Son tempérament ne s'accommodait pas d'une existence tranquille. Une circonstance s'étant offerte de faire parler de lui, il la saisit; ce fut à propos d'une élection politique qui eut lieu dans le comté de Galatin; les Mormons compris dans la circonscription y avaient droit de suffrage; Smith se présenta comme leur candidat : qu'on juge des colères que souleva cette prétention! Son concurrent, dans une harangue aux électeurs, déclara que les Mormons devaient être exclus du vote au même titre que les nègres. Les fidèles n'en marchèrent pas moins à la voix de leurs chefs; ils allèrent au scrutin, et, comme ils étaient quinze mille, ils l'emportèrent, leur candidat eut la majorité. Ce triomphe fut accueilli par un cri d'exaspération. Plus de merci, plus de tolérance; tout moyen devenait bon pour purger le pays de cette secte impure. Le complot se trama à ciel ouvert; les autorités en furent non-seulement les complices, mais les agents. Une cour martiale s'assembla, composée de dix-neuf officiers de la milice et de dix-sept ministres protestants qui avaient pris les armes comme

volontaires. Le gouvernement, dans un ordre officiel, déclarait lui-même que les Mormons devaient être exterminés ou chassés de l'État. Smith et six de ses compagnons, arrêtés par surprise, furent amenés devant ces juges improvisés, et condamnés séance tenante à être fusillés dans les vingt-quatre heures, sur la place de Far-West. L'arrêt de mort signé par le major-général Lucas, président de la cour martiale, fut envoyé au général Doniphan, avec l'ordre de l'exécuter. Heureusement celui-ci se mit au-dessus de ses consignes ; tant de barbarie le révolta. « C'est un crime commis de sang-froid, répondit-il à son supérieur ; je n'obéirai point à votre ordre : si vous exécutez ces hommes-là, je vous tiendrai pour responsable, devant la justice humaine. Dieu me soit en aide. » Sans cette inspiration, généreuse, l'assassinat légal eût été consommé. Smith et ses acolytes en furent quittes pour la prison. Mais leurs ouailles expièrent cruellement une démonstration inopportune. Les Missouriens étaient résolus à ne plus souffrir leur présence. La législature avait affecté un crédit de deux cent mille dollars aux dépenses des troupes levées pour les chasser du territoire. On déchaîna sur eux une bande de stipendiés qui gagnèrent leur argent en conscience et s'arrangèrent pour trouver dans le butin un supplément de solde. La ville de Far-West fut saccagée ; tout ce qui résistait fut passé au fil de l'épée ; on compta près de cinq cents victimes. Le reste partit pour l'exil au cœur de l'hiver, dénué, affamé, errant dans les déserts, ne sachant où trouver un refuge. Ils étaient dix-huit mille, hommes, femmes, enfants,

vieillards; les chemins qu'ils suivaient étaient jonchés de cadavres. Leurs biens avaient été confisqués, leurs villes détruites, leurs terres mises sous le séquestre ou abandonnées au premier occupant. Quant ils arrivèrent dans l'Illinois leur misère était telle qu'elle toucha les habitants de cet État. On leur permit de s'établir sur la rive gauche du Mississipi, en face de Montrose, ancien village français. Dans les derniers mois de 1838, ils y fondèrent, sous le nom de Nauvoo, une nouvelle cité où allaient se reproduire les prodiges d'activité qui avaient signalé leur établissement dans le Far-West.

Cependant Smith et ses amis restaient encore sous les verrous. Ils ne s'évadèrent qu'au mois d'avril 1839, les uns disent par ruse, d'autres par la connivence des autorités du pays. Le Missouri, délivré des Mormons, n'avait plus d'intérêt à en retenir les chefs. Libre, Smith accourut à Nauvoo, où son retour fut salué par des explosions d'allégresse. Il n'y fit que passer et voulut aller plaider lui-même à Washington la cause de son peuple. Les actes commis étaient d'une iniquité flagrante; il demandait une réparation pour lui et pour les siens. On les avait égorgés, pillés, dispersés au mépris des lois. Les propriétés confisquées leur appartenaient au même titre que les propriétés des autres citoyens et il évaluait à 1,400,000 dollars le dommage qu'ils avaient éprouvé. Smith s'en expliqua dans une audience avec le président Martin Van Buren qui le reçut avec hauteur et l'écouta avec une impatience visible. La réponse du président fut évasive; l'affaire, *disait-il*, n'était pas de son ressort. Le prophète s'a-

dressa alors au Congrès; même échec, même déclinatoire. Le Missouri, dit le Congrès, est un état indépendant, le gouvernement n'a point à s'immiscer dans ses débats intérieurs. La réclamation ne pouvait être portée que devant les tribunaux de la localité; à eux de décider et de faire justice à qui de droit. Ramenée à ces termes la question prenait un tour dérisoire. C'était demander aux coupables de prononcer un arrêt contre eux-mêmes. Au fond, Smith n'avait rien à attendre des pouvoirs publics, pas plus à Washington qu'ailleurs; on ne se croyait pas astreint vis-à-vis de lui à des formes régulières; il portait la peine d'une doctrine qui offensait la conscience de la communauté et faisait tache sur le nom américain. Libre à lui de poursuivre sa détestable propagande, mais c'était à ses risques et périls. La puissance centrale n'avait pas à le protéger; elle l'eût châtié au contraire si la constitution l'eût permis. A défaut, il restait livré à l'arbitraire des États qui lui accordaient un asile; ces États le jugeaient, le traitaient selon ses œuvres, le supportaient quand il ne lassait pas la patience des autres citoyens, le chassaient, lui et ses gens, quand il devenait un objet de scandale. Tel était le sens et surtout l'esprit des paroles évasives à l'aide desquelles le président et le Congrès écartèrent les récriminations de Smith. Au lieu de réparations en argent, il ne recueillit que des témoignages de mépris. Il n'était membre de l'Union qu'à des conditions précaires; ses prosélytes demeuraient placés sous un séquestre analogue à celui des races déchues de l'Inde; on pouvait les insulter, les maltraiter, les dépouiller avec impunité.

Cette déchéance n'ébranla pas les Mormons ; leur nombre accrut loin de diminuer ; il en est ainsi pour toutes les races proscrites. C'était malgré tout d'incomparables artisans, familiers avec les ruines et prompts à s'en relever. Nauvoo n'avait que dix-huit mois d'existence et déjà l'aspect en était des plus attrayants. Pour la régularité, pour la propreté, aucune ville voisine ne pouvait soutenir la comparaison. Deux mille maisons avaient été bâties ; un air d'aisance y régnait. Les jalousies, les haines paraissaient amorties. Smith mit le moment à profit. Au moyen d'influences qu'il s'était ménagées, il obtint de la législature de l'Illinois une charte d'incorporation particulière et avec de tels priviléges de juridiction que Nauvoo formait presque un État indépendant. Les Mormons pouvaient délibérer, se donner des lois, élire leurs magistrats, se gouverner à leur guise. Il faut croire que l'argent joua un rôle dans ces concessions ; la religion s'enrichissait par le travail et achetait ses franchises. Elle put ainsi obtenir de former une milice et une légion de quatorze cents hommes ajouta bientôt aux autres garanties le respect que commande la force. Quatre ans se passèrent dans cet état de tranquillité pendant lequel Nauvoo s'embellit et s'accrut. Elle arriva au chiffre de seize mille fidèles ; quinze mille autres étaient dispersés dans le comté de Hancock qui y confinait. Pour la quatrième fois on édifia un temple dont les pierres de fondation furent posées avec solennité. Smith pouvait s'admirer dans son œuvre. Le peu *d'agitation* qui marqua ces années de calme vint de

ses vieux adversaires les Missouriens. Sous les plus légers prétextes, ils intentaient des procès au prophète et le faisaient jeter en prison. Smith y était habitué et déjouait ces manœuvres avec un inaltérable sang-froid. Trente-neuf fois il comparut devant les tribunaux, trente-neuf fois il fut acquitté; il y avait en lui l'étoffe d'un légiste. De son cachot même, quand on l'y enfermait, il dirigeait et affermissait son église. Ses agents, répandus dans l'Amérique du Nord, n'épargnaient ni les prêches en plein vent, ni les exhortations particulières. Quelques-uns d'entre eux poussèrent jusqu'au Canada, d'autres franchirent la mer et vinrent chercher fortune en Angleterre. Parmi ces derniers, les plus heureux furent ceux qui débarquèrent à Liverpool. Ils n'étaient que trois, et à eux trois n'avaient qu'un dollar pour pécule quand ils mirent le pied sur les quais, en 1837. Cinq ans après, ils comptaient dix mille initiés en Angleterre et en Écosse. Un journal fut fondé par eux et eut assez de durée pour former vingt-trois volumes. En France, la chance ne tourna pas aussi bien; la police y est moins tolérante. On assure pourtant que nous avons une douzaine de Mormons, baptisés à l'île Saint-Ouen, par un apôtre de passage. Une justice à leur rendre, c'est qu'ils n'ont pas fait grand bruit.

Une fois encore, Smith et ses compagnons voyaient leur œuvre se consolider; ils avaient une cité florissante, une juridiction, un état légal, une petite armée. Mais il était dans leur destinée de courir après des mirages. Plus leur succès était visible, plus leur chute était prochaine. Était-ce calcul de la part des

populations avoisinantes? Leur paraissait-il bon de laisser grandir ces établissements suspects pour trouver plus d'avantage à les confisquer? On le dirait à voir les tentatives qui se succèdent et commencent par la tolérance pour aboutir à la spoliation. Cette manière commode de s'enrichir aux dépens d'autrui n'était pas de nature à répugner aux agrégations mêlées des États de l'Ouest. Mais si les hommes de violence ne cherchaient qu'un prétexte, les Mormons, de leur côté, semblaient prendre à tâche de le leur fournir. Parmi ses ambitions, Smith continuait à mettre en première ligne celle de jouer un rôle politique. Dans les élections locales, on le voyait accourir avec ses bataillons bien disciplinés, qui votaient pour ses candidats préférés et dont pas une voix n'était perdue. Jamais consigne n'avait été plus strictement obéie, et forts par l'union, ces électeurs le devenaient de plus en plus par le nombre. Agir ainsi était s'exposer de gaieté de cœur. Les mêmes passions qui avaient eu le Missouri pour siége s'allumèrent dans l'Illinois. On alla partout répétant qu'à supporter les Mormons on se donnerait des maîtres. Les hommes les plus modérés en prirent l'alarme et une ligue se forma pour trancher le mal avant qu'il ne fût sans remède. L'occasion seule manquait; les Mormons, ivres de leur force, la fournirent.

Depuis quelques années, un schisme avait éclaté parmi eux; il s'était déclaré, en 1837, à Kirtland, près du premier temple qu'ils avaient bâti. Treize disciples de Smith, des plus instruits qu'eût fourni la *secte, avaient* rompu ouvertement avec lui et, par

leurs menées, l'avaient forcé d'abandonner cette résidence. Les mêmes hommes, animés d'une malveillance opiniâtre, étaient venus s'établir à Nauvoo et y avaient fondé un journal où ils le poursuivaient de leurs outrages. Le prophète avait ainsi à ses côtés, dans les murs où il régnait, des espions et des censeurs. Tant que le langage fut modéré, il n'y opposa que la patience. Mais le 10 juin 1844, un numéro de ce journal, publié sous le titre d'*Expositor*, l'exaspéra à un tel point qu'il n'eut plus la force de se contenir. On y levait le masque, et les dénonciations les plus accablantes remplissaient de longues colonnes. Le grief principal était la déposition de seize femmes qui accusaient Smith d'immoralités dont elles avaient été les victimes. Ses compagnons d'apostolat n'y étaient pas ménagés, et une suite d'actes, dont les détails blessaient la pudeur, leur étaient attribués nominativement et appuyés par des témoignages. A cette lecture, Smith n'hésita pas; un coup d'autorité lui parut nécessaire; il n'en calcula pas les suites, une soif de vengeance le dominait. Le jour même, il réunit le conseil de Nauvoo et le présida comme maire. Les membres du conseil partageaient ses animosités; ils étaient presque tous mis en scène dans le pamphlet. La décision ne pouvait être douteuse. Séance tenante, sans débat contradictoire, le journal fut déclaré un fléau public et condamné à une suppression immédiate. Le marshall reçut l'ordre de présider à l'exécution. La foule s'en était déjà chargée; l'imprimerie avait été mise à sac, et, non contente de détruire le matériel, avait exercé ses violences sur les personnes.

L'acte était aussi grave qu'inconsidéré ; Smith venait de se faire justice à lui-même. Il n'avait pour excuse que d'avoir appliqué à autrui les brutalités dont il avait souffert ; cette excuse ne suffit pas pour le couvrir : la loi locale punissait l'attentat dont il s'était rendu coupable ; il fut décrété d'arrestation.

Des moyens énergiques allaient assurer l'effet de ce décret. S'emparer d'un prévenu, entouré d'hommes en armes, n'était pas une entreprise facile. Il s'agissait d'une véritable campagne. Le gouverneur de l'État mit les milices sur pied, et vint camper à Carthage, ville voisine de Nauvoo. De là il écrivit à Joseph pour lui intimer de se livrer à la justice du pays, avec tous les membres de la municipalité. Le premier mouvement du prophète fut d'échapper par la fuite aux suites de cette fâcheuse affaire, dont il pressentait la gravité. Déjà il avait traversé le Mississipi et se mettait en marche pour les solitudes de l'ouest. Les instances de sa femme le déterminèrent à revenir. Le gouverneur de l'État s'engageait, sur son honneur, à protéger sa personne et celle de ses coaccusés. Il demandait en même temps que la légion de de Nauvoo fût désarmée. Smith déféra à cet ordre, et se rendit volontairement en prison avec son frère Hyram, John Taylor et Richards. Ce n'est pas qu'il se fît illusion sur le sort qui l'attendait ; il ne comptait ni sur les premesses faites, ni sur la merci de ses juges. Il prévoyait bien que son heure était venue et s'en ouvrait avec ses compagnons de route. « Je m'en vais, leur disait-il, comme un agneau à la boucherie ; *mais je* suis calme comme un beau soir d'été. »

Résigné à tout, il se constitua prisonnier, le 24 juin, dans la geôle de Carthage. Les jours suivants l'affaire s'instruisit; les interrogatoires des témoins commencèrent. Pendant ces formalités, la milice aux ordres du gouverneur se dispersa, et le 27 il se rendit lui-même à Nauvoo pour s'assurer de l'état des esprits. Huit hommes seulement furent laissés à Carthage pour en garder la geôle. Tout indique que cet abandon était prémédité; à l'action judiciaire, lente et chanceuse, on voulait substituer une action plus prompte et plus sûre. La journée allait finir lorsqu'à cinq heures du soir, des cris de mort retentissent autour de la prison. La garde prend les armes et fait feu; d'autres feux répondent. C'était une bande de deux cents forcenés, déguisés et masqués, qui allait procéder à une exécution sommaire. A coups de hache, ils brisent les clôtures, dispersent le poste et pénètrent dans la chambre des prisonniers : une décharge signale leur entrée. Frappé à la tête, Hyram tombe le premier. John Taylor reçoit cinq blessures. Joseph n'est pas atteint et riposte avec son révolver, puis il s'élance par la fenêtre restée ouverte. Deux balles le frappent, il s'affaisse sur lui-même en disant : « Seigueur, mon Dieu ! » Il était mortellement blessé. On traîne son corps, on l'adosse à la margelle d'un puits, et à bout portant quatre hommes le fusillent de nouveau; barbarie inutile, ce n'était plus qu'un cadavre. Ici, dans leurs récits, les Mormons ajoutent un détail; le prophète ne pouvait pas quitter ce monde sans un miracle. On raconte donc que, pour mieux achever *l'œuvre, un des meurtriers* tira alors son coutelas pour

trancher la tête de la victime ; mais qu'à ce moment un éclair sillonna son visage, et que, saisi d'épouvante, la bande des assassins s'enfuit pour se dérober aux feux du ciel.

Telle fut la fin de Joseph Smith. De ses compagnons de geôle, son frère Hyram fut le seul qui périt à ses côtés ; John Taylor survécut à ses cinq blessures, le docteur Richards put sortir sain et sauf. Une enquête fut ouverte pour la forme et n'aboutit qu'à des recherches illusoires. Les noms des principaux assassins étaient sur toutes les lèvres ; on déclara qu'aucun de ces noms n'était parvenu aux oreilles des magistrats. En réalité cette exécution avait l'assentiment de ceux qui n'appartenaient pas à la secte sacrifiée ; quelques bras s'en étaient chargés, les autres y avaient concouru par l'intention. L'affaire resta étouffée d'un commun accord. La mort de Smith n'était d'ailleurs qu'un embarras de moins ; lui tombé, son peuple restait debout et frémissant. Par quels moyens se délivrerait-on des trente mille intrus retranchés sur les terres de l'État ? Emploierait-on la ruse ou la force ouverte ? Des deux parts, on s'observait pour agir selon les événements.

III

Au moment où, dans la geôle de Carthage, se passait un acte lugubre, le gouverneur de l'Illinois était à Nauvoo, à la merci des hommes qui venaient *d'être frappés* dans leur chef : on s'attendait à une *révolte, à une* prise d'armes ; il n'y eut qu'un deuil gé-

néral. On causait à voix basse, et un mot d'ordre fut répandu pour l'apaisement des esprits. La mort de Joseph était un sorte de consécration; il l'avait prédite et avait ordonné qu'elle ne fût point vengée. Dieu l'avait rappelé au temps et au jour voulu; ce sacrifice était dans ses desseins; les fidèles n'y devaient voir qu'une grâce et un motif de plus pour s'affermir dans leur foi. La ville, au grand étonnement des autorités centrales, resta donc tranquille; ce fut presque un désappointement. L'emploi immédiat de la force contre des gens inoffensifs eût été sans excuse. On congédia les milices en ajournant l'acte d'expulsion jusqu'au moment où il serait préparé et mûri par des voies indirectes; de leur côté, les Mormons se reconstituèrent. Quelque temps avant sa mort, Joseph avait délégué ses instructions et ses pleins pouvoirs à un collége de douze apôtres, nombre consacré. La plupart de ces apôtres étaient en mission; il n'en restait que deux à Nauvoo, les autres n'y arrivèrent qu'au bout de quelques semaines; dans les premiers jours d'août seulement, le collége se trouva réuni au complet de ses membres. Son premier acte fut d'investir un nommé Brigham Young de pouvoir intérimaires. Puis les conférences s'ouvrirent. Elles se ressentirent de l'absence d'un maître reconnu; les liens de l'obéissance étaient relâchés. Deux mois s'écoulèrent au milieu de débats orageux. Des prétendants se multipliaient, agitaient la foule, s'y formaient des partisans; il fallut non-seulement les éconduire, mais les excommunier; on ne s'entendait pas plus sur les personnes que sur les croyances. Pour peu que l'anarchie eût

duré, l'Église était dissoute. Brigham Young le comprit et pesa sur le collége avec une main de fer ; peu à peu son autorité provisoire se convertit en une dictature définitive. Il affirma que Smith l'avait désigné pour son successeur, et bon gré, mal gré, on le crut. Il était l'homme nécessaire et le seul peut-être qui pût empêcher la dispersion. Sa reconnaissance par le collége des douze eut lieu 14 octobre 1844. Il était nommé président, peu importait le mot, sa signification était dans le choix du titulaire. Réunis en assemblée générale, les fidèles confirmèrent le choix du collége à la grande majorité des voix. Brigham Young était populaire, même avant son investiture ; on le nommait le *lion du Seigneur*.

Ce Brigham Young était sorti, comme Smith, de la classe la plus humble. Il était né en 1801, dans l'État de Vermont ; son père, un pauvre fermier, avait embrassé, avec ses onze enfants, la religion des Mormons dès le premier appel et dans le courant de 1832. Brigham ne se piquait pas d'être un érudit ; il avouait n'avoir passé que onze jours à l'école. Depuis lors il avait été charpentier, menuisier, peintre, puis vitrier, cumulant ces professions ou les exerçant alternativement. Mais c'était un esprit prompt et un caractère résolu ; il connaissait les gens à qui il avait affaire et ne tergiversait pas dans les moyens de les conduire. Ses premiers actes furent ceux d'un homme qui se croit assuré d'une possession tranquille. Pendant les troubles causés par le transfèrement des pouvoirs, l'activité de la colonie s'était ralentie ; il la ranima. *Il agit comme* si Nauvoo avait eu devant elle un long

avenir. Les cultures furent reprises, le commerce se réveilla, Les travaux d'embellissement participèrent à cette impulsion. La construction du temple, un instant suspendue, se poursuivit avec plus de vigueur que jamais; tous les bras disponibles y étaient employés. Un palais du gouvernement, une salle maçonnique complétaient la liste des monuments publics. En aucun temps l'ardeur n'avait été plus grande; qu'elle fut affectée ou non, la confiance de Brigham passait dans les esprits de ses administrés. Ils témoignaient ainsi que la mort de Smith, loin de relâcher leurs liens, les avait resserrés et qu'ils voulaient rester ce qu'ils étaient, sans menaces comme sans faiblesse. Que l'on complotât contre eux, ils ne pouvaient l'ignorer; les signes de ce complot étaient trop visibles; ils n'allaient pas au-devant par des alarmes anticipées et s'arrangeaient de manière à ne mettre aucun tort de leur côté.

Cette conduite ne désarma point leurs ennemis; leur expulsion était résolue; l'heure n'en avait été différée que pour donner à cet acte une tournure légale. En janvier 1845, la législature de l'Illinois se réunit, et l'un de ses premiers décrets fut l'abrogation de la charte de Nauvoo. La ville perdait ses franchises, ses magistrats, sa milice; de libre elle devenait dépendante. Elle était désormais ouverte aux aventuriers dont, par ses lois propres, elle avait pu se garantir. Ce changement d'état amena quelques troubles. Des meules furent incendiées, des fermes isolées livrées au pillage; il y eut des attentats commis sur les chemins et dans la banlieue même. Ce n'étaient que les

préludes d'une agitation plus régulière dont le clergé protestant fut l'âme et dont la milice devait être le bras. De jour en jour les journaux devenaient plus agressifs; ils ne tarissaient pas en accusations odieuses. Leur conclusion était que le territoire de l'État ne pouvait être souillé plus longtemps. Des hommes considérables mettaient au service de cette agitation leur nom et leur influence; dans les salons, dans les clubs, sur les places publiques, toutes les opinions, toutes les voix s'accordaient pour demander qu'il fût fait un exemple. Le 22 septembre, une grande réunion publique eut lieu à Quincy et se termina par une résolution catégorique. Il fut décidé que les Mormons seraient mis en demeure d'évacuer le pays, et, au besoin, contraints par la force. Des délégués étaient chargés de porter à leurs chefs ce dernier mot de la volonté populaire. On ne leur accordait que quelques jours pour se déterminer. L'arrêt était brutal et sans appel. Que faire? Toute résistance eût été vaine devant une majorité soulevée; il n'y avait qu'à se soumettre. Brigham répondit que son intention était d'abandonner l'Illinois dans le courant du printemps prochain; il demandait ce délai pour en préparer les moyens.

Là-dessus, des conférences s'ouvrirent entre les dignitaires de l'Église; chacun put y proposer ses plans d'émigration. Examen fait, l'opinion d'un lointain exode prévalut; il fut arrêté que, pour se soustraire à toute injure de voisinage, on pousserait cette fois jusqu'aux montagnes Rocheuses, et que là on *choisirait* une vallée pour un établissement définitif.

Dans le rayon habité aucun repos n'était possible ; il ne restait plus que le désert pour défense et pour abri. Cette décision fut rendue publique et une circulaire, adressée aux journaux, annonça que le premier détachement des Mormons se mettrait en route dans le commencement de mars. Le délai parut trop long aux spéculateurs qui convoitaient leurs dépouilles. Déjà Nauvoo était envahie par des traitants qui offraient des prix dérisoires pour les terres et les maisons. Ils les regardaient comme acquises et s'y installaient violemment ; ils étaient les véritables maîtres. Force fut de hâter le départ. Dès le 3 février 1846, l'avant-garde des proscrits s'ébranla ; huit jours après, les douze Apôtres, les membres du Grand Conseil, suivis de six cents émigrants, traversèrent le Mississipi sur la glace ; et, par un froid rigoureux, à travers mille obstacles, se dirigèrent vers les solitudes de l'ouest. Quand la saison fut devenue meilleure, d'autres détachements se succédèrent. Peu à peu Nauvoo et ses annexes étaient évacués. Les derniers résidents achevaient le temple qui fut inauguré les 1er et 2 mai. L'édifice, en pierre calcaire, avait un bel aspect et de vastes proportions ; il coûtait près de cinq millions de francs. Tout ce qui restait de Mormons assista à sa dédicace. Après quoi ils se dispersèrent avec l'orgueil de laisser sur le sol ennemi un vestige de leur puissance et un monument de leur foi. Ce temple, joua de malheur ; incendié en 1848, puis cédé, en 1850, à M. Cabet qui le convertit en habitations pour ses colons, il fut détruit par un ouragan qui ne laissa debout qu'une partie de sa façade. Les fidèles croyaient l'avoir bâti pour

l'éternité; dernière illusion dont les éléments firent justice. Dans cet intervalle l'émigration avait continué, et, vers la fin d'août, il n'y avait à Nauvoo qu'une centaine de familles, les plus pauvres du pays. Ces malheureux attendaient des acquéreurs et ne pouvaient se résigner à abandonner leur petit domaine. La force armée, sous les ordres d'un révérend, vint les en chasser. Ils étaient trois cents, les agresseurs étaient mille; la lutte s'engagea et dura trois jours; elle finit par une capitulation. Le 17 septembre, il ne restait plus un seul Mormon sur le territoire de l'Illinois, et, une semaine après, leurs campements étaient dispersés dans les déserts où les États-Unis n'exercent qu'une autorité nominale.

Brigham Young, avec son avant-garde, leur frayait la voie. Il marchait dans un pays inconnu, à l'aide de quelques relations de voyages. Sans le colonel Kane, qui consentit à lui servir de compagnon et de guide, peut-être se fût-il égaré dans ces immensités. A suivre ce pèlerinage on croirait lire un roman. Chaque détachement formait comme une petite ville, le jour ambulante, le soir sédentaire. Des éclaireurs le précédaient pour étudier les directions, régler les haltes et fixer pour le soir le lieu du campement. Des chariots chargés de vivres assuraient les subsistances et la chasse fournissait des suppléments. Les délassements n'étaient pas négligés, et, à toutes les stations, après une prière faite en commun, un corps de musique, amené de Nauvoo, faisait entendre ses fanfares. L'ordre le plus parfait régnait dans le mouvement des colonnes; on se retrouvait au bivouac comme

on était parti. Vers les derniers mois de 1846 les campements s'étendaient, par échelons, sur une ligne de quatre-vingts lieues, dans les plaines occupées par les Indiens Amahas et Pawnies. Brigham Young et le collége avaient leur quartier général à Council-Bluff, sur le Missouri, à peu de distance de la rivière Platte, ou Nebrawska, de son nom indigène. L'hiver était arrivé, il fallut suspendre la marche. Cet hiver fut une rude épreuve pour ces vingt mille hommes, femmes, enfants et vieillards, campés sur les neiges de la prairie, n'ayant pour abris que leurs chariots ou des cabanes improvisées, manquant de bois et en butte aux maladies que les privations engendrent. Beaucoup succombèrent, les autres ne résistèrent que par des prodiges d'énergie. Le croirait-on ? même réduits à l'état de nomades, les Mormons eurent leur journal qui circulait de campement en campement pour consoler les âmes et entretenir la foi. Au printemps de 1847, l'émigration recommença ses étapes. Des ateliers s'ouvrirent pour forger de vieux fers, construire des wagons, réparer les chariots. Un bac fut installé sur le Missouri pour le transport du bétail et des voitures chargées. Avant tout, il s'agissait de découvrir le siége de l'établissement futur. Brigham Young ne voulut déléguer à personne cette tâche pénible ; il partit à la tête de cent quarante-trois volontaires, des plus vigoureux et des plus déterminés qu'il eût sous sa main. Cette petite caravane partit le 14 avril et s'engagea dans la vallée de la Nebrawska, domaine des Peaux-Rouges et des bisons. Plus d'habitations ni de traces de culture ; pour vivre, il fallait

tout porter avec soi ; pour avancer, il fallait franchir les affluents. Souvent on manquait d'eau pour les hommes, d'herbes pour les animaux. La volonté, la patience des voyageurs surmontèrent ces épreuves. Leur liberté d'esprit était telle que des travaux de pure science marquèrent leur trajet. Orson Pratt, qui était astronome et ingénieur, tenait le journal du détachement, y insérait le détail de l'itinéraire, déterminait les longitudes et les latitudes, observait les variations de la température. Un automètre était attaché à l'un des chariots, les distances étaient soigneusement notées et au fur et à mesure on rédigeait un livret-guide à l'usage des corps d'émigrants qui devaient suivre l'avant-garde. Pas un détail n'y était omis, ni la qualité des sources, ni la nature des pâturages. Une place y était aussi réservée aux accidents géologiques, aux phénomènes accidentels, aux curiosités et aux richesses naturelles ; ici des mines de charbon bitumeux, là un dépôt de borax, plus loin des fontaines vénéneuses. C'était une œuvre de praticien et de savant sous la forme la plus claire et la plus précise.

En remontant la Nebrawska, Brigham était arrivé au fort Laramie ; il franchit la rivière à gué, et, tirant vers le nord, il arriva devant les montagnes Rocheuses qui passaient pour inaccessibles de ce côté. Il ne se découragea point, tourna le pic de Frémont et entra, par la passe du Sud, dans la région du Grand-Bassin qui s'étend jusqu'à la Californie. Les solitudes de l'Utah, longtemps mystérieuses, se déployaient *devant lui.* Il s'y engagea résolument, avec le dessein

de n'en point sortir qu'il n'y eût trouvé un site favorable. L'isolement qu'il cherchait, il le trouvait là dans ses meilleures conditions. Au débouché d'un long plateau s'élevaient les monts Wah-Satch, dont les défilés étaient presque impratiquables. Ce fut Orson Pratt qui les gravit le premier; le 23 juillet 1847, il découvrit le bassin du Lac-Salé, et le salua comme une terre promise. Brigham y arriva le lendemain avec une partie de l'avant-garde. D'un coup d'œil il jugea les avantages de la contrée. Le sol était bon, coupé de rivières qui versaient dans le grand lac leurs eaux transparentes; une ceinture de bois se déployait sur les hauteurs. Les ruisseaux formaient des chutes qui pouvaient être employées par l'industrie. Sans hésiter, et comme s'il eût été visité par une inspiration, le chef déclara que la nouvelle colonie s'installerait dans ce domaine. Ce fut un beau jour pour les deux cents pionniers qui venaient de parcourir quatre cents lieues à la recherche d'une patrie. Quoique exténués de fatigues, ils n'avaient pas perdu un seul homme. A la déclaration de Brigham, ils tombèrent à genoux et baisèrent cette terre qui était leur conquête et allait s'embellir sous leurs bras. A l'instant même le chef désigna l'emplacement de la ville et partagea les superficies en lots de dix acres chaque, traça les rues, réserva un vaste carré pour le temple et d'autres espaces pour les édifices publics. Telle était l'ardeur de ce groupe qu'à peu de jours de là les charrues traçaient déjà leurs sillons. Brigham laissa à l'œuvre ces premiers colons et repartit pour les bords du Missouri afin d'y porter la grande nouvelle et de diriger les autres dé-

tachements. Sa présidence fut confirmée dans une conférence générale et sanctionnée par une acclamation unanime. Il s'adjoignit comme conseillers Héber, Kimball et Richards. Dans un manifeste adressé aux fidèles des diverses parties du monde, on annonça cette constitution des pouvoirs et le choix arrêté pour l'emplacement de la nouvelle Sion. En même temps cinq cents chariots de grain quittaient le Missouri et les colonnes les plus avancées se mettaient en marche; d'autres se succédaient dans les campements abandonnés, en gardant leurs distances et en profitant des installations fixes. Telles étaient pourtant les difficultés qu'opposaient les marécages, les crues d'eaux, l'âpreté des chemins, la pénurie des ressources, que le corps principal des émigrants n'arriva dans le bassin du Lac-Salé qu'au milieu de l'automne 1848. A cette date l'Utah était fondé ; Brigham commandait à un petit peuple ; il avait des sujets et une ville.

Les débuts ne furent point heureux ; les sauterelles dévorèrent les récoltes ; la famine sévit ; il fallut pendant quelques mois vivre de fruits et de racines. La moisson de 1849 répara les effets du fléau ; l'abondance reparut et un détachement envoyé en Californie revint avec des sacs remplis de poudre d'or. Ce fut à la fois une richesse et une épreuve. Brigham battit monnaie ; des pièces sans alliage, de cinq ou six dollars, circulèrent dans l'Utah et y allumèrent des convoitises. Peu s'en fallut que la colonie naissante ne fût abandonnée ; tous voulaient partir pour la région aurifère. La fermeté du chef empêcha seule une désertion en masse. Par un édit il signifia aux siens

qu'ils étaient libres de partir, mais sans faculté de retour. « L'or, disait-il, ne doit servir qu'à paver nos rues, à couvrir nos maisons, à fabriquer notre vaisselle. Les vrais trésors sont dans les magasins du Seigneur. Produisez du grain, bâtissez des cités, Dieu fera le reste. » Ces paroles suffirent pour arrêter un commencement de dissolution. On oublia la Californie pour ne songer qu'à l'Utah. L'essentiel était de donner à la colonie des institutions civiles. Brigham convoqua dans ce dessein tous les résidents de cette zone. Il s'agissait de fonder ou un territoire ou un État, suivant les formes admises aux États-Unis. Les Mormons témoignaient ainsi que, malgré des griefs nombreux, ils entendaient demeurer membres de la grande famille de l'Amérique du Nord. Des délégués du pays environnant se rendirent dans la ville du Lac-Salé ; comme les Mormons y étaient en nombre, ils firent naturellement la loi. Une constitution fut rédigée et adoptée. Elle fondait un État, sous le nom d'État de Deseret (ou de l'Abeille). Cet État s'attribuait des pouvoirs législatifs, exécutifs et judiciaires ; Brigham-Young en était nommé gouverneur, et, en cette qualité, il prêta serment de fidélité. Tout était en règle, sauf la ratification de Washington ; des négociations s'ouvrirent et il fallut en rabattre. Le congrès n'admettait ni le nom de l'État, ni la circonscription exagérée à laquelle prétendait la colonie. Il en fit un simple territoire et ne se décida qu'à grand'peine à maintenir Brigham dans ses fonctions de gouverneur et de surintendant des affaires indiennes. Des officiers fédéraux furent envoyés dans la vallée pour l'inspecter et l'adminis-

trer. Des incompatibilités éclatèrent. Les mœurs des prétendus saints n'étaient pas très-édifiantes et les délégués officiels n'en supportaient pas tranquillement le spectacle. Pour éviter des conflits, plus d'une fois il fallut les remplacer. Les rapports qu'ils adressaient à Washington constataient que le principal caractère du régime des Mormons était la polygamie, pratiquée à front levé et que tous les dignitaires de cette scandaleuse Église avaient plusieurs femmes et ne s'en cachaient pas. Ces rapports, reproduits dans les journaux, ranimaient des animosités mal éteintes. On reprochait au président de l'Union et au congrès d'avoir donné une existence légale à une bande d'hommes qui en étaient indignes et qu'il eût été plus moral de laisser sous le poids de leur déclassement. Interrogés là-dessus, les Mormons payèrent d'audace; ils publièrent une révélation de Joseph Smith où la polygamie était justifiée à l'aide des Écritures saintes. Cette révélation, restée longtemps secrète, voyait le jour pour la première fois. La polygamie n'était plus une tolérance; elle devenait un dogme. Divers écrits et des feuilles spéciales en prirent la défense; on remontait aux patriarches pour en rétablir les origines. Les Mormons n'étaient que les continuateurs d'Abraham et de Salomon; ils avaient pour parrains et pour complices des personnages que Dieu avait marqués du signe des élus, les sages de leur temps, les plus grands noms de la Bible. Les imiter, c'était rentrer dans la croyance au lieu de s'en écarter; les vrais hérétiques étaient ceux qui s'en tenaient à une seule *femme.* On ne pouvait jeter plus impudemment le

masque ni adresser à la nation un défi plus blessant. On fit plus, des délégués furent envoyés à Washington pour soutenir cette thèse étrange devant les autorités fédérales et demander en même temps la reconnaissance de l'Utah comme État souverain. Il va sans dire que la mission essuya un échec, mêlé de déboires; les portes du congrès lui furent fermées.

Sur les lieux mêmes l'ordre régnait; l'activité des colons y renouvelait des prodiges. Plus de dix mille émigrants, en partie Européens, avaient porté à trente mille âmes le chiffre de la population. Les bras, l'esprit d'industrie s'exerçaient à l'envi. La capitale s'agrandissait et se décorait à vue d'œil; sur divers points on créait des succursales, villes, bourgs, villages, hameaux. On s'étendait dans la région des orangers, on fondait Provo sur la frontière du Mexique, et, sur le chemin de la Californie, Fillmore qui allait devenir le siége politique de l'État. Les Indiens, battus dans plusieurs rencontres, avaient fait leur soumission. On songeait aux sciences, aux lettres et aux arts; on s'occupait de la défense militaire par la construction d'un arsenal. L'éducation n'était pas négligée; on s'attachait à ce qu'elle ne fût qu'élémentaire; on craignait que l'enseignement supérieur ne livrât l'Utah aux disputes, et n'y affaiblît l'obéissance. Cependant à côté des écoles primaires, il y eut place pour une université et une bibliothèque publique, pour des sociétés agricoles, philosophiques, scientifiques et théologiques. Le temple et les autres monuments sortaient de terre et frappaient le regard par leurs grandes proportions. Divisée en vingt quartiers, la ville était sil-

lonnée de larges rues, plantées de saules, et assainies par de l'eau courante ; une rivière qu'on avait nommée le Jourdain la baignait au couchant. Les maisons bâties en briques, étaient précédées d'un jardin garni de fleurs ; elles étaient assorties aux fortunes, les unes simples, les autres élégantes. De beaux édifices, dispersés çà et là, en variaient la symétrie : ici, l'hôtel de la Ruche, qu'habitait Brigham et la famille de sa première femme ; là, les bureaux et les magasins des dîmes ; plus loin le palais du Lion, le Social Hall, siége de la législature, parfois converti en théâtre et en salle de concert, la maison du Conseil avec l'imprimerie d'où sortait la feuille officielle du gouvernement. Ces constructions en granit luttaient entre elles pour les motifs d'architecture et ne le cédaient qu'au temple qui un jour les dominera avec son tabernacle, ses salles de réunion et sa maison d'initiation où se confèrent les rites de l'Église.

Tant que durèrent les exercices des présidents Fillmore et Pierce, les Mormons ne furent point inquiétés ; ce dernier obtint même du Congrès cent cinquante mille dollars qui devaient les rembourser de leurs avances dans la guerre contre les Indiens. Une autre faveur plus forcée, il est vrai, suivit ce subside. En 1854, les pouvoirs de Brigham étaient expirés ; un successeur, le colonel Steptoë, devait prendre sa place. A peine fut-il arrivé sur les lieux qu'il comprit à quel point ses fonctions seraient illusoires ; il n'y avait rien à en attendre, pas même une soumission nominale. Il se démit, et, du consentement de Pierce, l'autorité *civile resta* entre les mains de Brigham, au moyen

d'une prorogation. L'œuvre de la colonisation ne pouvait s'achever qu'à ce prix. Jusqu'en 1857 les rapports demeurèrent sur ce pied; non pas que cette tolérance fût au dehors acceptée sans murmures : jamais l'irritation contre les Mormons n'avait été plus vive. Des récits, destinés à agir sur l'imagination populaire, représentaient, sous des traits abominables, la promiscuité dans laquelle ils vivaient. Les pasteurs des diverses Églises en assombrissaient les couleurs dans des sermons pleins d'amertume. Il ne fallait qu'un prétexte pour que l'explosion éclatât; ce prétexte, le rapport d'un magistrat le fournit. C'était M. Drummond, qui avait été jugé dans l'Utah, et qui, de retour, rendait compte des faits dont il avait été le témoin sans pouvoir les réprimer. « Les Mormons, disait-il, n'obéissent qu'à Brigham Young; les lois de l'Union sont pour eux des toiles d'araignée. Une société secrète existe parmi eux, et ses membres, liés par un serment, exercent une police implacable contre ceux qui violent les consignes du chef. Que reste-t-il d'action aux officiers fédéraux contre ce pouvoir occulte? Leurs ordres sont méconnus, leurs personnes insultées. Dans les lieux publics, on parle de Washington comme d'un repaire; on n'a pour l'autorité centrale que des expressions de dénigrement, de haine et de mépris. Tout cela se passe avec impunité; Brigham est le seul maître. Il fait grâce aux criminels et désigne au jury, peuplé de ses partisans, les hommes qui n'ont d'autre tort que de lui déplaire. Plusieurs assassinats ont été commis, dans lesquels il est impossible de ne pas reconnaître sa main; il est l'âme de

la société des Danites, maçonnerie ténébreuse qui règne par la terreur. Il commande à près de cent mille âmes, et, si on le tolère plus longtemps, il accroîtra son parti de tous les malfaiteurs chassés de nos territoires et tiendra en échec la puissance de l'Union. » Tels étaient les termes de ce rapport, et il est aisé de se figurer quelle impression il produisit quand il fut rendu public.

Le président en exercice était alors M. Buchanan ; l'opinion se prononçait avec une telle force que, bon gré, mal gré, il se résolut à agir. Un plan avait été imaginé, dans le comité du Sénat, pour un démembrement du territoire de l'Utah, qu'on se proposait de répartir entre les territoires voisins, de manière à le circonscrire et à l'isoler. Ce n'était pas assez au gré de l'effervescence générale. Le président alla plus loin ; à ce châtiment administratif il préféra une démonstration militaire. La force régulière des États-Unis fut mise sur pied avec l'ordre d'occuper le pays. La nouvelle en parvint dans l'Utah, le 24 juillet 1857. Ce jour-là, les Mormons célébraient le dixième anniversaire de l'entrée de leurs premiers pionniers, lorsque deux cavaliers arrivèrent à toute bride au milieu de la cérémonie ; ils avaient franchi en trois jours l'espace compris entre les bords du Missouri et le Lac-Salé. La gravité de leur message expliquait cette hâte. Deux régiments, deux batteries d'artillerie légère, comprenant 2,500 hommes, marchaient contre l'Utah. Ils étaient partis du Kansas sous les ordres du colonel Alexander ; en même temps les communications *postales*, à travers les montagnes Rocheuses, avaient

été suspendues. Ces mesures équivalaient à une déclaration de guerre ; Brigham Young y répondit par un acte de rébellion. Le 15 septembre, il proclama la loi martiale et appela ses sujets aux armes. Le danger n'était pas imminent ; entre le Kansas et l'Utah s'étend un immense désert, dépourvu de ressources. On avait tout le temps nécessaire pour préparer la défense. La milice fut réunie, armée et exercée ; elle fournit quinze mille combattants sous le commandement de Daniel Wells. Une élite de soldats fut détachée pour occuper l'Écho-Kanyon, l'un des défilés par lesquels l'Utah est accessible. Des fortifications de campagne en mirent l'entrée à l'abri d'un coup de main. Cependant, le colonel Alexander, malgré l'encombrement de ses chariots d'approvisionnement et de bagages, gagnait du terrain. Le 27 septembre il était près du Green River, affluent du Colorado. Ce district dépendait de l'Utah ; pour affamer l'ennemi et le laisser sans abri, Brigham donna ordre de détruire deux forts qui s'y trouvaient, de dévaster les fermes, de faire sauter les ponts, d'incendier les récoltes. En même temps des corps d'éclaireurs harcelaient l'armée expéditionnaire par des attaques de jour et des surprises de nuit, troublaient ses transports, brisaient les clôtures de ses parcs de bétail, sans en venir aux mains et sans tirer un coup de feu. Trois convois, qui avaient passé la rivière, furent enlevés ; la flamme dévora les meules de foin et les herbes de la prairie. Ce fut un sacrifice de deux millions de francs ; mais la colonne expéditionnaire se vit arrêtée dans son mouvement *offensif*. Elle avait compté sur des ressources

qui lui échappaient par une destruction volontaire.

Le colonel Alexander réunit un conseil de guerre. Des informations précises l'avaient mis au courant des obstacles qu'il rencontrerait dans les gorges d'Écho-Kanyon, et, d'une voix unanime, il fut résolu qu'on n'en tenterait pas le passage. En ligne directe, on n'était plus qu'à quarante lieues du Lac-Salé ; on se résigna à un détour par Soda-Spring, avec l'espoir de surprendre la petite ville d'Ogden, chef-lieu des comtés du nord-ouest. Dès le lendemain les troupes fédérales s'ébranlèrent. Ce fut une triste et pénible étape. La colonne, dépourvue de cavalerie, ne pouvait ni s'éclairer, ni se garder. Par des coups de main hardis les Mormons lui enlevaient ses bêtes de trait ; pour les préserver il fallut, la nuit, leur mettre des entraves. Bientôt les neiges se mirent de la partie; on avait quitté les prairies pour les plateaux, exposés aux tourmentes. Les souffrances, les privations furent telles que l'insubordination se mit dans les rangs ; à vue d'œil la petite armée s'affaiblissait par les désertions. Elle risquait de se dissoudre si l'ordre ne fût pas venu de se replier sur le fort Bridger et d'y prendre des quartiers d'hiver. Les soldats s'y renfermèrent, et, pendant six mois, ils durent vivre au régime de la demi-ration. Le commandement avait passé dans les mains du colonel Johnston, nommé général quelque temps après. Il fut rejoint au fort Bridger par M. Cumming, nommé gouverneur de l'État, et auquel un régiment de dragons avait servi d'escorte. Ce dignitaire marqua son arrivée par un manifeste animé d'un *esprit de conciliation*. Un juge en chef, M. Eckels, et

deux juges assesseurs l'accompagnaient. Un grand jury fut composé pour marcher à la suite de l'armée et châtier les coupables chemin faisant: Le premier acte de cette cour ambulante fut de lancer trois cents mandats d'amener; le nom de Brigham Young figurait en tête de la liste. Les prévenus avaient à répondre du crime de rébellion envers les États-Unis. Ni Brigham ni ses compagnons n'étaient d'humeur de se rendre à une invitation qui aboutissait au gibet. Des deux parts on se préparait à recommencer la lutte dans les premiers jours du printemps. Les Mormons avaient mis sur pied un corps de douze cents cavaliers d'élite qui devaient ouvrir la campagne en s'emparant de la passe du sud qui est l'artère des communications, et, si la position était forcée, de se replier sur Devil'sGate (porte du Diable), rempart qui passait pour inexpugnable. De son côté, l'armée fédérale recevait des renforts, réparait son matériel, et se promettait de prendre une revanche des souffrances et des échecs essuyés dans ses débuts. Elle devait avoir, comme corps de réserve, quatre régiments auxiliaires que le président Buchanan avait demandés au Congrès.

Faut-il le dire? un retour d'opinion s'était fait dans la communauté américaine au sujet des Mormons. Leur défense opiniâtre n'avait pas nui à leur cause; ceux même qui les condamnaient comme polygames les tenaient pour des soldats déterminés. Les dépenses de l'expédition étaient d'ailleurs fort lourdes et menaçaient de prendre de plus grandes proportions. Les ennemis politiques du président s'étaient emparés des premiers revers pour déverser sur lui le ridicule.

Les caricatures foisonnaient. L'honneur de l'Union n'était pas atteint, et on savait bien qu'un effort mieux concerté le rétablirait. Sous ces influences un revirement de politique s'était opéré à Washington. Tout en continuant les préparatifs de guerre, une porte fut ouverte aux négociations. Le colonel Kane se rendit dans l'Utah, où il arriva le 28 février sous le nom du docteur Osborne. Il vit Brigham Young, lui parla en vieil ami et s'assura de ses intentions, puis se rendit de là au fort Bridger avec des instructions secrètes. Il y trouva le nouveau gouverneur et les juges, modifia leurs dispositions et obtint d'eux qu'avant d'en venir à des actes de rigueur ils laisseraient aux événements le dernier mot sur la conduite à suivre.

Brigham Young ne laissa pas longtemps ses adversaires dans l'irrésolution ; il avait pris son parti ; quelques chances qu'il lui restât, il renonçait à tenir la campagne. Comme témoignage de ses intentions, il licencia sa meilleure troupe, ses chasseurs à cheval ; après quoi il convoqua ses fidèles au Tabernacle. Son plan était net et vigoureux ; il mettait l'Union au défi de faire de nouvelles ruines. Quatre fois déjà les Mormons avaient été victimes d'une rapine légale ; cette fois ils ne s'y exposeraient pas. On exigeait d'eux qu'ils quittassent le sol des États-Unis ; ils allaient obéir. Tout le nord de l'Utah serait évacué au premier mouvement des colonnes fédérales. On se réunirait à Provo, ville frontière du Sud et de là on passerait dans la province mexicaine de la Sonora. Mais avant *de quitter* ces villes, ces bourgs, enrichis par dix ans

de travaux on n'y laisserait pas pierre sur pierre. Toute construction serait détruite, palais, usines, maisons, chaumières; toute richesse anéantie, moissons, vivres, meubles, provisions; les arbres seraient coupés, les champs semés de sel; les vainqueurs à leur arrivée ne trouveraient pour butin que des cendres et des décombres. Tel est le plan de Brigham, voilà comment il entendait faire face à ses ennemis. Rien de plus catégorique ni de plus habile; il sentait qu'une transaction irait droit à l'affaiblissement de ses pouvoirs et qu'une fois contesté il serait perdu. Au fond il aimait mieux se retirer que se dessaisir. Mais il attendait beaucoup de cette mise en demeure. L'Union reculerait devant cet anéantissement de vingt millions de propriété; elle les respecterait dès qu'il serait manifeste que la volonté des Mormons était de ne pas les laisser passer en d'autres mains. Il va sans dire que le peuple réuni au Tabernacle donna son acquiescement à ce sacrifice éventuel, présenté comme moyen de salut.

Au fort Bridger une autre scène se passait. Un jour que le gouverneur Cumming venait d'inspecter sa petite armée, le docteur Osborne le prit à part : « A quoi bon cet appareil de guerre ? lui dit-il, je vais vous livrer l'Utah. Prenez seulement un cure-dents. Vous voulez vous emparer de Brigham ? vous l'aurez, et par-dessus le marché les douze apôtres, la double prêtrise et tous les polygames du Lac-Salé. » Ce propos de bonne humeur décida le gouverneur. Ils montèrent à cheval, seuls, sans escorte et partirent. Aux avant-postes ennemis on leur donna une garde d'hon-

neur et au quartier général un grand dîner, suivi d'une fête. Le soir des feux s'allumèrent sur tous les pics en l'honneur du nouvel hôte. A quelque distance de la ville, le maire et le conseil municipal vinrent le complimenter, la foule se découvrait sur son passage, et les autorités l'accompagnèrent jusqu'au logement qui lui avait été préparé. Trois jours après, Young fit prêter serment à son successeur et lui remit le sceau territorial, les archives et tous les papiers de son office. Rien ne manqua à cette installation, pas même les harangues. Le dimanche 20 avril, M. Cumming fut présenté à la Congrégation du Tabernacle. Il y eut quelques débats, mais Brigham y mit fin par des paroles de paix. Au fond il était impossible de se faire illusion sur cette mise en scène. Le gouverneur en titre restait isolé de ses gouvernés. Rien n'était changé dans les volontés, malgré cette condescendance apparente. On attendait que Washington eût pris un parti sur les dépêches envoyées par le docteur Osborne. Le plan de Young subsistait comme consigne inviolable : ou un arrangement convenable ou une retraite sur des ruines. M. Cumming en aurait eu le spectacle si un système de rigueur eût prévalu.

Le président Buchanan recula devant cette responsabilité. Il en savait assez sur la discipline des Mormons pour juger que la menace de leur chef ne serait pas vaine. La pensée de sacrifier à des scrupules religieux une colonie florissante et cinquante mille hommes laborieux pesait sur sa conscience. Le vent dès lors tourna à la conciliation ; on n'en discuterait *pas trop* sévèrement les termes pourvu que les appa-

rences fussent sauvées. Deux commissaires, le sénateur Powell et le major Mac Culloch se mirent en route pour le Lac-Salé, afin d'arranger le différend; ils étaient porteurs d'une amnistie pleine et entière. De son côté, Brigham Young préparait une surprise aux envoyés de la Maison-Blanche. Il voulait, par une démonstration, leur prouver qu'il était sur ses gardes et tiendrait ce qu'il avait promis. Sur son ordre tout ce qu'il y avait de Mormons dans les Montagnes-Rocheuses quitta les villes, les bourgs et les hameaux avec ses troupeaux et ses biens mobiles. Provo était le rendez-vous désigné; soixante mille individus s'y trouvaient réunis au bout de quelques semaines et dans le nombre tous les dignitaires de l'Église. Au premier signal, cette population devait franchir la frontière plutôt que de se soumettre en se parjurant. Elle n'entendait ni livrer ses chefs, ni abandonner sa foi. Quand les délégués de Washington entrèrent dans la ville du Lac-Salé, ils la trouvèrent déserte; on n'y avait laissé que quatre cents hommes pour en arroser les jardins. Un tel concert devait faire et fit une impression profonde; des ouvertures d'accommodement furent échangées, et, le 11 juin, Brigham et ses amis revinrent pour en débattre les conditions. Une première conférence mit les délégués fédéraux en présence des autorités territoriales. Elle fut orageuse et l'esprit de révolte passa dans les discours; les orateurs parlèrent avec une grande liberté de langage des procédés employés à leur égard. Les têtes s'échauffaient et peut-être eût-on été conduit à une rupture, si Brigham n'eût levé la séance. Seul il avait

gardé son calme dans l'effervescence des opinions. Le soir même, dans une entrevue avec les commissaires et assisté de deux conseillers, il signa les préliminaires de la paix. De son chef il consentait à une concession importante. Les défilés de l'Écho-Kanyon allaient être évacués et la ville du Lac-Salé ouvrirait ses portes à l'armée américaine; seulement, les troupes, après avoir traversé les murs, iraient camper hors de leur enceinte, dans un lieu désigné. En retour les commissaires fédéraux annulaient les procédures commencées et couvraient le passé d'une amnistie absolue dont ils se portaient garants. Dans une assemblée générale le peuple sanctionna cet accord, sur un discours de Brigham Young. Son accent n'était pas celui d'un vaincu; jamais il n'avait été plus fier: « Vous le savez, dit-il en terminant, il y a vingt ans que l'on veut ma tête; elle est plus solide sur mes épaules que celle d'aucun homme vivant. »

Cette jactance ne manquait pas d'à-propos; ce n'étaient pas les Mormons, c'était le gouvernement fédéral qui reculait. Brigham, plus heureux, plus habile que Joseph, avait épargné aux siens les dommages d'une autre spoliation et les épreuves d'un nouvel exil. A ce moment de sa vie, et à l'âge de soixante ans, il avait encore toute la vigueur de la jeunesse. Sorti des dernières classes, il avait les manières d'un homme du monde, l'élocution facile, la voix sonore, le don de convaincre et d'entraîner. Sûr dans ses amitiés, il n'était pas moins tenace dans ses haines, tout en restant maître de lui. Quoiqu'il se laissât qualifier de *prophète*, il ne prétendait pas aux miracles et disait,

en plaisantant, qu'on en avait assez fait pour le salut commun. Il suffisait de bien user de ceux dont le crédit était établi. Peut-être avait-il des ambitions politiques : en tout cas, il savait mieux que Smith les approprier aux circonstances, céder à propos, sauf à reprendre par la ruse ce qu'il accordait à la contrainte. Nul n'exerça sur les volontés un empire plus grand, et il y employa des moyens plus naturels, plus humains que son prédécesseur. Il gouvernait les siens avec une adresse mêlée de prudence, affectueux, charitable, ferme au besoin, dévoué par-dessus tout, jouant sa tête dans une lutte contre les opinions dominantes. Ce n'était point un homme ordinaire ; les Américains le virent bien, il les avait réduits à traiter avec lui de puissance à puissance.

L'amnistie fut proclamée, par le gouverneur Cumming, le 24 juin 1858, et deux jours après, les troupes fédérales firent leur entrée dans la ville encore solitaire. Ce mouvement s'exécuta suivant les conventions, et ne fut accompagné d'aucun désordre ; après avoir traversé le Jourdain, l'armée campa sur ses bords. Un poste fut établi sur le pont avec la consigne d'empêcher les soldats de le franchir. Dans les semaines qui suivirent, les maisons se repeuplèrent, et, peu à peu, la cité reprit sa physionomie habituelle. Quelques visages nouveaux se montraient pourtant dans les rues ; c'étaient les goujats du camp qui, en leur qualité de civils, n'étaient pas justiciables des interdictions militaires, des voituriers congédiés, des spéculateurs accourus de divers points de l'Union par la perspective d'un butin. Des désordres, des rixes

naquirent de ce mélange. Naguère on eût fermé les portes à ces hommes suspects ; les circonstances aidant, ils s'imposaient. Comme ils étaient nombreux, des industries se créèrent à l'usage; ici, des cabarets, des cafés, des tavernes ; là, des billards, des maisons de jeu, même une maison de prostitution; c'était évidemment un établissement de luxe dans un pays où la pluralité des femmes était en vigueur. Pour les Mormons, c'étaient des nouveautés; ils avaient vécu jusque-là, dans leurs gynécées, sans songer à ces raffinements dont une police est le contre-poids. On les forçait à y prendre garde. Le soir, des hommes avinés parcouraient les rues, armés de pistolets et de coutelas, chantant des chansons obscènes; ils jetaient des défis aux passants et demandaient la tête de Brigham Young. Il fallut se mettre en défense contre ces énergumènes; un corps d'agents de surveillance fut formé, et chaque quartier eut sa garde particulière. Le trouble extérieur fut dès lors réprimé ; il ne resta que la contagion du mauvais exemple, auquel les prétendus saints ne résistaient pas toujours. Une altération sensible eut lieu dans les mœurs. Soit qu'ils spéculassent sur le vice, soit qu'ils y prissent goût, un certain nombre de Mormons sacrifièrent à Satan et devinrent des habitués des tavernes. C'était un genre de conquête auquel l'Union n'avait pas pensé et le seul qui lui réussit pleinement. A la grande immoralité du culte succédèrent les immoralités de détail et les divers modes d'abrutissement qui déparent les civilisations orthodoxes.

Les années qui suivirent s'écoulèrent sans incident

digne de remarque. L'administration du gouverneur Cumming fut paternelle et conciliante ; il vit l'Utah par le bon côté, rallia les chefs à sa politique, les défendit dans ses rapports et fit justice de quelques calomnies dont ils avaient à se plaindre. Sur l'exercice ouvert de la polygamie il fermait les yeux ; aucune des parties intéressés ne s'en plaignait. Les troupes fédérales furent cantonnées dans la vallée du Cèdre, à quinze lieues de la ville ; l'entrée en demeurait interdite aux soldats et les officiers n'y étaient admis qu'avec une certaine réserve. Ce cordon sanitaire fut strictement respecté. Reste à savoir qui, des Mormons ou de l'armée, on voulait préserver. En 1859, il y eut un moment d'émotion. Un juge fédéral, détaché à Provo, eut à instruire des procès qui avaient quelque connexité avec la rébellion récente, et imagina de remettre en vigueur les mandats d'amener lancés par le chef de justice Eckels. Pour assurer l'effet de ses réquisitions, il demanda au général Johnston cent hommes de garde, qui furent fournis, puis portés à neuf cents. Grande alarme chez les Mormons ; c'était rompre les traités et désavouer l'acte d'amnistie. Heureusement, le gouverneur intervint à temps et réprima cet excès de zèle ; les soldats furent rappelés et l'oubli du passé fut maintenu. Une accusation plus grave s'éleva de la vallée de Carson, réfractaire au culte qui dominait dans le reste de l'Utah. Les colons de cette vallée imputaient aux Mormons le massacre de cent quarante émigrants américains. Une enquête fut ouverte. Le massacre avait eu lieu, mais du fait des Indiens qui avaient égorgé jusqu'aux enfants à la

mamelle. Tous les témoignages s'accordaient pour désigner les vrais coupables et décharger les Mormons de cet attentat odieux. Le gouverneur Cumming conclut dans ce sens, et, après quelques correspondances échangées, les poursuites s'arrêtèrent. Ces actes de justice agissaient sur l'esprit des administrés comme autant de calmants. De jour en jour leur langage devint moins acerbe et leur attitude plus résignée. Avec de l'équité on obtenait d'eux ce qu'ils avaient refusé à la persécution, un acquiescement plus sincère. Ils n'en exceptaient désormais qu'un point : l'abandon de leur foi et de la polygamie.

Dans ces termes, l'entretien d'une armée sur les lieux n'était qu'une dépense inutile. Le sabre n'y pouvait rien. Contraindre à vivre par couples des gens qui voulaient vivre autrement, comment y songer? Washington y renonça ; la tranquillité était rétablie ; c'est ce qui importait. Au printemps de 1860, le gros des troupes quitta le territoire, et, en mai 1861, les dernières compagnies étaient rappelées. De nouveau l'Utah disposait de lui-même, et, depuis lors, il est tombé dans l'oubli. L'Union a eu sur les bras de trop grosses affaires pour s'occuper de ce petit foyer de dissidents. Une autre séparation a éclaté, plus grave, plus sombre, plus sanglante. De son campement de la vallée du Cèdre, le général Johnston a passé au commandement d'un corps confédéré ; il a pour adversaires une partie de ceux qui combattaient sous ses ordres. Les guerres formidables de l'esclavage ont succédé aux escarmouches de la polygamie. L'Utah, jusqu'ici, est resté en dehors de cette

lutte ; il est à croire que le spectacle ne lui en déplait pas, et qu'il se sent plus rassuré depuis que ses vieux ennemis s'entre-déchirent. Isolé dans ses montagnes, il n'a pas eu de dommages à essuyer, ni de couleurs à arborer. L'autorité de Brigham Young s'en est affermie ; on lui prête des desseins politiques qui l'amèneraient, à un jour donné, à la tête des siens, sur le théâtre des événements. Il est certain que les populations de l'extrême ouest, jusqu'ici spectatrices, pourraient un jour peser dans la balance de tout le poids de leurs contingents aguerris et disciplinés. Elles l'auraient déjà tenté, sans les distances. Une grande partie de l'émigration européenne, fuyant le théâtre des troubles, va désormais de ce côté. C'est par milliers que les colons arrivent dans l'Utah et ils y sont rejoints par les réfractaires américains qui se dérobent aux chances du service, par les cultivateurs qui fuient la dévastation, par ces familles sans pain et sans asile que les bandes de partisans rançonnent, dépouillent et insultent dans des déprédations impunies. Ces malheureux vont chercher dans ces montagnes une garantie que le reste de l'Union ne leur donne plus, la sécurité pour leurs personnes et pour leurs biens.

C'est là un surcroît de puissance, mais c'est en même temps un écueil et un péril. La vraie force des Mormons était de rester homogènes. Ces émigrations accidentelles leur amènent des hommes qui ne partagent pas leur foi et n'ont pas leurs habitudes d'obéissance. Il en est dans le nombre à qui leurs façons de vivre répugnent et qu'ils n'ont aucune chance de ramener.

Les éconduire est impossible, il faudra les subir. L'harmonie en sera troublée; on assure qu'elle l'est déjà et qu'un parti américain s'est formé dans l'Utah et y fait sentir son influence. S'il en est ainsi, Brigham Young pourra avoir la main forcée. Il a échappé à l'envahissement militaire, il n'échapperait pas à un envahissement civil, s'il se continuait sur une grande échelle. La première brèche a été ouverte par les aventuriers, venus à la suite de l'armée et qui ont porté parmi les siens le germe du relâchement; le dernier assaut serait livré par ces légions de laboureurs et d'ouvriers que les désastres de la guerre poussent vers ces domaines et qui y vont non pour changer de culte, mais pour pratiquer le leur sur une terre moins exposée aux orages. Le dénoûment dans ce cas n'est pas difficile à prévoir. A la soumission équivoque des Mormons succéderait une assimilation complète et le drapeau de l'Union, au fort de ses déchirements, trouverait dans l'Utah une étoile de plus.

IV

On a pu, dans le cours de ce récit, voir comment s'est fondée la religion singulière qui fait l'objet de cette étude, quelles vicissitudes elle a essuyées, quels martyrs elle a eus, sous quelles inspirations elle a pris naissance et s'est développée. Méritait-elle un si grand effort et un tel dévouement? Que valait-elle par elle-même? Quels étaient ses dogmes, ses rites, *sa morale*? avait-elle quelque chose de plus consis-

tant que les miracles qui ont été racontés et la mise en scène imaginée pour la foule? C'est ce qui reste à examiner avec autant de sérieux que le sujet en comporte.

Voici d'abord la théogonie. Dieu le Père, si l'on en croit Joseph Smith, réside sur un globe situé au centre des créations de manière à ce que toutes s'y reflètent. Si l'œil avait assez de puissance pour pénétrer jusqu'à cet observatoire, il y apercevrait Dieu sous une forme humaine, la même qu'il prit quand il entra en conversation avec Adam. Il n'en a jamais eu d'autre et l'a donnée à l'homme qui est fait à son image. Pour créer le monde, Dieu, assisté de son conseil, pétrit la matière éternelle comme lui et avec la même matière il pétrit l'homme. Dans cette matière il introduisit l'esprit également éternel. L'esprit n'a pas eu de commencement et n'aura pas de fin. Dieu n'a pas pu davantage créer l'esprit qu'il ne se créait lui-même; il est l'esprit et le communique; quand il l'a communiqué, il ne peut pas plus le retirer qu'il ne l'a créé. D'où il suit qu'avant, pendant et après cette vie chaque homme fait sa propre destinée. Dans ces mots est résumée l'ontologie des Mormons. Ils admettent pourtant dans les esprits des degrés de perfection et une échelle de mérites. Les plus purs esprits sont des dieux, ce qui est un paganisme restauré. Après les dieux viennent les anges avec une moindre perfection et une moindre gloire, puis les esprits dégagés de la matière et qui ont été des hommes; enfin les esprits unis à la matière qui sont des hommes. Dieu le Père domine et gouverne tous ces esprits et il est assisté

dans sa tâche par le Christ, le premier-né d'entre les créatures et son héritier direct. Le Christ est près de son Père quand celui-ci préside le conseil des dieux. Les anges ne sont attachés à aucun globe ; ils voltigent dans l'espace et vont porter çà et là les ordres souverains. Le Christ lui-même est presque toujours en mission et visite les globes ; plus d'une fois il s'est occupé du nôtre et a daigné y descendre quand nos affaires allaient trop mal. Les Mormons l'annoncent pour un temps qui n'est point éloigné. Il a besoin de régénérer le monde et de s'y ménager comme autrefois un peuple d'élection ; on devine sur qui tomberont ses préférences. La Judée a bien quelques chances, mais les Montagnes-Rocheuses se conduisent de manière à mériter l'accessit si elles n'obtiennent pas le prix. Elles abritent une pépinière de saints qui ne multiplient leurs femmes que pour multiplier les élus.

Les Mormons admettent trois résurrections, une passée, deux autres à venir. La première a eu lieu en même temps que celle du Christ. Elle a compris les prophètes des deux hémisphères depuis Adam jusqu'à saint Jean-Baptiste ; la seconde aura lieu prochainement, elle comprendra les saints de la légende et ceux des derniers jours. C'est à ce moment que le Christ reparaîtra pour un *millenium* rempli de merveilles. Il y aura jonction entre les grands continents et l'Océan sera refoulé vers le nord. La terre recevra une nouvelle façon. Tout ce qui est aujourd'hui inhabitable, les cimes trop froides, les précipices trop escarpés, se modifiera ; les marécages seront assainis,

les sables des solitudes amendés, les régions polaires réchauffées. La destinée du monde est en effet de se purifier par des cataclysmes. Le premier déluge fut une rédemption matérielle comme l'avénement du Christ une rédemption morale. La révolution qui se prépare remettra les êtres qui le peuplent en état de grâce. Plus d'animaux malfaisants, sans en excepter l'homme. Il prendra exemple sur les Mormons pour devenir parfait. Ce que nous appelons despotisme ne subsistera plus sous aucune forme. La guerre cessera, les discordes disparaîtront; il n'y aura plus ici-bas qu'une foi, un baptême et un esprit. Le spectacle est déjà satisfaisant, mais à la troisième résurrection on en verra bien d'autres. Cette fois, à une date indéterminée, surviendra une purification par le feu. La terre, changée en fournaise, amènera les hommes au dernier degré de perfection qu'ils puissent atteindre; les uns sortiront de cette épreuve à l'état de corps glorieux, les autres continueront à brûler jusqu'à ce qu'ils soient exempts de souillures. C'est l'enfer symbolique tel qu'il a été révélé à Joseph Smith. Dans une vision, le 10 février 1832, ses anges familiers lui montrèrent trois cieux et trois béatitudes; la gloire *célestiale*, dont le soleil est le type; la gloire *terrestriale*, qui a la lune pour symbole; enfin la gloire *télestiale*, qui répond sans doute à une planète anonyme. Cette dernière est le purgatoire des réprouvés, et il ne leur est point interdit de se tirer de là par une meilleure conduite. Ainsi conclut ce travestissement de l'Apocalypse.

Comme guides dans la foi, l'Eglise a trois ouvrages :

le *livre de Mormon*, les *doctrines et alliances*, la Bible. L'Ancien et le Nouveau Testament, traduits par Smith, sont en dépôt dans le Tabernacle, comme la seule version digne de crédit. C'est dans le *livre de Mormon* que se trouve résolue la question des origines. Il renferme un curieux détail : après avoir établi, à l'aide des Écritures, que Jacob donna à Ephraïm, comme héritage, tout l'hémisphère occidental, et que Moïse confirma ce don en l'affectant aux douze tribus d'Israël, l'auteur du livre se demande ce que sont devenues ces tribus et, tout compte fait, il lui en manque dix. Où se sont-elles réfugiées? où retrouver leurs traces? Dix tribus de perdues, cela vaut la peine d'y songer. Elles ont été visitées autrefois par le Christ, Mormon l'atteste; mais personne depuis lors n'en a eu des nouvelles. Sans Joseph Smith, il n'y aurait qu'à les retrancher de la famille humaine; mais Smith a eu une révélation particulière à ce sujet. Ces dix tribus habitent les régions du nord. C'est bien vague, et les anges auraient pu mettre plus de précision dans leur renseignement. Tel quel, il suffit pour qu'on ne porte pas le deuil de ces mystérieux Israélites. Leur jour viendra; ils attendent que le Christ, dans sa tournée prochaine, leur ait fait un signe de ralliement. A sa voix, ils fondront leurs glaces et briseront leurs rochers; la mer s'ouvrira pour leur livrer passage, les montagnes trembleront sous leurs pieds. Restés parfaits sur la calotte du pôle, ils en sortiront pour conquérir et perfectionner le reste du monde. Leur itinéraire est tracé; ils se rendront directement dans la Palestine par les voies *ferrées*. Pourquoi pas? Pourquoi ces régions arctiques,

qui sont la patrie des baleines, n'élèveraient-elles pas un troupeau de missionnaires pour la régénération des âmes? Les Mormons sont convaincus qu'il en est ainsi, ils n'admettent pas qu'au-delà du quatre-vingtième parallèle, il n'y ait que des solitudes inhabitables. Ils s'appuient sur le récit d'un voyageur qui, après avoir poussé le plus loin possible dans la mer de Baffin et longé le Groënland, y a trouvé des eaux libres, une terre chargée de fruits et de fleurs, des brises printanières, du gazon au lieu de neige, des apparences de culture et de civilisation. Les dix tribus égarées sont là, à n'en point douter. Malheureusement le voyageur est mort à la peine, et personne après lui n'a pu retrouver cet Eden polaire, ni le chemin qui y conduit. Des incrédules prétendent que l'imagination en a seule fait les frais et que ce voyage est un roman. On serait mal venu d'opposer aux Mormons ces doutes mondains. L'Arctique est habité; les dix tribus s'y conservent à un haut degré de température, le maître l'a dit.

Dans les *Doctrines et alliances* se trouvent consignées les doctrines de l'Église et la série des révélations, bien numérotées. Ces révélations règlent tout ce qui importe à la vie morale et matérielle; les sacrements, la hiérarchie, le mariage, le divorce, la propriété et jusqu'à un traité d'hygiène. Le baptême et la confirmation sont les principaux sacrements; le baptême s'administre par immersion, la confirmation par l'imposition des mains. Point de nouveauté jusque-là; seulement l'Église tient en réserve un autre baptême qui se nomme le baptême des morts et pourra être

accordé, par représentation, aux défunts hors de la foi, dans la personne de vivants qui sont dans la foi. Cette rédemption posthume ne sera appliquée que dans le nouveau temple, après son achèvement. Les âmes déclassées devront en attendre le bénéfice. Les autres sacrements sont l'ordre, le mariage et l'onction oléatoire, c'est-à-dire au moyen de l'huile. L'huile joue un rôle dans l'Utah; elle est la médecine du corps comme des âmes. On l'emploie comme remède dans les maladies internes; puis on laisse agir la nature; l'art n'intervient guères que pour les fractures et les autres lésions externes, où l'huile, même sacrée, aurait peu de vertu. Les médecins, dans l'Utah, ont donc peu de clients; pour s'entretenir la main, ils s'occupent de chimie. La race est forte et avec leur système, les Mormons peuvent s'y ménager des croisements bien entendus. Leur rude tâche ne s'accommode ni d'impotents, ni de malingres; dans leurs laborieuses étapes ils ont dû les laisser en chemin; pour traverser intacts quatre cents lieues de désert, il ne fallait ni des hommes, ni des femmes ordinaires; ce qui y a survécu devait être bien trempé. Leur vie d'ailleurs a des régles étroitement obéies et qu'une révélation a fixées. Point de tabac, point de spiritueux, pas même de boissons chaudes comme habitude. Les rations de viandes sont réglées pour se rapprocher d'un régime végétal; des recettes sont données pour le choix et l'emploi des substances farineuses. La religion pénètre ainsi dans le ménage et y introduit ses conseils.

L'Église a deux ordres de fonctions, l'ordre d'Aaron,

qui institue des prêtres de trois degrés, les prêtres proprement dits, les catéchistes et les diacres, y compris les lévites. Leur ministère est de prêcher et de baptiser. C'est l'ordre mineur. Au-dessus est le sacerdoce de Melchisédech, qui lui-même est gradué. Trois présidents, dont Brigham est le principal, tiennent le rang suprême, puis viennent les douze apôtres, ensuite les grands-prêtres, vétérans de la communion, dont le nombre est illimité, enfin les *septante*, jeunes missionnaires chargés des conversions extérieures. Les *elders* ou anciens forment le dernier degré de l'ordre de Melchisédech. Ces divers corps ds dignitaires, tantôt délibèrent isolément, tantôt se réunissent pour des délibérations communes. Les douze sont l'âme des missions; les septante en sont les bras. En dehors, il y a des patriarches et des évêques qui se partagent les circonscriptions sédentaires. Ils reçoivent la dîme et la transmettent à l'évêque général qui a dans ses attributions la grande aumônerie. Aucune de ces fonctions ne comporte de costume particulier; rien ne distingue les chefs des fidèles. Il n'y a pas non plus de liturgie, ni de rituel; tout se réduit à des des cérémonies très-simples qu'accompagnent des sermons improvisés. Rien ne sent l'apparat, ni ne vise à l'effet. Les gens d'église exercent leur métier comme des lévites; ils relèvent de l'élection populaire et y sont périodiquement assujettis. Leurs titres ne les détachent pas de la comunauté; dans les relations ordinaires, ils passent inaperçus. La seule qualification en usage est celle de frère ou de sœur. Depuis le président jusqu'au plus humble ouvrier, on

n'en emploie pas d'autres. Dans les conférences générales les deux sexes sont confondus ; les femmes votent comme les hommes et c'est à la majorité des voix que se décident les affaires de la religion. Cette majorité, par la discipline qui règne, n'est jamais douteuse; presque toujours elle se convertit en unanimité.

Les Mormons n'ont point de code proprement dit; chacun dispose de ce qu'il a, agit comme il l'entend, la dîme une fois payée. Quand un litige s'élève, on le porte devant l'évêque qui juge en premier ressort et ordonne une exécution sommaire. La partie condamnée peut en appeler au grand conseil, qui prononce un jugement définitif. Ces débats civils sont assez rares et presque tous suivis d'accommodement. Au criminel, les procès suivent la même marche; c'est encore au grand conseil qu'il aboutissent. Il se compose de douze grands-prêtres, et, quand un accusé comparaît devant eux, ils se partagent en deux camps, moitié pour la miséricorde, moitié pour le châtiment ; un tirage au sort distribue les rôles. Les garanties de la défense sont dans le sein même du tribunal. Une partie des magistrats, quelles que soit leurs convictions, est obligée de plaider les moyens à décharge contre l'autre partie qui soutient les poursuites. Le président résume le débat et donne son avis presque toujours confirmé par l'arrêt. A défaut de texte écrit, on juge sur l'évidence ou d'après l'équité naturelle. Au fond, ce luxe de garanties est plus apparent que réel, et le conseil n'acquitte guère ceux que Brigham a condamnés. Ces cours de justice sont son œuvre; s'il *n'en choisit* pas les membres, il sait d'avance de quel

poids pèsera sur eux sa volonté ouvertement ou secrètement exprimée. C'est cette volonté qui supplée aux lois. Aucun code ne le servirait aussi bien. Son art consiste à ne rien outrer et à cacher la main qui anime ces rouages de pure forme.

Les réunions du culte se tiennent dans le Tabernacle, vaste salle qui n'a que deux lustres pour ornement et qui est séparée par une balustrade, avec un côté pour les hommes, l'autre pour les femmes; une banquette, légèrement exhaussée, est réservée aux autorités et aux étrangers admis. Les livres sacrés sont sur la chaire qu'occupe le président; à droite et à gauche de la chaire on aperçoit deux corbeilles et deux coupes destinées à la cène. A l'heure désignée le président se lève et dit : « A l'ordre, mes Frères. » Ces mots sont un signal, et, à l'instant, les symphonies commencent. Après la musique vient une prière dite par l'officiant et suivie d'un cantique que chantent en chœur les fidèles. La cène, sous les deux espèces, est ensuite administrée; les coupes et les corbeilles de pain circulent. Le service se termine par un sermon, une courte prière et un nouvel hymne entonné par des milliers de voix. Ces cérémonies n'ont de surprises que dans l'improvisation du prédicateur, le sujet qu'il choisit, la forme qu'il lui donne. Orson Pratt a été longtemps l'orateur favori; hardi, éloquent jusqu'à la témérité. John Taylor est plus classique, G. A. Smith plus varié. Ces discours ne sont pas perdus; des sténographes les recueillent et les livrent à la publicité. Les réunions du culte ont lieu chaque dimanche au Tabernacle; mais, le soir, il y a dans

chaque quartier d'autres réunions sous la présidence de l'évêque. S'il faut en croire les Mormons, dans plusieurs de ces réunions, il y a eu des exemples de faits surnaturels, notamment le don de guérison et le don des langues. Ils citent des femmes illettrées qui ont parlé par inspiration, non-seulement les langues de l'Europe, mais même des langues inconnues. Ce sont évidemment là des séances arrangées et des jongleries familières à un pays d'où nous sont venus les tables tournantes et le commerce des esprits.

Il y a lieu plutôt de s'arrêter sur la maison d'Initiation et sur ses mystères. C'est de là, prétendait-on, que sortaient les Danites ou anges destructeurs, prêts à toute œuvre, meurtre ou incendie, sur un mot ou un signe d'un nouveau Vieux de la Montagne. Longtemps les exploits ténébreux de cette secte ont défrayé les colonnes des journaux américains. Au fond, la maison d'Initiation est innocente de ces monstruosités ; elle est tout au plus l'équivalent d'une maçonnerie religieuse. Les Mormons y ont concentré tout leur appareil mystique, qui se réduit à des formes de tradition. C'est une investiture religieuse d'où les néophytes sortent à l'état de croyants et de voyants. Ils y reçoivent ce qui, dans les termes de l'Église, se nomme l'*évidence*. Il y a quelques épreuves à traverser comme dans les loges des rites français et écossais, quelques discours à essuyer, des scènes de fantasmagorie, un serment à prêter, des insignes à recevoir. On y a combiné tout ce qui peut agir sur les imaginations, enchaîner la volonté et lier la conscience. Ce n'est, d'ailleurs, ni une faveur, ni un pri-

vilége; tout Mormon peut y prétendre. Rien d'offensif ni de sérieusement politique. On n'y jure pas, comme on l'a dit, une haine éternelle contre l'Union; on n'y prononce point d'anathèmes. Tout se réduit, en fin de compte, à conférer le second degré de l'ordre de Melchisédech à ceux qui en paraissent dignes. A tous les hommes, dans quelque pays qu'ils vivent, il faut des hochets; celui-ci en est un. On stimule ainsi le zèle, on fait des heureux à peu de frais. Pourquoi contester ce passe-temps aux Mormons, puisqu'ils y tiennent? S'ils se cachent pour s'y livrer, c'est que le secret y ajoute du prix et a ce cachet de couleur orientale dont Smith a marqué toutes ses réminiscences.

Ces rêves, ces puérilités n'auraient pas suffi pour attirer la persécution sur ces illuminés, si la polygamie ne s'en fut mêlée. Ce n'eût été qu'une Église dissidente de plus, bizarre à coup sûr, mais noyée dans la centaine d'Églises dissidentes que supporte sans ombrage l'Amérique du Nord. La polygamie en faisait le principal venin; elle blessait les instincts les plus délicats par un scandale manifeste. Comment les Mormons la justifiaient-ils? Par deux motifs : l'un qu'elle était conforme aux institutions mosaïques; l'autre qu'elle était nécessaire à une rapide multiplication, et, qu'en cela, elle entrait dans les vues de Dieu sur eux, comme peuple élu. Il est néanmoins constant que la pluralité des femmes n'a pas été prêchée par Smith, et que, tant qu'il a vécu, elle a été plutôt pratiquée que professée. Elle était née dans les derniers rangs du troupeau et n'a gagné que plus

tard les pasteurs de l'Église. Elle était le produit de mauvaises mœurs auxquelles on a donné ensuite un tour religieux. La déclaration en fut rendue publique, neuf ans après la mort du prophète, dans une conférence spéciale tenue le 29 avril 1852. De l'Utah, Brigham Young pouvait, avec plus d'impunité, jeter ce défi et prendre cette revanche. Le premier soin fut de rattacher l'acte à la mémoire de Joseph au moyen d'une révélation restée secrète. Était-elle authentique? était-elle apocryphe? peu importe. L'original, disait-on, avait été brûlé par Emma Hale, la femme légitime de Smith; mais un apôtre l'avait transcrite sous la dictée du prophète, et, de là, elle avait passé dans les mains de l'évêque Whitney. Les membres de la conférence se payèrent de cette explication; ils n'en étaient pas à une révélation près, et reçurent celle-ci de troisième main. Orson Pratt en développa la portée dans un singulier discours. Les esprits, à son sens, ne sont pas contemporains des corps. Dieu ne crée pas un esprit à l'usage de chaque tabernacle, pour employer le synonyme de corps dans la langue des Mormons. Les esprits des hommes et des femmes existaient avant la création. S'il en eût été autrement, Dieu n'aurait pas achevé son œuvre en sept jours, et tiendrait une fabrique d'esprits à raison d'un milliard par siècle. La supposition est absurde. D'où il faut conclure que l'esprit est plus ancien que le tabernacle et que l'esprit qui vit maintenant dans chaque individu est vieux de plusieurs milliers d'années. En réalité il y a constamment une quantité innombrable *d'esprits sans* emploi; Dieu les retient dans le ciel jus-

qu'à ce qu'ils aient trouvé un logement convenable. C'est aux Mormons qu'il appartient de multiplier ces logements, afin que le globe arrive au complet de sa population. Si Dieu ne livre les esprits dont il dispose qu'avec parcimonie, c'est qu'il lui répugne de les envoyer dans des corps de nègres ou de Hottentots; s'il s'en montre avare vis-à-vis des races chrétiennes, c'est que ces races professent une monogamie tempérée par la prostitution; s'il n'en est pas moins sobre vis-à-vis des musulmans, c'est que leur polygamie est infectée de vices contre nature. Dieu voit et juge le monde; il attend pour s'exécuter qu'il soit digne de ses dons; il ne versera ses esprits sans compter que lorsqu'il aura rencontré un peuple parfait. Les Mormons sont ce peuple; il a toutes les vertus requises pour travailler suivant les vues du Seigneur; qu'il se mette vaillamment à l'œuvre, qu'il multiplie ses tabernacles; les esprits ne lui manqueront pas; sa postérité, comme celles d'Abraham et de Jacob, sera aussi nombreuse que les sables de la mer. Il lui est enjoint, comme point de départ, de reprendre les traditions à la limite où les ont quittées les peuples qui se contentent d'une seule femme, et à quel prix? En trompant la voix de l'instinct par des promiscuités honteuses ou secrètes, en érigeant la continence en vertu, en restreignant leurs familles par calcul, en se livrant à la débauche et à l'impudicité. Quand ils répudient ces façons d'agir, les Mormons rentrent dans les vrais sentiers; ils n'ont rien à cacher, point de manteaux à jeter sur des infamies. Leur chasteté est plus réelle que les chastetés équivoques qu'on leur oppose. S'ils

ont plusieurs femmes, ils les avouent; elles portent leur nom; leurs enfants sont bien leurs enfants. Une mappemonde sous les yeux, ils ont vu, ici, des déserts, là, des fourmilières; leur mission est de peupler le tout et de mieux distribuer le peuplement. Ils ont également vu, ici, des races inférieures, là, des races abâtardies; ils ont qualité pour fournir en abondance une race meilleure. Choisis comme vases d'élection, ils recevront et répandront une plus pure semence. On les compte aujourd'hui par milliers; avant que ce siècle ne soit révolu, c'est par milliards qu'on les comptera.

A ce discours d'apparat, Brigham Young ajouta quelques mots familiers. Il raconta l'histoire ou le roman de la révélation qui allait être lue et annonça qu'il ménageait aux siens d'autres surprises du même genre. Pour en donner un avant-goût, il en cita une, entièrement inédite, qui désignait les Mormons comme devant servir de modèles au genre humain. « Je n'aurais pas pu, poursuivit-il, vous dire cela, il y a quelques années; aujourd'hui je puis vous le dire: chaque chose en son temps. Parfaits comme vous l'êtes, vous retrouverez et enseignerez au monde la recette des anciens patriarches qui vivaient des milliers d'années. Les perfections et la longévité des premières ères sont en train, grâce à vous, de se reconstituer. Joseph l'a annoncé et c'est la promesse de Dieu. Cette révélation a été en mon pouvoir depuis longtemps. Et qui l'a su? Personne, si ce n'est ceux qui devaient le savoir. J'ai une serrure brevetée à mon secrétaire; et rien n'en *sort que ce qui* en doit sortir..... Vous en verrez bien

d'autres. Nous sommes ici en lieu sûr et à l'abri d'un coup de main ; ce qui est écrit paraîtra au grand jour.» Là-dessus les deux mille anciens, présents à la conférence, saluèrent leur chef par un applaudissement unanime ; il n'est point désagréable de s'entendre dire que l'on est parfait. Après quoi on passa à la lecture du factum de Smith. Rien de plus indigeste, de plus lourd, de plus obscur. Tout y sent l'apprêt et la parodie des formes bibliques. Chaque paragraphe commence par les mots sacramentels : « En vérité, en vérité, je vous le dis, » et la suite répond à ce monotone début. C'est à endormir les gens qui ne sont point touchés de la grâce. La révélation est datée de Nauvoo et de 1843. Elle commence par une confirmation des pouvoirs de Joseph, puis entre en matière, et voici ce qui s'en dégage : Tout mariage contracté hors de la foi est valable sur terre mais nul dans le ciel ; ce sont des mariages à peu près morganatiques qui là-haut ne sont pas reconnus. Un homme ou une femme qui se trouve dans ces conditions ne peut ni se marier ni être donnée en mariage dans le ciel. Ils y sont tout au plus à l'état d'anges au service de gloires plus grandes ; ils ne deviendront jamais des dieux. En revanche tout mariage dans la foi donne droit à une résurrection et rend admissible à toutes les gloires. La perspective, quand on les contracte et qu'on vit régulièrement, est d'être rangé parmi les dieux et d'hériter des trônes et des dominations. Ces couples parfaits persisteront, leur postérité continuera ; ils existeront d'éternité en éternité. Jusque-là point de promiscuité déclarée ; Smith n'y arrive

que sur l'autorité et l'exemple d'Abraham. A ce nom le vertige le gagne et il passe en revue tous les sérails de l'Ancien Testament, celui de Salomon qui est resté célèbre, celui de Moïse, celui de David, celui d'Isaac, celui de Jacob. Peu importe le nombre et le choix; ces sérails étaient dans la loi et non hors de la loi; c'était un concubinage autorisé. Tout y est régulier, hors le cas d'Urie et de sa femme. Ces hommes agissaient par ordre, peuplaient par ordre; ils n'étaient que des instruments et sont justifiés parce qu'ils ont obéi. Aussi sont-ils assis sur des trônes conformément aux promesses. Après s'être ainsi retrempé aux grandes sources, Smith arrive à son fait; c'est le passage scabreux, il mérite d'être cité.

« Si un homme, ajoute-t-il, épouse une vierge et désire en épouser une autre et que la première y donne son consentement; et s'il épouse la seconde et qu'elles soient vierges et qu'elles n'aient point été promises à un autre homme, alors il est justifié; il ne peut pas commettre d'adultère, puisqu'elles lui ont été données; car il ne peut commettre d'adultère avec ce qui lui appartient et à personne autre; et s'il a dix vierges qui lui sont données par cette loi, il ne peut pas commettre d'adultère, car elles lui ont été données et elles lui appartiennent. Il est donc justifié. »

Voilà un régime accommodant pour les hommes; il ne pèche guère que par l'excès. Smith se montre plus rigoureux pour les femmes, quand il ajoute :

« Mais si l'une ou l'autre des dix vierges, après *qu'elle* est mariée, va avec un autre homme, elle a

commis l'adultère et sera détruite ; car elles lui ont été données pour multiplier et remplir la terre selon le commandement du Seigneur. »

Détruite ! Le mot est significatif ; c'est traiter bien durement ce qui, dans des civilisations moins parfaites, passe pour des faiblesses et des légèretés. Détruite ! c'est le châtiment à l'usage des harems ; les anges n'ont pu le conseiller à Smith que dans un jour de mauvaise humeur. Qui le sait ? Peut-être à ce moment-là avait-il lui-même à se plaindre de l'une de ses femmes.

Tel fut le concile où la polygamie a été proclamée ; depuis lors elle règne dans l'Utah sans empêchements et sans voiles. Ce genre de croisements donne, à ce qu'il semble, des résultats avantageux ; il contient en germe, un principe de pullulation qui est de nature à épouvanter les disciples de Malthus. « J'ai quarante-huit enfants, disait dans sa candeur l'un des anciens du pays, et d'autres sur le chantier et d'autres en perpective. Par un calcul auquel je me suis livré en conscience, j'estime que dans cent ans d'ici, mes descendants directs dépasseront en nombre la population de l'État de New-York qui est de quatre millions. » On a parlé, dans le monde savant, d'une progression géométrique, celle-ci serait infinitésimale. Apôtres et fidèles s'y exercent à l'envi. Brigham a seize femmes, chacun des apôtres en a dix ou douze. Il est à remarquer que le nombre en décroît avec la dignité, exactement comme en Turquie. Les évêques n'ont que cinq à six femmes, les anciens quatre ou cinq. Quand on descend aux simples fidèles, le chiffre

s'abaisse à deux ou trois; dans quelques cas on arrive à l'unité, même au célibat. Qu'y faire? On n'est parfait qu'à la condition que les moyens le permettent. Ce n'est pas tout que d'avoir des femmes; il faut les nourrir; c'est un obstacle aux effets de la grâce; la volonté n'y suffit pas. Voici d'ailleurs un recensement qui établit, pour la fin de 1858, la situation des ménages privilégiés. A cette date l'Utah renfermait trois mille six cent dix-sept maris polygames. Ce chiffre se décomposait de la manière suivante:

Maris ayant sept femmes et davantage.....	387
Maris ayant cinq femmes.....	730
Maris ayant quatre femmes.....	1,100
Maris ayant plus d'une femme et moins de quatre.	1,400
	3,617

Évidemment ce sont là des maris très-chargés de besogne. Il doit y avoir des nuances parmi eux. Pour les uns, c'est affaire de goût, pour les autres, affaire de conscience. Comment, dans ce pêle-mêle, les ménages se gouvernent-ils? C'est le secret des Mormons, et rien n'en transpire. Les passions à notre usage ne le seraient donc pas au leur; ils auraient dressé des femmes à penser, à sentir, à agir autrement que les nôtres; ils auraient pris brevet pour un amour tout différent de celui que nous connaissons et qui n'aurait ni ses délicatesses, ni ses susceptibilités, ni ses ombrages; ils auraient réduit leurs compagnes à n'être que des instruments de reproduction? Même dans ce cas, la découverte ne vaudrait pas de s'en montrer *glorieux*; rapprocher l'homme de la brute, quel

triste sujet d'orgueil! Mais les Mormons ne disent pas tout; ils se prévalent des apparences. Au dehors la paix semble régner dans leurs gynécées; en est-il de même au dedans? Ou nous nous abuserions lourdement, ou il doit s'y passer des scènes que les principaux intéressés étouffent d'une main prudente. Que par des influences mystiques ils en atténuent les effets, qu'ils mettent Dieu et les anges au service de leur repos, qu'ils menacent leurs sujettes de la colère du prophète, quand les instincts du cœur reprennent le dessus: tout cela est possible; à un certain degré de ferveur les sens s'émoussent et l'esprit s'absorbe. La vie de ces sultans américains n'en doit pas moins être, quoi qu'ils en disent, très-agitée. Quelque conscience qu'ils apportent dans le partage de leurs faveurs, si bien réglée que soit leur tâche, leur goût doit les entraîner à des préférences dont les compagnes négligées ne s'arrangent pas toujours. Il y a dans les femmes, même les plus avilies, des insultes de sentiment qu'elles ne sont pas d'humeur à supporter. Comment châtier ces révoltes quand elles éclatent? En Turquie, c'est l'office des eunuques; jusqu'ici les Mormons n'ont pas fait cet emprunt aux civilisations primitives. Ils en restent donc chargés, et quand les querelles s'échauffent, il est à croire qu'ils emploient, pour les calmer, d'autres recettes que les textes des Écritures. Pendant ces crises, le paradis se change en enfer; rien de plus conforme à la nature des choses; un surcroît de peines est l'accessoire d'un surcroît de jouissances.

Les mariages se contractent d'ailleurs en pleine

liberté et dans leurs préliminaires, avec une certaine décence. Aucun choix n'est imposé aux jeunes filles; elles peuvent ou commencer un ménage ou entrer dans un ménage pourvu. On les dit fort avisées et tenant plus au fond qu'à la forme. Elles surveillent les bonnes maisons et s'offrent à l'envi quand une vacance s'y déclare. Les avantages extérieurs les séduisent moins qu'un capital acquis et des bras habiles ou rudes à la besogne. Il y a deux sortes de mariages, l'un simple, l'autre composé. Le mariage simple, c'est celui d'un ménage qni se forme. Sur le consentement des parents, l'évêque bénit l'union et inscrit les noms des conjoints sur un registre spécial; tout se passe sommairement. Le mariage composé est assujetti à plus de formalités. Le président s'en est réservé le privilége, comme aussi celui des divorces. Un homme déjà marié prétend-il à une nouvelle femme? Il a d'abord à se pourvoir de trois consentements, celui de la future, celui de ses parents, celui de ses épouses attitrées, de plus, d'un certificat de son évêque attestant qu'il vit dans la foi. Ces pièces en main, il frappe aux portes de la présidence en nombreuse compagnie, ayant pour escorte la famille de sa fiancée et l'épouse ou les épouses de toute date. Le greffier inscrit les noms sous la rubrique ouverte à la polygamie, après quoi le président adresse aux contractants les questions d'usage. Le *oui* prononcé des deux parts, il les bénit et leur conseille de croître et de multiplier. On se sépare sur ces mots et chacun va de son côté. La nouvelle épouse est installée par *ses compagnes* qui s'y prêtent de bonne grâce, en

cachant leurs blessures si elles en ont ; la mari s'applaudit d'avoir renforcé son bercail. A en juger par Brigham Young, ce rôle de mari n'est point une sinécure ; la corvée est douce auprès de son devoir comme il l'entend. Il a seize femmes et rend visite à chacune d'elles chaque jour. On ajoute, il est vrai, que beaucoup de ces femmes ne sont plus que des amies, mais l'entretien, pour peu qu'il dure, n'en est pas moins à recommencer seize fois. Toutes ces femmes vivent dans la maison du Lion, résidence du président. Elles ont des chambres séparées et ne se réunissent que pour les repas et la prière. Brigham y assiste, dit lui-même les oraisons, et y ajoute quelques leçons pour les enfants. Les travaux intérieurs de la maison sont sous la conduite de la doyenne. Les gynécées des principaux apôtres sont gouvernés de la même façon ; mais le gros des fidèles préfère des logements séparés à cette vie en commun. Chacune des épouses a sa maisonnette et son jardin dans lequel les enfants s'ébattent. Le mari passe de l'une à l'autre et surveille les couvées. Pour faire justice de telles mœurs, les Américains n'ont pas pris le meilleur moyen. La persécution les a affermies ; elles eussent moins duré, livrées à elles-mêmes, tant elles renferment de germes de dissolution.

Il y a deux gouvernements dans l'Utah ; un intérieur, l'autre extérieur. Le gouvernement intérieur est tout entier dans les mains de Brigham Young ; il est le maître des âmes, des volontés, des actes. Le gouvernement extérieur ne consiste que dans des formes qui sont communes à toute l'Union. Ces formes sont

celles d'un territoire ; par l'accroissement de la population elles se convertiront en formes d'un État. Un acte du congrès marquera ce changement qui est, dit-on, à la veille de s'accomplir. Comme territoire, l'Utah a un pouvoir législatif avec deux chambres, l'une de treize conseillers, l'autre de vingt-six membres. C'est le suffrage universel qui les nomme et Brigham le fait porter sur les plus purs d'entre les siens. La sanction du congrès tempère seule les effets de cette suprématie occulte. Le pouvoir judiciaire offre plus d'indépendance ; c'est l'Union qui en investit les chefs. Les trois juges de la cour sont ses délégués directs, ainsi que le Marshall, le procureur général, le secrétaire d'État et le maître de poste. Les cours de districts sont à la nomination locale, comme aussi le député que le territoire envoie au congrès. Ces cours de justice ne voient arriver à elles qu'un petit nombre d'affaires. La plupart des procès civils sont étouffés dans les tribunaux ecclésiastiques ; et les procès criminels n'y échappent que dans les cas de notoriété. Voici la série des peines édictées par la législation territoriale. L'assassinat, sans circonstances atténuantes, est puni de mort, et, avec des circonstances, d'un emprisonnement à vie qui ne peut être abaissé au-dessous de trente ans ; l'incendie pendant la nuit emporte l'emprisonnement à vie, pendant le jour, trente ans de prison ; l'adultère, de trois à vingt ans ; le rapt et le viol, dix ans au moins ; la simple séduction, ailleurs tolérée, vingt ans de prison ; l'ouverture d'une maison de prostitution, dix ans ; l'em*bauchage* des femmes, dix ans. Le tout est aggravé

par des amendes graduées. Les lois civiles sont des plus succinctes. Provisoirement elles consacrent le droit de propriété; chacun dispose de ses biens de son vivant et le peut faire aussi par testament, sauf une quotité réservée. Le domicile n'est pas saisissable pour dettes après décès. Pour les intestats, la femme hérite et les enfants ont part égale. Quand le défunt ne laisse point d'enfants, la femme est héritière de droit, pourvu qu'elle garde son nom; les ascendants héritent des enfants morts. La seule clause particulière concerne les enfants naturels et leurs mères; ils ont les mêmes droits que s'ils étaient légitimes.

Ce code, dans la conscience des Mormons, ne peut être considéré que comme préparatoire. Ils y obéissent faute de mieux; ils en ont un plus parfait en vue. Les chefs de l'Église conforment déjà leur conduite à ce code définitif et y disposent peu à peu leurs ouailles. Brigham et les apôtres ont consacré à Dieu tout ce qu'ils possèdent avec l'espoir d'être imités. C'est pour eux d'obligation et un commandement qui remonte à 1831. Une révélation de Joseph dit en termes exprès: « Soyez » un : et si vous n'êtes pas un, vous ne pouvez pas être » mes disciples. » Ce qui signifie que pour être *un* en doctrine, il faut également être *un* en biens. Le temporel est inséparable du spirituel. Les Mormons n'étant ce qu'ils sont que par l'Église, il va de soi qu'elle doit les posséder tout entiers, corps et âmes, esprits et fortunes. Ce communisme en germe s'appelle la loi de consécration. Au début, elle eut vigueur dans les solitudes du Missouri où les exploitations étaient communes; mais ce régime ne résista pas longtemps à

l'incompatibilité des intérêts. Il fallut transiger; la loi était trop parfaite pour des intelligences imbues de préjugés. Personne ne voulait rester saint à ce prix; des défections éclatèrent. Joseph eut pitié de ces faiblesses. Il garda pour lui et ses compagnons d'élite la consécration; aux autres il accorda, par abonnement, une demi-consécration. En d'autres termes, au lieu de confisquer tous les biens au profit de l'Église, il se contenta de prélever, comme droit d'entrée, une taxe sur le capital, et comme droit de jouissance, un impôt sur le revenu. C'était le dixième dans les deux cas, la dîme féodale. Mais en même temps il maintenait ses réserves. Il déclarait que la perfection n'était qu'au bout d'un abandon complet de la propriété et de la possession individuelles, qu'il importait d'y tendre et par l'intervention et par l'exemple. En attendant, Brigham Young touche les dîmes avec une ferveur digne des vieilles traditions. Tout homme qui met les pieds dans l'Utah se voit allégé du dixième de ce qu'il y apporte; en outre, il est chaque année allégé du dixième de ce qu'il gagne. On ne se montre pas d'ailleurs rigoureux sur les évaluations; c'est affaire de conscience ; les déclarations des redevables sont acceptées les yeux fermés; les perfectionnements de l'exercice ont été réservés pour des temps meilleurs. Ce n'est pas que les plus parfaits d'entre les fidèles n'en gémissent; peut-être sont-ce les moins laborieux, ceux qui aimeraient le plus voir les bras d'autrui travailler à leur profit. Ils se prévalent surtout des paroles d'un *de leurs livres* qui dit : « Il n'est pas commandé à un

homme de posséder plus qu'un autre homme; c'est pourquoi le monde demeure dans le péché. » Non pas qu'ils voulussent d'un partage au bout duquel les inégalités se reproduiraient; c'est une gestion commune qu'ils demandent, une mainmorte où l'Église nourrirait et abreuverait, vêtirait, logerait corporellement le troupeau auquel elle ne dispense aujourd'hui que des substances spirituelles. Heureusement, le rêve de ces puristes de la foi n'a pas encore pu passer de leur cerveau dans les réalités, et si l'Utah subsiste, s'il fleurit, il le doit surtout à de braves gens qui ouvrent la terre à leur bénéfice et se contentent de croyances plus équivoques.

Au fond, la propriété individuelle demeure le régime dominant, malgré l'Église, malgré la loi de consécration. La dîme même n'y déroge pas; elle est la forme rudimentaire de l'impôt; elle représente les services dont l'État se charge, la protection qu'il accorde, la justice qu'il administre. C'est donc à tort jusqu'ici qu'on a dépeint les Mormons comme gouvernés par le principe de la communauté. Ils seraient déjà dissous si un bon sens vulgaire ne les eût défendus contre les raffinements de leurs chefs. On a pu entreprendre beaucoup sur leurs âmes, on entreprendrait sans succès sur leurs intérêts. Brigham, plus adroit que Joseph, ne l'a pas tenté, ne le tentera pas. Il extorque ce qu'il peut et ajourne le reste. Chaque année, les émigrants qui arrivent sont lotis d'une parcelle de terrain à raison d'un dollar vingt-cinq centimes l'acre. Ils en achètent autant que leurs ressources le permettent. Ceux qui n'ont que leurs bras les

louent; d'autres à défaut de champs à eux en prennent à bail; à d'autres, on livre un fragment de sol à crédit pourvu qu'ils aient une charrue et deux bœufs comme garantie de solvabilité. Les émigrants qui ont une industrie l'exercent soit à salaire, soit à la tâche, pour leur propre compte quand ils en ont les moyens. Chacun s'ingénie comme il l'entend ; le travail est la grande règle pour les petits comme pour les grands, pour les prêtres comme pour les fidèles. Il est la véritable et la seule dignité de ce peuple, il en est en même temps la force et la vertu. Cette vertu a été telle qu'elle a survécu à quatre ruines successives, au massacre, à la spoliation. Sous ce rapport, le spectacle de ces campagnes est édifiant. Le principal des évêques laboure son champ comme le dernier de ses administrés; les apôtres conduisent leurs chariots attelés de bœufs; il n'est pas rare d'en voir dans les rues gâchant du mortier ou pétrissant des briques. Aucun ne croit déroger, tant il s'attache de considération à l'exercice d'un travail. Aussi, a-t-on écarté tout ce qui ailleurs le gêne et l'énerve; point de fisc ou d'agents civils en quête de perceptions savantes; pour monnaie, des pièces d'or et d'argent frappés à tous les coins et provenant de tous les pays. Quand la monnaie manque, l'échange en nature remplit son office ; avec des œufs on peut se procurer tous les articles que l'on désire; le blé s'accepte comme argent comptant. C'est presque toujours avec du blé que l'on paye la dîme, et de grands magasins sont destinés à le recevoir à des prix invariables. Cette dîme est, dit-*on, affectée* aux frais de l'Église, à l'érection du tem-

ple, à l'entretien des familles des missionnaires, aux premiers besoins de l'émigration, à l'assistance des indigents, des veuves et des orphelins. On ajoute que les desservants de l'Église n'en prélèvent rien pour eux et que les grands dignitaires, y compris Brigham, vivent des produits de leurs fermes ou de leur industrie. Cet exemple serait trop beau et trop rare pour qu'il ne reste pas des doutes à ce sujet. Toujours est-il que les apparences sont au moins sauvées, et qu'à tous les degrés de la hiérarchie, les fonctions sont gratuites; ces Mormons qui ne donnent pas à l'Europe des leçons de pudeur, ont essayé de prendre leur revanche par ce côté; on ne connaît pas chez eux les listes civiles à l'usage des corps constitués.

Grâce à ce respect des personnes et des biens, l'Utah, d'après tous les récits, est en voie de prospérité. Déjà, en 1858, et à une date assez ancienne, une exposition de produits avait réuni les preuves frappantes de ses richesses. L'agriculture y tenait le rang supérieur; l'industrie y était amplement représentée; les arts, même les plus délicats, y occupaient une place. Depuis lors cette prospérité ne s'est pas ralentie; l'Utah ne demandait, pour grandir, qu'à être oublié; les événements lui ont valu cette faveur. Dans le dépérissement général, il a trouvé les éléments d'une vigueur nouvelle. Les vieilles civilisations ne sont séparées de la civilisation de ces vallées que par des contrastes d'opinion et de conduite. Sur les bords de ce Lac-Salé, qui a quinze lieues de tour, s'élèvent des usines de tout genre, des moulins à eau, des tanneries, des briqueteries, des forges, des scieries méca-

niques, des fabriques de sucre de cannes et de betteraves, des papeteries, des poteries, des draperies, des tissages, des chapelleries. Placé bien loin du rayon des échanges, et avec des communications difficiles, l'Utah a dû prendre à tâche de se suffire en tout et pour tout : il devait être son propre fournisseur sous peine de rester dépourvu. Il y a réussi ; aucun besoin sérieux n'est en souffrance ; il prépare même des armes pour sa défense, forge des canons et coule le bronze. Son bétail ne le cède à aucun autre ; il peut le multiplier à l'infini avec les pâturages dont il dispose. Aussi quelle activité dans les villes et dans les champs ! Quelle énergie dans les bras ! Le globe a rarement vu un peuple plus industrieux et plus ferme. Parmi les maximes à son usage, il en est une qui mérite une mention ; elle exprime bien les degrés de puissance de la volonté. « *Je ne puis le faire*, disent les Mormons, n'a jamais rien produit ; *j'essayerai* a donné de bons résultats ; *je le ferai* a opéré des merveilles. » Leur caractère se réfléchit dans ces mots. Dans les déserts où ils s'établissaient, ils étaient directement aux prises avec la nature ; ils l'ont domptée et assujettie. Ils étaient séquestrés par de grands espaces, domaine des Indiens ; ils ont diminué les obstacles et les périls du trajet. Rien de plus ingénieux que la manière dont leurs caravanes sont organisées. Des dépôts, des abris ont été ménagés sur tous les points qui en étaient susceptibles. Des bateaux à vapeur, frétés en Angleterre et en Irlande, y prennent, par chargements complets, les nouveaux convertis qui, à leur arrivée, sont dirigés sur Florence, petite ville

du Nebrawska où se composent les convois. Quand le bétail, les vivres et les chariots sont prêts, les émigrants partent au nombre de cinq ou six cents. C'est une marche militaire par escouades, avec un capitaine à leur tête, un vétéran des prairies. Il veille à ce qu'aucun chariot ne s'écarte, et, le soir, forme le *corral*, sorte de camp retranché, de forme ovale, fermé par des chaînes de peur de surprise. Autour de cette enceinte les tentes se dressent, les repas se préparent, tandis que les bœufs vont au pâturage sous la garde de leurs conducteurs. Dans la région des bisons des chasses leur sont données, et, quand il en tombe sous les balles, leur chair fournit un supplément à la ration ordinaire. Des cerfs, des antilopes, traversent la plaine effrayés par la mousqueterie. A la chute du jour des hymnes chantées en chœur égayent le bivac, et les danses se prolongent jusqu'à minuit. A chaque campement, ces fêtes se renouvellent et les alertes des Indiens y répandent quelques diversions imprévues. La vue des carabines suffit pour les maintenir à distance ; on n'a que le spectacte de leurs évolutions. En soixante-quinze jours, la distance entre le Missouri et le Lac-Salé est franchie ; les étapes sont de cinq à six lieues ; elles deviennent plus courtes dès qu'on s'engage dans la région des montagnes. Le coût du voyage de Liverpool à l'Utah ne dépasse pas cinquante francs. Il sera réduit d'un tiers par un nouveau tracé qui est à l'étude.

La persistance de ces émigrations est une preuve du zèle des missionnaires envoyés en Europe. Quand on parcourt le nord de l'Angleterre, on s'assure de

leurs succès ; ils y comptent, à Liverpool surtout, un assez grand nombre de prosélytes. On en retrouve par plus petits groupes dans le comté de Lancastre, en Écosse, dans la Cornouaille et le pays de Galles. L'Irlande en fournit des milliers dans ses périodes de misère ; il y en a en Suisse, dans le Tyrol allemand, dans la Prusse rhénane, en Belgique et en Hollande. La réussite de leur grand établissement ne tient donc ni à l'origine, ni à la qualité des races. C'est une mosaïque où l'harmonie ne naît pas du mélange des couleurs. A quoi tiennent le génie, la vigueur, l'habileté qu'ils montrent ! Est-ce à la discipline, au lien religieux ? Oui, jusqu'à un certain point ; mais tout n'est pas là. L'arbitraire, même servi par la foi, est d'un maniement difficile ; la crainte n'y est agissante qu'en compagnie de l'ascendant. On n'obéit qu'à ceux que l'on respecte. Brigham paraît avoir trouvé le secret d'être aimé tout en s'imposant. Si, pour la foule, il fait parler les anges, il a d'autres moyens de séduction pour les esprits moins crédules. Aux extases de Smith il a ajouté le bénéfice d'un gouvernement régulier et d'une sécurité maintenue ; il a fait la fortune de ce peuple sans négliger son salut ; il l'a préservé, mieux que son prédécesseur, des brutalités de la conquête. Tous ces titres lui sont comptés. Personne mieux que lui ne sait comment il faut prendre les Américains de naissance ou d'adoption ; il est chef d'Église et spéculateur. L'Utah lui doit une sorte de banque dont le capital a été emprunté aux revenus ecclésiastiques ; il l'administre et préside au mouvement des fonds ; sa signature a cours sur les places

de l'Union et passe pour des plus solides. Les crédits qu'il ouvre à ses agents valent des lettres de change. Une industrie est-elle à fonder ? il la commandite en prenant des garanties. L'agriculture a-t-elle besoin d'avances ? ses coffres s'ouvrent pour les ressortissants solvables. Le commerce souffre-t-il de l'état des communications ? il détache des ingénieurs à sa solde pour les améliorer. Les arts ne le trouvent point indifférent, il les encourage. Cette conduite explique l'affluence de ses adhérents. Toute exagération écartée, on peut évaluer à deux cent mille le chiffre des Mormons avérés, cent mille dans l'Utah, cent mille disséminés. Ce serait une puissance si, avec le nombre, le relâchement n'était venu. A l'origine ce n'était qu'une bande d'hommes grossiers, prêts à tout croire et à tout oser. Quelque sort qu'on leur fît, il ne pouvait être pire que celui d'où on les avait tirés. Telle était leur misère que le premier imposteur venu pouvait s'en rendre maître. Smith flatta leurs sens ; ils lui livrèrent leurs âmes sans y attacher un grand prix. Avec l'aisance, les conditions ont changé ; des intérêts sérieux sont nés et on ne les commettrait plus impunément dans des aventures. Brigham Young est, dit-on, atteint de l'épidémie de séparation qui affecte aujourd'hui les États-Unis. Il vise à l'indépendance. Ce serait un jeu périlleux, et, s'il s'y engage, il se pourrait qu'il y trouvât le terme de ses triomphes.

V

De ce récit il y a une conclusion à tirer. L'impression qu'il laisse est triste et bouffonne à la fois.

Il ne tourne point à l'honneur d'un siècle qui a tant de prétentions au perfectionnement. Le voilà chez les Mormons, cet homme parfait, dans son expression la plus crue. En quelques années, il a pu s'approprier tout ce que la science a découvert, tout ce que le travail des mains, l'esprit d'invention ont trouvé de plus ingénieux. L'instinct l'a servi ; il s'est emparé de tout cela en se jouant. Il a un temple qui coûte sept millions et dont on dit des merveilles, des villes que des palais décorent, des manufactures florissantes, des campagnes arrachées au désert et que couvrent des cultures ou du bétail ; il n'est resté étranger à aucun des raffinements qui datent d'hier ; il n'est en retard, malgré les distances, ni pour un service de postes, ni pour un télégraphe électrique ; il compte sur un chemin de fer. Tout ce que la nature des lieux lui offrait de richesses et de forces il l'a mis en valeur, il a réglé le cours des eaux et s'est ménagé des chutes ; il a découvert les gîtes des minerais et les exploite ; les forêts voisines lui ont fourni des bois qu'il charpente, façonne et sculpte ; la zone étendue qu'il occupe lui a permis de varier ses exploitations et de réunir ce qu'ailleurs les climats séparent : ici les prairies et les champs de blé, là les vignes et les oliviers, la betterave non loin de la canne à sucre, les orangeries dans les vallées chaudes, les pommiers sur les plateaux. Ses ingénieurs, ses chimistes, ses mécaniciens se sont montrés aussi habiles qu'aucun de ceux d'Amérique et d'Europe, et les ont surpassés en activité. Une fois pourvu du nécessaire, il a songé au superflu et a eu quelques arts de luxe ; ce que les lieux

ne lui fournissaient pas, il l'a demandé à l'échange, s'est fait commerçant et financier; des institutions politiques et judiciaires ont achevé cet enfantement; il a des chambres électives, des tribunaux, une armée de réserve, un matériel de guerre. Pour tout ce qui touche à la civilisation matérielle, il est à peu près constitué; en douze ans il aura accompli l'œuvre d'un siècle. Il est donc mûr comme corps de peuple; ses aînés pourraient le reconnaître et l'applaudir, si pour l'âme il n'était resté un enfant. Affligeant témoignage à ajouter à tant d'autres, que les nations peuvent être à la fois grandes par les faits et petites par les idées! Ces mêmes hommes qui ont su emprunter aux arts et aux industries ce qu'ils ont de meilleur et de plus avancé, se contentent, en matière de religion, du plus plat archaïsme qui soit jamais sorti de l'imagination humaine.

Reportons-nous à ses origines. C'est un garçon de ferme qui trouve un jour la houe trop lourde pour ses bras, trop humble pour son ambition, et qui jette la veste du cultivateur pour prendre un manteau d'apôtre. Il se dit visité par des esprits et l'insinue à ses proches, naturellement associés aux bénéfices de ses opérations. De là un premier groupe qu'il s'agit d'accroître. Il en parle au dehors; les passants haussent les épaules. Il insiste tant qu'il parvient à rassembler quelques illuminés de bas étage, pauvres comme lui, ignorants comme lui. Il ne leur est supérieur que par l'astuce. Il forge alors la fable que l'on connaît, un livre enfoui, des caractères égyptiens et des lunettes pour les traduire. Ses familiers de l'Empyrée lui ont

indiqué le lieu du dépôt et la manière de s'en servir. Ce merveilleux séduit un millier d'idiots; c'est le moment d'y ajouter une doctrine. Illétré, il a recours à quelques clercs qui lui prêtent leur plume, et, d'un amalgame de la Bible et de l'Évangile, ceux-ci composent une religion assortie à l'intelligence de leurs clients. Une risée universelle salue cette fantasmagorie; mais qu'importe? elle est du goût des convertis et tente les cerveaux faibles; les lames d'or ont leur prestige et il ne leur déplaît pas d'être en communication avec les anges, même indirectement. Les recrues arrivent. Dès lors il se forme dans la religion deux camps distincts, l'un d'hommes avisés qui s'y engagent par calcul, par vanité, par esprit de domination; c'est le camp des exploitants; l'autre d'hommes timorés ou crédules qui n'ont qu'à se soumettre et à payer tribut. L'instrument est monté, il n'y a qu'à en adapter les rouages aux besoins nés ou à naître. Pour cela, on tient commerce de révélations; il y en a de notoires, il y en a de secrètes. Smith en a laissé un approvisionnement complet, en indiquant celles qui devaient être mises en réserve; Brigham en tient la clef; il le déclare et ne les livre qu'en temps opportun. La polygamie est restée dix ans sous les scellés. Il est à croire, et j'y insiste, qu'elle a été le produit de mauvaises mœurs qui, pour se satisfaire, n'ont pas attendu d'ordre. Parmi les Mormons, il s'en est rencontré, au début, qui ont jugé commode ce genre de débauche; le prophète lui-même n'y répugnait pas. Ces exemples ont répandu dans le troupeau une infection *morale*, et, sous peine de le voir se disperser, il a fallu

changer un vice en sainteté et convertir en loi ce qui n'était qu'une dépravation. Ainsi du reste. La religion a pris ses modèles sur les instincts les plus abjects et les a réhabilités par d'audacieuses parodies. Ces profanations étaient calculées et agissaient inégalement sur les consciences. Chacun en prenait ce qu'il voulait. Ceux-ci y voyaient une excuse pour les écarts de leur tempérament; ceux-là trouvaient, dans ces paraphrases bibliques, un frein contre les sentiments les plus naturels. C'est surtout aux femmes que s'adressait ce dernier mode d'influence, et seul il explique comment elles ont pu se prêter à un si manifeste avilissement. Dans le nombre, c'est à croire, il en était qui se rattachaient, au moins par le souvenir, aux contrées où la femme est la compagne et l'égale de l'homme, où un lien, quelque violé qu'on le suppose, consacre le couple et exclut le mélange, où la coutume aussi bien que la loi maintient entre les deux sexes la dignité et la décence des rapports. Sur ces révoltes intérieures pesait l'appareil surnaturel avec ses piéges et ses menaces. Sa fonction était d'exalter et de comprimer, de couvrir de beaux noms et de prétextes spécieux les turpitudes des sens, d'énerver et d'abrutir les âmes dans un mysticisme charnel et de les pousser, avec un art perfide, vers l'hallucination pour aboutir à l'anéantissement de la volonté.

Ceci explique comment dans le pays le plus libre du monde, quelques imposteurs se disant inspirés ont réussi à établir un régime disciplinaire qui n'a d'analogue que dans les servitudes les plus dégradantes de l'antiquité. Le monde marche, dit-on, il marche

d'un pas à causer des vertiges; la nature a beau se défendre, elle est de plus en plus pénétrée; soit, mais voyez à quelles souillures l'âme humaine peut encore descendre. Près de cette prospérité matérielle que de misères morales! Ce spectacle vaut la peine d'être étudié, ne serait-ce que comme préservatif contre l'orgueil. Un tel abaissement dans les idées et les sentiments ne semblerait pas compatible avec l'intelligence qui a conçu et exécuté des prodiges d'industrie; cela est pourtant, le contraste subsiste, il est flagrant; tout est glorieux dans ce tableau si ce n'est l'âme qui déchoit. Pour l'amener là, il n'a fallu ni théodicée profonde, ni savantes exégèses; la fable la plus grossière a suffi, une communication avec des esprits supérieurs. Tout le venin était dans ce germe; le reste n'est qu'un arrangement aussi grossier que la fable dont il découle. Une remarque est à faire. Tant que les ordres d'en haut ne se sont adressés qu'à des cas de conscience, ils ont été obéis; ils n'ont rencontré de résistance que lorsqu'ils ont touché aux intérêts. Il entrait dans les goûts et dans les calculs des promoteurs de se réserver le monopole et la gestion des fruits du travail pour mieux assurer leur empire. Qu'en coûtait-il? Une révélation de plus; ils l'ont lancée, elle est demeurée une lettre morte. Ceux qui livraient le plus délibérément leurs âmes ont refusé de livrer leurs biens. Où la polygamie avait réussi, le communisme a échoué. C'est que, dans ce vertige, les intérêts gardaient seuls leur clairvoyance, et sentaient où devait les conduire cette nouvelle forme de *la promiscuité*. Plutôt que d'abdiquer au profit de

l'Église, les intérêts allaient jusqu'à la menace d'un schisme. Les chefs n'ont plus insisté ; ils se sont contentés de gémir de ces défaillances de la foi.

Ces symptômes indiquent ce que l'avenir réserve à une civilisation éphémère, qui jure avec les civilisations fondées et repose sur le déréglement des mœurs. Le temps l'a déjà entamée et l'entamera plus profondément encore. Avant peu, cette génération d'illettrés qui a cru aux miracles, aura fait place à une génération plus éclairée et par suite moins confiante. Les apôtres des premiers jours le sentent si bien, qu'ils s'en tiennent dans leurs écoles aux notions élémentaires et en écartent les fortes études. Il leur faut des esprits soumis et non des raisonneurs. Ces raisonneurs sont venus ; ils tranchent sur la masse et n'ont ni la ferveur, ni l'aveuglement de ceux que l'on nomme des Saints ; ils discutent les révélations passées et contiennent par leur attitude le jeu des révélations à venir. Les masques tombent, et bon gré, mal gré, ce gouvernement sacerdotal en est réduit à n'employer que des moyens purement humains. C'est un commencement de dissolution dans une communauté dont le nerf était l'obéissance. Il n'y a ni à l'aider, ni à s'en occuper ; toute ingérence aurait pour effet de resserrer des liens qui se relâchent. La violence a mal réussi, on l'a vu ; l'oubli a plus de chances de réussir. Mieux vaut compter sur le réveil du sentiment moral chez un peuple dont la conscience n'est qu'engourdie, qui chaque jour se connaît, se juge mieux et où l'aisance et les lumières répandent, avec le goût d'agir, le besoin de se défendre contre les hommes qui l'abu-

sent. De toutes les manières, l'Amérique recueillera le bénéfice le plus net de cet étrange épisode de son histoire. Nulle autre main que celle des Mormons n'aurait pu changer en oasis ces vastes solitudes; six siècles se seraient écoulés avant d'avoir l'équivalent de la sève qui y coule, de la vie qui y éclate. Pour opérer ces changements à vue, il fallait l'ardeur des bras qu'anime la persécution, la patience de pionniers qui, retranchés volontairement du monde, n'en regrettaient ni les jouissances, ni les raffinements. Même en les condamnant, on est forcé de les admirer. Ils ont eu, au plus haut point, une qualité qui rachète bien des faiblesses, la passion et l'intelligence du travail. Vis-à-vis de l'Union, ils se sont montrés fermes sans jactance, utiles sans réciprocité. Aux ruines qu'on leur infligeait, ils ont répondu par la création de richesses nouvelles, aux violences par des services; le mal qui les infecte passera, le bien qu'ils ont fait restera; leur nom, honni ou régénéré, est désormais inséparable de leur conquête.

CONCLUSION[1].

Me voici arrivé au bout de la tâche que je m'étais assignée.

Si cet ouvrage a rempli son but, il sera l'histoire des vertiges du temps, étudiés d'abord avec indulgence, puis jugés avec fermeté. Tous les rêves, tous les systèmes qui ont fait récemment quelque bruit, soit qu'ils fussent le produit de l'orgueil solitaire, soit qu'ils eussent pour cause et pour objet un appel à de tumultueuses passions, ont été exposés et analysés successivement de manière à en présenter au public les traits généraux et l'image assez fidèle.

On pourrait se demander, à l'aspect d'écarts si formels, si le silence n'eût pas été pour eux le plus sûr des châtiments, si le remède ne se trouvait pas dans le mal même, en un mot, si une folie d'un tel caractère ne condamnait pas ceux qui en sont atteints à un isolement forcé. Les faits sont là pour répondre. Toutes ces erreurs ont eu des adhérents, les plus petites comme les plus grandes, et ces dernières ne sont pas celles qui ont obtenu le moins de succès, ni rallié

1. Juillet 1847.

le moins d'âmes crédules. Il était donc utile, il était sage d'employer pour les combattre d'autres armes que le dédain, de tirer au clair ces systèmes, de les dégager des nuages dont à dessein on les enveloppait, afin de ramener au sentiment des réalités les esprits que l'on égarait à la poursuite d'un perfectionnement imaginaire.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que l'effet de ces doctrines se soit renfermé dans un petit cercle d'initiés qu'animait un enthousiasme irréfléchi ou que tourmentait une vanité voisine de la démence. La partie sensée de la société ne s'est pas dérobée, autant qu'on le croit, à ce contact; elle a subi, à son insu, cette influence délétère. Au fond des problèmes qu'elle agite ou des évolutions qu'elle accomplit, se retrouvent une pensée, une impulsion dont elle aurait dû mieux se défendre. On dirait qu'elle cède tout en blâmant et qu'elle ne résiste pas à ce qu'elle raille. Pour s'en convaincre, il suffit de voir quels thèmes de discussion l'utopie a introduits parmi nous, à quel langage elle a donné crédit et avec quel entraînement nous la suivons sur un terrain qui n'est pas le nôtre. Cela se conçoit. L'utopie nous a surpris dans une heure de trouble, quand, éprouvés par deux révolutions, nous sentions le sol fléchir sous nos pas et ne savions plus où rattacher nos croyances. L'occasion était belle, la chance favorable : l'utopie en a profité. A un désordre ancien elle a ajouté un désordre nouveau et a pu ainsi ébranler sur quelques points une civilisation qui semblait douter d'elle-même. Quels coups a-t-elle portés? Quels ravages

a-t-elle faits? Comment a-t-elle trouvé, pour cette œuvre de destruction, des alliés inattendus et involontaires? C'est ce que ce livre explique et ce qu'en peu de mots je vais résumer.

C'est à l'utopie que nous devons ces controverses dont la religion fait les frais, et où, pour en venir plus sûrement à bout, on l'étouffe sous des baisers perfides. Toute époque a eu ses hérésiarques, mais autrefois ils marchaient à découvert et rendaient leur dessein manifeste. Un schisme d'ailleurs ne portait que sur un détail, et l'Église dirigeait ses forces vers le point menacé. C'était un siége en règle; aujourd'hui, c'est une attaque ténébreuse. Certes, la religion a eu à subir de rudes assauts de la part des moines du moyen âge et des philosophes du siècle dernier; ils employèrent, pour la réduire, deux armes terribles, la déclamation et le sarcasme. Ces armes du moins étaient loyales. Ce qui ne l'est pas, c'est d'être avec elle et contre elle, de l'accepter et de la nier, de la couvrir à la fois d'encens et d'outrages, d'exalter son principe et de l'anéantir, de la reconnaître emphatiquement à la condition d'en altérer l'essence. Voilà ce qui n'est plus la guerre, mais la trahison. Singulier respect que celui qui conduit à une destruction complète! Étranges hymnes que ceux où se mêle un glas funèbre! Parmi ces sectaires, les plus religieux ne parlaient de rien moins que de bouleverser de fond en comble le culte et le rite, la croyance et le sacerdoce, et de s'attribuer une papauté sans contrôle et sans limites.

Projets ridicules, dira-t-on, rêves insensés! Oui,

ridicules, insensés, mais funestes! C'est déjà un péril que des questions soient posées ainsi. Où l'on croit les combattre seulement, souvent on s'y abandonne. La discussion s'en empreint, le langage aussi. Laissez faire le temps, et bientôt les mêmes idées reparaîtront sous une forme plus adoucie, moins absolue. On parlera, comme d'une chose naturelle, de l'alliance de la philosophie et de la religion ; on dressera les conditions d'une trêve entre les hommes que la foi inspire et ceux qui s'appuient sur le libre examen. Le clergé même, à son insu, cèdera à cette impulsion ; il quittera les retranchements où est sa force, où est sa grandeur ; il descendra en rase campagne, sur un terrain nouveau, plein d'embûches pour lui. Il dépouillera cette vieille armure sous laquelle Bossuet jetait aux schismes de fiers défis ; il méconnaîtra jusqu'à la langue dont cet athlète de l'orthodoxie fit un si majestueux emploi. Encore quelques instants d'oubli, et le jargon des écoles aura infesté jusqu'au sanctuaire, et l'Église troublée sentira les armes tomber de ses mains, sans pouvoir dire si elle a été vaincue par ses adversaires ou livrée par ses propres enfants.

N'est-ce pas là un péril réel ? Et qui oserait en nier l'existence ? La preuve en est sous nos yeux ; chacun peut en juger. Voilà donc ce que l'utopie prétendait faire de la religion et quels ferments de désordre elle y a introduits. Voyons maintenant ce qu'elle veut faire de la société et jusqu'à quel point son passage lui a été fatal. Ici ses conquêtes sont plus évidentes encore, ses empiétements plus décisifs. Lorsqu'on

examine les ravages que le culte de l'intérêt a faits parmi nous, et quelles odieuses voies il se fraye, involontairement on se reporte vers cette secte qui se proposait de soumettre à la loi de l'utilité toutes les déterminations humaines. Le monde moral, comme le monde de la matière, devait, à l'entendre, obéir au même mobile, le calcul. L'intérêt allait dominer les sentiments, et tout acte devenait une spéculation. Que, dans la pensée de ses auteurs, cette doctrine ne contint pas des résultats si tristes, j'en suis convaincu et je leur rends ce témoignage ; mais quand on proclame un principe, il faut tout prévoir, même les déviations que ce principe peut subir, même les interprétations abusives auxquelles il donnera lieu. Or, ici, les déviations ont été grandes, et aucun bien n'en a compensé l'effet. Toujours, en toute occasion, l'intérêt a été compris dans le sens le plus étroit ; on s'y est abandonné sans règle, sans frein, et nous en voyons aujourd'hui les saturnales.

Je ne veux pas faire le procès à mon siècle, ni trop exiger de lui. Il n'en est aucun qui soit exempt de souillures, et c'est une vieille maxime que celle qui conseille de gouverner les hommes à l'aide de leurs vices plutôt que de leurs vertus. Cependant, lorsque les mœurs reçoivent des atteintes trop profondes, quand la société gémit de ces écarts qui ont une date dans les annales d'un pays, il est bon de remonter aux causes du mal et de signaler le germe corrupteur d'où ces impuretés découlent. Ce germe est dans les faux principes où s'amollissent les esprits et qui mènent à des capitulations dangereuses. La philosophie

le moins d'âmes crédules. Il était donc utile, il était sage d'employer pour les combattre d'autres armes que le dédain, de tirer au clair ces systèmes, de les dégager des nuages dont à dessein on les enveloppait, afin de ramener au sentiment des réalités les esprits que l'on égarait à la poursuite d'un perfectionnement imaginaire.

Il ne faut pas croire d'ailleurs que l'effet de ces doctrines se soit renfermé dans un petit cercle d'initiés qu'animait un enthousiasme irréfléchi ou que tourmentait une vanité voisine de la démence. La partie sensée de la société ne s'est pas dérobée, autant qu'on le croit, à ce contact; elle a subi, à son insu, cette influence délétère. Au fond des problèmes qu'elle agite ou des évolutions qu'elle accomplit, se retrouvent une pensée, une impulsion dont elle aurait dû mieux se défendre. On dirait qu'elle cède tout en blâmant et qu'elle ne résiste pas à ce qu'elle raille. Pour s'en convaincre, il suffit de voir quels thèmes de discussion l'utopie a introduits parmi nous, à quel langage elle a donné crédit et avec quel entraînement nous la suivons sur un terrain qui n'est pas le nôtre. Cela se conçoit. L'utopie nous a surpris dans une heure de trouble, quand, éprouvés par deux révolutions, nous sentions le sol fléchir sous nos pas et ne savions plus où rattacher nos croyances. L'occasion était belle, la chance favorable : l'utopie en a profité. A un désordre ancien elle a ajouté un désordre nouveau et a pu ainsi ébranler sur quelques points une civilisation qui semblait douter d'elle-*même*. Quels coups a-t-elle portés? Quels ravages

a-t-elle faits? Comment a-t-elle trouvé, pour cette œuvre de destruction, des alliés inattendus et involontaires? C'est ce que ce livre explique et ce qu'en peu de mots je vais résumer.

C'est à l'utopie que nous devons ces controverses dont la religion fait les frais, et où, pour en venir plus sûrement à bout, on l'étouffe sous des baisers perfides. Toute époque a eu ses hérésiarques, mais autrefois ils marchaient à découvert et rendaient leur dessein manifeste. Un schisme d'ailleurs ne portait que sur un détail, et l'Église dirigeait ses forces vers le point menacé. C'était un siége en règle; aujourd'hui, c'est une attaque ténébreuse. Certes, la religion a eu à subir de rudes assauts de la part des moines du moyen âge et des philosophes du siècle dernier; ils employèrent, pour la réduire, deux armes terribles, la déclamation et le sarcasme. Ces armes du moins étaient loyales. Ce qui ne l'est pas, c'est d'être avec elle et contre elle, de l'accepter et de la nier, de la couvrir à la fois d'encens et d'outrages, d'exalter son principe et de l'anéantir, de la reconnaître emphatiquement à la condition d'en altérer l'essence. Voilà ce qui n'est plus la guerre, mais la trahison. Singulier respect que celui qui conduit à une destruction complète! Étranges hymnes que ceux où se mêle un glas funèbre! Parmi ces sectaires, les plus religieux ne parlaient de rien moins que de bouleverser de fond en comble le culte et le rite, la croyance et le sacerdoce, et de s'attribuer une papauté sans contrôle et sans limites.

Projets ridicules, dira-t-on, rêves insensés! Oui,

du communisme, et sur ce thème ils déployaient, ceux-ci les ressources de l'imagination, ceux-là les subtilités de la dialectique.

C'est le danger le plus réel que nous ait créé l'utopie, et à ce titre il n'est plus permis d'être indulgent envers elle. La sévérité devient un devoir. Je sais bien que, parmi les sectes qui se préoccupent d'une métamorphose sociale, il en est qui repoussent ces excès, et ne veulent pas conduire la multitude à l'assaut des propriétés. Les unes prétendent la contenir par une hiérarchie à leur usage, les autres la désarmer par un bien-être sans pareil. Elles ont imaginé, à ce sujet, mille combinaisons que ce livre expose, et dont le moindre tort est d'être inintelligibles à force de raffinements. On dirait qu'après avoir ébranlé les colonnes du temple, les sectaires ont craint d'être écrasés sous ses débris. De là ces efforts pour reconstituer une société avec les matériaux dont se compose l'ancienne, de là ces recettes de parfait bonheur, où le ridicule se mêle à l'impuissance ; de là ces protestations de paix au milieu d'une guerre implacable, et la prétention singulière de rendre le régime actuel complice de sa propre destruction.

Ces réserves sont vaines ; la foule ni ne les accepte, ni ne les comprend. Les subtilités la touchent peu ; elle ne se passionne que pour les choses qu'elle saisit d'un premier coup d'œil. Il faut aux multitudes un but bien net, bien déterminé, un objet qui les frappe, un mot qui les rallie. Dépouiller le riche au profit du pauvre, voilà qui est clair ; passer le niveau sur les situations et sur les fortunes, voilà qui est intelligible.

examine les ravages que le culte de l'intérêt a faits parmi nous, et quelles odieuses voies il se fraye, involontairement on se reporte vers cette secte qui se proposait de soumettre à la loi de l'utilité toutes les déterminations humaines. Le monde moral, comme le monde de la matière, devait, à l'entendre, obéir au même mobile, le calcul. L'intérêt allait dominer les sentiments, et tout acte devenait une spéculation. Que, dans la pensée de ses auteurs, cette doctrine ne contint pas des résultats si tristes, j'en suis convaincu et je leur rends ce témoignage ; mais quand on proclame un principe, il faut tout prévoir, même les déviations que ce principe peut subir, même les interprétations abusives auxquelles il donnera lieu. Or, ici, les déviations ont été grandes, et aucun bien n'en a compensé l'effet. Toujours, en toute occasion, l'intérêt a été compris dans le sens le plus étroit ; on s'y est abandonné sans règle, sans frein, et nous en voyons aujourd'hui les saturnales.

Je ne veux pas faire le procès à mon siècle, ni trop exiger de lui. Il n'en est aucun qui soit exempt de souillures, et c'est une vieille maxime que celle qui conseille de gouverner les hommes à l'aide de leurs vices plutôt que de leurs vertus. Cependant, lorsque les mœurs reçoivent des atteintes trop profondes, quand la société gémit de ces écarts qui ont une date dans les annales d'un pays, il est bon de remonter aux causes du mal et de signaler le germe corrupteur d'où ces impuretés découlent. Ce germe est dans les faux principes où s'amollissent les esprits et qui mènent à des capitulations dangereuses. La philosophie

de l'intérêt a imprimé à l'individu cette fatale habitude de se considérer comme le point de départ et le but de toute chose. Elle l'a invité à juger ses propres actes au point de vue du profit qu'il en doit retirer, direct ou indirect, médiat ou immédiat. Quoi d'étonnant que, dans une pareille direction, il ait été conduit à méconnaître ses devoirs sociaux dans l'interprétation libre de son intérêt particulier! Il en sera ainsi de tout principe où l'égoïsme trouvera un prétexte et un aliment. Il en sera ainsi tant qu'on n'en reviendra pas aux mobiles qui ont élevé l'homme et préservé la société, c'est-à-dire au dévouement, au détachement, et à cet oubli de soi-même qui est le signe le plus noble que Dieu ait imprimé sur le front humain.

Ainsi l'utopie n'a respecté ni les croyances, ni les mœurs, et les mœurs moins que les croyances. La société saigne encore des blessures qu'elle lui a faites; elle souffre des révoltes que ses appels ont provoquées. C'est à l'utopie qu'il faut attribuer le déchaînement des écrivains contre les institutions les plus saintes, les plus nécessaires; c'est à l'utopie que l'on doit l'éclat de ces procès où le monde oisif décernait naguère des encouragements au poison et une auréole à l'assassinat. L'utopie nous a valu ces héroïnes qui se font du scandale un piédestal et de leurs débauches un titre à l'admiration publique; elle a ouvert des cours de morale en l'honneur de tous les égarements, pris la vie au rebours avec une audace sans pareille, *aboli* jusqu'au sentiment de la pudeur, et chanté des *hymnes* impies à l'adultère et à la prostitution. Il n'a

pas dépendu de l'utopie que le sanctuaire de la famille ne fût à jamais profané, et que l'humanité ne rompît des liens consacrés par la sagesse des siècles. Si le désordre n'a pas été plus grand, ce n'est pas faute de manifestations propres à l'exciter et à l'absoudre.

Et les classes laborieuses, dans quels écarts n'a-t-on pas essayé de les jeter? C'est dans leurs rangs surtout que l'utopie cherchait des auxiliaires et des complices. Aussi, que de piéges tendus à leur vanité : jamais le peuple n'eut de tels flatteurs. Il n'était point de rôle auquel on ne le conviât; on lui livrait jusqu'à l'empire des lettres. Le bon sens du peuple l'a défendu contre de semblables ambitions; il est resté sourd à cet appel insensé. L'utopie alors s'est adressée à d'autres instincts, à d'autres faiblesses. Avec les sectes qui proclament la communauté, elle a voulu soulever le pauvre contre le riche, le prolétaire contre le propriétaire. Pour cette croisade, tout s'est armé, les philosophes et les romanciers, les docteurs et les poëtes. Ils ont présenté au peuple la civilisation comme un fléau et la société comme une proie. Le régime actuel, disaient-ils, est un réseau d'iniquités dont il faut briser les mailles. Dieu n'a pas entendu créer des situations inégales, des droits inégaux entre les enfants des hommes. Il est odieux de penser qu'ils sortent de ses mains, les uns pour jouir, les autres pour souffrir, et que, dans ce contraste permanent, ce qui s'ajoute aux plaisirs des uns est autant de pris sur les besoins des autres. Un état pareil est-il tolérable, et n'est-il pas temps d'en finir avec d'aussi *monstrueux* abus? Ainsi s'exprimaient les écrivains

du communisme, et sur ce thème ils déployaient, ceux-ci les ressources de l'imagination, ceux-là les subtilités de la dialectique.

C'est le danger le plus réel que nous ait créé l'utopie, et à ce titre il n'est plus permis d'être indulgent envers elle. La sévérité devient un devoir. Je sais bien que, parmi les sectes qui se préoccupent d'une métamorphose sociale, il en est qui repoussent ces excès, et ne veulent pas conduire la multitude à l'assaut des propriétés. Les unes prétendent la contenir par une hiérarchie à leur usage, les autres la désarmer par un bien-être sans pareil. Elles ont imaginé, à ce sujet, mille combinaisons que ce livre expose, et dont le moindre tort est d'être inintelligibles à force de raffinements. On dirait qu'après avoir ébranlé les colonnes du temple, les sectaires ont craint d'être écrasés sous ses débris. De là ces efforts pour reconstituer une société avec les matériaux dont se compose l'ancienne, de là ces recettes de parfait bonheur, où le ridicule se mêle à l'impuissance ; de là ces protestations de paix au milieu d'une guerre implacable, et la prétention singulière de rendre le régime actuel complice de sa propre destruction.

Ces réserves sont vaines ; la foule ni ne les accepte, ni ne les comprend. Les subtilités la touchent peu ; elle ne se passionne que pour les choses qu'elle saisit d'un premier coup d'œil. Il faut aux multitudes un but bien net, bien déterminé, un objet qui les frappe, un mot qui les rallie. Dépouiller le riche au profit du pauvre, voilà qui est clair ; passer le niveau sur les *situations* et sur les fortunes, voilà qui est intelligible.

Si l'utopie avait dans la société des racines qu'elle n'a pas et une force qui lui manque, le communisme resterait seul debout sur les ruines qu'elle aurait faites. Les autres formules s'effaceraient devant cette formule redoutable et toutes les sectes dont j'ai retracé l'histoire s'absorberaient en une seule, la plus terrible, la plus remuante, la plus nombreuse, la plus prompte à l'action. C'est ce qui est arrivé en Allemagne et en Suisse, c'est ce qui arrivera partout où l'esprit de vertige pourra prévaloir.

A un tel spectacle, n'ai-je pas raison de dire que le temps des appréciations bienveillantes est passé et qu'il ne reste plus de place, en un tel sujet, que pour des jugements sévères? L'utopie a commencé par un appel à la curiosité; elle finit par un appel aux passions. Dans ses débuts elle a rallié autour d'elle les intelligences qui vont vers la nouveauté et le bruit; elle a eu un auditoire indulgent, des juges bien disposés, une influence limitée, mais réelle. On n'exigeait d'elle qu'une chose : c'est de conclure. Elle a conclu par les théories de la communauté et de l'athéisme. C'est son dernier mot et le seul qui survivra à une longue suite d'avortements. Dès ce moment, elle a prononcé elle-même sa condamnation. Quand la révolte passe des idées dans les faits, la société prend les armes et de sa forte main elle écrase ce qui menace son repos. Cette justice accomplie, elle se rassied dans les principes qui font sa durée et sa grandeur, mieux éprouvée par le combat, plus sûre d'elle-même et prête à braver de nouveau les défis sans issue et les insultes sans objet.

APPENDICE.

HOBBES ET HARRINGTON[1].

Les temps agités sont féconds en systèmes. Le désordre des faits passe alors dans les esprits, et l'imagination, mal contenue, reçoit le contre-coup de l'indiscipline extérieure. On s'égare parce que tout s'égare; les écarts de raisonnement suivent les écarts de conduite. Un coup d'œil jeté sur l'histoire fournirait au besoin ce témoignage que les époques de révolution ont toujours déterminé l'apparition de nombreux sophismes, et qu'avant de retrouver leur assiette, les sociétés ont eu, en ces temps de crise, à traverser à la fois la turbulence des actes et l'égarement des idées.

Le XVIIe siècle presque tout entier se produit, en Angleterre, sous cet aspect et avec ce caractère. Il s'ouvre par la conspiration des poudres, à l'avénement de Jacques 1er; et, ballotté dès lors de la mo-

1. Quoique ces deux philosophes n'appartiennent pas à l'époque contemporaine, ils trouvent ici une place naturelle parmi les écrivains *qui se sont* occupés de questions sociales, Harrington surtout, *en sa qualité* d'utopiste très-peu connu et fort original.

narchie à la république, de la persécution puritaine à la réaction catholique, marqué, juste au milieu de son cours, par le supplice d'un roi, il ne trouve de repos que dans un changement de dynastie et le couronnement de Guillaume III. Aucune ère, si ce n'est l'ère française qui vient de s'écouler, n'offre de catastrophes plus grandioses et de bouleversements plus soudains. Les passions religieuses s'y mêlent aux fureurs politiques; la dictature militaire s'y exerce tantôt avec le Protecteur au nom d'une piété farouche, tantôt avec Monck au profit d'intrigues privées. Jamais contraste plus tranché ne sépara une nation en deux fractions plus diverses : ici une austérité habile, là une légèreté imprévoyante; des deux côtés le courage et le dévouement. Quel peuple et quel temps! Cromwell, par l'acte de navigation, assure au pavillon national un monopole justifié par le succès, et Jacques II lui-même, oubliant que les vaisseaux de la France portent alors sa fortune, s'écrie du haut du promontoire de la Hogue : « Dieu! que mes braves Anglais se battent bien! » L'amour de la patrie est le seul lien qui survive à ces déchirements et à ces luttes.

Hobbes et Harrington sont, dans l'ordre philosophique, l'expression de cet état des esprits et de ce choc des croyances. Ils ont aussi leur terrain commun, celui des systèmes; leur drapeau commun, celui de l'innovation. Mais l'un poursuit ses recherches dans le sens du pouvoir absolu, l'autre dans le sens d'une liberté extrême, et tous les deux arrivent aux dernières conséquences de leur idée. Ils vivent dans le

même tourbillon, s'inspirent des mêmes événements pour en tirer des interprétations inverses; ils meurent presque ensemble, à vingt-sept mois de distance, après avoir glorifié l'un le despotisme, l'autre l'anarchie. A ce titre, l'étude de ces philosophes offre un intérêt particulier. Il est curieux de voir les faits se réfléchir dans leur intelligence d'une manière opposée, les conduire à des conclusions diamétralement contraires. Hobbes avec sa vigueur de raisonnement, Harrington avec la sincérité de ses illusions, résument assez bien les deux grands partis qui divisaient alors l'Angleterre : le trône d'un côté, le peuple de l'autre, sans conciliation possible entre eux et avec l'épée pour les départager.

Commençons par Hobbes. On sait que, chargé, à l'âge de vingt ans, de l'éducation du jeune comte de Devonshire, il parcourut le continent avec son élève, et rapporta de ce voyage des connaissances étendues et variées. L'Italie était alors le foyer de grandes lumières; il y séjourna longtemps, et se montra à Florence l'un des disciples les plus assidus de Galilée. L'étude des sciences exactes donna dès ce temps à son esprit une direction à la fois dogmatique et positive, et avant Locke il se fit, d'une manière ouverte, le représentant du sensualisme philosophique. On se tromperait toutefois, si l'on jugeait de ce premier mouvement vers les doctrines de la sensation par les conséquences qu'en tirèrent plus tard les encyclopédistes français, et notamment Condillac et Cabanis. Hobbes aurait plutôt, à ce point de vue, une tendance *vers le scepti*cisme, dont il est le véritable père; car

Spinosa ne vint qu'après lui. Avant le célèbre juif d'Amsterdam, Hobbes avait dit que hors du fini, il n'y a pour l'homme ni connaissance, ni certitude. Le temps et l'espace, voilà son domaine ; et ainsi Dieu, s'il n'échappe pas au sentiment, échappe au raisonnement. Hobbes va plus loin encore, il nie la certitude morale. Le vrai et le faux, d'après lui, ne sont que des termes de convention dont on ne saurait en aucune façon vérifier la réalité. La raison naît en nous d'une manière artificielle. L'être aime ce qu'il désire, et sa volonté n'est que le dernier objet de son désir. Posséder ce que l'on a souhaité, tel est le bonheur, et il s'éteint par la satisfaction. Il y a sans doute une vertu ; mais elle consiste à régler les mouvements de la volonté de la manière la plus utile, la plus saine, la plus raisonnable.

Certes, voilà une philosophie qui, pour un temps religieux, s'en tenait bien exclusivement à la terre. Aujourd'hui même, on n'oserait pas professer une doctrine où les fonctions de l'âme occupent une place aussi secondaire. Hobbes était moins timide ; il disait résolûment et ouvertement ce qu'il pensait. Sa philosophie affectait, comme celle de Spinosa, des formes géométriques ; sa métaphysique se composait de théorèmes. C'est là l'écueil de tous les esprits qui appliquent aux objets surnaturels les procédés des sciences exactes. Repoussant tout ce qui ne peut pas se démontrer, ils aboutissent nécessairement à une négation universelle. Les éléments de cette doctrine se révèlent dans le premier ouvrage de Hobbes : *De cive* (du citoyen), qu'il écrivit à Paris, où il était venu

chercher un asile contre les persécutions politiques; mais ses véritables développements ne se trouvent que dans le *Leviathan*, et surtout dans le *Décaméron philosophique*, qui semble être la dernière expression de son système.

Les idées de Hobbes sont complètes en ce sens qu'il a étudié l'homme dans trois ordres de relations : celles qui l'élèvent à Dieu, celles qui stipulent ses droits vis-à-vis de ses semblables, celles qui règlent ses devoirs envers les souverains. Les sphères religieuse, sociale et politique, sont ainsi parcourues. On vient de voir combien le philosophe se montre réservé en ce qui touche le ciel ; il est en revanche très-formel pour ce qui ne se dérobe pas à nos moyens de connaître. L'homme devient pour lui l'objet d'une enquête minutieuse, et, il faut l'ajouter, très-peu flattée. Hobbes est humoriste ; il ne voit pas l'espèce en beau, et la grande famille humaine est à ses yeux une race de loups toujours prêts à s'entre-dévorer[1]. L'expression est dure, fût-elle vraie. On reconnaît là une victime des tempêtes politiques, un proscrit que la guerre civile a exilé de ses foyers, et qui est sorti de ce spectacle le cœur saisi de pitié et de douleur. L'homme, ajoute notre philosophe, n'est pas sociable, si on le considère dans son essence, dans sa nature. Sa vie en société est un accident : ce n'est pas la bienveillance qui le maintient dans cet état, mais la crainte. Ainsi, toute civilisation est un phénomène factice, sans consistance, sans motif. Le hasard a déterminé le pre-

1. *Homo homini lupus.*

mier rapprochement, la violence seule en a maintenu la durée, changeant de la sorte un fait fortuit et involontaire en un fait permanent et oppressif.

De prémisses pareilles devaient découler des conséquences singulières. Hobbes n'en affaiblit aucune. Tous les hommes sont nécessairement armés les uns contre les autres : la volonté réciproque de se nuire les anime invariablement. De la part de ceux-ci, c'est un désir de s'imposer ; de la part de ceux-là, c'est la nécessité de résister à ces usurpations. Ainsi, la nature pousse tous les êtres au combat, les bons comme les méchants ; les méchants pour attaquer, les bons pour se défendre. En même temps elle leur inspire le sentiment d'une égalité naturelle ; car la vie d'un homme est constamment à la merci du premier bras venu. De là trois principes : l'un, que tous ont droit sur toute chose par suite de l'égalité naturelle ; l'autre, que tous ont un égal besoin de faire valoir ce droit nécessaire à la conservation de chacun ; enfin, le troisième, que chacun est juge de la convenance des moyens à employer pour atteindre ce but.

Ces trois principes signifient une guerre, une guerre implacable, comme état régulier des sociétés. L'égalité d'individu à individu se reproduit de peuple à peuple ; ou d'un certain ensemble de populations à un autre ensemble, et l'égalité des combattants détermine l'égalité de la lutte, c'est-à-dire son éternité. Cela peut-il être accepté, subi sans espoir de remède ? Hobbes pense qu'il faut essayer de sortir de cette *situation*, et d'après lui il n'y a qu'un moyen : c'est

de consacrer pour les uns le droit de conquête, pour les autres l'obligation de la servitude. Ou de gré ou de force, il faut que cette combinaison prévale, soit que le vainqueur l'impose au vaincu, soit que d'un commun accord on s'y réfugie. Dans l'état naturel, il importe donc de constituer une puissance qui ne souffre point de résistance, que rien ne limite et ne contienne, et qui possède immédiatement et essentiellement le droit de faire ce que bon lui semble. En d'autres termes, l'anarchie n'a qu'un contre-poids, le pouvoir absolu. Plus ce pouvoir est fort, mieux l'ordre est assuré, et avec l'ordre le bonheur des populations. Telles sont les conclusions de Hobbes en ce qui touche la vie sociale : il veut un pasteur et un troupeau, un maître et des esclaves.

Historiquement, voici comment il amène les hommes à l'état de société. Il suppose un mobile qu'il nomme la *droite raison*, et qui n'est autre chose que le calcul personnel à l'aide duquel on recherche ce qui sert et l'on évite ce qui peut nuire. La vie naturelle a des inconvénients qui sollicitent les populations à s'unir, à devenir solidaires sous de certaines conditions et avec l'aide de certaines règles. Or, cette solidarité, cette union ne peuvent s'accomplir qu'au moyen de l'abandon d'une partie des droits que l'homme tient de la nature. Si chacun retenait le droit qu'il a sur toute chose, il est évident que le même droit s'exerçant sur le même objet provoquerait un conflit sans fin. Il faut donc, pour obtenir quelque trève, procéder par voie de concessions. *C'est ainsi*, par exemple, que la propriété individuelle

a été fondée, et que la communauté s'est trouvée légitimement dessaisie en faveur de divers possesseurs, investis en outre d'une faculté de transmission. Ce pacte a été le fait décisif des agrégations humaines. Le pouvoir qu'a chaque membre de disposer de ce qui lui appartient est le vrai lien des sociétés, et Hobbes donne à cette libre disposition un tel caractère d'inviolabilité, qu'il soutient même que les conventions extorquées sont obligatoires. Il se pose le cas suivant : « Si j'ai promis à un voleur, pour ra» cheter ma vie, de lui compter mille écus le len» demain sans le citer en justice, dois-je tenir ma » promesse ? » Et il n'hésite pas à répondre affirmativement, en s'appuyant sur la logique. Quel motif invoquer pour manquer à sa parole ? La crainte ? mais il n'est rien dans notre contrat social qui ne soit fondé sur ce mobile. Croit-on que le pauvre subisse par un autre motif que la crainte du châtiment le spectacle d'une richesse dont d'autres jouissent et sur laquelle il ne peut porter la main ? Ainsi dit Hobbes, et il ne voit pas qu'il tombe ici dans une pétition de principes. Une promesse extorquée est précisément l'une des violences contre lesquelles la force sociale a pris les armes ; c'est une usurpation de la propriété, et, parce qu'elle s'exerce sur la volonté au lieu de s'exercer sur la chose même, elle ne change pas de caractère. Le vol immédiat serait de dérober une somme dans la poche du passant ; le vol médiat, c'est de lui arracher la promesse de la payer le lendemain. Le procédé seul est changé ; au fond, l'acte est le même.

En cela la vue de Hobbes est de ne point affaiblir

le principe de terreur qu'il croit salutaire pour les sociétés. Il ne veut pas que l'on discute l'obéissance. Si aujourd'hui la révolte a lieu pour des fins légitimes, demain elle peut éclater à propos de vues qui le seront moins. La soumission au pouvoir ne peut-elle pas aussi être considérée comme une promesse extorquée? Ne peut-il pas venir dans l'esprit du sujet la pensée de débattre les conditions de son assujettissement? C'est la crainte de Hobbes ; et à ses yeux, une autorité qui, à un degré quelconque, se laisse mettre en discussion, n'est plus une autorité. On ne l'attaquerait que par un imperceptible détail, qu'elle n'en serait pas moins compromise : sa véritable puissance est de ne pouvoir être entamée. De là naît le droit politique qui résume et absorbe le droit naturel et le droit social. Jamais dans cette extension des pouvoirs suprêmes on n'alla plus loin que Hobbes : il a consacré l'idéal du despotisme et de l'autocratie. Comme gage de sécurité publique, l'association des bons citoyens ne lui paraît pas suffisante ; il prévoit entre eux des dissidences, et craint de voir naître la diversité là où l'unité est nécessaire. Cette perspective lui fait repousser les systèmes de gouvernements pondérés, et il ajoute : « Puis donc que la conspiration » de plusieurs volontés, tendant à un même but, ne » suffit pas pour le maintien de la paix, il faut qu'il » s'élève une seule volonté qui obtienne ce résultat. » Or, cela ne peut se faire si chaque particulier ne » soumet sa volonté à celle d'un autre ou d'une » assemblée dont l'avis sera absolument suivi et tenu » *pour celui* de la généralité. » On peut voir ici que

Hobbes, en constituant le pouvoir absolu, n'entend pas en saisir exclusivement un prince, un roi, un souverain, mais qu'il admet au contraire que l'exercice pourrait en être déféré, avec le même fruit, à une assemblée unique.

A cette puissance formidablement organisée, notre philosophe remet sur-le-champ deux épées, comme il les nomme : l'épée de justice et l'épée de guerre. L'épée de justice est le droit de punir, délégué au prince ou à l'assemblée ; l'épée de guerre est le droit d'entretenir une armée et d'en disposer librement, sans contrôle, dans un intérêt de répression intérieure ou de défense extérieure. Au milieu de ces délégations sans limites, il ne reste plus qu'une garantie au peuple gouverné, c'est la modération et la justice de celui ou de ceux qui gouvernent. Toute attribution leur appartient; ils font des lois et veillent à leur exécution ; ils nomment à tous les emplois civils et militaires sans autre règle que leur caprice. Hobbes va plus loin : il leur abandonne un contrôle souverain sur la pensée. La discussion, d'après lui, ébranle l'obéissance, et hors de l'obéissance il n'y a plus de sécurité. A quoi bon d'ailleurs répandre des nuages dans l'intelligence des peuples, les faire douter du régime sous lequel ils vivent ? Il ne suffit pas que l'abandon de leurs droits soit entier, il faut encore qu'il soit sans retour, sans arrière-pensée. Cet état doit devenir une seconde nature, passer dans les mœurs, dans la vie des générations, sans que jamais leur conscience puisse être troublée par une aspiration furtive ou un regret mal contenu. Pour couronner

cette conception, Hobbes ajoute : « De ce que chaque » particulier a soumis sa volonté et subordonné sa » force à celui qui possède la souveraine puissance, il » s'ensuit que le souverain doit être injusticiable » quoi qu'il entreprenne. »

Récapitulons les sacrifices divers qu'exige notre philosophe pour arracher les générations aux misères de l'anarchie. Il lui faut un peuple sans volonté, sans droits, presque sans activité, soumis à une assemblée ou à un prince qui résume toutes les activités, toutes les volontés, tous les droits. Ce prince est juge, législateur, arbitre de la paix et de la guerre : il dispense les emplois et pose les limites dans lesquelles doit s'exercer la pensée ; supérieur aux lois, il est infaillible et inviolable. Vraiment c'est à ce point de vue qu'un souverain serait, comme l'ont dit les courtisans de toutes les époques, l'équivalent d'un Dieu sur la terre. On ne saurait imaginer une abdication plus formelle de tous en faveur d'un homme ou d'un corps constitué.

L'exemple de Hobbes est le témoignage frappant des erreurs où peut conduire l'abus de la logique. Il faut croire que les troubles de l'époque avaient réagi sur cet esprit vigoureux, et qu'au milieu de l'absence de tout frein et de toute loi, il désirait pousser ses contemporains vers l'exagération contraire. A l'aspect de tant de passions déchaînées, il s'était demandé si la terre n'était pas en effet peuplée d'animaux féroces qu'il fallait museler par des institutions arbitraires. Cette manière de d'envisager la *société*, en ne s'isolant pas suffisamment de circon-

stances accidentelles, dut faire d'Hobbes un juge partial et un critique prévenu. D'un point de départ excessif, il fut ainsi entraîné vers des conclusions effrayantes. Il glorifia l'absolutisme, et le présenta au globe comme sa seule planche de salut; il ne laissa aux générations humaines, dans le présent comme dans l'avenir, d'autre alternative que celle d'un éternel déchirement ou d'une abjection éternelle; il n'admettait pas que l'harmonie pût aussi bien naître de l'éducation des peuples que de leur assujettissement, du concours des volontés que de leur soumission. Il ne croyait ni à la perfectibilité de l'espèce, ni à l'amélioration du milieu dans lequel elle est destinée à vivre. Ce sont là des ellipses qui condamnent irrévocablement le système de ce philosophe, et font de lui une sorte d'Héraclite décidé à ne voir que le mauvais côté des choses d'ici-bas.

Sa principale erreur consiste à considérer un état social comme une institution fixe, et l'homme comme une organisation immuable. Rien de plus variable pourtant que ces deux éléments d'appréciation. L'échelle des sociétés, même de notre temps, compte de nombreux degrés depuis la civilisation la plus raffinée jusqu'à l'anthropophagie, et ce qui convient aux unes comme forme de gouvernement conviendrait difficilement aux autres. Que dans l'enfance des peuples il ait fallu leur choisir des tuteurs, auxquels on déléguait des droits étendus, l'histoire le prouve et les résultats le justifient. Mais, pour l'humanité comme pour l'homme, il y a aussi un travail de croissance qu'il est impossible de méconnaître. Quand les na-

tions touchent à leur majorité, elles demandent des comptes de tutelle quelquefois terribles, et s'emparent, soit de gré, soit de force, de l'administration de leurs intérêts.

Il y a d'ailleurs dans la donnée de Hobbes une inconséquence qui n'a pas été assez remarquée. La base de son argumentation est celle-ci : que l'homme est essentiellement méchant, et qu'il faut agir sur lui par voie de compression en lui donnant un chef despotique. Mais ce chef apparemment sera un homme, et, comme tel, méchant aussi. Voici donc l'autorité placée entre des mains disposées à en abuser, et dans ce poste élevé la dépravation va se produire en raison de la puissance. Pour éviter de s'entre-dévorer, les populations se seront mises à la merci d'un homme qui les dévorera. On ne peut pas réprouver l'espèce humaine en masse, et croire qu'elle fournira des exceptions pour les seuls pasteurs des peuples. On condamne alors des êtres insociables et méchants à vivre sous le joug d'un être méchant et insociable. Avec sa logique pessimiste, c'est pourtant là qu'Hobbes est amené. Il y a plus : quand on proclame l'infaillibilité d'un simple mortel, il faut au moins nourrir l'illusion qu'à quelques égards il pourra justifier ce privilége exorbitant, cette immunité excessive. Mais ici rien de pareil : Hobbes déclare tous les hommes méchants, et en même temps il veut qu'il y en ait un d'infaillible. Explique qui pourra ces contraditions !

Une autre chimère de Hobbes c'est de voir, dans un régime arbitraire, le gage d'une paix assurée *entre les* hommes. Historiquement, c'est le contraire

qui est prouvé. On peut lire dans les annales du monde à quels bouleversements le pouvoir absolu l'a livré sur tous les points, dans tous les temps. Ces hommes qui disposaient souverainement du sort de leurs semblables et qui n'avaient en face d'eux ni contrôle, ni contre-poids, ont presque tous dépassé la mesure d'une oppression supportable, et la révolte est née des excès d'une autorité sans limites. Quand cette explosion n'éclatait pas à l'intérieur, les princes absolus trouvaient d'autres moyens de compromettre la paix du monde. Ils faisaient payer aux peuples la folle enchère de leurs vanités et de leurs défis de souverain à souverain. Le plus futile prétexte, un caprice d'ambition; une querelle d'étiquette, suffisaient pour engager les nations dans d'interminables guerres, et il s'ensuivait alors la situation décrite par le poëte latin :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Ainsi la donnée de Hobbes n'est pas seulement inadmissible au point de vue abstrait; elle reçoit, en outre, de la part des faits, le plus complet démenti; elle ne remplit pas l'objet qu'elle s'est proposé; elle n'affranchit pas du désordre. On a beau immoler à ses pieds la liberté des individus, leur dignité, même leur conscience; ces sacrifices sont insuffisants et n'atteignent pas leur but. La société demeure ce qu'elle était, exposée au trouble, incertaine du lendemain : seulement elle s'est dessaisie de tout ce qui faisait sa parure et sa force. Les idées absolues ont

toujours cet inconvénient, de ne pas s'adapter aux réalités de la vie humaine, qui se compose de tempéraments et de transactions. Tout ce qui se produit, tout ce qui se fait ici-bas, manifeste un caractère essentiellement relatif; relatif quant au temps, relatif quant à l'espace. Sous des types en apparence stationnaires, l'humanité se modifie d'une manière profonde, et chacune de ces métamorphoses est accompagnée des angoisses inséparables de tout enfantement. Ceux donc qui voudront enfermer l'humanité dans un système rigoureux, inflexible, s'égareront comme l'a fait Hobbes, et n'auront pas au même degré que lui ce talent de dialectique, qui l'a placé au rang des esprits les plus originaux de l'Angleterre.

En jugeaut ce philosophe sur ses écrits, on serait tenté d'y voir un misanthrope qui se tenait à l'écart du monde pour mieux le juger, et se défiait d'un conctact qui assouplit toujours les convictions. Hobbes n'était rien moins que cela. Aubrey, son contemporain, qui a écrit sa vie, le peint comme un homme aimable, spirituel et même un peu caustique. Ses relations étaient des plus sûres. Le comte de Devonshire lui voua un attachement qui ne se démentit jamais, et qui fait autant d'honneur au maître qu'à l'élève. Dans les orages de sa vie, Hobbes trouva toujours chez ce seigneur un asile contre la persécution, et ce fut dans un de ses châteaux, à Hardwick, qu'il s'éteignit en 1679, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Il faut croire que cette mort fut *paisible*, quoi qu'aient pu écrire les biographes qu

l'accusent d'athéisme, et lui reprochent de n'avoir pas soutenu son rôle jusqu'au bout avec une égale fermeté. La vie de Hobbes se partagea, pour ainsi dire, entre la France et l'Angleterre. Ce fut à Paris qu'il composa le meilleur de ses ouvrages, *De cive :* ce qui n'empêcha pas de le remplir de diatribes contre le catholicisme. Dans le *Leviathan*, ces attaques sont poussées plus loin encore : le sarcasme y est prodigué à pleines mains. Aussi le clergé français s'émut-il de cette guerre qu'on venait allumer sur son propre théâtre, au mépris des devoirs de l'hospitalité. Il parvint à faire expulser Hobbes, qui se trouva alors sous le coup d'un double ostracisme, et fut obligé de se tenir, pendant plusieurs années, caché dans les terres de son élève. Cette vie errante et persécutée explique beaucoup d'assertions du philosophe, et trahit le sentiment dont il s'inspira pour juger les sociétés. Cependant l'avénement de Charles II lui rendit quelque repos. Ce prince avait connu Hobbes à Paris, où il reçut même de lui quelques leçons de mathématiques. L'accueil qu'il fit au savant fut des plus gracieux : il lui accorda plusieurs audiences, et lui assura une pension sur sa cassette. Hobbes n'aimait pas les courtisans ; mais il savait les ménager. « Il est permis de se servir de mauvais » instruments, avait-il coutume de dire, pour se » faire du bien. » Quelqu'un le plaisantait un jour sur cette tolérance, et s'étonnait qu'elle fût compatible avec la philosophie humoriste dont il était le propagateur. « Si l'on me jetait dans un puits, répli- » qua Hobbes, et que le diable me présentât son pied

» fourchu pour en sortir, je le saisirais à l'instant » même. » Hobbes était donc un homme d'esprit plutôt qu'un censeur morose, et il est à croire qu'il n'avait pas la conviction complète du système auquel il voua sa plume. La thèse lui parut belle, et il l'adopta. Cette gymnastique du raisonnement n'était pas étrangère aux compositions d'alors, et, dans le siècle dernier, Jean-Jacques Rousseau lui dut une partie de sa célébrité. Prendre une idée absolue et la conduire jusqu'à ses derniers confins, est une tâche qui a toujours souri aux hommes de quelque valeur. Le paradoxe est une arme brillante; manié avec habileté il tient l'attention en haleine. On ne lui doit pas des conquêtes solides; mais il répand quelque gloire et provoque quelque bruit autour des noms qui s'y appuient. Tel fut Hobbes, qu'on peut regarder comme le précurseur de Spinosa dans la philosophie de la sensation, et comme le continuateur de Machiavel dans l'empirisme politique. Ingénieux et profond, il mit une vaste érudition au service de pensées fausses. Vers la fin de ses jours, il se sevrait de toute espèce de lecture, en disant avec finesse qu'à un certain âge l'esprit a tout au plus la force de digérer les choses dont il est rempli [1]. Cette lassitude frappe surtout les écrivains qui sacrifient au sophisme. Le champ de l'erreur est borné; la raison seule a devant elle un espace sans limite.

Voici maintenant, à côté de Hobbes et dans le même cercle d'événements, un philosophe qui peut être re-

1. Ce mot de Hobbes a été repris, dit-on, par l'un de nos philosophes contemporains, M. Royer-Collard.

gardé comme son antithèse. On le nomme Jacques Harrington ; il est issu d'une fort ancienne famille du Rutland. Ce n'est plus là une intelligence de la trempe de celle de l'auteur du *Leviathan;* mais par certaines facultés délicates, par quelques éclairs où perce le génie, il se montre supérieur à son contemporain et en avant de lui. En célébrant la force brutale et la domination du petit nombre, Hobbes s'est posé comme l'énergique défenseur du passé; Harrington, en ouvrant l'accès du pouvoir à presque toutes les classes, en se déclarant pour l'ensemble contre le détail, pour le droit de tous contre le droit de quelques-uns, a plus particulièrement pressenti l'avenir et entrevu le gouvernement des classes moyennes, qui prévaut aujourd'hui dans plusieurs États du globe. Dans ce sens, Harrington a pour ascendant direct le célèbre chancelier Thomas More, qui lui-même relève en ligne directe de Platon. Harrington, pourquoi éviter le mot? est un utopiste et l'un des enfants de cette nombreuse famille qui, pour échapper au réel, s'abrite dans l'imaginaire. Le spectacle des mêmes violences conduisit ainsi ces deux hommes vers des combinaisons opposées. L'un voulut comprimer les passions; l'autre leur donner un aliment qui les rendît moins malfaisantes. Évidemment, dans l'œuvre d'Harrington, l'intention est plus saine que les moyens; tandis que dans l'œuvre de Hobbes le moyen a plus de valeur que le principe. Un âge de fer est plus facilement réalisable qu'un âge d'or, et il sera toujours plus aisé d'étouffer la plainte d'un peuple que de le rendre heureux.

Harrington est donc un rêveur; mais un rêveur innocent, sans engagement avec les partis, absorbé dans un idéal qui le met au-dessus des intrigues contemporaines. Ce n'est pas qu'il n'eût dans l'esprit et dans les manières une finesse et une distinction remarquables, et qu'à certains égards il n'offrît les qualités du courtisan accompli. On va le voir échapper, quoique gentilhomme de la chambre de Charles Ier, aux foudres puritaines, et résister au choc qui brise la royauté. Volontiers, parmi les têtes rondes, on le prend pour un cavalier, et, parmi les cavaliers, pour une tête ronde. Il n'a ainsi ni les avantages ni les inconvénients d'une situation décidée; il n'est jamais ni triomphant ni vaincu. De la part d'Harrington, cette modération n'est pas un calcul; elle est dans le caractère; elle a ses racines dans la réflexion, dans un système arrêté. C'est une âme sans passion, où le sentiment de la justice domine surtout, et qui ne comprend la haine à aucun point de vue. Il a son monde chimérique, dans lequel il se rejette toutes les fois que les perspectives s'assombrissent et que l'horizon se trouble. Sa véritable vie est là, non ailleurs. La monarchie, la république, la restauration passent à ses côtés, sans lui inspirer ni une sympathie entière, ni une entière répugnance. Comme un célèbre politique de la Révolution française, l'abbé Sieyès, notre utopiste a son plan de constitution dans la poche, et il n'en admet pas d'autres.

La jeunesse d'Harrington fut, comme celle de Sydney, de Milton et de Gray, studieuse et réfléchie. Ses *professeurs* eurent plutôt à le contenir qu'à l'exciter,

et ses camarades ne pouvaient se défendre d'un peu de respect pour sa gravité précoce. Enfant, il s'était promis d'occuper la première période de sa vie par de longs voyages sur le continent, et, afin de s'y préparer, il se livra à l'étude de presque toutes les langues européennes. La mort de son père, survenue pendant sa minorité, le mit en état de réaliser son projet. Jusque-là, pourtant, l'esprit du jeune Harrington ne s'était point encore arrêté sur la science qui, plus tard, allait devenir sa passion dominante. Quand il quitta l'Angleterre, la politique n'entrait pas encore dans le programme de ses études; et comme il le dit dans une page de ses livres : « Monarchie, » anarchie, aristocratie, démocratie et oligarchie, » étaient pour moi des mots barbares, dont le dic- » tionnaire seul pouvait me donner la signification. » Ses voyages furent longs et heureux. La Hollande l'attira d'abord : c'était un pays curieux, qu'animait une nationalité récemment conquise par les armes. Ce jeune peuple, à peine délivré du joug de l'Espagne, se livrait à cette ardeur d'entreprises qui suit toujours l'avénement à la liberté. Harrington fut frappé de ce spectacle et ravi de ce phénomène. En Hollande, il rencontra la reine de Bohême, alors fugitive et victime des vicissitudes de la guerre de Trente Ans. Son oncle, lord Harrington, avait été le gouverneur de cette spirituelle princesse; cette circonstance valut au neveu le plus gracieux accueil. L'électeur découronné demandait en ce moment des secours à toutes les puissances du Nord contre la Ligue catholique qui l'avait expulsé de ses États. Harrington l'ac-

compagna à la cour du Danemark; mais, malgré les instances dont il fut l'objet, il sacrifia ces nobles amitiés au désir de suivre ses projets. De Copenhague il vint en France, où il ne fit pas un long séjour, passa en Allemagne, où le retinrent longtemps ses observations et ses études, puis il gagna l'Italie, siége des grandes connaissances et patrie des esprits supérieurs. C'est en Italie surtout qu'Harrington devait recueillir les éléments de ses recherches futures. La variété des régimes sous lesquels ce pays vivait alors, les républiques dont il était semé, le mélange des pouvoirs temporels et religieux, les règles de hiérarchie qui présidaient à ces organisations diverses, l'influence des lettres et des arts présente sous tous les points, enfin cet ensemble de grandeur ancienne et de civilisation nouvelle, ce prestige des souvenirs et des traditions, tout passionna au plus haut degré le jeune voyageur et le rendit accessible aux rêves d'une combinaison systématique qui devait être l'idéal de ces institutions éparses.

Parmi ces gouvernements, celui qui étonna le plus Harrington fut la république de Venise. Ce mystérieux pouvoir, malgré ses sévérités sombres, portait en lui un tel caractère de force, que l'âme du voyageur en fut comme subjuguée. Ce n'était pas là sans doute l'organisation qu'il devait plus tard imaginer, mais c'était du moins un gouvernement, et dans l'état de crise où l'Europe se trouvait alors, entre l'embrasement de l'Allemagne et les symptômes d'une révolution en Angleterre, ce calme apparent de l'État *vénitien*, la discipline qui y régnait, la vigueur de

ses lois, l'autorité de son aristocratie, formaient un contraste plein d'intérêt et une exception qu'il était impossible d'envisager avec indifférence. A Florence, Harrington trouva les souvenirs, récents encore, du prince des politiques, de Machiavel. Il recueillit ses traditions et se procura ses livres. Cependant, quelque impression que la lecture de tels écrits eût laissée dans la pensée du jeune philosophe, ce n'est pas le nom de Machiavel qui se trouve en tête de son grand ouvrage, mais celui de l'historien de la république de Venise, Giannotti, publiciste moins téméraire et aussi bien plus obscur, qui supplanta l'auteur du *Prince* dans la place de secrétaire de l'État de Florence, et fut ainsi la cause d'un échec d'amour-propre auquel Machiavel fut, dit-on, sensible jusqu'à en mourir. En plaçant Giannotti au-dessus de Machiavel, Harrington continuait l'outrage, et faisait peser sur sa mémoire une nouvelle humiliation. A Rome, notre voyageur trouva un admirable théâtre pour des recherches en tout genre, et y enrichit ses collections d'un butin précieux. C'est à son séjour dans cette ville que se rattache une anecdocte qui a été souvent racontée. Harrington avait obtenu une audience du saint-père, il s'y rendit; mais quand le pape, suivant l'usage, lui présenta sa mule à baiser, l'Anglais se refusa à ce singulier honneur. Plus tard, le bruit de ce petit scandale arriva jusqu'en Angleterre et des amis officieux en informèrent Charles Ier. Harrington était alors bien en cour, et, même avant son départ pour le continent, il avait été admis au baise-main du roi, selon l'étiquette anglaise. Quand il reparut à

White-Hall, Charles alla vers lui pour lui reprocher sa susceptibilité en matière de cérémonial, et l'affront inusité qu'il avait fait au souverain pontife. Directement mis en cause, Harrington se tira d'affaire comme le courtisan le plus délié : « Sire, dit-il, quand » un homme a baisé la main de votre majesté, il ne » doit baiser l'orteil de personne. » Cet à-propos spirituel valut à Harrington la place de gentilhomme de la chambre.

A son retour en Angleterre, Harrington était un cavalier accompli. Il avait successivement visité les États de l'Europe septentrionale, la Hollande, la France, l'Allemagne, l'Italie, et rien n'avait échappé à sa pénétrante observation. Quand plus tard il eut à émettre les vues qui lui étaient personnelles, cet ensemble de voyages et d'études se réfléchit dans les pages qu'il signa, dans les projets qu'il conçut. Cependant cette œuvre laborieuse n'appartient pas à ses jeunes années; il attendit, pour s'y livrer, les inspirations de la maturité et les conseils de l'expérience; aussi trouve-t-on à cette date comme une lacune dans sa vie et une page blanche dans ses travaux. On voit néanmoins que ses relations avec la cour continuent, et qu'il s'y maintient sur un pied de domesticité familière. Plus tard, Harrington tente un autre effort: il tourne les yeux vers la carrière politique et brigue un siége au parlement; mais il échoue dans sa candidature, quoique ses sympathies pour un gouvernement populaire fussent de notoriété publique. Les passions commençaient à être très-fougueuses, et sans doute on trouva Harrington trop modéré. Lui-même,

il faut le dire, n'aurait pas voulu d'un succès acheté par des concessions indignes de lui.

Une circonstance décisive vint pourtant mettre notre philosophe en évidence. Quand il s'agit de ramener de Newcastle, en 1646, le roi Charles que livraient les Écossais, ce fut lui que l'on désigna pour l'accompagner en sa qualité d'homme neutre entre les divers partis, et personnellement bien vu du monarque. Tels sont les termes qui caractérisèrent sa mission. Harrington avait alors trente-cinq ans, et commençait la période sérieuse de sa carière. Le roi se montra fort aise de sa présence; il savait combien Harrington avait le cœur sûr et les manières élevées ; il trouva en lui un ami, et, dans une certaine mesure, un confident. Pendant longtemps Harrington fut attaché à la personne du roi, qui se plaisait à ses entretiens. Ils raisonnaient ensemble de livres et de peintures, de politique et de diplomatie, et Charles reconnut bientôt dans son interlocuteur un esprit singulier, mais exercé, une intelligence que débordaient les notions spéculatives et l'ardeur des théories. La plus grande liberté régnait dans leurs rapport ; le roi déchu pouvait désormais tout entendre. Harrington ne lui cachait pas ses préférences pour les institutions republicaines, et le roi défendait de son côté l'établissement monarchique avec toute la chaleur d'un intéressé. Aucune conversion n'était, il est vrai, possible ; il y avait, des deux parts, une opinion trop arrêtée sur le sujet du débat. Cependant cette discussion, renouvelée souvent, ne changea pas la nature des rapports affectueux qui existaient entre

le monarque et le démocrate : leurs âmes s'étaient comprises.

Dans Charles Ier, Harrington découvrit un personnage bien différent de ce que l'avaient fait les passions politiques. Quand l'adversité l'eut frappé, ce monarque ne fut plus que l'homme des douleurs. Aucun outrage, aucune violence ne purent altérer sa sérénité, troubler sa résignation. Harrington assista à cette suite d'épreuves, et fut frappé de la grandeur avec laquelle elles furent subies. Ses sympathies se manifestèrent dès lors d'une manière plus ouverte, et dans une occasion importante il se rangea du parti du roi, en déclarant que la mesure des concessions était comblée. C'en fut assez pour lui faire encourir la disgrâce de Cromwell et des parlementaires. On s'alarma de cet attachement qui éclatait d'une manière aussi hardie, et on priva le roi de la compagnie de l'homme qui avait su adoucir sa captivité. Harrington ne revit plus Charles qu'à Saint-James, et dans le triste jour où le souverain monta sur l'échafaud. Avant le moment du supplice, l'infortuné monarque honora son ami d'un dernier souvenir. Voici ce que dit Aubrey, écrivain contemporain, au sujet de cette scène : « Harrington » se trouvait sur l'échafaud même quand le roi fut » exécuté. A diverses fois, il m'a, depuis ce temps, » parlé de Charles Ier dans des termes de dévouement » et d'affection incroyables. Sa mort fut pour lui le » sujet d'un tel chagrin, qu'il en fit une longue et » dangereuse maladie. » En effet, ce lamentable spectacle affecta Harrington au point qu'il ne se releva *jamais* de cette secousse. On le vit tomber dans une

mélancolie profonde, et se renfermer dans une retraite absolue; on craignit d'abord que ses facultés intellectuelles n'eussent été dérangées, et l'on ne se rassura que lorsqu'on le vit reprendre ses études avec plus d'ardeur et d'opiniâtreté que jamais.

Dès ce moment commence pour lui une période nouvelle. Il a vu ce que la société réserve à ceux qui aspirent à y jouer un rôle; il a le sentiment complet d'un état meilleur que celui qui prévaut. Peut-être la scène récente a-t-elle laissé dans son esprit quelques dispositions qui ressemblent à une idée fixe, et qui, sans avoir le caractère d'un trouble mental, déterminent néanmoins un autre ordre d'impressions que celles du bon sens vulgaire. Pour la moyenne des intelligences, le génie est une exception qui, dans bien des cas, côtoie la folie. Ce dédain des choses présentes, cette aspiration intense vers l'inconnu, qui ont été le partage des grands penseurs, n'obtiennent pas toujours, de leur vivant, le nom et la valeur que la postérité leur assigne; on y voit volontiers le signe d'un égarement individuel et les écarts d'une imagination qui n'est pas complétement saine. Harrington, sans avoir la puissance ni d'un Socrate, ni d'un Galilée, en était là. Il se retranchait dès lors du monde réel pour vivre dans le monde de ses rêves; il avait trouvé la clef des destinées humaines, le mystère de l'harmonie politique, le problème de la paix perpétuelle; cela suffisait pour remplir sa vie et illustrer son nom. Son opinion fondamentale était qu'un gouvernement n'est pas une institution aussi arbitraire, aussi accidentelle que communément on le suppose; que

dans l'ordre des phénomènes naturels, certaines causes doivent invinciblement produire des effets faciles à prévoir, et non moins faciles à dominer. Appliquant cette donnée aux désordres dont l'Angleterre était alors le théâtre, il ajoutait que ces désordres ne provenaient entièrement ni des fautes du prince, ni des erreurs du peuple, mais de circonstances qui avaient altéré la vie nationale, et modifié les relations entre le souverain et les sujets. De là, un conflit inévitable, un lutte nécessaire dont il ne fallait pas accuser les hommes, mais les événements. Que faire pour prévenir le retour de ces métamorphoses sanglantes, de ces déchirements douloureux ? Harrington avait sa recette toute prête dans un plan de république idéale, modèle d'un gouvernement sans défaut, qu'il intitulait *Oceana*.

Oceana, c'est l'Angleterre, et voici comment Harrington entend sa régénération. Oceana est un pays libre, sous la loi d'une égalité politique fortement garantie. Un petit nombre de devises et d'axiomes suffit pour le rendre parfaitement heureux : il est vrai que ces devises sont d'un prix inestimable. Ainsi, Harrington pose ce principe, qu'un État réfléchit dans sa situation intérieure la condition de la propriété, suivant qu'elle repose sur un seul détenteur, ou sur le plus petit nombre, ou sur le plus grand nombre. Toland [1] affirme que c'est là une découverte aussi noble et aussi féconde que celle de la circulation du sang,

1. Ce Toland est l'un des esprits les plus bizarres de ce temps : il se fit remarquer par un scepticisme effronté, par des débauches *scandaleuses* et une prodigalité folle. Il fut éditeur des œuvres de

de l'imprimerie, de la poudre à canon, de la boussole et des verres lenticulaires : il y eût sans doute ajouté l'attraction newtonienne s'il eût écrit quelques années plus tard. Quoi qu'il en soit, Harrington fondait son égalité politique sur l'équilibre du pouvoir et de la propriété. Dans son système, une répartition agraire, combinée en vue du rang de chaque individu, et qui ne pourrait être ni agrandie, ni réduite, devait empêcher les individus et les castes d'opprimer la masse à l'aide d'un monopole territorial. Suivant lui, tous les États de l'Europe, régis par les institu-

Jacques Harrington et y ajouta ses propres rêveries. Catholique irlandais, il passa au protestantisme, et, comme gages de son apostasie, écrivit des libelles contre la religion romaine. Par une dernière singularité, il se composa lui-même l'épitaphe suivante, aussi ambitieuse que mensongère :

H. S. E.

JOANNES TOLANDUS.

Qui in Hibernià propè Deriam natus,
In Scotiâ et Hiberdiâ studuit.
Quod Oxonii quoque fecit adolescens ;
Atque Germaniâ plus semel petitâ
Virilem circà Londinum peregit ætatem.
Omnium litterarum excultor
Et linguarum plus decem sciens.
Veritatis propugnator,
Libertatis assertor,
Nullius autem sectator aut cliens
Nec viciis, nec malis est inflexus,
Qui quam elegit viam perageret
Utili honestum anteferens.
Spiritus cum æthereo patre
A quo prodiit olim, conjungitur.
Ipse verò æternum est resurecturus;
At idem futurus *Tolandus* nunquam.
Natus nov. 30.
Cætera ex scriptis pete.

tions féodales et marqués du sceau de la domination gothique, étaient jetés dans de perpétuels désordres par le manque de contre-poids. Le manque de contre-poids dans le règne d'un seul homme amenait la tyrannie ; dans celui du petit nombre, l'oligarchie ; dans celui de la multitude, l'anarchie et la révolte. Tout défaut d'équilibre, toute altération dans ce contre-poids nécessaire, livraient les États à des fluctuations sans fin, à des souffrances, à des désordres. Comme preuves à l'appui de sa proposition, Harrington invoquait l'histoire des gouvernements éteints et celle des gouvernements en cours d'expérience. Il avait apporté à cette recherche un soin si minutieux et si attentif, qu'il était parvenu à constater que les rois d'Angleterre avaient, depuis la proclamation de la Grande Charte, porté trente fois atteinte à ce pacte politique, et que sous Charles Ier cette violation presque inaperçue ne s'était pas répétée moins de neuf fois. On peut ajouter qu'il en est ainsi de toutes les chartes.

Cet équilibre nécessaire dans la propriété, ces limites infranchissables devenant la base de la république, les assises supérieures allaient se composer d'une magistrature organisée d'après un mode particulier à Harrington. Cette magistrature résultait d'une élection par la voie du scrutin ; elle se renouvelait à l'aide d'un roulement. Un sénat nommé à la majorité de suffrages toujours libres, toujours sincères, était investi du pouvoir, et à des époques déterminées le tiers de ses membres se retirait pour faire *place à* d'autres. Par ces éliminations obligatoires et

ces acquisitions successives, cette assemblée écoulait ses vieux éléments pour s'infuser une vie nouvelle ; et l'autorité souveraine, à la fois muable et fixe, rajeunissait sa physionnomie et maintenait son intégrité. Tel était l'idéal d'Harrington. Dans ce régime fondé sur une égalité systématique, aucune faction ne pouvait surgir pour s'attribuer soit la puissance, soit les richesses. L'élection réglait l'une, la loi limitait les autres. Dès lors, plus de révoltes, plus de luttes : de quoi auraient-elles pu naître? Un peuple n'attente pas à son repos sans motif, et ne se condamne pas à un suicide gratuit. Quand l'intérêt public prévaut, ce sont les lois qui gouvernent ; quand l'intérêt privé prend le dessus, ce sont les hommes. Harrington repoussait le gouvernement des hommes, il appelait le gouvernement des lois. On voit que rien ne manque à son idylle, pas même une certaine sagacité dans les aperçus.

Harrington n'était pas, bien s'en faut, l'admirateur d'une monarchie tempérée, et il n'est pas inutile, à ce sujet, de reproduire quelques-uns des reproches fort justes qu'il adresse à cette forme de gouvernement : « Dans une monarchie tempérée d'aristocra-» tie, dit-il, la noblesse pesant à la fois sur le roi et » sur le peuple, le roi est obligé tout à la fois de com-» battre la noblesse dans l'intérêt du peuple, et le » peuple dans l'intérêt de la noblesse. De son côté, le » peuple a deux ennemis, les nobles et le souverain, » et il s'insurge contre eux. La lutte dure ainsi jus-» qu'à ce que l'un de ces pouvoirs absorbe les deux » *autres ou qu'ils* s'affaiblissent tous les trois dans

» ces chocs quotidiens, au point de devenir une proie » offerte à un État mieux constitué et plus puissant. » Une monarchie tempérée n'est donc pas un bon » régime; mais s'il est vrai que de telles conditions » d'énervement et de décadence ne puissent pas se » produire dans notre *Oceana*, on sera obligé de con- » venir que c'est là une excellente, une parfaite, une » immortelle république! »

Quel enthousiasme d'auteur!

On se tromperait toutefois, si l'on allait croire que l'égalité d'Harrington est l'égalité vulgaire que poursuivent les démocrates niveleurs. L'auteur de l'*Oceana* s'empresse, au contraire, d'exprimer des réserves et de maintenir des distinctions dans les rangs de la société. Il va plus loin : il assure que, depuis Moïse, toute république a eu pour fondateur un gentilhomme; car, dit Harrington, le génie de la poésie, de la législation, des arts, des lettres, peut visiter toutes les professions; mais le génie de la politique est l'apanage exclusif du gentilhomme. Et, plus loin, il ajoute : « Il est tout aussi impossible de se figurer » une armée composée de soldats sans officiers, ou » d'officiers sans soldats, qu'une république digne » de ce nom composée d'un peuple sans noblesse » et d'une noblesse sans peuple. » Étrange contradiction! Voici un esprit téméraire, qui n'a rien respecté dans la sphère politique, qui voue les fortunes à une mutilation légale, soumet le pouvoir à un système de rotation incessante, ne respecte rien *de ce qui* est, ni institutions, ni coutumes, ni préjugés, et pourtant, au milieu des ruines qu'il a faites,

ce novateur impitoyable se souvient qu'il est issu d'une ancienne famille, qu'il est gentilhomme, et par un retour sur ses idées, il déclare qu'il n'y a pas sans gentilhommes de république possible. Le cœur humain a vraiment des capitulations singulières.

Un livre ainsi conçu, animé par une invention originale, devait tenter la curiosité publique. L'auteur, à l'appui de sa conception essentielle, avait prodigué les détails curieux. Dans un coup d'œil historique, il commençait par récapituler toutes les institutions des temps passés, depuis la communauté théocratique de Moïse jusqu'à la jeune république de Hollande; il en résumait les avantages et les inconvénients, les bienfaits et les vices; il opposait à la loi écrite les mécomptes de l'interprétation; il suivait le genre humain dans cette voie de tâtonnement et de doute où il marche depuis l'origine du monde et le berceau des sociétés. De là, passant aux annales de l'Angleterre, il les envisageait avec plus d'étendue et plus d'autorité, mêlant à une critique ingénieuse de curieux passages d'érudition; montrant partout l'activité de sa science et l'étendue de ses recherches. Cette étude le conduisit à l'exposition de ses propres plans, auxquels, dans un intérêt de lecture, il avait donné la forme d'une fiction. Devant un grand concile de législateurs comparaissaient les défenseurs des diverses formes de gouvernement, et la république d'*Oceana* était à son tour appelée à faire valoir son système. Ces débats, on le devine, étaient conduits de manière à assurer le succès de la combinai-

son favorite ; mais ils étaient néanmoins exposés avec une certaine mesure et une apparente impartialité.

Malgré l'attrait que ce livre pouvait offrir, l'*Oceana* ne fut publié qu'après beaucoup d'hésitation et de longs retards. Harrington reculait toujours devant l'émission d'une œuvre qu'il regardait comme imparfaite, et d'ailleurs son régime imaginaire allait soulever les passions de deux partis également alarmés. Une notoriété prématurée s'était pourtant emparée de l'ouvrage ; les amis d'Harrington en avaient porté les lignes essentielles, les points capitaux à la connaissance du public. Ainsi l'idée était déflorée ; elle courait la ville, exposée à tous les commentaires. Ces indiscrétions lui furent fatales. On sut qu'il s'agissait d'un équilibre à établir entre le pouvoir et la propriété, et l'on trouva que c'était beaucoup de bruit pour une petite découverte. Tant que le secret s'était maintenu, et qu'il avait été seulement question d'un plan de gouvernement dont on se promettait des merveilles, un grand émoi s'était manifesté au sein des partis politiques triomphants ou abattus. Les pachas du nouveau sultan, les lords et les majors généraux du Protecteur se sentirent mal à l'aise sur leurs siéges usurpés, tandis que les Cavaliers, qui connaissaient les sympathies républicaines d'Harrington, lui adressaient de vifs reproches de son adhésion publique à des doctrines subversives. Cela dura tant que l'*Oceana* fut une énigme : ébruitée, elle n'effraya plus personne. On comprit que *c'était plutôt* l'œuvre d'un utopiste que celle d'une

politique pratique. Les craintes se calmèrent ; la curiosité même s'émoussa. Cependant la publication, ainsi compromise, ne pouvait plus être différée. Les amis et les ennemis d'Harrington la sollicitaient également ; le soin de sa gloire et de son honneur lui en faisait un devoir. Il obéit aux circonstances, et livra son manuscrit à une impression hâtive, faite par pièces et morceaux, distribuée dans divers ateliers. La première édition de l'*Oceana* porte le témoignage de cette exécution en quelque sorte improvisée ; on y remarque un singulier mélange de types et de caractères, les uns romains, les autres italiques, le tout couronné par une incroyable table d'*errata*, qui forme plusieurs pages *in-folio*, et à doubles colonnes. Les partisans de Cromwell attendaient leur proie ; ils étaient impatients de pouvoir la dévorer. Harrington a comparé lui-même les mésaventures de son malheureux volume à celles d'un gibier chassé de taillis en taillis. Enfin, les limiers du Protecteur parvinrent à s'en saisir, après l'avoir ainsi traqué d'une presse à l'autre, et, triomphants, ils l'apportèrent encore humide sur la table de White-Hall.

Toutes les sollicitations, toutes les instances d'Harrington pour désarmer ses censeurs et sauver son ouvrage, furent d'abord infructueuses. En désespoir de cause, il eut recours à un expédient singulier. Lady Claypole, la fille du Protecteur, s'étudiait à paraître extrêmement gracieuse, et prenait volontiers des airs de princesse. Harrington résolut de tirer parti de ce travers : quoique sans relations avec elle, il lui fit demander une audience. Introduit dans

l'antichambre, il attendait le moment où il serait admis, quand la fille de lady Claypole traversa cette pièce et attira son attention. A l'instant, une idée lui traversa l'esprit : il prit la jeune enfant dans ses bras, et, entrant dans la chambre où se tenait la mère, il déclara qu'il allait immoler l'innocente victime à sa vengeance personnelle.

« Quelle injure vous a-t-on faite ici ? dit alors lady Claypole.

— Aucune, madame, répliqua Harrington ; mais votre père m'a ravi mon enfant, et vous n'avez pas intercédé pour qu'il me fût rendu. »

Cette allusion à son livre avait le tort de sentir un peu le madrigal, mais il ne fallait pas à la fille de Cromwell des plaisanteries plus raffinées. Elle comprit celle d'Harrington, et s'y associa gaiement. L'auteur de l'*Oceana* était d'ailleurs un élégant cavalier, et les hommes distingués étaient rares à la cour du Protecteur. Aussi la princesse du nouveau régime se montra-t-elle sur-le-champ sensible à l'élégance des manières, à la grâce, à l'esprit du solliciteur, élevé à l'école de l'ancienne cour.

« Êtes-vous bien sûr, dit-elle, que votre livre ne renferme rien d'hostile contre le gouvernement de mon père ?

— C'est un roman politique, madame, répondit Harrington ; il sera dédié au Protecteur, et le premier exemplaire sera pour vous : vous en jugerez. »

Lady Claypole comprit qu'un roman ne pouvait guère renfermer de trahisons, et elle obtint de *Cromwell* qu'il examinerait lui-même le livre. Le

Protecteur s'y prêta donc ; et avec son regard prompt et sûr, il vit qu'il avait affaire à un rêveur. Quoique le personnage de lord Archon de l'*Oceana* pût s'appliquer parfaitement à lui, et eût été conçu dans cette intention, il voulut affecter quelque grandeur, et, renvoyant le volume à l'auteur, il dit « qu'il avait » reçu son épée de Dieu, et qu'il ne désarmerait pas » devant un petit morceau de papier ; » puis, fidèle à sa politique sentencieuse et hypocrite, il ajouta « que, pas plus que l'auteur, il n'approuvait le gou- » vernement d'une seule personne ; mais qu'il avait » été forcé par les circonstances à s'investir de la » fonction de haut constable, pour faire régner entre » les partis une paix que jamais ils n'auraient obte- » nue livrés à eux-mêmes. »

Ce fut ainsi que l'*Oceana* échappa aux animosités des Têtes-Rondes. L'époque où ce livre fut publié était encore pleine des illusions qu'avait fait naître le mot de république ; mais pourtant un sentiment de réaction vague commençait à s'emparer des opinions. La misère était plus grande qu'en aucun temps, et les souvenirs qu'avait laissés la monarchie déchue n'étaient pas sans danger pour le régime nouveau ; il ne pouvait soutenir la comparaison qu'avec un grand désavantage. Harrington compare familièrement l'état inquiet des esprits, à cette époque, à celui d'une compagnie de petits chiens qu'on entasse dans un sac, et qui, s'y sentant mal à l'aise, se mordent les jambes les uns les autres, comme s'ils s'attribuaient mutuellement la gêne où ils sont. A un peuple fatigué, malheureux, un système de roulement

dans le pouvoir paraissait une réforme salutaire ; il ne pouvait pas perdre à changer de maître. Aussi la *Rota* (le roulement) d'Harrington devint bientôt si populaire, qu'un club fut fondé sous ce nom et ouvrit ses portes au public. Les clubs politiques étaient le théâtre où l'on voyait se produire les plus grands esprits du temps ; c'est de là que s'élevèrent des noms qui ont laissé de glorieuses traces dans l'histoire. Le club de la *Rota* devint célèbre. Ses membres s'asseyaient autour d'une grande table circulaire, la table de l'ancienne chevalerie et de l'égalité moderne, avec une échancrure sur l'un des points de la périphérie, pour qu'on pût servir le café chaud, sans interrompre l'orateur qui devisait de l'état de la nation. Un contemporain assure que ces débats étaient pleins de saillies et d'originalité, et qu'ils présentaient un intérêt que les discussions du parlement n'offraient plus alors. Chaque mesure à prendre sur les affaires de cette république chimérique se décidait par un scrutin, scrutin exempt de fraude, comme le fait observer le créateur du système. Ainsi Harrington faisait déjà secte.

Son principe d'élection et de roulement était particulièrement odieux aux parlementaires, qui tenaient à leur puissance et ne voulaient pas s'en dessaisir. Cependant Henri Neville, auteur du *Plato redivivus*, confident d'Harrington et son partisan le plus dévoué, le même dont Hobbes a dit, en parlant de l'*Oceana*, qu'il trempait dans ce système, Henri Neville eut un jour l'incroyable audace de proposer à la Chambre des Communes la méthode de roulement

alors célèbre, disant tout haut que si l'on n'acceptait pas ce modèle des gouvernements, il n'existerait bientôt plus en Angleterre que des ruines d'institutions. Les membres des Communes, comme on le pense, n'acceptèrent pas ce conseil d'un suicide anticipé; ils remercièrent l'orateur de son intention, et gardèrent résolûment leurs siéges.

A tout prendre, le système d'Harrington était loin d'avoir la valeur que lui attribuaient des partisans enthousiastes. Au premier coup d'œil, cette espèce d'horloge politique fonctionnant au moyen de contre-poids, ce mécanisme intellectuel avec des piéces de rechange, pouvaient bien paraître une combinaison ingénieuse; mais il était facile, même aux esprits les moins réfléchis, de s'assurer que ce n'était là qu'un jeu de l'imagination, sans application possible. A l'épreuve, les balancements de cette horloge se seraient souvent compliqués d'irrégularité, et plus d'une fois ce mécanisme aurait été arrêté dans sa marche ou dérangé dans ses rouages. Dès le premier jour, on reprocha à l'auteur d'avoir voulu transporter dans la politique la chimère du mouvement perpétuel. Harrington se défendit contre cette imputation avec une grande vivacité; il savait, disait-il, que la puissance de la matière est toujours en raison de sa durée, et que le mouvement perpétuel est incompatible avec des objets susceptibles d'une altération quelconque. « Mais, ajoutait-» il, il en est tout autrement de la république de » l'égalité, fondée sur l'intelligence d'un peuple. Le » peuple n'est pas une vile matière; il est impé-» rissable. Le principe par lequel il se meut, émané

» de Dieu même, est, par conséquent, éternel comme » lui. »

Malgré son inconsistance évidente, le roman politique d'Harrington a eu la fortune de rallier des suffrages éminents, non-seulement parmi ses contemporains, mais encore parmi les esprits les plus compétents du siècle dernier. Ainsi Hume appelle son livre l'une des gloires de la littérature anglaise, et son projet imaginaire, le seul modèle de république digne d'attention. Peut-être y avait-il dans les expressions du célèbre philosophe quelque peu d'ironie, et il est probable qu'il trouvait cette république d'autant meilleure qu'elle était plus innocente. Il est du reste curieux de remarquer que dans le grand auto-da-fé de publications politiques qui eut lieu à Oxford en 1688, au moment même où l'on livrait aux flammes la *République sainte* (*Holy common wealth*) de Baxter, c'est-à-dire la réfutation de la *République païenne* (*Heathen common wealth*), comme Baxter, Milton et Hobbes nomment l'*Oceana*, il ne vint à l'esprit d'aucun des exécuteurs d'infliger un châtiment aux mânes d'Harrington et de condamner son œuvre au bûcher expiatoire. Un roman trouva grâce à leurs yeux et ils se sentirent désarmés par le caractère même de la fiction. Cependant le parti républicain avait puisé dans l'*Oceana* une grande portion de son programme, et c'était dans ce sens que Toland avait voulu s'en faire l'éditeur. Comme admirateur, Toland alla plus loin encore : dans sa *Vie de Milton*, il déclara que l'*Oceana* était un modèle de gouvernement complet, praticable, consacrant la véritable

égalité. Enfin, à un siècle de là, Thomas Hollis [1], qui avait entrepris de fonder une république en Corse, rendait un hommage public à l'*Oceana*, en déclarant qu'on y trouvait le type du seul gouvernement parfait et libre.

L'*Oceana* n'est pourtant qu'un rêve; mais ne se glisse-t-il pas quelques réalités, même au sein des rêves? Que d'apparitions fugitives, mystérieuses, n'entrevoit-on pas ainsi, sans qu'il soit donné de pouvoir les saisir et les fixer! Les tableaux imaginaires d'Harrington reposaient, d'ailleurs, sur une base solide; ils étaient le fruit de longues et sérieuses études, embrassant tout le cercle des sciences philosophiques et politiques, depuis Aristote jusqu'à Machiavel, depuis Machiavel jusqu'à Hobbes. Plusieurs passages sont des chefs-d'œuvre de raisonnement et de sagacité. D'importantes et de nombreuses vérités y sont proclamées avec une profonde conviction. Quant au style, celui d'Harrington manque parfois de clarté et d'élégance; mais aucun écrivain ne l'a surpassé pour le bonheur et la verve de l'expression : quoique contenue par des matières toujours sévères, sa plume rencontre souvent l'image, et la revêt d'un certain éclat.

1. Ce Thomas Hollis est encore une de ces organisations excentriques si communes en Angleterre. Il consacra une grande partie de sa fertune au service des peuples qui combattaient pour la liberté. C'est ainsi qu'il fit passer de l'argent aux Anglo-Américains pour les aider dans leurs luttes contre ses compatriotes. Il se disait ouvertement républicain et avait dans sa chambre sept portraits de Milton, avec quelques meubles qui avaient appartenu *au grand poëte* et qu'il conservait religieusement.

Ce que c'est que l'infirmité de la raison humaine ! Certe, on ne saurait refuser à Harrington un esprit judicieux et quelquefois prophétique [1]. Dans une foule de pages, il se révèle avec ces qualités et fait preuve d'une grande pénétration de vues. Eh bien, voici que cette perspicacité l'abandonne. Plein de ses souvenirs de voyage, il exalte constamment le redoutable pouvoir de l'aristocratie venitienne, qu'il considère comme « une république ne portant dans son sein » aucun germe de dissolution. » Il insiste sur le roulement des membres du Sénat et sur les procédés d'une justice mystérieuse et sans appel. Ce gouvernement, à en croire Harrington, devait être éternel, et la preuve de cette éternité pouvait se déduire de dix siècles d'existence paisible. Hélas ! combien sont fragiles les opinions spéculatives ! Un seul jour de trahison suffit pour renverser ce qu'Harrington regardait comme inébranlable ; un seul jour consomma la chute de cette république de Venise, avec ses scrutins et son roulement, avec son horrible et ténébreuse dictature ;

1. Harrington a pour ainsi dire pressenti la révolution française. L'intérêt de ce passage en fera excuser l'étendue :

« Quand un peuple s'agite sur son lit d'agonie, il faut qu'il meure » ou qu'il se rétablisse. Cependant les peuples du monde, encore » dans la fange du régime gothique, se débattent comme des malades » qui ne peuvent ni mourir ni guérir. Si la France, l'Italie et l'Es- » pagne n'étaient pas toutes les trois malades, toutes les trois ron- » gées par la corruption, aucune d'elles ne pourrait supporter un » état pareil; car les empires malades ne sauraient tenir tête aux » empires sains, et les empires sains guériraient les États malades, » afin de se préserver eux-mêmes de la contagion. *La première de* » *ces nations qui, à mon avis, s'affranchira de ce mal, c'est la* » *France; si elle recouvre* la santé, elle gouvernera le monde. »

avec ce conclave souterrain où siégeait le conseil des Dix, aussi implacable, aussi puissant que le ciseau des Parques. O folie d'un sage, qui sacrifie la vérité aux besoins de sa fiction ! Quoi ! le défenseur d'un régime libre, l'homme qui appuie son œuvre sur la souveraineté du peuple, se fait l'apologiste de la tyrannie la plus raffinée qui ait jamais pris place sous le soleil ! Certes, si Harrington vivait encore, il aurait, pour l'honneur de ses prévisions, bien des pages à supprimer dans le volume de l'*Oceana*.

De son vivant même, il put assister à divers démentis que les faits lui donnèrent. Ainsi, après avoir établi que l'équilibre dans le pouvoir dépend de l'équilibre de la propriété, il applique son principe au temps où il vit, et il déclare que désormais aucune institution monarchique ne pourra se naturaliser dans l'Angleterre républicaine. La propriété avait changé de mains ; elle ne devait plus retourner dans les mains anciennes. Sur ce terrain, un nouveau mécompte attendait Harrington. Quatre ans après la publication de l'*Oceana*, et quoique le *Rota-club* remplît encore le monde de ses clartés, la république céda la place à la monarchie au premier mot et sans la moindre résistance. Les théoriciens politiques négligent trop souvent dans leurs calculs artificiels et leurs combinaisons idéales un mobile plus puissant que l'intérêt, c'est-à-dire les phases des ambitions individuelles et la fluctuation des passions populaires, tantôt portées vers la démocratie pure, tantôt ramenées avec la même impétuosité vers les formes monarchiques. Tout peuple est comme ces malades qui s'agi-

tent sur leur couche et changent souvent de place pour tromper leurs douleurs.

Rien d'ailleurs, dans cette utopie d'Harrington, n'a de valeur bien sérieuse. Le novateur semble compter beaucoup sur les limites qu'il impose à l'essor de la propriété, et trouve un gage infaillible d'harmonie dans l'égalité, sinon absolue, du moins relative d'une répartition agraire. Ce sont là des illusions que l'état de la science économique au dix-septième siècle peut seul excuser. Sans doute la richesse territoriale est une chose appréciable, mais il est une foule d'autres richesses qui ne sont pas dans ce cas. Qu'importe de faire régner une sorte de niveau dans la propriété du sol, si l'inégalité se perpétue dans les fortunes financières, industrielles et commerciales? Par quel moyen l'État pourrait-il connaître, saisir, fixer toutes les valeurs, en dresser l'estimation exacte, afin de les distribuer ensuite selon le vœu d'un nouvel équilibre? Si un recensement de ce genre était ordonné, il aurait pour effet immédiat de faire disparaître la moitié au moins des richesses qui existent. La passion de l'accaparement est vive chez l'homme : il aura recours, s'il le faut, à la fraude, aux dissimulations de tout genre pour la satisfaire; il trompera, il déjouera la surveillance. Il y aura donc des richesses connues et des richesses mystérieuses. On thésaurisera, on enfouira même l'argent comme aux temps de troubles civils. Il y a mieux encore : cet amour de l'épargne est l'un des plus énergiques mobiles de l'activité humaine : limitée aux seuls besoins du jour, la production tomberait sur-le-champ dans une décadence, dans un

marasme incalculables. Ainsi toute limite imposée à l'essor de la fortune particulière est fatale à la fortune publique, et pour accroître le bonheur de chacun, on commence par diminuer la moyenne du bien-être intégral.

La magistrature renouvelée au moyen d'un roulement est aussi un expédient plus ingénieux qu'acceptable ; de deux choses l'une : ou ce roulement s'exercera sur la population entière, dans de certaines conditions d'âge, ou il se renfermera dans une classe privilégiée. S'il porte sur l'ensemble et appelle chaque citoyen à prendre à son tour en main le pouvoir, il livre les affaires aux mille chances de la passion et de l'incapacité. Quand tout le monde gouverne, personne ne gouverne. Si, au contraire, le renouvellement ne s'opère que dans un cercle limité, il s'établit sur-le-champ une lutte entre ceux qui jouissent de ce privilége et ceux qui en sont exclus, et c'est exactement la situation actuelle de plusieurs sociétés européennes. Malgré le pacifique horoscope d'Harrington, on peut s'assurer que ce régime n'a pas encore ramené l'harmonie sur la terre. Du reste, l'auteur de l'*Oceana* a une prétention plus singulière encore, celle de fonder le règne de l'égalité en maintenant l'institution de la noblesse. C'est toujours ainsi que procèdent les esprits aventureux : ils posent résolûment des prémisses et les détruisent non moins résolûment par leurs conclusions Il faut croire que l'inconséquence est la compagne du génie.

L'imperturbable confiance qu'Harrington avait dans *son système* ne l'abandonna jamais. La Restauration

de 1660 le surprit sans l'ébranler. Il avait pourtant déclaré qu'aucune monarchie ne se grefferait plus sur l'arbre républicain. Comment répondre au démenti que les faits lui donnaient? Harrington ne se montra point embarrassé pour si peu de chose. Il déclara que si le roi composait un parlement de Cavaliers, tous choisis dans les grandes familles, au bout de sept ans d'exercice, ces gentilshommes proclameraient eux-mêmes la république. Plus que jamais il persistait dans ses vues. Afin de rendre l'*Oceana* plus populaire, il la réduisit à un petit nombre d'axiomes, la dégagea de ses digressions dogmatiques et de ses démonstrations ardues, et en fit un petit traité à la portée des intelligences les plus vulgaires. Dans ce travail, il fut facilement entraîné à jeter un coup d'œil sur le régime qui venait de se remettre en vigueur, et à y ajouter quelques conseils à la royauté nouvelle. Là dessus grande fut l'alarme parmi les courtisans, toujours disposés à prendre ombrage de ce qui ne leur est pas favorable et à crier à la trahison contre tout ce qui ne sert pas leurs intérêts. Un jour donc qu'Harrington travaillait dans son cabinet et s'occupait à ranger en bataille son armée d'aphorismes, il vit entrer à l'improviste sir William Poulteney, accompagné de plusieurs agents, et chargé d'appréhender le philosophe et l'œuvre philosophique, comme suspects de desseins et d'actes de haute trahison. A l'instant, les hommes de la police se mirent à l'œuvre, et, comme en ramassant les membres épars de la fiction *océanique*, ils en brouillaient l'ordre régulier, le naïf écrivain demanda,

comme faveur spéciale, d'être admis à les réunir et à les coudre ensemble, avant qu'on portât le corps du délit à White-Hall. Même sous le coup d'une prévention dont il ne pouvait prévoir l'issue, le dérangement de son système lui paraissait une calamité plus grande que son emprisonnement dans la Tour de Londres.

Harrington avait conservé des relations avec d'anciens amis, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de républicains, entre autres le major Wildman et divers membres du Long Parlement. Ces relations, on le devine bien, avaient été fugitives et toutes conformes à l'ordre de pensées qui animaient Harrington. Cependant on ne craignit pas de l'envelopper dans un complot puéril et insoutenable, au dire du chancelier lui-même. Les prévenus s'étaient rassemblés plusieurs fois, mais rien ne prouvait qu'il y eût rien de répréhensible dans leurs réunions et de coupable dans leur concert. Assurément Harrington n'était pas un conspirateur. Tout au plus pouvait-il passer pour un rêveur politique, et c'était à ce titre que la persécution l'atteignait. Il comparut donc devant lord Lauderdale et subit plusieurs interrogatoires, dont il envoya des copies à sa sœur. Rien n'est plus curieux que ces dialogues, où les rôles semblent intervertis et dans lesquels le prévenu fait la leçon au juge. En voici un passage singulier. C'est Harrington qui parle : « Vous m'accusez, milord, dit-il au chancelier, de professer ouvertement des principes hostiles au gouvernement du roi et aux lois du pays. On prétend qu'en ma qualité d'homme privé je n'a-

vais aucun droit de m'immiscer dans les problèmes politiques et d'agiter les questions de gouvernement. Mylord, il n'y a pas de fonctionnaire public ni de magistrat qui, jusqu'à ce jour, ait écrit, en matière politique, une seule ligne qui vaille quelque chose. Tous ceux qui ont excellé à traiter ces sujets ont été des hommes privés comme je le suis. Il y a Platon, il y a Aristote, il y a Tite-Live, il y a Machiavel. Mylord, je puis résumer ici en peu de mots la politique d'Aristote. Il nomme une monarchie barbare, celle où le peuple ne concourt pas à la confection des lois; il nomme une noble et grande monarchie, celle où le peuple concourt à la confection des lois. De là découle, ajoute-t-il, la démocratie, et hors de la démocratie il n'y a point de véritable liberté. »

Lord Lauderdale, qui jusque-là avait tranquillement écouté le prévenu, commença à manifester quelque impatience. Harrington poursuivit :

« Je dis qu'Aristote parlait ainsi; je n'ai pas été aussi hardi que lui. Et sous quel prince vivait-il? N'était-ce pas sous Alexandre, le plus grand monarque du monde? Alexandre envoya-t-il Aristote au supplice, l'inquiéta-t-il seulement? »

D'Aristote, Harrington passa à Tite-Live, qui écrivit sous César, et au républicain Machiavel, qui écrivit sous Médicis. Il continue la même démonstration, et prouve que la persécution ne s'attacha ni à leurs ouvrages ni à leurs personnes; puis il ajoute :

« J'ai écrit, mylord, sous un usurpateur, sous *Cromwell*. Quant il monta sur le trône, ses officiers

accueillirent son élévation avec des murmures et prononcèrent le nom de république. Il leur dit qu'il ignorait ce que signifiait ce mot, mais qu'il ne demandait pas mieux qu'on lui en fît connaître la valeur et les applications, et qu'une fois convaincu de l'efficacité d'un semblable régime, il prouverait que dans toute sa conduite il n'avait jamais songé à lui-même, mais seulement, et il prenait Dieu à témoin, au triomphe de la bonne cause. Là-dessus quelques hommes éclairés pensèrent que si quelqu'un en Angleterre pouvait montrer ce qu'est une république, c'était moi. Ils me pressèrent, j'écrivis. Quand j'eus écrit, Cromwell n'osa plus renouveler sa réponse à ses officiers. Je n'ai donc rien publié contre le gouvernement. Si j'avais enfreint la loi, Cromwell m'aurai puni; mon œuvre est donc innocente. Après Cromwell, le parlement prétendit s'être constitué en république; je lui dis et lui prouvai que cela n'était pas, au point que l'on me prit alors pour un Cavalier, travaillant au retour du roi, tandis qu'aujourd'hui le roi veut faire de moi une Tête-Ronde. »

Tel fut le langage que tint Harrington à lord Lauderdale, et il était difficile de réfuter victorieusement son dilemme.

Ici commence la phase calamiteuse de la vie de notre philosophe. En vain sa sœur demanda-t-elle avec instance que le prisonnier fût admis à prouver son innocence devant un tribunal : personne n'osa présenter sa pétition au parlement. Les traitements rigoureux commencèrent. Harrington fut transféré *dans l'île* de Saint-Nicolas, près Plymouth, et auto-

risé plus tard, par une sorte de faveur, à habiter le château de Plymouth, dont le gouverneur eut pour lui quelques égards. Sa santé s'était graduellement altérée, et quelques désordres se laissaient voir dans ses facultés intellectuelles. La prison avait d'affreux tourments pour ce cerveau exalté et cet esprit actif; des hallucinations étranges traversaient parfois son intelligence et affectaient le caractère d'une folie tranquille. L'empirisme ajoutait à cet état maladif d'autres complications. Un certain docteur, chargé du service du château, s'était imaginé de traiter Harrington avec des doses de gaïac mêlées à son café. Cette drogue minait sa constitution. Enfin la famille envoya d'autres médecins : ils trouvèrent un vieillard amaigri, privé de sommeil, et purent s'assurer qu'un semblable traitement eût suffi pour déterminer une hypocondrie et même une altération mentale chez le sujet le plus robuste. Quant au docteur de la prison, il ne voulut pas revenir de son système, et déclara qu'Harrington simulait la folie.

Ses hallucinations ne le quittèrent plus qu'au tombeau. Il avait des idées singulières sur les opérations des esprits vitaux, bons ou mauvais, et alarmait souvent ses amis par d'étranges descriptions de ses agents invisibles. « La nature qui travaille sous un » voile, disait-il, est l'œuvre de Dieu. » D'autres fois, il s'imaginait que ses pensées s'échappaient de son corps, et s'envolaient au loin sous la forme d'oiseaux ou d'abeilles. Son biographe Aubrey a tracé un long *et minutieux* récit de ces accès d'hypocondrie com*pliquée* d'un désordre cérébral. Harrington s'était fait

construire un petit pavillon qui roulait sur un pivot, et tournait à volonté du côté du soleil. C'est là que venait s'asseoir tout le long du jour l'auteur de l'*Oceana*, armé d'un balai de crin pour disperser ces pensées qui se transformaient en oiseaux ou en abeilles. Quand il s'imaginait les voir sortir par des fentes imperceptibles, il prenait à témoin de ce phénomène les personnes présentes et tenait à leur faire constater que ces pensées émanaient bien de lui. Un médecin renommé s'était flatté de venir à bout de cette hallucination par un remède approprié au malade, c'est-à-dire par la vigueur et la solidité du raisonnement; mais il se convainquit bientôt qu'il était impossible de lutter avec de semblables armes contre l'un des plus forts ergoteurs de son siècle. Le bon sens du guérisseur ne servit qu'à augmenter la folie du patient. Plus tard, Harrington s'imagina qu'il avait trouvé un nouveau système de physiologie, qu'il intitulait *la Mécanique de la nature*. Il ajoutait que son sort était celui de Démocrite, qui, ayant fait une grande découverte en anatomie, fut déclaré fou par ses contemporains, jusqu'à ce qu'Hippocrate fût venu confirmer sa glorieuse invention, et confondre les détracteurs de ce génie. Sa monomanie inclina bientôt dans ce sens, et l'un de ses soucis était de prouver à ses médecins que ses visions n'étaient pas, comme ils le prétendaient, des lubies d'hypocondriaque. Cette bonne opinion de lui-même persista jusqu'au dernier jour. Parmi ses ouvrages posthumes, on trouva un écrit qui porte le titre suivant : « *Ayant vécu* pendant neuf mois, à ce qu'on prétend,

» dans un état de maladie, et selon moi en cours de » guérison, j'ai été la surprise de tous les médecins, » et eux la mienne. » La première partie de ce singulier travail nous est seule parvenue ; on y trouve plus d'ordre qu'on ne pouvait en attendre d'une pareille tête, et, en dehors d'une foule d'applications chimériques, quelques vues saines, cohérentes et philosophiques. Malheureusement la suite manque, et c'est une perte. Le récit de la maladie d'Harrington, tracé par lui-même, eût été un document psychologique du plus grand intérêt. Il devait expliquer « com- » ment il avait senti et vu la nature, c'est-à-dire com- » ment elle pénétra d'abord dans ses sens, et de ses » sens dans son intelligence. » Peut-être le délire logique d'Harrigton eût-il jeté quelque lumière sur ce grand problème que Hobbes nomme celui de la nature humaine, et Locke celui de l'entendement humain. L'aberration intellectuelle, dans un sujet chez lequel le raisonnement n'avait rien perdu de sa vigueur, et qui discutait gravement sa folie, devait offrir des phénomènes curieux. Il est à regretter qu'Harrington n'ait pas écrit ce livre, certainement aussi précieux que l'*Oceana*. Après quelques années d'une vie languissante, il mourut à Westminster, le 17 septembre 1677.

Voilà ce que furent ces deux hommes, Hobbes et Harrington, esprits originaux, qui, dans un sens contraire, envisagèrent sans faiblir le problème social, et eurent le courage de proposer chacun une solution. Celui-ci la trouve dans l'asservissement ; *celui-là* dans une sorte de liberté qui procède par

librations : l'un et l'autre sont hors du vrai. Hobbes a plus de vigueur dans l'intelligence ; Harrington plus de ressources. L'auteur du *Leviathan* est plus profond ; l'auteur de l'*Oceana* plus ingénieux. Hobbes n'a qu'une idée ; mais elle renferme la plus grande des forces, l'unité ; il tient d'une seule main les rênes de sa théorie, en demeure constamment le maître, la conduit où il veut et comme il veut. Harrington est obligé de disperser davantage son effort, car il s'adresse à des instruments divers, plus rebelles, moins éprouvés. Il croit à l'efficacité d'un pouvoir dont les éléments se renouvellent, et qui, par sa mobilité même, échoit à qui peut lui servir, échappe à qui veut en abuser. Hobbes prétend organiser le despotisme : Harrington espère le désarmer. Dans sa vie particulière, Hobbes offre l'exemple d'une des plus grandes longévités qui se soient produites dans les rangs des penseurs célèbres : il meurt à l'âge de quatre-vingt-douze ans, sain d'esprit et dans l'entière jouissance de ses facultés. Cela s'explique : une fois son principe émis, Hobbes n'avait plus qu'à s'y reposer avec calme. Ce principe excluait la contention d'esprit. Il était aussi simple que violent, aussi clair que redoutable. Harrington ne se trouvait pas dans le même cas. Ses plans de pondération et d'équilibre maintenaient toujours sa pensée dans un état flottant ; il avait à défendre son régime de rotation contre les objections des autres et contre les siennes propres ; il avait chaque jour à vérifier la valeur de ce mécanisme, qui comportait des détails infinis, et à conjurer les difficultés de l'exécution. Il

n'est donc pas surprenant que son cerveau n'ait pas pu longtemps suffire à cette tâche et qu'il ait été livré de très-bonne heure au trouble de visions fantastiques. A tout prendre, Harrington était un plus noble caractère que Hobbes. Par une calomnie d'éditeur, Toland, après sa mort, inséra en tête de ses œuvres un pamphlet intitulé : *Des fondements et des causes de la monarchie*, pamphlet dans lequel Charles Ier est abominablement traité. Harrington n'a rien écrit ni pu écrire de pareil. Il assista aux derniers moments de l'infortuné monarque, et pleura sincèrement sa mort ; jamais il n'eût outragé sa mémoire. Le véritable auteur de ce libelle est John Hall, l'une des plumes les plus fougueuses de la démocratie d'alors. Harrington avait dans le cœur quelque chose de chevaleresque, qui manqna toujours à Hobbes; mais ce dernier possédait mieux le secret de la vie pratique, et, même dans ses exagérations, il n'allait pas au delà des limites qu'on ne dépasse pas impunément.

NOTES

PIÈCES JUSTIFICATIVES DE LA CONJURATION DE BABEUF[1].

Parmi les pièces qui se rattachent à la conjuration de Babeuf, il en est plusieurs, peu connues, qui ont trait aux moyens d'organisation du régime de la communauté. Comme monument de vertige, elles méritent d'être reproduites. Voici d'abord le célèbre *manifeste des égaux*, rédigé par Sylvain Maréchal.

N° I.

MANIFESTE DES ÉGAUX.

Égalité de fait, dernier but de l'art social. (*Condorcet.*)

PEUPLE DE FRANCE,

Pendant quinze siècles tu as vécu esclave, et par conséquent malheureux. Depuis six années, tu respires à peine, dans l'attente de l'indépendance, du bonheur et de l'égalité.

1. Voir le chapitre des *Communistes*.

L'ÉGALITÉ, premier vœu de la nature, premier besoin de l'homme et principal nœud de toute association légitime ! Peuple de France, tu n'as pas été plus favorisé que les autres nations qui végètent sur ce globe infortuné ! Toujours et partout la pauvre espèce humaine, livrée à des anthropophages plus ou moins adroits, servit de jouet à toutes les ambitions, de pâture à toutes les tyrannies. Toujours et partout, on berça les hommes de belles paroles : jamais et nulle part ils n'ont obtenu la chose avec le mot. De temps immémorial, on nous répète avec hypocrisie : *Les hommes sont égaux;* et de temps immémorial la plus avilissante comme la plus monstrueuse inégalité pèse insolemment sur le genre humain. Depuis qu'il y a des sociétés civiles, le plus bel apanage de l'homme est sans contradiction reconnu, mais il n'a pu encore se réaliser une seule fois; l'égalité ne fut donc qu'une belle et stérile fiction de la loi. Aujourd'hui qu'elle est réclamée d'une voix plus forte, on nous répond : Taisez-vous, misérables ! L'égalité de fait n'est qu'une chimère; contentez-vous de l'égalité conditionnelle : vous êtes tous égaux devant la loi. Canaille, que te faut-il de plus? Ce qu'il nous faut de plus? Législateurs, gouvernants, riches propriétaires, écoutez à votre tour.

Nous sommes tous égaux, n'est-ce pas? Ce principe demeure incontesté, parce qu'à moins d'être atteint de folie, on ne saurait dire sérieusement qu'il fait nuit quand il fait jour.

Eh bien ! nous prétendons désormais vivre et mourir égaux comme nous sommes nés; nous voulons l'égalité *réelle* ou la mort ; voilà ce qu'il nous faut.

Et nous l'aurons, l'égalité réelle, n'importe à quel prix. Malheur à ceux que nous rencontrerons entre elle et nous! Malheur à qui ferait résistance à un vœu aussi prononcé!

La révolution française n'est que l'avant-courrière d'une autre révolution bien plus grande, bien plus solennelle, et qui sera la dernière.

Le peuple a marché sur le corps aux rois et aux prêtres coalisés contre lui; il en fera de même aux nouveaux tyrans, aux nouveaux tartufes politiques assis à la place des anciens.

Ce qu'il nous faut de plus que l'égalité des droits?

Il nous faut non pas seulement cette égalité transcrite dans la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, nous la voulons au milieu de nous, sous le toit de nos maisons. Nous consentons à tout pour elle, *à faire table rase pour nous en tenir à elle seule.* Périssent, s'il le faut, *tous les arts*, pourvu qu'il nous reste l'égalité réelle.

Législateurs et gouvernants, qui n'avez pas plus de génie que de bonne foi, propriétaires riches et sans entrailles, en vain essayez-vous de neutraliser cette sainte entreprise en disant: Ils ne font que reproduire cette loi agraire demandée plus d'une fois avant eux.

Calomniateurs, taisez-vous à votre tour, et, dans le silence de la confusion, écoutez nos prétentions dictées par la nature et basées sur la justice.

La loi agraire ou partage des campagnes fut le vœu instantané de quelques soldats sans principes, de quelques peuplades mues par leur instinct plutôt que par la raison. Nous tendons à quelque chose de plus

sublime et de plus équitable : *le bien commun ou la communauté de biens.* Plus de propriété individuelle des terres; *la terre n'est à personne.* Nous réclamons, nous voulons la jouissance communale des fruits de la terre : *les fruits sont à tout le monde.*

Nous déclarons ne pouvoir souffrir davantage que la très-grande majorité des hommes travaille et sue au service et sous le bon plaisir de l'extrême minorité.

Assez et trop longtemps moins d'un million d'individus disposa de ce qui appartient à plus de vingt millions de leurs semblables et de leurs égaux.

Qu'il cesse enfin ce grand scandale que nos neveux ne voudront pas croire ! Disparaissez enfin, révoltantes distinctions de riches et de pauvres, de grands et de petits, de maîtres et de valets, de gouvernants et de gouvernés.

Qu'il ne soit plus d'autre différence parmi les hommes que celles de l'âge et du sexe. Puisque tous ont les mêmes facultés, les mêmes besoins, qu'il n'y ait plus pour eux qu'une seule éducation, *une seule nourriture.* Ils se contentent d'un seul soleil et d'un air pour tous : *pourquoi la même portion et la même qualité d'aliments ne suffiraient-ils pas pour chacun d'eux ?*

Mais déjà les ennemis d'un ordre de choses le plus naturel qu'on puisse imaginer déclament contre nous.

Désorganisateurs et factieux, nous disent-ils, vous ne voulez que des massacres et du butin.

PEUPLE DE FRANCE,

Nous ne perdons pas de temps à leur répondre, mais nous te dirons : La sainte entreprise que nous organisons n'a d'autre but que de mettre un terme aux dissensions civiles et à la misère publique.

Jamais plus vaste dessein n'a été conçu et mis à exécution. De loin en loin, quelques hommes de génie, quelques sages en ont parlé d'une voix basse et tremblante. Aucun d'eux n'a eu le courage de dire la vérité tout entière.

Le moment des grandes mesures est arrivé. Le mal est arrivé à son comble; il couvre la face du globe. Le chaos, sous le nom de politique, y règne depuis trop de siècles. Que tout rentre dans l'ordre et reprenne sa place. A la voix de l'égalité, que les éléments de la justice et du bonheur s'organisent, l'instant est venu de fonder la *république des égaux*, ce grand hospice ouvert à tous les hommes. *Les jours de restitution générale sont arrivés*. Familles gémissantes, venez vous asseoir à la table commune dressée par la nature pour tous ses enfants.

PEUPLE DE FRANCE,

La plus pure de toutes les gloires t'était donc réservée ! Oui, c'est toi qui, le premier, dois offrir au monde ce touchant spectacle.

D'anciennes habitudes, d'antiques préventions voudront de nouveau faire obstacle à l'établissement de la *république des égaux*. L'organisation de l'égalité

réelle, la seule qui réponde à tous les besoins, sans faire de victimes, sans coûter de sacrifices, ne plaira peut-être point à tout le monde. L'égoïste, l'ambitieux, frémiront de rage. Ceux qui possèdent injustement crieront à l'injustice. Les jouissances exclusives, les plaisirs solitaires, les aisances personnelles causeront de vifs regrets à quelques individus blasés sur les peines d'autrui. Les amants du pouvoir absolu, les vils suppôts de l'autorité arbitraire, ploîront avec peine leurs chefs superbes sous le niveau de l'égalité réelle. Leur vue courte pénétrera difficilement dans le prochain avenir du bonheur commun ; mais que peuvent quelques milliers de mécontents contre une masse d'hommes, tous heureux, et surpris d'avoir cherché si longtemps une félicité qu'ils avaient sous la main ?

Dès le lendemain de cette véritable révolution, ils se diront tout étonnés : Eh quoi ! le bonheur commun tenait à si peu ? Nous n'avions qu'à le vouloir. Ah ! pourquoi ne l'avons-nous pas voulu plus tôt ? Oui, sans doute, *un seul homme sur la terre, plus riche, plus puissant que ses semblables, que ses égaux, l'équilibre est rompu;* le crime et le malheur sont sur la terre.

PEUPLE DE FRANCE,

A quel signe dois-tu désormais reconnaître l'excellence d'une constitution ?... Celle qui tout entière repose sur l'égalité de fait est la seule qui puisse te convenir et satisfaire à tes vœux.

Les chartes aristocratiques de 1791 et 1795 rivaient

les fers au lieu de les briser. Celle de 1793 était un grand pas de fait vers l'égalité réelle, on n'en avait pas encore approché de si près, mais elle ne touchait point le but et n'abordait point le bonheur commun dont pourtant elle consacrait solennellement le grand principe.

PEUPLE DE FRANCE,

Ouvre les yeux et ton cœur à la plénitude de la félicité : reconnais et proclame avec nous la *république des égaux*.

N° II.

ANALYSE DE LA DOCTRINE DE BABEUF

PROSCRIT PAR LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF POUR AVOIR DIT LA VÉRITÉ [1].

ARTICLE PREMIER. La nature a donné à chaque homme un droit égal à la jouissance de tous les biens.

PREUVES TIRÉES DE LA DISCUSSION A LAQUELLE CETTE PIÈCE DONNA LIEU.

I. Avant leurs premiers rapprochements, tous les hommes étaient également maîtres des productions que la nature répandait à profusion autour d'eux.

II. Dès que les hommes se furent rapprochés sur une terre inculte, qu'est ce qui put établir parmi eux l'inégalité de ce droit? Était-ce leur différence naturelle? Ils ont tous les

1. Cette pièce est la déclaration officielle des droits et la charte *de l'égalité* d'après Babeuf.

mêmes organes et les mêmes besoins. Est-ce la dépendance des uns avec les autres? Mais nul n'était assez fort pour asservir ses semblables, que le plus léger mécontentement pouvait disperser; et l'avantage des secours mutuels et de la bienveillance commune leur faisait à tous une nécessité de respecter dans les autres le droit dont ils se sentaient investis par la nature. Est-ce la férocité de leurs cœurs? Mais la compassion est la suite immédiate de leur organisation, et cette férocité naît de l'exaspération des passions. Est-ce un penchant inné pour l'humiliation et la servitude? Mais la vue des distinctions est pour les êtres même les plus sauvages une sensation douloureuse, une source de jalousie et de haine.

III. Si les familles ont été les premiers modèles des sociétés, elles sont aussi les preuves les plus frappantes du droit dont nous parlons. L'égalité y est le gage de la tendresse des pères, de l'union et du bonheur des enfants. Est-elle rompue? Le chagrin et la jalousie y introduisent le désordre et les violences. Tout, jusqu'à l'amour des parents, inspire aux enfants la haine des partialités que les parents eux-mêmes ne peuvent s'appliquer sans risquer d'introduire dans les familles des passions dangereuses.

IV. L'égalité la plus stricte dut être consacrée par les premières conventions; car qu'est-ce qui pouvait faire consentir aux privations et à l'infériorité des hommes jusque-là ennemis de toute distinction?

V. L'oubli de cette égalité a introduit parmi les hommes:

Les fausses idées de bonheur;

Les égarements des passions;

Le dépérissement de l'espèce;

Les violences, les troubles, les guerres;

La tyrannie des uns et l'oppression des autres;

Les institutions civiles, politiques et religieuses qui, en consacrant l'injustice, dissolvent enfin les sociétés après les avoir longtemps déchirées.

La vue des distinctions, du faste et des voluptés dont on ne *jouit pas*, fut et sera toujours pour la multitude une source

inépuisable de tourments et d'inquiétudes. Il n'est donné qu'à un petit nombre de sages de se préserver de la corruption, et la modération est un bien que le vulgaire ne sait plus apprécier dès qu'il s'en est écarté.

Quelques citoyens se créent-il de nouveaux besoins et introduisent-ils dans leurs jouissances des raffinements inconnus à la multitude? La simplicité n'est plus aimée, le bonheur cesse d'être dans une vie active et dans une âme tranquille, les distinctions et les voluptés deviennent le suprême des biens, personne n'est content de son état, et tous cherchent en vain le bonheur auquel l'inégalité a fermé l'entrée de la société.

Plus on obtient de distinctions, plus on en désire, plus on excite la jalousie et la convoitise. De là tant d'entreprises extravagantes; de là cette soif si insatiable et si criminelle de l'or et du pouvoir; de là les haines, les violences et les meurtres; de là ces guerres sanglantes causées par l'esprit de conquêtes et par la jalousie de commerce, qui ne laissent pas à la pauvre humanité un seul instant de relâche.

Au milieu de ce bouleversement d'idées, la mollesse et le chagrin détruisent une partie de l'espèce, énervent l'autre, et préparent à la société des générations incapables de les défendre. De l'attachement aux distinctions naissent les précautions que l'on prend pour les conserver malgré l'envie et le mécontentement qu'elles engendrent. Ces précautions sont les lois barbares, les formes exclusives du gouvernement, les fables religieuses, la morale servile; en un mot, la tyrannie d'un côté, l'oppression de l'autre. Cependant la voix de la nature ne peut être entièrement étouffée; elle fait pâlir quelquefois ses enfants ingrats; elle venge par ses éclats les larmes de l'humanité, et si elle parvient rarement à la rétablir dans ses droits, elle finit toujours par renverser les sociétés qui en méconnurent les lois.

Si l'égalité des biens est une suite de celle de nos organes et de nos besoins, si les malheurs publics et individuels, si la ruine des sociétés sont les effets nécessaires des atteintes *qu'on lui porte*, cett égalité est donc de droit naturel.

ART. 2. Le but de la société est de défendre cette égalité, souvent attaquée par le fort et le méchant dans l'état de nature, et d'augmenter, par le concours de tous, les jouissances communes.

PREUVES.

I. On entend ici par *société* l'association réglée par des conventions; et par *état de nature*, celui d'une société casuelle et imparfaite dans laquelle se trouvaient nécessairement les hommes avant de se soumettre aux lois.

Sans examiner ici si des attentats du genre de ceux dont il est fait mention dans l'article ont pu avoir lieu dans l'état de nature, il est évident que si les inconvénients de cet état déterminèrent les hommes à établir ces lois, ce ne furent que ceux qui naissaient de la violation de l'égalité. Quoi qu'il en soit, la conservation de l'égalité est le but de l'association, parce que ce n'est que par elle que les hommes réunis peuvent être heureux.

II. En réunissant leurs forces, les hommes voulurent assurément se procurer le plus grand nombre de jouissances dont ils avaient l'idée par le moins possible de peines.

Or, l'abondance des choses nécessaires assure ces jouissances, et est elle-même assurée par le travail des associés, qui n'est pour chacun d'eux le moindre possible que lorsqu'il est réparti sur tous.

ART. 3. La nature a imposé à chacun l'obligation de travailler : nul n'a pu, sans crime, se soustraire au travail.

PREUVES.

I. Le travail est pourtant un précepte de nature :

1° Parce que l'homme isolé dans les déserts ne saurait, *sans un* travail quelconque, se procurer de la subsistance ;

2° Parce que l'activité que le travail modéré occasionne est une source de santé et d'amusement.

II. Cette obligation n'a pu être affaiblie par la société ni pour tous, ni pour chacun de ses membres.

1° Parce que sa conservation en dépend ;

2° Parce que la peine de chacun n'est la moindre possible que lorsque tous y participent.

ART. 4. Les travaux et jouissances doivent être communs.

EXPLICATION.

C'est-à-dire que tous doivent supporter une égale portion de travail.

La justice de ce principe découle des preuves des articles 1 et 3 ci-dessus. Mais qu'entend-on par communauté de travail? Veut-on que tous les citoyens soient astreints aux mêmes occupations? Non; mais on veut que les différents travaux soient répartis de manière à ne laisser un seul valide oisif; on veut que l'augmentation du nombre de travailleurs garantisse l'abondance publique, tout en diminuant la peine individuelle; on veut qu'en retour chacun reçoive de la patrie de quoi pourvoir aux besoins naturels et au petit nombre de besoins factices que tous peuvent satisfaire.

Que deviendront, objectera-t-on peut-être, les productions de l'industrie, fruits du temps et du génie? N'est-il pas à craindre que n'étant pas plus récompensés que les autres, elles ne s'anéantissent au détriment de la société? Sophisme! C'est à l'amour de la gloire et non à la soif des richesses que furent dus dans tous les temps les efforts du génie. Des millions de soldats pauvres se vouent tous les jours à la mort pour l'honneur de servir les caprices d'un maître cruel, et l'on doutera des prodiges que peuvent opérer sur le cœur humain le sentiment du bonheur, l'amour de l'égalité et de la patrie, et les ressorts d'une sage politique? Aurions-nous d'ailleurs besoin de l'éclat des arts et du clinqnant du luxe, si nous *avions le bonheur* de vivre sous les lois de l'égalité?

ART. 5. Il y a oppression quand l'un s'épuise par le travail et manque de tout, tandis que l'autre nage dans l'abondance sans rien faire.

PREUVES.

I. Inégalité et oppression sont synonymes : si opprimer quelqu'un est violer à son égard une loi, c'est que l'inégalité des charges peut opprimer parce que l'inégalité blesse les lois naturelles auxquelles il est absurde d'opposer les lois humaines.

II. Opprimer signifie ou restreindre les facultés de quelqu'un ou augmenter ses charges. C'est précisément ce que fait l'inégalité en diminuant les jouissances de celui dont elle aggrave les devoirs.

ART. 6. Nul n'a pu, sans crime, s'approprier exclusivement les biens de la terre et de l'industrie.

EXPLICATIONS ET PREUVES.

Si l'on démontre que l'inégalité n'a d'autre cause que cette appropriation exclusive, on aura démontré le crime de ceux qui introduisirent la distinction du *mien* et du *tien*.

Dès l'instant où les terres furent partagées naquit le droit de propriété. Alors chacun fut le maître absolu de tout ce qu'il pouvait retirer des champs qui lui étaient échus et de l'industrie qu'il pouvait exercer.

Il est probable que les hommes voués aux arts de première nécessité furent exclus en même temps de toute possession territoriale qu'ils n'avaient pas le temps d'exploiter. Les uns restèrent ainsi les maîtres des choses nécessaires à l'existence, tandis que d'autres n'eurent droit qu'aux salaires qu'on voulait bien leur payer. Néanmoins, ce changement n'en amena pas un sensible dans les jouissances, tant que le nombre des salariés n'excéda pas celui des possesseurs de terres. Mais aussitôt que les accidents naturels, l'économie ou l'adresse des uns, la prodigalité ou l'incapacité des autres, ayant réuni les

propriétés territoriales en un petit nombre de familles, les salariés furent beaucoup plus nombreux, ceux-ci furent à la merci des premiers qui, fiers de leur opulence, les réduisirent à une vie très-frugale.

De cette révolution datent les sinistres effets de l'inégalité, développés au premier article. Depuis, on a vu l'oisif vivre, par une révoltante injustice, des sueurs de l'homme laborieux, accablé sous le fardeau des fatigues et des privations; on a vu le riche s'emparer de l'État et dicter en maître des lois tyranniques au pauvre violenté par le besoin, avili par l'ignorance et trompé par la religion.

Les malheurs de l'esclavage découlent de l'inégalité, et celle-ci de la propriété. La propriété est donc le plus grand fléau de la société; c'est un véritable délit public.

On nous dira que la propriété est un droit antérieur à la société, qui a été instituée pour la défendre. Mais comment avait-on pu avoir l'idée d'un semblable droit avant que ces conventions eussent assuré au propriétaire les fruits de son travail? Comment la société a-t-elle pu devoir son origine à l'institution la plus subversive de tout sentiment social?

Que l'on ne dise pas enfin qu'il est juste que l'homme laborieux et économe soit récompensé par l'opulence, et que l'oisif soit puni par la misère. Sans doute, il est équitable que l'homme actif ou acquittant sa dette, reçoive de la patrie ce qu'elle peut donner sans se détruire; il est équitable qu'il en soit récompensé par la reconnaissance publique, mais il ne saurait acquérir par là le droit d'empoisonner son pays, pas plus qu'un soldat n'acquiert par sa valeur le droit de l'asservir.

Quoiqu'il y ait des mauvais sujets qui doivent imputer à leurs propres vices la misère où ils sont réduits, il s'en faut de beaucoup que tous les malheureux puissent être rangés dans cette classe. Une foule de laboureurs et de manufacturiers que l'on ne plaint point, vivent au pain et à l'eau, afin qu'un infâme libertin jouisse en paix de l'héritage de son père inhumain, et qu'un fabricant millionnaire envoie à bas prix des étoffes et des joujoux dans les pays qui fournissent à ces

sybarites fainéants les parfums d'Arabie et les oiseaux du Phase. Les mauvais sujets eux-mêmes le seraient-ils sans les vices et les folies dans lesquels ils sont entraînés par les institutions sociales, qui punissent en eux les effets des passions dont elles provoquent les développements?

ART. 7. Dans une véritable société, il ne doit y avoir ni pauvres, ni riches.

ART. 8. Les riches qui ne veulent pas renoncer au superflu en faveur des indigents sont les ennemis du peuple.

ART. 9. Nul ne peut, par l'accumulation de tous les moyens, priver un autre de l'instruction nécessaire pour son bonheur : l'instruction doit être commune.

PREUVES.

I. Cette accumulation enlève aux hommes de peine jusqu'à la possibilité d'acquérir les connaissances nécessaires à tout bon citoyen.

II. Quoiqu'il ne faille pas au peuple une vaste instruction, il lui en faut une pour qu'il ne soit pas la proie des rusés et des prétendus savants. Il lui importe de bien connaître ses droits et ses devoirs.

ART. 10. Le but de la révolution est de détruire l'inégalité et de rétablir le bonheur commun.

PREUVES.

Quel est l'honnête homme qui voudrait livrer ses concitoyens aux convulsions et aux maux d'une révolution politique ayant pour but de le rendre plus malheureux ou de le mettre dans un état d'où leur ruine totale doive nécessairement dériver? Saisir adroitement le moment de la réforme n'est pas la moindre tâche d'un habile et vertueux politique.

ART. 11. La révolution n'est pas finie, parce que les riches absorbent tout bien, tandis que les pauvres travaillent en véritables esclaves, gémissent dans la misère et ne sont rien dans l'État.

—

N° III.

Voici maintenant les pièces qui ont trait aux mesures insurrectionnelles.

LE COMITÉ INSURRECTEUR DE SALUT PUBLIC, AU PEUPLE.

ACTE D'INSURRECTION.

LIBERTÉ! ÉGALITÉ!
BONHEUR COMMUN!

Des démocrates français, considérant que l'oppression et la misère du peuple sont à leur comble; que cet état de tyrannie et de malheur est le fait du gouvernement actuel;

CONSIDÉRANT, etc.

(*Suivent des griefs purement politiques.*)

ARTICLE PREMIER. Le peuple est en insurrection contre la tyrannie.

ART. 2. Le but de l'insurrection est le rétablissement de la constitution de 93, de la liberté, de *l'égalité et du bonheur commun.*

ART. 3. Aujourd'hui, dès l'heure même, les citoyens *et les citoyennes* partiront de tous les points, en désordre

et sans attendre le mouvement des quartiers voisins qu'ils feront marcher avec eux. Ils se rallieront au son du tocsin et des trompettes sous la conduite des patriotes auxquels le comité insurrecteur aura confié des guidons portant l'inscription suivante :

LIBERTÉ! ÉGALITÉ!
BONHEUR COMMUN!

D'autres guidons portant ces mots :

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, « l'insurrection est pour le peuple et pour chaque « portion du peuple, le plus sacré des droits et le « plus indispensable des devoirs.

« Ceux qui usurpent la souveraineté devront être « mis à mort par les hommes libres. »

Les généraux du peuple seront distingués par des rubans tricolores flottant très-visiblement autour de leurs chapeaux.

ART. 4. Tous les citoyens se rendront avec leurs armes, ou, à défaut d'armes, avec tous les instruments offensifs, sous la seule direction des patriotes ci-dessus, au chef-lieu de leurs arrondissements respectifs.

ART. 5. Les armes de toute espèce seront enlevées par les insurgés partout où elles se trouveront.

ART. 6. Les barrières et le cours de la rivière seront rigoureusement gardés : nul ne pourra sortir de Paris sans un ordre formel et spécial du comité insurrecteur; il n'entrera que les courriers, les porteurs et conducteurs de comestibles, auxquels il sera donné protection et sûreté.

ART. 7. Le peuple s'emparera de la trésorerie nationale, de la poste aux lettres, des maisons des ministres, et de tout magasin public ou privé contenant des vivres ou des munitions de guerre.

ART. 8. Le comité insurrecteur donne aux légions sacrées des camps des environs de Paris qui ont juré de mourir pour l'égalité, l'ordre de soutenir partout les efforts du peuple.

ART. 9. Les patriotes des départements réfugiés à Paris et les braves officiers destitués sont appelés à se distinguer dans cette lutte sacrée.

ART. 10. Les deux conseils et le directoire, usurpateurs de l'autorité populaire, seront dissous. Tous les membres qui le composent seront immédiatement jugés par le peuple.

ART. 11. Tout pouvoir cessant devant celui du peuple, nul prétendu député, membre de l'autorité usurpatrice, ou quelque fonctionnaire public que ce soit, ne pourront exercer aucun acte d'autorité, ni donner aucun ordre; ceux qui y contreviendront seront à l'instant mis à mort.

Tout membre du prétendu corps législatif ou directeur, trouvé dans les rues, sera arrêté et conduit sur-le-champ à son poste ordinaire.

ART. 12. Toute opposition sera vaincue sur-le-champ par la force. *Les opposants seront exterminés.*

Seront également mis à mort:

Ceux qui battront ou feront battre la générale;

Les étrangers, de quelque nation qu'ils soient, qui seront trouvés dans les rues;

Tous les présidents, secrétaires et commandants de

la conspiration royale de vendémiaire qui oseraient aussi se mettre en évidence.

ART. 13. Il est ordonné à tous les envoyés des puissances étrangères de rester dans leurs domiciles devant l'insurrection : ils sont sous la sauvegarde du peuple.

ART. 14. Des vivres de toute espèce seront portés au peuple sur les places publiques.

ART. 15. Tous les boulangers seront mis en réquisition pour faire constamment du pain qui sera distribué *gratis* au peuple : ils seront payés sur leur déclaration.

ART. 16. *Le peuple ne prendra de repos qu'après la destruction du gouvernement tyrannique.*

ART. 17. *Tous les biens des émigrés, des conspirateurs et de tous les ennemis du peuple seront distribués sans délai aux défenseurs de la patrie.*

Les malheureux de toute la république seront immédiatement meublés et logés dans les maisons des conspirateurs.

Les effets appartenant au peuple, déposés au mont-de-piété, seront sur-le-champ gratuitement rendus.

Le peuple français adopte les épouses et les enfants des braves qui auront succombé dans cette sainte entreprise; il les nourrira et les entretiendra. Il en sera de même à l'égard des père, mère, frères et sœurs à l'existence desquels ils étaient nécessaires.

ART. 18. Les propriétés publiques et particulières sont mises sous la sauvegarde du peuple [1].

1. Les Égaux, qui avaient été obligés de faire cette concession aux conventionnels, se promettaient de ne pas la tenir.

ART. 19. Le soin de terminer la révolution sera confié à une assemblée nationale composée d'un démocrate par département, nommé par le peuple insurgé sur la présentation du comité insurrecteur.

ART. 20. Le comité insurrecteur restera en permanence jusqu'après l'accomplissement total de l'insurrection.

—

N° IV.

LIBERTÉ! ÉGALITÉ!
BONHEUR COMMUN!

Le directoire insurrecteur,

Considérant que le peuple a été bercé de vaines promesses et qu'il est temps de pourvoir à son bonheur;

Arrête ce qui suit:

ARTICLE PREMIER. A la fin de l'insurrection, les citoyens pauvres *qui sont actuellement mal logés ne rentreront pas dans leurs demeures ordinaires; il seront immédiatement installés dans les maisons des conspirateurs.*

ART. 2. *On prendra chez les riches ci-dessus les meubles nécessaires pour meubler avec aisance les sans-culottes.*

—

N° V.

ORGANISATION DU RÉGIME DE LA COMMUNAUTÉ.

FRAGMENT D'UN DÉCRET DE POLICE.

ARTICLE PREMIER. Les individus qui ne font rien pour la patrie ne peuvent exercer aucun droit poli-

tique ; ce sont des étrangers auxquels la république accorde l'hospitalité.

ART. 2. Ne font rien pour la patrie ceux qui ne la servent pas par un travail utile.

ART. 3. La loi considère comme travaux utiles :

Ceux de l'agriculture, de la vie pastorale, de la pêche et de la navigation ;

Ceux des arts mécaniques et manuels ;

Ceux de la vente en détail ;

Ceux du transport des hommes et des choses ;

Ceux de la guerre ;

Ceux de l'enseignement et des sciences.

ART. 4. Néanmoins les travaux de l'enseignement ne seront pas réputés utiles, si ceux qui les exercent ne rapportent pas, dans le délai de....., un certificat de civisme.

ART. 5. L'exercice des droits politiques est conservé aux citoyens dont les travaux utiles ont été suspendus par les infirmités ou les circonstances de la révolution.

ART. 6. L'entrée aux assemblées publiques est interdite aux étrangers.

ART 7. Les étrangers sont sous la surveillance directe de l'administration suprême, qui peut les reléguer hors de leur domicile et les envoyer dans des lieux de correction.

ART. 8. Tout étranger admis à jouir de l'hospitalité devient aspirant au droit de cité, s'il entre dans la communauté nationale : il exerce ses droits aussitôt qu'il peut présenter un certificat de civisme.

ART. 9. La loi détermine l'époque à laquelle nul ne

peut exercer ses droits de cité, s'il n'est pas membre de la communauté nationale.

ART. 10. Tous les citoyens sont armés.

ART. 11. Les étrangers déposeront, sous peine de mort, les armes dont ils sont possesseurs entre les mains des comités révolutionnaires.

Les articles 12, 13, 14, 15, 16, réorganisent les gardes nationales.

ART. 17. Les îles Marguerite et Honoré, d'Hyères, d'Oléron et de Rhé seront converties en lieux de correction où seront envoyés, pour être astreints à des travaux communs, les étrangers suspects et les individus arrêtés.

ART. 18. Ces îles seront rendues inaccessibles; il y aura des administrations directement soumises au gouvernement.

—

N° VI.

DÉCRET ÉCONOMIQUE.

ARTICLE PREMIER. Il sera établi dans la république une grande communauté nationale.

ART. 2. La communauté nationale a la propriété des biens ci-dessous, savoir :

Les biens qui étant déclarés nationaux n'étaient pas vendus au 9 thermidor de l'an II;

Les biens des ennemis de la révolution dont les décrets des 8 et 13 ventôse de l'an II avaient investi les malheureux;

Les biens échus ou à échoir par suite des condamnations judiciaires;

Les édifices actuellement occupés par le service public ;

Les biens dont les communes jouissaient avant la loi du 10 juin 1793;

Les biens affectés aux hospices et aux établissements d'instruction publique;

Les biens de ceux qui en feront abandon à la république ;

Les biens usurpés par ceux qui se seront enrichis dans l'exercice des fonctions publiques;

Les biens dont les propriétaires négligent la culture.

ART. 3. Le droit de succession *ab intestat* ou par testament est aboli; tous les biens actuellement possédés par des particuliers écherront, à leur décès, à la communauté nationale.

ART. 4. Seront considérés comme possesseurs actuels, les enfants d'un père aujourd'hui vivant qui ne sont pas appelés par la loi à faire partie des armées.

ART. 5. Le Français de l'un et de l'autre sexe qui fait abandon à la patrie de tous ses biens, et lui consacre sa personne et le travail dont il est capable, est membre de la grande communauté nationale.

ART. 6. Les vieillards qui ont atteint leur soixantième année et les infirmes, s'ils sont pauvres, sont de droit membres de la communauté nationale

ART. 7. Sont également membres de cette communauté, les jeunes gens élevés dans les maisons nationales d'éducation.

ART. 8. Les biens de la communauté nationale sont exploités en commun par tous ses membres valides.

ART. 9. La grande communauté nationale *entretient tous ses membres dans une égale et honnête médiocrité;* elle leur fournit ce dont ils ont besoin.

ART. 10. La république invite les bons citoyens à aider au succès de la réforme par un abandon volontaire de leurs biens à la communauté.

ART. 11. A dater du....., nul ne pourra être fonctionnaire civil ou militaire, s'il n'est pas membre de la communauté.

ART. 12. La grande communauté nationale est administrée par des magistrats locaux au choix de ses membres, d'après les lois et sous la direction de l'administion suprême.

—

DES TRAVAUX COMMUNS.

ARTICLE PREMIER. Tout membre de la communauté lui doit le travail de l'agriculture et des arts utiles dont il est capable.

ART. 2. Sont exceptés les vieillards âgés de soixante ans et les infirmes.

ART. 3. Les citoyens qui, par l'abandon volontaire de leurs biens, deviendraient membres de la communauté nationale, ne seront soumis à aucun travail pénible, s'ils ont atteint leur quarantième année, et s'ils n'exerçaient pas un art mécanique avant la publication de ce décret.

ART. 4. Dans chaque commune, les citoyens seront

distribués par classe : il y aura autant de classes que d'arts d'utiles ; chaque classe est composée de tous ceux qui professent le même art.

ART. 5. Il y a auprès de chaque classe des magistrats nommés par ceux qui la composent : ces magistrats dirigent les travaux, veillent sur leur égale répartition, exécutent les ordres de l'administration municipale, et donnent l'exemple du zèle et de l'activité.

ART. 6. La loi détermine pour chaque saison la durée journalière des travaux.

ART. 7. Il y a, auprès de chaque administration municipale, un conseil de vieillards délégués par chaque classe de travailleurs : ce conseil éclaire l'administration, surtout en ce qui concerne la distribution, l'adoucissement et l'amélioration des travaux.

ART. 8. L'administration appliquera aux travaux de la communauté l'usage des machines et procédés propres à diminuer la peine des hommes.

ART. 9. L'administration municipale a constamment sous les yeux l'état des travailleurs de chaque classe, et celui de la tâche à laquelle ils sont soumis : elle en instruit régulièrement l'administration suprême.

ART. 10. Le déplacement des travailleurs d'une commune à l'autre est ordonné par l'administration suprême, d'après les connaissances des forces et des besoins de la commnnauté.

ART. 11. L'administration suprême astreint à des travaux forcés, sous la surveillance des communes qu'elle désigne, les individus des deux sexes dont l'incivisme, l'oisiveté, le luxe et les dérèglements donnent à la société des exemples pernicieux.

Leurs biens sont acquis à la communauté nationale.

ART. 12. Les magistrats de chaque classe font déposer dans les magasins de la communauté les fruits de la terre et les productions des arts susceptibles de conservation.

ART. 13. Le recensement de ces objets est régulièrement communiqué à l'administration suprême.

ART. 13. Les magistrats attachés à la classe d'agriculture veillent à la propagation et à l'amélioration des animaux propres à la nourriture, à l'habillement, au transport et au soulagement des travaux des hommes.

—

DE LA DISTRIBUTION ET DE L'USAGE DES BIENS DE LA COMMUNAUTÉ.

ARTICLE PREMIER. Nul membre de la communauté ne peut jouir que de ce que la loi lui donne par la tradition réelle du magistrat.

ART. 2. La communauté nationale ASSURE, dès ce moment, A CHACUN DE SES MEMBRES :

Un logement sain, commode, et proprement meublé;

Des habillements de travail et de repos, de fil et de laine, *conformes au costume national;*

Le blanchissage, l'éclairage et le chauffage.

Une quantité suffisante d'aliments, en pain, viande, volaille, poisson, œufs, beurre ou huile; vin ou autres boissons usitées dans les différentes régions; légumes, fruits, assaisonnements et autres objets, *dont la réunion constitue une médiocre et frugale aisance;*

Les secours de l'art de guérir.

ART. 3. Il y a, dans chaque commune, à des époques déterminées, des repas communs auxquels les membres de la communauté sont tenus d'assister.

ART. 4. L'entretien des fonctionnaires publics et des militaires est égal à celui des membres de la communauté nationale.

ART. 5. Tout membre de la communauté qui reçoit un salaire ou conserve de la monnaie est puni.

ART. 6. Les membres de la communauté ne peuvent recevoir de ration commune que dans les arrondissements où ils sont domiciliés, sauf les déplacements autorisés par l'administration.

ART. 7. Le domicile des citoyens actuels est dans la commune où ils en jouissent à la publication du présent décret.

Celui des jeunes gens élevés dans les maisons nationales d'éducation est dans la commune de leur naissance.

ART. 8. Il y a, dans chaque commune, des magistrats chargés de distribuer à domicile, aux membres de la communauté, les productions de l'agriculture et des arts.

ART. 9. La loi détermine les règles de cette distribution.

—

DE L'ADMINISTRATION DE LA COMMUNAUTÉ NATIONALE.

ARTICLE PREMIER. La communauté nationale est sous la direction légale de l'administration suprême de l'État.

ART. 2. Sous le rapport de l'administration de la communauté, la république est divisée en régions.

ART. 3. Une région comprend tous les départements contigus dont les productions sont à peu près les mêmes.

ART. 4. Il y a dans chaque région une administration intermédiaire à laquelle les administrations départementales sont subordonnées.

ART. 5. Des lignes télégraphiques accélèrent la correspondance entre les administrations départementales et les administrations intermédiaires, entre celles-ci et l'administration suprême.

ART. 6. L'administration suprême détermine, d'après la loi, la nature et la quotité des distributions à faire aux membres de la communauté de chaque région.

ART. 7. D'après cette détermination, les administrations départementales font connaître aux administrations intermédiaires le déficit ou le superflu des arrondissements respectifs.

ART. 8. Les administrations intermédiaires comblent, si faire se peut, le déficit d'un département par le superflu d'un autre, ordonnent les versements et transports nécessaires, et rendent compte à l'administration suprême de leurs besoins ou de leur superflu.

ART. 9. L'administration suprême pourvoit aux besoins des régions qui manquent par le superflu des régions qui ont de trop, ou par des échanges avec l'étranger.

ART. 10. Avant tout, l'administration suprême fait prélever tous les ans et déposer dans les magasins

militaires le dixième de toutes les récoltes de la communauté.

ART. 11. Elle pourvoit à ce que le superflu de la république soit conservé soigneusement pour les années de disette.

—

DU COMMERCE.

ARTICLE PREMIER. Tout commerce particulier avec les peuples étrangers est défendu : les marchandises qui en proviendraient seront confisquées au profit de la communauté : les contrevenants seront punis.

ART. 2. La république procure à la communauté les objets dont elle manque, en échange de son superflu en productions de l'agriculture et des arts contre celui des peuples étrangers.

ART. 3. A cet effet, des entrepôts commodes sont établis sur les frontières de terre et de mer.

ART. 4. L'administration suprême traite avec l'étranger au moyen de ses agents; elle fait déposer le superflu qu'elle veut échanger dans les entrepôts où elle reçoit les objets convenus.

ART. 5. Les agents de l'administration suprême, dans les entrepôts de commerce, seront souvent changés; les prévaricateurs seront sévèrement punis.

—

DES TRANSPORTS.

ARTICLE PREMIER. Il y a, dans chaque commune, des magistrats chargés de diriger les transports des biens communs d'une commune à l'autre.

ART. 2. Chaque commune est pourvue de moyens suffisants de transport, soit par terre, soit par eau.

ART. 3. Les membres de la communauté sont appelés à tour de rôle à conduire, à surveiller les objets transportés d'une commune à l'autre.

ART. 4. Tous les ans, les administrateurs intermédiaires chargent un certain nombre de jeunes gens, pris dans tous les départements qui leur sont subordonnés, des transports les plus éloignés.

ART. 5. Les citoyens chargés d'un transport quelconque sont entretenus dans la commune où ils se trouvent.

—

DES CONTRIBUTIONS.

ARTICLE PREMIER. Les individus non participant à la communauté sont les seuls contribuables.

ART. 2. Ils doivent les contributions précédemment établies.

ART. 3. Ces contributions seront perçues en nature et versées dans les magasins de la communauté nationale.

ART. 4. Le total des cotes des contribuables, pour l'année courante, est double de celui de l'année dernière.

ART. 5. Ce total sera réparti par département, progressivement sur tous les contribuables.

ART. 6. Les non-participants *peuvent être requis,* en cas de besoin, *de verser dans les magasins de la com-*

munauté nationale, et à valoir sur les contributions à venir, *leur superflu en denrées et autres objets manufacturés.*

—

DES DETTES.

ARTICLE PREMIER. La dette nationale est éteinte pour tous les Français.

ART. 2. La république remboursera aux étrangers le capital des rentes perpétuelles qu'elle leur doit. En attendant, elle sert ces rentes, ainsi que les rentes viagères constituées sur des terres étrangères.

ART. 3. Les dettes de tout Français, qui devient membre de la communauté nationale, envers un autre Français, sont éteintes.

ART. 4. La république se charge des dettes des membres de la communauté envers des étrangers.

ART. 5. Toute fraude, à cet égard, est punie de *l'esclavage perpétuel.*

—

DES MONNAIES.

ARTICLE PREMIER. La république ne fabrique plus de monnaies.

ART. 2. Les matières monnayées qui écherront à la communauté nationale seront employées à acheter des peuples étrangers les objets dont elle aura besoin.

ART. 3. Tout individu, non participant à la commu-

nauté, qui sera convaincu d'avoir offert des matières monnayées à un de ses membres, sera sévèrement puni.

ART. 4. Il ne sera plus introduit dans la république ni or, ni argent.

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
Chapitre I.	— La société et le socialisme	1
II.	— Des idées et des sectes communistes	62
III.	— Les chartistes	133
IV.	— Les utilitaires et Jérémie Bentham	160
V.	— Les humanitaires	226
VI.	— Les Mormons	258
Conclusion		361
Appendice		370
Notes.	— Pièces justificatives de la conjuration de Babeuf.	423
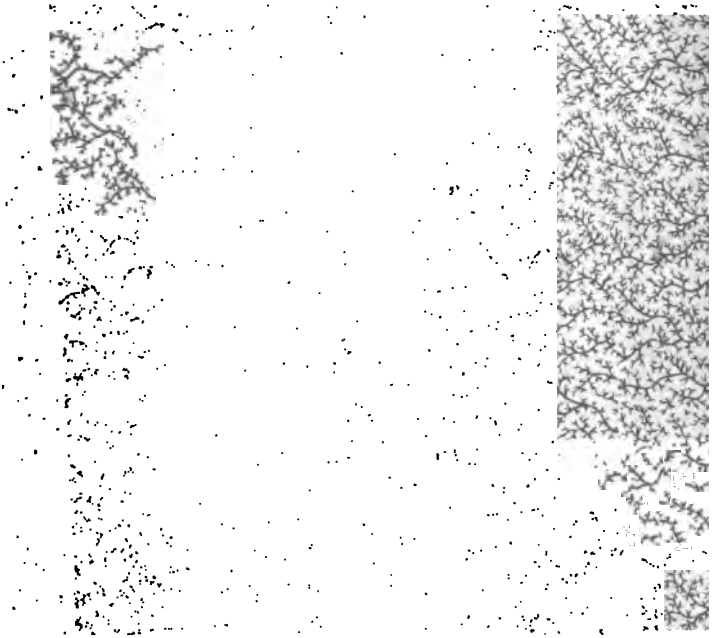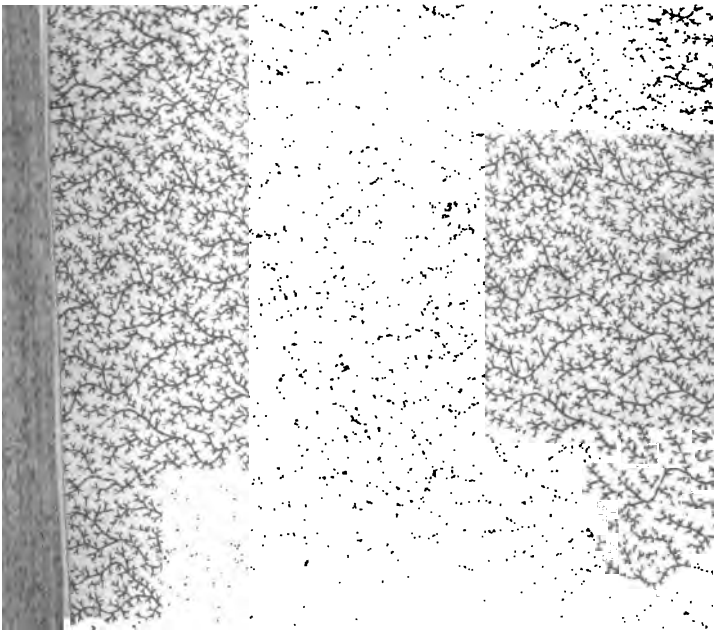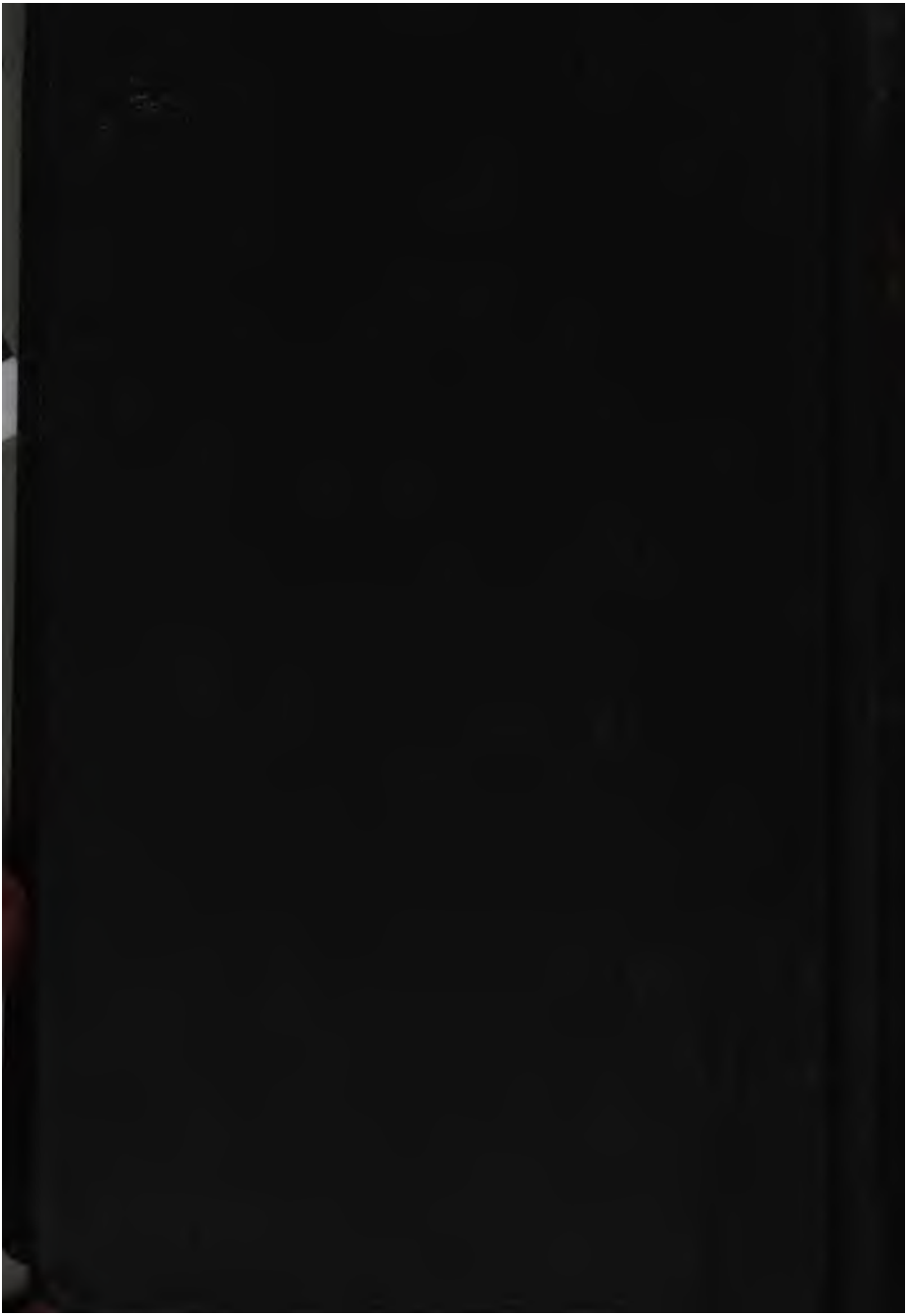
FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.